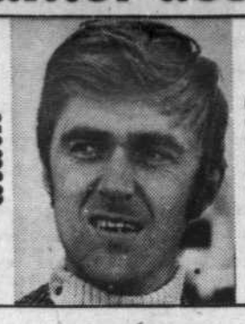
cahier des arts et lettres

DALI



jean-marie poupart commente la collection "connaissance des pays québécois" aux éditions de l'aurore

alain stanké



j.-claude germain



l'histoire de notre CHINA TOWN

aussi : les violonneux, madame marcelle ferron, et l'échec de "valse à trois"

la météo

Journée brumeuse avec quelques éclaircies. Maximum 45. Demain, nuageux avec quelques averses. Détails page 6.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

L'opposition fera-t-elle sa rentrée à l'hôtel de ville ?
— page 2

Dédicace du Latran | Vol. LXVI - No 258 | Montréal, samedi 9 novembre 1974 | 25 CENTS

Le juge Deschênes fustige Ottawa et Québec

Une apathie qui mine le moral des juges

par Guy Deshaies

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, estime que l'apathie que manifestent les administrations fédérale et provinciale devant l'effort déployé par ses juges pour rattraper les retards risque de miner le moral des magistrats et faire porter par les justiciables le fardeau d'une paralysie administrative inacceptable.

Sans mâcher ses mots, le juge en chef a profité de l'assermentation de trois nouveaux juges de la Cour supérieure pour dénoncer le retard que le gouvernement fédéral met à nommer les juges nécessaires à l'accomplissement des tâches plus nombreuses et pour critiquer l'administration provinciale au sujet des conditions de travail des juges de la Cour supérieure.

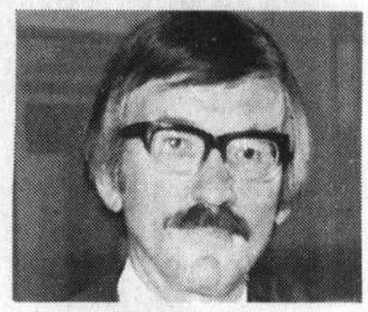
Ainsi, au sujet du juge Gérard Deslandes qui a été assermenté, jeudi, le juge Deschênes a déploré en ces termes le fait que ce nouveau juge n'ait aucun bureau à sa disposition: "Une paralysie administrative généralisée jointe à une apparente rivalité entre les quatre ministères de la Justice, du Revenu, des Transports et des Travaux publics paraissent à l'origine de cette situation inacceptable et humiliante dans laquelle notre nouveau collègue, et avec lui toute la cour se trouvent placés."

Rappelant que le ministère du Revenu du Québec occupait présentement cinq étages du nouveau palais de justice, le juge Deschênes a ni plus ni moins demandé au gouvernement du Québec de loger ailleurs ce ministère pour faire de la place à la justice.

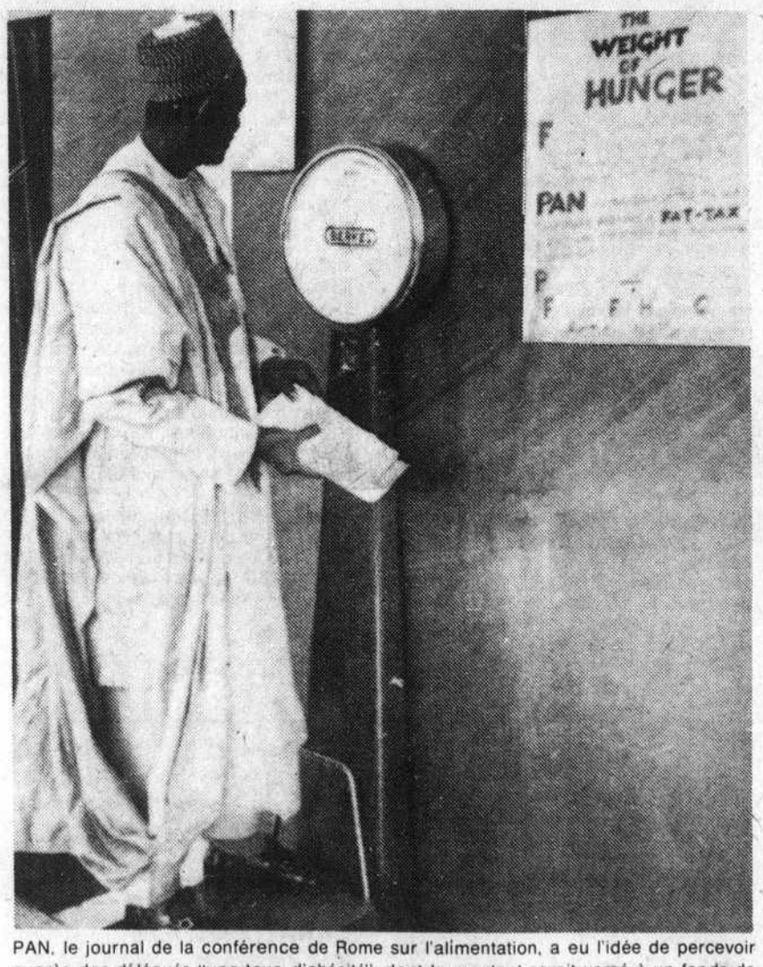
M. Deschênes affirme que des démarches ont été entreprises pour loger certains juges à l'extérieur du palais de justice et il commente ainsi cette situation: "C'est une situation scandaleuse, dit-il, dont le ridicule devrait faire rire s'il ne témoignait pas, chez le gouvernement du Québec, d'une attitude indéfendable vis-à-vis de la justice."

Toujours au sujet de ces lacunes administratives au niveau provincial, le juge en chef a cité le cas du palais de justice de Joliette qui ne pourra recevoir qu'une chambre civile et une chambre d'assises alors qu'il faudrait au moins deux chambres civiles pour donner pleine justice aux citoyens de ce district mais le palais est trop petit. Dans un autre district M. Deschenes affirme qu'il a été prié par le directeur des greffes de ne pas accélérer le rythme des audiences à cause du manque de personnel.

Voir page 6: Le juge Deschênes



Le juge Deschênes



PAN, le journal de la conférence de Rome sur l'alimentation, a eu l'idée de percevoir auprès des délégués "une taxe d'obésité", dont le montant serait versé à un fonds de lutte contre la famine. Après être passés sous la toise, les délégués mesuraient leur poids sur la "balance de la justice"; ils consultaient ensuite une table de conversion et pour chaque kilogramme en trop versaient une taxe de $2.75. Quelque cinquante dollars avaient été récoltés, lorsque les officiels ont fait stopper l'expérience, en prétextant que la mendicité est interdite dans les locaux des Nations unies. Voir aussi nos informations sur la conférence, en page 7. (Téléphoto AP)

Arrêté à Port-au-Prince après avoir été expulsé

Un jeune Haïtien, déporté jeudi par les autorités fédérales de l'immigration, a été arrêté à son arrivée à Port-au-Prince et se trouve aujourd'hui dans une prison de la république du président Duvalier. Aussitôt, ses parents ont alerté par téléphone les relations du jeune homme au Canada, en particulier l'un de ses cousins qui se trouve encore ici et qui est lui-même en attente de déportation.

Profondément troublé par ce nouvel incident et préoccupé par les dernières déclarations du minstre de l'Immigration, le bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal a demandé de toute urgence hier au haut commissaire des nations unies pour les réfugiés — représenté à Ottawa par M. J.-B. Lanctôt — d'instituer lui-même une enquête sur le sort fait en Haïti aux Haïtiens effectivement déportés du Canada depuis novembre 1972 afin d'établir s'il existe ou non une crainte fondée d'être renvoyés dans leur pays pour ceux qui n'ont pas encore été expulsés.

M. Paul Dejean, responsable de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, a d'autre part réitéré hier auprès du premier ministre, M. Trudeau, une demande d'entrevue d'urgence afin d'étudier la situation des Haïtiens qui en appellent des ordres de déportation lancés contre eux par Ottawa.

M. Dejean attendait hier soir la réponse du premier ministre.

Le bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal est prêt à fournir au haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ainsi qu'au premier ministre, des renseignements montrant que, dans certains cas, les craintes de représailles des Haïtiens passibles ou en attente de déportation sont fondées.

Malgré les appels répétés qui lui ont été adressés depuis une dizaine de jours, le ministre de l'Immigration, M. Andras, a déclaré jeudi aux Communes qu'il ne fera pas exception aux règlements en vigueur et que les Haïtiens se trouvant au Canada et en quête d'un statut d'immigrant devront quitter le pays et faire une demande en bonne et due forme depuis Haïti ou depuis un pays tiers.

Faisant référence aux Haïtiens dont les causes sont devant la Commission d'appel de l'immigration, M. Andras a déclaré: "Si ces personnes quittent maintenant le Canada et présentent, de l'étranger, une candidature et s'ils sont qualifiés, je suis prêt à accorder le consentement que l'article 35 de la Loi sur l'immigration me permet de donner pour leur retour au Canada, comme cela a souvent été fait dans le passé, non seulement pour ces Haïtiens, mais pour d'autres en des circonstances similaires."

Voici le texte du télégramme adressé hier par M. Dejean, au nom de la CCHM, à M. J.-B. Lanctôt, représentant à Ottawa du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés:

"Profondément préoccupé par les dernières déclarations de M. Robert Andras, ministre fédéral de l'Immigration concer-

Voir page 6: Port-au-Prince

Les trains ne roulent pas malgré l'entente de principe

Le malaise va croissant chez les divers groupes de cheminots qui, à Montréal, ont poursuivi les débrayages "spontanés", hier, en guise de protestation contre un accord de principe intervenu en leur nom, jeudi, entre l'Association des syndicats de cheminots canadiens et les compagnies ferroviaires.

A la gare centrale (CN) comme à la gare Windsor (CP), c'était le calme plat encore en début de soirée; aucun train ne quittait ces gares, pas plus que les trains n'y entraient. Dans les commerces, aux guichets de Loto-Québec comme aux postes de répartiteurs de voitures-taxi, on était unanime à déplorer la réduction considérable des affaires.

Les piqueteurs avaient une liste de 29 "patrons" du CN, munis de cartes rouges et autorisés à se rendre à leurs bureaux au-dessus de la gare centrale, mais dans les salles d'attente et aux guichets pour vente de billets ou pour renseignements aux voyageurs, c'était le vide. Les haut-parleurs diffusaient à la gare Windsor des messages où, le CP se disait désolé du contretemps. Les lignes téléphoniques du CN étaient branchées sur un message enregistré: des difficultés avec des groupes d'employés empêchent le service normal. Les voyageurs des trains de banlieue ont dû rentrer chez eux par d'autres moyens: autobus ou voiture.

L'enjeu est d'ordre pécuniaire surtout: l'indexation des salaires au coût de la vie mais il se glisse dans les remarques de ces syndiqués en grève sauvage des critiques sur le type de direction syndicale dont ils seraient affligés.

C'était même jour d'élections au local 334, qui compte 1,800 membres des messageries à Montréal: à entendre les partisans du changement, le président des griefs — un dénommé Quinn — devait céder sa place en janvier à celui que l'on donnait pour élu: Richard Rouleau. Le

Voir page 6: Les trains

La fusillade de Kent: huit gardes acquittés

CLEVELAND (d'après AP et AFP) — Le juge Frank Battisti a acquitté hier huit anciens soldats de la garde nationale de l'Ohio impliqués dans la fusillage de l'université de Kent en 1970, mais a ajouté que la justice pourrait souhaiter poursuivre une enquête criminelle sur cette affaire.

Le juge Battisti a estimé que les preuves présentées contre les huit accusés par le ministère public ne sont pas suffisantes pour affirmer que les accusés avaient l'intention de priver qui que ce soit de ses droits civiques.

S'adressant aux jurés, le juge a déclaré: "A l'ouverture de ce procès, je vous avais dit que vous auriez à prendre une décision sur certains faits, mais après la con-

Voir page 6: Gardes acquittés

Après le week-end rouge

Et quand la fumée se dissipe, reste la solidarité du malheur

par Jean-Luc Duguay

C'était il y a une semaine, les 2,400 pompiers de Montréal avaient déserté les casernes. Leurs représentants expliquaient au maire et au premier ministre les effets rongeurs de l'inflation. On négociait.

Pendant ce temps, des pâtés de vieilles maisons, certaines abandonnées, flambaient dans le quartier centre-sud, malgré les efforts des pompiers de banlieue et des bénévoles pour empêcher le week-end rouge.

Mais le week-end rouge fut. Et les plaies qu'il a ouvertes ne se sont pas encore fermées. Elles brûlent encore. Rageusement.

Les pompiers ont envoyé $2,000 aux sinistrés, la Ville a dépêché ses béliers mécaniques, tous deux comme pour effacer les vestiges du cauchemar.

Et pourtant, le centre-sud est encore enflammé. Ce modeste quartier, dont les habitants ont des relations de villageois, ont des villageois ce sentiment de l'entraide et de l'union dans la peine, n'a pas oublié: il y a une semaine, de centenaires maisons de briques rouges étaient là, rue Alexandre-de-Sève, rue Plessis, rue Wolfe, qui ne sont plus.

Le week-end rouge éblouit encore ce quinquagénaire célibataire. à qui la maladie interdit de travailler et qui, pleurant, a vu les flammes abattre le 1908 de la rue Alexandre-de-Sève.

Lui, qui n'a jamais eu beaucoup, n'a plus rien que les "guenilles" qu'il porte depuis sept jours et que les chèques insuffisants qu'il a pu retirer du bien-être social et de la Saint-Vincent-de-Paul.

C'était il y a une semaine mais M. Rondeau est encore sous le coup du choc nerveux. Il a beau se dire que sa situation est plus rose que celle de ces "pauvres pères de famille", il reste qu'il voit encore, comme dans un rêve de paradis, le 1908 de la rue Alexandre-de-Sève.

M. Rondeau était hier dans le sous-

Voir page 6: Week-end rouge

SOS : il faut compléter les dossiers

Déjà, une vingtaine de personnes du quartier centre-sud de Montréal ont annoncé leur intention d'entreprendre des poursuites judiciaires à la suite des incendies qui ont ravagé leurs logements pendant la grève des pompiers, le week-end dernier.

Un représentant du Comité d'entraide centre-sud, M. Michel Fontaine, a déclaré hier que les services gratuits de deux avocats de l'Assistance judiciaire, Mes Jacques Rossignol et Gilles Trudel, avaient été retenus.

M. Fontaine a dit que les poursuites, intentées en même temps contre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers, seraient "une action de groupe" afin que soient accélérées les procédures.

Le représentant du Comité d'entraide a cependant souligné un problème: beaucoup de sinistrés du centre-sud sont maintenant éparpillés aux quatre coins de la ville quand ils n'ont pas été relogés à l'extérieur de l'île de Montréal.

Or, en vertu de la loi, un délai de 15 jours est prévu pour quiconque veut engager une action judiciaire, ce qui porte la date limite au 17 de ce mois.

"Le temps joue contre nous. Les dossiers devront être complétés mercredi ou jeudi", de dire M. Fontaine qui invite les sinistrés à se présenter dès lundi matin au 1930 de la rue Montcalm où les deux avocats les entendront.

Si les poursuites seront intentées à la fois contre la Ville et contre l'Association des pompiers, c'est que ceux-ci se renvoient la balle quant à leur part de responsabilité. "Nous les viserons toutes deux et ils s'obstineront entre eux pour savoir qui est responsable", de dire M. Fontaine.

mini-loto

TIRAGE 32
VENDREDI 8 novembre 74

30 Séries émises—90,000 chacune

32861 — POSSIBILITÉ DE: 30 GAGNANTS DE $5,000.
2861 — 240 GAGNANTS DE $500.
861 — 2430 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

32e COURSE 7 novembre 1974

		PRIX
ORDRE:	$736.00	179
DÉSORDRE:	32.00	3370

VENTES TOTALES: $ 500,143.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
3	5	8	6

les élections municipales

textes de BERNARD DESCÔTEAUX

L'opposition fera-t-elle sa rentrée à l'hôtel de ville?

Depuis les élections municipales de 1962, les Montréalais ont été habitués à voir Jean Drapeau reporté au pouvoir avec des majorités écrasantes, sans qu'aucune force d'opposition puisse revendiquer le droit d'avoir attaqué sensiblement la force électorale de cet homme politique qui est devenu une institution.

Dans une entrevue au DEVOIR, il y a deux semaines, M. Drapeau analysait l'absence de l'opposition comme une preuve de la satisfaction des Montréalais à l'égard de son administration.

Il y a six mois, divers groupes de Montréalais formaient le Rassemblement des citoyens de Montréal pour tenter avant tout de créer une véritable force d'opposition. A six mois des élections, d'aucuns considéraient ce nouveau parti comme quantité négligeable, particulièrement du fait qu'aucun candidat possible n'émergeait, il y a encore un mois, pour faire la lutte au maire sortant de charge.

Dans le respect de la tradition électorale montréalaise, il y a un mois, tout venait à se précipiter. Le RCM se donnait un candidat à la mairie, Jacques Couture, et enfin la campagne électorale commençait. Si bien qu'il faut retourner à 1962, de l'avis même des membres du Parti civique, pour trouver un point de comparaison avec 1974: le Parti civique a été contraint de se défendre et de remonter sur les hustings.

Après un mois de campagne électorale pour le RCM et une dizaine de jours de campagne pour le Parti civique, un revirement certain s'est produit. Un renversement du Parti civique demeure toujours aussi improbable, mais plusieurs éléments portent à croire que l'opposition pourrait gagner quelques sièges à l'hôtel de ville de la rue Notre-Dame, et ramener les majorités électorales du maire Drapeau et de ses conseillers à des proportions plus justes.

Il est tout à fait impossible (et la majorité des observateurs refusent de tomber dans le piège de la prédiction) de prévoir combien de sièges perdra le Parti civique. Tout au plus, peut-on constater que les résultats du scrutin pourraient être serrés dans une douzaine de districts électoraux ou, en d'autres mots, que l'opposition pourrait remporter quelques sièges dans ces districts.



L'enjeu: deux conceptions de la vie urbaine

La tradition électorale a été respectée: les Montréalais auront eu droit, bien que ce soit la première fois depuis dix ans, à une campagne électorale intensive cette année. Campagne électorale marquée surtout par l'émergence d'une opposition et centrée d'abord sur deux conceptions de la vie urbaine.

Cette campagne électorale a commencé en réalité il y a moins d'un mois dans le cas du principal parti d'opposition, le Rassemblement des citoyens de Montréal, et il y a une dizaine de jours dans le cas du Parti civique. Cependant elle fut précédée depuis un an et demi par un appel aux armes de l'opposition.

C'est ainsi qu'on voyait naître en 1973 Démocratie Montréal, parti issu du Parti de Montréal qui avait présenté en 1970 15 candidats, tous défaits. Se lançant peut-être trop tôt dans un débat électoral, ce groupe s'est retrouvé avec une dizaine de candidats au moment de la mise en nomination le 23 octobre. Son candidat à la mairie, M. Jacques Brisebois, et ses colistiers, sont demeurés dans l'ombre depuis, incapables de se faire entendre principalement à cause d'un manque de ressources financières et humaines, mais aussi à cause de l'apparition d'un autre groupe d'opposition, le RCM.

Celui-ci, à cause surtout des forces qu'il a su regrouper, a été capable dès le début d'octobre d'entreprendre un débat électoral après avoir réussi à se donner un leadership sur ce plan en trouvant un candidat à la mairie capable de porter le message électoral des membres.

Mais auparavant, le RCM avait réussi à naître. Après des appels à l'opposition lancés dès l'automne '73 par des militants des mouvements syndicaux, des militants péquistes de Montréal et par un groupe d'anglophones connu sous le nom de Mouvement progressiste urbain, une structure fut crée conjointement en mai dernier, ralliant les principaux opposants au régime Drapeau, à l'exception peut-être d'une partie de la gauche montréalaise.

La véritable action électorale du RCM n'a débuté qu'avec la venue de Jacques Couture comme candidat à la mairie, même si à ce moment-là presque tous les candidats à l'échevinage avaient été choisis. Au fur et à mesure que se déroulait la campagne électorale, le RCM a gagné plusieurs autres appuis de militants qui, jusque là, croyaient peu aux chances de réussite de cette formation sur le plan électoral. Selon l'organisateur électoral du RCM, Richard Filiatrault, l'optimisme a eu un effet d'entraînement sur le travail des militants.

Pendant tout ce temps, le Parti civique attendait sereinement le commencement de la campagne électorale pour intervenir dans le débat, sûr de sa force et de sa puissance électorale, confirmée par les élections de 1970. Cependant, au début de septembre, trois conseillers claquaient la porte du Parti civique, ouvrant ainsi une brèche dans la cuirasse de leur parti. L'un d'eux, Georges-Etienne Marchand, décidait de quitter la scène municipale, mais les deux autres sont candidats indépendants, MM. Paul-Emile Robert et Jean-Paul Cloutier. L'importance de leur geste peut facilement se mesurer si l'on retient que M. Drapeau est allé porter la guerre dans le district de M. Robert, dès le début d'octobre.

Le 25 octobre, le Parti civique annonçait son programme électoral lors d'une conférence de presse de M. Jean Drapeau. A la surprise de tous, on avait choisi de faire la guerre sur le terrain même du RCM, avec des thèmes semblables. Le dénominateur commun des programmes des deux partis devenait la vie urbaine, mais à partir de conceptions diamétralement opposées.

Après avoir été accusés de toutes les ignominies à propos du respect de l'environnement, M. Drapeau se posait en sauveur de la qualité de la vie. Politicien habile, muni d'une grande capacité de récupération, il a réussi ce tour de force. Par exemple il affirmait cette semaine devant un public d'hommes d'affaires que son parti avait travaillé pour la qualité de vie, avec le métro, l'Expo '67, bien avant que la terminologie "qualité de vie" n'apparaisse au vocabulaire courant.

La participation des citoyens à la vie publique, la démocratie de son parti et la démocratie à l'hôtel de ville furent deux points qu'il a affirmés, avec vigueur, en réponse aux attaques de ses adversaires. Son programme répondait aussi à des interrogations ou à des accusations sur le rôle de Terre des Hommes et des installations olympiques.

Le plus surprenant fut l'engagement qu'il a pris, le 25 octobre, de faire en sorte qu'en moins de 10 ans tous les logements inadéquats de Montréal soient rénovés grâce à une subvention aux propriétaires. Cet engagement faisait presque figure de surenchère car la même journée, le RCM avait annoncé un engagement semblable, misant sur la rénovation pour conserver à Montréal son visage.

Le programme électoral du RCM était connu depuis la formation de ce parti, et en misant sur la restauration des maisons de Montréal, le Parti civique décidait de venir ainsi directement sur le terrain du RCM plutôt que de choisir un autre thème à sa campagne, manifestant ainsi une certaine sérénité. Cela pouvait aussi s'interpréter comme un réflexe de dépense. Cela permettait à M. Drapeau de répondre à la conception de "une ville pour nous" du RCM. Les nuances de M. Drapeau ont été de garder à Montréal son visage, mais là où cela se révélait nécessaire. Il rejetait du même coup l'idée des conseils de quartier du RCM, disant que cela ramènerait Montréal à la période des

Voir page 3: L'enjeu

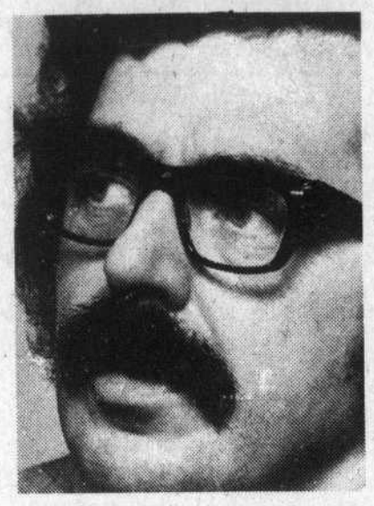
Ahuntsic, Côte-des-Neiges, Maisonneuve, Marie-Victorin, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Saint-Edouard, Saint-Louis, Saint-Jacques, Saraguay, Saint-Michel et peut-être Snodown et Saint-Michel sont de ceux-là. Les éléments qui permettraient au RCM, par exemple, d'espérer l'élection de quelques candidats dans ces districts vont de l'analyse des résultats électoraux de 1970 aux organisations mises en place par le RCM ainsi qu'à la personnalité des candidats.

Dans la partie nord de Montréal, quatre districts retiennent plus particulièrement l'attention: Ainsi Rivière-des-Prairies et Saint-Michel ont en commun une certaine insatisfaction résultant de l'annexion de ces anciennes municipalités à Montréal.

Si dans Saint-Michel, le Frap n'a obtenu que 10.5 pour cent des voix en 1970, quatre candidats indépendants, faisant bloc, ont tout de même obtenu une moyenne de 30 pour cent des suffrages exprimés. Dans Rivière-des-Prairies, l'isolement physique de ce quartier de l'ensemble de Montréal se fait sentir. Ce facteur, conjugué à l'insatisfaction de plusieurs propriétaires aux prises avec des problèmes d'homologation de leurs propriétés, ont amené le Parti civique à s'y sentir menacé, à tel point que deux assemblées publiques de ce parti s'y seront tenues, alors que dans les autres districts on s'est contenté d'assemblées dites régionales.

Saraguay, également une ancienne municipalité annexée à Montréal, est un cas tout à fait particulier. Ne comptant que 413 électeurs, les deux principaux partis d'opposition ont eu tout le loisir d'y mener une campagne de petit village, à l'image même de ce qu'est ce district.

Dans Ahuntsic, la situation est tout autre. Le RCM peut compter sur une machine électorale composée souvent de militants du Parti québécois, et aussi d'anciens partisans du Parti civique qui ont suivi M. Paul-Emile Robert dans sa scission avec Jean Drapeau. Une alliance tactique entre le RCM et le conseiller Robert a évité à ce dernier d'avoir une opposition fractionnée à combattre.



Mouton noir du Parti civique au cours des dernières années, M. Robert est toutefois l'homme qu'il faut battre à tout prix pour ses amis d'hier. Plutôt que de lui opposer un nouveau venu, le Parti civique lui oppose le plus connu de ses candidats, Jean-C. Leblanc. Pour chacun, c'est une question d'honneur.

Dans le district voisin, l'Acadie, le Parti civique n'est pas en danger, puisque l'opposition y est assez peu structurée. Lawrence Hanigan, l'un des gros canons du PC, a quand même cru bon de considérer qu'une élection est chose sérieuse.

Les quartiers anglophones de l'ouest, Notre-Dame-de-Grâce, Snowdon et Côtes-des-Neiges pourraient être considérés acquis facilement à M. drapeau. On y retrouve le porte-parole de l'élément anglophone, M. John Lynch-Staunton, considéré comme l'un des éléments importants de l'administration actuelle. Toutefois le RCM a mis sur pied, dans Côtes-des-Neiges, une organisation électorale peut-être unique. Démocratie-Montréal y présente aussi deux candidats qui pourraient avoir pour effet d'enlever une partie de l'électorat normalement réservé au Parti civique. Un autre élément à considérer, est la participation des jeunes au vote ainsi que des intellectuels, deux groupes nombreux dans ce quartier.

Snowdon pourrait constituer une surprise dans la mesure où les trois candidats de Démocratie Montréal peuvent enlever un certain nombre de voix aux trois conseillers sortant, MM. Gerry Snyder, Lucien Gagé et Abraham Cohen. L'un des candidats du RCM, M. Samuel Setton qui s'est fait connaître par sa participation à la lutte sur les tarifs de transport réduits pour les personnes âgées, représente un acquis pour son parti.

Dans la partie centre de Montréal, les districts de Saint-Louis, Saint-Jacques, Saint-Edouard, malgré le climat particulier des élections de 1970, ont accordé au Frap quelque 20 pour cent des suffrages. Depuis plusieurs années, ils ont été sensibilisés aux problèmes municipaux par le biais de plusieurs questions importantes dont les loisirs, la rénovation urbaine, l'aide sociale, particulièrement Saint-Louis et Saint-Jacques. Notons qu'avec les districts de Sainte-Anne et Papineau, c'est là que le vote d'opposition a été le plus fort en 1970, de même qu'on y a noté le plus fort taux d'abstention.

Si dans Saint-Louis, le PC a une tête d'affiche avec M. Fernand Alie, le RCM a trois candidats qui se sont faits connaître depuis longtemps par la population, comme Jean Roy qui fut candidat du Frap aux dernières municipales et candidat péquiste aux deux dernières élections provinciales, comme John Gardiner,

Voir page 3: L'opposition

les candidats

DM: Démocratie Montréal
LSO: Ligue socialiste ouvrière
PC: Parti civique
RCM: Rassemblement des citoyens de Montréal
Ind: Indépendant
* maire et conseillers sortant de charge

MAIRIE
(687,369 électeurs)

Jacques Brisebois, comptable (DM)
Jacques Couture, organisateur communautaire (RCM)
* Jean Drapeau, administrateur (PC)
Paul Kouri, enseignant (LSO)
Patricia Métivier, recherchiste et animatrice (Ind)

AHUNTSIC
(36,434 électeurs)

Siège 1:
* Jean-C. Leblanc, marchand (PC)
* Paul-Emile Robert, assureur-vie (Ind)
Siège 2:
Gilles Chevalier, industriel (PC)
Jean-Charles Desroches, comptable (RCM)
Siège 3:
Michel Hamelin, directeur du personnel (PC)
Daniel Tessier, représentant technique (RCM)

COTE-DES-NEIGES
(36,272 électeurs)

Siège 1:
Nick Auf Der Maur, journaliste (RCM)
* John Lynch-Staunton, administrateur (PC)
Siège 2:
Jean Beaucage, marchand (PC)
Edouard J. Fellman, coiffeur (DM)
Yves Normandin, commerçant (RCM)
Siège 3:
Gordon Allen, consultant commercial (DM)
Bob Keaton, professeur (RCM)
* Sydney Wise, principal d'école (PC)

L'ACADIE
(44,314 électeurs)

Siège 1:
* Roger Sigouin, courtier d'assurances (PC)
François-C. Thivierge, avocat (RCM)
Siège 2:
Rhéal Clouette, administrateur (RCM)
Germain Roy, peintre-décorateur (PC)
Siège 3:
* Lawrence Hanigan, administrateur (PC)
André Manocchio, machiniste (RCM)

MAISONNEUVE
(43,653 électeurs)

Siège 1:
Raymond Faucher, professeur (RCM)
* Pierre Lorange, bijoutier (PC)
Siège 2:
Gilles Gauthier, ouvrier-coupeur (RCM)
André Roy, industriel (PC)
Siège 3:
* Normand Lussier, pharmacien (PC)
Claude Roy, urbaniste (RCM)

MARIE-VICTORIN
(48,172 électeurs)

Siège 1:
* Fernand Desjardins, professeur (PC)
Monique Dupont-Renaud, professeur (RCM)
Siège 2:
Agathe Guertin, infirmière (RCM)
Claude Provost, garagiste (PC)
Siège 3:
* Adrien Angers, administrateur et courtier (PC)
Marcel Henry, comptable (RCM)

MERCIER
(43,246 électeurs)

Siège 1:
Pierre Larocque, agent de publicité (RCM)
Claude Varin, marchand (PC)
Siège 2:
Daniel Beaudet, animateur (DM)
Jacques Martineau, entrepreneur-électricien (PC)
Jacques Milot, contrôleur (RCM)
Siège 3:
Marius Minier, commerçant (RCM)
Denis Tondreau, industriel (PC)

NOTRE-DAME-DE-GRACE
(43,197 électeurs)

Siège 1:
* James N. Bellin, courtier d'assurances (PC)
Michael Fainstat, ingénieur (RCM)
Burton Fitch, courtier d'assurances (Ind)
Siège 2:
Arnold Bennett, conférencier (RCM)
* John N. Parker, principal d'école (PC)
Siège 3:
Ginette Keroack, secrétaire (RCM)
* Guy Lacoste, notaire (PC)

PAPINEAU
(35,836 électeurs)

Siège 1:
* Gérard Niding, administrateur (PC)
Patrick Roy, typographe (RCM)
Siège 2:
Serge Bélanger, administrateur immobilier (PC)
Michel Boisvert, animateur (RCM)
Siège 3:
* Jean-Claude Cloutier, courtier d'assurances (Ind)
Gaétan Lebeau, secrétaire (RCM)
* Armand Riendeau, directeur administratif (PC)

RIVIERE-DES-PRAIRIES
(8,229 électeurs)

Siège 1:
Mariette Lapierre, professeur (RCM)
* René Masson, médecin (PC)
Siège 2:
* Lionel Bourdon, administrateur (PC)
Paul Gagnon, administrateur (RCM)

ROSEMONT
(40,053 électeurs)

Siège 1:
Léa Cousineau, professeur (RCM)
* Jean Trottier, éducateur (PC)
Siège 2:
Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste (RCM)
* C.-René Paris, administrateur (PC)
Siège 3:
* Paul Beauchemin, vendeur (PC)
Michel Famelart, biologiste (RCM)

SAINTE-ANNE
(21,971 électeurs)

Siège 1:
Lucien Chamaillard, journalier (RCM)
* Joffre Laporte, courtier d'assurances (PC)
Siège 2:
* Albert Collette, gérant (PC)
Henri Moreau, représentant d'assurances (RCM)
Siège 3:
Paul Jonassen, publiciste (RCM)
* Yves Magnan, marchand de bois (RCM)

SAINT-EDOUARD
(42,798 électeurs)

Siège 1:
* Jean Labelle, marchand (PC)
Francine Lahaye, professeur (RCM)
Siège 2:
Lorenzo Bonneau, artisan-entrepreneur (RCM)
* Roméo Desjardins, retraité (PC)
Siège 3:
* Jean-K. Malouf, entrepreneur-électricien (PC)
Yves Miron, économiste (RCM)

SAINT-JACQUES
(35,165 électeurs)

Siège 1:
André Desmarais, notaire (DM)
* Fernand Drapeau, courtier d'assurances (PC)
Marcel Morin, chauffeur de taxi (RCM)
Siège 2:
Aimé-Y Charron, imprimeur (PC)
Roger Larivée, contre-maître (Ind)
Léo Manseau, courtier en immeubles (DM)
Raymond Poulin, animateur social (RCM)
Siège 3:
Paul Cliche, journaliste syndical (RCM)
* Georges Girard, représentant des ventes (PC)

SAINT-LOUIS
(36,894 électeurs)

Siège 1:
* Fernand Alie, administrateur (PC)
Claude Longtin, industriel (DM)
Jean Roy, traducteur (RCM)
Siège 2:
* Hyman Brock, ingénieuc (PC)
Gérald Friedlansky, notaire (DM)
John Gardiner, professeur (RCM)
Siège 3:
* Raymond Collins, patissier (PC)
Markus Martin, médecin (DM)
Phidyme Tremblay, directeur (RCM)

SAINT-MICHEL
(42,222 électeurs)

Siège 1:
Diego Bronzati, technicien (RCM)
* Rocco Alexander Luccisiano, analyste (PC)
Siège 2:
Thérèse Daviau-Bergeron, secrétaire administrative (RCM)
* Aimé Sauvé, courtier en immeubles (PC)
Siège 3:
Luigi Grasso, courtier d'assurances (RCM)
* Ernest Roussille industriel (PC)
Siège 4:
Raymond Bourget, assistant-contremaître (RCM)
Raymond Rail, garagiste (PC)

SARAGUAY
(413 électeurs)

Siège 1:
Richard Huot, administrateur (RCM)
* Léonard Leblanc, directeur (PC)

SNOWDON
(38,640 électeurs)

Siège 1:
Denis Bouliane, évaluateur (DM)
* Gerry Snyder, administrateur (PC)
Lawrence Vatch, professeur (RCM)
Siège 2:
Nat Aronoff, vendeur (DM)
* Lucien-H. Gagné, marchand (PC)
Samuel Setton, retraité (RCM)
Siège 3:
* Abraham Cohen, avocat (PC)
Molly Moldovan, agent d'immeubles (RCM)
Morgan Morganstein, restaurateur (DM)

VILLERAY
(49,930 électeurs)

Siège 1:
Blanche Gélinas, animatrice sociale (RCM)
Angelo Komatsoulis, professeur (Ind)
* Jean La Roche, chiropraticien (PC)
Siège 2:
André Berthelet, professeur (RCM)
Léonidas Daras, homme d'affaire (Ind)
* Charles Martel, pharmacien (PC)
Siège 3:
* Arthur Gagnon, marchand (PC)
Marcel Ragot, économiste (RCM)

L'opposition fera-t-elle sa rentrée à l'hôtel de ville?

Suite de la page 2

commissaire d'école au Protestant School Board of Greater Montreal. Dans Saint-Jacques, Paul Cliche, militant syndical et ancien président du Frap, est maintenant aussi connu que son adversaire Georges Girard. Aux deux autres sièges, Démocratie Montréal pourrait, dans un quartier populaire, diviser les votes en faveur du RCM.

Dans le sud-ouest de Montréal, Sainte-Anne et Saint-Henri, le Parti civique ne semble pas en grand danger, particulièrement dans Saint-Henri où M. Yvon Lamarre peut sans nul doute se vanter d'être de tous les conseillers municipaux actuels celui qui a été le plus proche de ses commettants. Il a à son actif le projet de réaménagement du canal Lachine.

A l'est, il faudra surveiller deux candidates du RCM, Mlle Léa Cousineau, présidente de son parti et candidate dans Rosemont, et Mme Monique Dupont-Renaud, dans Marie-Victorin, qui a eu l'avantage de se faire connaître en menant une lutte vivre au sujet du parc Viau et des espaces verts. Toutefois Marie-Victorin est le quartier d'origine du maire Jean Drapeau.

Maisonneuve et Papineau recoupent des comtés provinciaux représentés par des députés d'oppositon où l'on tient peut-être moins qu'ailleurs à voter du "bon bord". Dans Papineau, il y a aussi un conseiller démissionnaire du Parti civique, M. Jean-Paul Cloutier, contre qui on a lancé les machines électorales libérales. Papineau est aussi le district du président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, et il ne peut être question pour le Parti civique de le laisser en difficultés.

Dans l'ensemble, le RCM jouit d'une force (difficilement évaluable quantitivement) grâce à la présence de son candidat à la mairie, élément indipensable pour donner à la campagne qui se termine une allure de vraie lutte électorale.

Le candidat lui-même, Jacques Couture, a su en moins d'un moins projeter une image qui en a fait le véritable opposant à M. Drapeau, laissant dans l'ombre le candidat de Démocratie Montréal, Jacques Brisebois.

Ses chances sont difficilement mesurables. Retenons que trois éléments possiblement indicateurs de l'adhésion d'une certaine partie de la population. Un sondage de La Presse révélait au début d'octobre que 35 pour cent des Montréalais se disaient insatisfaits de l'administration Drapeau. Une partie de cette insatisfaction pourrait se traduire par des votes à M. Couture. On peut présumer que les 20 pour cent des voix accordés à des candidats d'opposition aux sièges de conseillers en 1970 pourront se porter sur M. Couture ou M. Brisebois à cette élection-ci, puisqu'il n'y avait pas pour ainsi dire d'opposants à M. Drapeau lui-même à cette époque. Le troisième élément est le vote des jeunes qui pourra s'exprimer pour la première fois si l'on tient compte des circonstances exceptionnelles de '70.

Pour le Parti civique tous ces éléments sont largement pondérés par le fait qu'il s'agit d'une administration sortant de charge, pouvant mettre en évidence de nombreuses réalisations, et ayant les moyens financiers de mener une campagne électorale intensive, mais efficace. Même si souvent les conseillers actuels ne sont pas connus, ils jouissent indéniablement d'un appui très imposant: l'aval que M. Jean Drapeau leur donne. La division de la carte électorale ne saurait être un élément à négliger puisque les districts, à quelques exceptions près, ne constituent pas des entités géographiques homogènes.

Le bipartisme que l'on retrouve dans la majorité des districts représente une difficulté d'importance pour le RCM. Pour réussir à vaincre un conseiller sortant de charge, un candidat du RCM devra recueillir au moins 50 pour cent des suffrages exprimés sans l'aide d'un tiers parti.

Au début de la campagne électorale, un membre influent du Parti civique nous confiait que plusieurs de ses collègues seraient en difficultés au cours de a campagne. Identifiant géographiquement les points chauds de l'élection, il nommait Saint-Louis, Saint-Jacques, Papineau, Rivière-des-Prairies. Il ajoutait même que les majorités de plus de 90 pour cent à la mairie n'étaient pas une chose normale.

Employés de soutien, étudiants et professeurs s'allient à l'UQAM

par Lise Bissonnette

C'est à trois que l'on mènera désormais la lutte à la "réforme Després" à l'UdQ, du moins pour ce qui est de l'Université du Québec à Montréal où les étudiants et les employés de soutien, à la suite des professeurs, annonçaient hier les couleurs de leur protestation.

Formé après la journée de débrayage et d'assemblée générale du syndicat des professeurs de l'UQAM, le 9 octobre dernier, ce comité tripartite fera jusqu'au 19 novembre une tournée des nombreux pavillons de l'UQAM pour diffuser de l'information sur les mesures de réorganisation votées par l'assemblée des gouverneurs de l'UdQ en juin dernier et sur celles qui sont encore à l'étude.

Les assemblées pavillonnaires devraient aussi procéder à "l'analyse critique de l'université et du contexte politique dans lequel la réforme s'insère" de même que définir des stratégies de lutte. A court terme, on espère réunir de vastes assemblées générales de toute cette "communauté universitaire" en voie de se reconstituer dans l'adversité.

Le syndicat des employés de soutien de l'UQAM (SEUQAM) s'estime touché vitalement par les "politiques opérationnelles" qui font l'essentiel des mesures de réorganisation de l'Université du Québec. Il entreprend en effet une période de négociations, l'actuelle convention collective venant à échéance en mai. Selon les employés, la "concentration des pouvoirs au sommet" les obligera à "négocier localement avec des gens qui ne sont pas habilités à prendre des décisions sans avoir eu d'abord l'approbation de Québec".

Ceux-ci s'en prennent plus particulièrement aux politiques opérationnelles qui donnent à Québec la tâche d'établir le mandat-cadre des négociations, de définir le système de rémunération, le nombre et la catégorie des emplois, et d'uniformiser le programme des avantages sociaux.

Une fois de plus, disent-ils, on les a traités comme quantité négligeable, d'autant que l'opération-consultation qui se poursuit à l'intérieur des constituantes de l'UdQ, à la demande du président, se fait hors d'eux.

Quant aux étudiants, dont on apprenait hier que le célèbre Comité d'organisation provisoire (COPE), âme de la contestation des frais de scolarité en 1973, dure encore et a l'intention d'avoir la vie dure, ils se regroupent soit sur une base pavillonnaire, soit sur une base modulaire. Ils voient dans la réforme Després le résultat net d'une reddition de l'université aux intérêts de l'entreprise privée et des corporations professionnelles, par l'intermédiaire d'un Etat qui a fait de l'université populaire "une facétie".

Les professeurs interprètent pour leur part comme une victoire la remise constante du vote des dernières politiques opérationnelles. Selon un premier échéancier, celles-ci devaient être acceptées définitivement en septembre, mais la consultation, qui a gagné tout le réseau comme une contagion, freine les opérations. Si bien que, selon le président du SPUQ, M. Michel Van Schendel, "on compte désormais deux, trois, quatre brouillons de ces textes chez les bureaucrates en folie qui ne s'y retrouvent plus". Le SPUQ appréhende cependant "un nouveau coup de force en décembre", à la faveur de l'euphorie ou des distractions des Fêtes.

L'Assemblée des gouverneurs n'est pas rentrée en grâce en reformulant en octobre certains des textes déjà adoptés en juin. Les enseignants n'y voient qu'une "toilette de détail". "On accepte d'écrire que le président n'est pas Dieu mais qu'il y a une Trinité", commente M. Van Schendel, décidément encore aguerri même s'il admet que cette lutte commence à être épuisante pour le syndicat.

Le Comité de liaison intersyndicale de l'UdQ (CLIUQ), lieu de rencontre de tous les syndiqués enseignants du réseau de l'Université du Québec, n'est pas en voie d'extinction malgré le non-lieu de la ligne de piquetage qu'il avait annoncée lors de l'assemblée des gouverneurs du 23 octobre dernier.

Il songe même à se muer en comité de coordination de la résistance aux mesures présidentielles, et à chercher des alliances dans les autres universités et cégeps qui doivent "se rendre compte que le même sort les attend".

Les professeurs croient en effet que le solide encadrement du développement que met en place le président Després à l'UdQ correspond en tout point à la "politique de sectorialisation" définie par la direction de la planification du ministère de l'Education. Ils n'hésitent donc pas à relier les récents démêlés financiers de l'université de Sherbrooke, étroitement surveillés par le ministère, à l'opération qui se poursuit à l'université du Québec.

Le sursis du Laurentien : un "cadeau du ciel" aux visiteurs des Jeux de 76

La société Hébergement-Québec s'apprête à entreprendre des négociations avec la chaîne Sheraton, gestionnaire de l'hôtel Laurentien, angle Peel et Dorchester, aussitôt que sera annoncée officiellement par ses propriétaires, Marathon Realty, une filiale du Canadien Pacifique, la décision de surseoir pour 18 mois à la démolition de l'immeuble de 1,100 chambres.

"Ce serait un cadeau du ciel," a déclaré hier au Devoir le directeur général de la société d'état, chargée d'héberger durant les Jeux de 1976 quelque 175,000 visiteurs, quotidiennement.

L'hôtel Laurentien devait fermer ses portes le 15 novembre prochain, et être entièrement démoli pour faire place à un complexe de 15 acres où la Banque de Montréal songeait jusqu'à ces jours dernier jours à y installer son nouveau siège social.

Mais la banque a choisi, pour des raisons qu'elle n'a pas divulguées, de reporter sa décision à plus tard. L'hôtel se voit donc accorder un sursis de 18 mois, ce qui nous mène à la toute veille des Olympiques.

M. Bergeron reconnaît que l'hôtel pourrait être utilisé pour héberger une partie des 6,000 journalistes qui couvriront les Jeux. A tout événement, on fera bon usage de l'immeuble car les chambres d'hôtel seront rares à l'été de 1976.

Le Laurentien fut acquis en 1971 par Marathon Realty, une filiale du Canadien Pacifique dont la propriété englobe, juste au sud, l'historique gare Windsor, témoignage d'architecture peu commun à Montréal. La gestion de l'hôtel fut confiée à la grande chaîne Sheraton, qui a fait savoir hier de Boston qu'elle est en train de négocier un nouveau contrat de gestion avec Marathon pour la durée du sursis, ce qui de toute évidence confirme une décision que cette dernière firme refuse de rendre officielle, pour l'instant.

Le directeur des relations extérieures de Marathon, M. Gilles Grenier, a refusé d'infirmer, cependant, l'existence de l'heureux sursis, dans une réponse laconique au Devoir: "Quant à nous, l'hôtel ferme toujours ses portes vendredi. Nous ne voulons exprimer aucun commentaire, pour ne pas ajouter à la confusion."

D'autre part, un porte-parole de la Banque de Montréal, le plus gros locataire potentiel du nouvel immeuble, jusqu'à ce jour, a fait savoir à la presse qu'elle n'a pas rompu les négociations avec la filiale de CP. Il signale en outre que la Banque de Montréal ne participe pas au financement du nouveau complexe, dont elle ne serait qu'un locataire. Mais un locataire, faut-il observer, dont la décision pèse lourd dans tout le cheminement de l'ouvrage.

Signalons qu'en réservant le Laurentien aux journalistes — on pourrait en accommoder un millier, le Comité organisateur des Jeux olympiques pourrait réaliser une promesse trahie.

En effet, originalement, lorsque Montréal posa sa candidature, elle s'engagea à amenager pour les journalistes un véritable "village de presse". Plus tard, le COJO se replia sur les hôtels pour accommoder cette clientèle, l'une des plus capricieuses du monde. Le sursis accordé au Laurentien permettrait au moins d'y loger ensemble le quart des journalistes étrangers.

A l'heure actuelle, les journalistes seront hébergés dans divers hôtels — mais ils ne seront jamais moins de 250 dans le même établissement — et le COJO leur assurera un service de transport leur permettant d'atteindre les Jeux en vingt minutes à partir du point le plus éloigné.

Par ailleurs, la firme Concordia Estates a aussi approché Hébergement-Québec. La compagnie est disposée à mettre à la disposition du COJO pour les journalistes autant d'appartements qu'il exige.

Une technique Shriner permet aux tissus de cicatriser sans rétrécir

par Gilles Provost

Le personnel de l'hôpital pour enfants infirmes des Shriners à Montréal a présenté hier aux média d'information une nouvelle technique qui permet d'éviter les difformités causées par le rétrécissement des tissus à la suite de brûlures graves ou à la suite d'une intervention chirurgicale importante.

La technique mise au point originellement à l'hôpital pour les brûlés des Shriners à Galveston au Texas est relativement simple: elle consiste à renforcer les tissus à cicatriser avec des éclisses de plastique moulé et avec des bandages élastiques qui gardent les tissus sous pression.

Selon Barbara Willis, de l'hôpital pour brûlés de Galveston, cette technique qui a maintenant fait ses preuves a aussi l'avantage de supprimer les cicatrices disgracieuses causées par les brûlures à la suite des interventions chirurgicales.

Cette propriété a été découverte par hasard parce que les éclisses de plastique moulé directement sur la partie malade étaient destinées avant tout à réduire les difformités causées par le rétrécissement des tissus. En retirant les bandages, on s'est rendu compte que l'on ne trouvait aucune cicatrice aux endroits qui avaient été soumis à une pression importante alors qu'il y en avait plusieurs ailleurs.

Depuis lors, on a donc généralisé l'usage des bandages élastiques pour réduire les cicatrices des grands brûlés.

A Montréal, l'hôpital des Shriners pour les enfants handicapés, informé de ces travaux américains, a décidé d'appliquer les mêmes principes pour réduire la contraction des tissus après les interventions chirurgicales de correction sur les enfants infirmes.

Selon le docteur Nelson Mitchell, professeur adjoint de chirurgie à McGill et consultant au Shriner's Hospital, cette technique a permis d'éviter toute contraction des tissus chez un enfant qui était né avec seulement quatre doigts et chez qui on a transformé l'index pour qu'il puisse servir de pouce. Le nouveau système a permis de garder la main ainsi transformée dans une position fonctionnelle après l'opération sans que la contraction des tissus ne vienne détruire les résultats de l'intervention.

Cette nouvelle technique a aussi été présentée à une cinquantaine de spécialistes qui participe à un atelier de deux jours sur "les techniques pour éliminer les cicatrices et les contractions déformantes des tendons particulières à certaines maladies" au Montreal Shriners Hospital for Crippled Children. Cette réunion scientifique se termine ce soir.

Deux conceptions de la vie urbaine

Suite de la page 2

"bourgades", allusion directe au "Montréal des petites parties" définie par M. Jacques Couture.

Pour le RCM, les grands thèmes de la campagne étaient déjà connus au point de départ: la revalorisation de la vie démocratique à Montréal et de la participation des citoyens à la vie de quartier et au pouvoir municipal par le biais de la création de conseils de quartiers, sorte d'instance intermédiaire entre la population et le conseil municipal. Le visage humain de Montréal qu'il faut conserver à tout prix par le biais de mesures comme la règlementation de la construction, de la démolition, par le biais de la rénovation. Les autres points concernaient les finances de Montréal, le transport en commun.

La période active de la campagne qui a débuté il y a une dizaine de jours a permis à chacun des interlocuteurs de se lancer la balle sur chaque point des programmes respectifs.

Le tout a commencé par l'habitation, mais rapidement M. Jean Drapeau a débordé sur ses réalisations passées et en cours, tandis que M. Couture a continué de son côté à mettre en évidence des points du programme du RCM et certains aspects de l'administration Drapeau. Dans tout cela, le conflit avec les pompiers de Montréal aura permis à chacun d'aborder la question des relations de travail avec les divers groupes d'employés municipaux.

Tirant vers la fin, la campagne cette semaine n'aura rien apporté de nouveau, surtout rien d'éclatant, si l'on excepte l'intervention de M. Drapeau à l'endroit des journalistes. Et entre les deux principaux candidats à la mairie, M. Jacques Brisebois a tenté timidement de faire passer son message, donner à Montréal des administrateurs compétents.

Les messages des candidats ont principalement été transmis par les media d'information. Si M. Drapeau est monté sur les hustings pour défendre sa politique, ce fut surtout pour se donner une tribune nécessaire (il y a un certain décorum à respecter) à la radiodiffusion de ses discours pendant une heure chaque soir. Venaient l'écouter des partisans invités spécialement. A l'exception de la première assemblée de M. Drapeau qui a réuni quelque 1,400 personnes, toutes les autres ne comptaient que de 200 à 300 auditeurs. Un point à retenir fut l'absence de la jeunesse à ces meetings politiques, sauf peut être à Saint-Michel où l'on pouvait compter quelques adolescents accompagnant leurs parents.

Pour le reste, le Parti civique s'est servi d'annonces payées dans les media pour faire passer son message, alors que le RCM, n'ayant pas les mêmes moyens financiers, multipliait les conférences de presse.

Ces deux parties ont également employé des moyens traditionnels pour se faire connaître: dépliants publicitaires remis à tous les foyers pour diffuser le nom des candidats sur le plan local, cartes de rappel, les derniers jours. Aussi porte-à-porte des candidats, pointage des électeurs. Cette technique a surtout été employée par le RCM puisqu'il pouvait compter sur un bon nombre de militants bénéficiant du "salaire psychologique" comme le définit l'organisateur de ce parti, Richard Filiatrault. Celui-ci fait d'ailleurs remarquer que le Parti civique doit être démuni sur le plan des militants puisqu'on a pu constater que la simple technique d'indiquer aux électeurs l'adresse de leur bureau de scrutin n'a été employée qu'exceptionnellement.

Les deux partis politiques principaux ne comptaient pas sur l'appui officiel de partis politiques provinciaux ou fédéraux au cours de cette campagne. Au Parti civique, on a pu voir cependant quelques députés participer à la première assemblée de M. Drapeau dans Saint-Henri. Mais dans Papineau, deux organisations libérales locales (fédérale et provinciale) auraient apporté leur appui au Parti civique. Notons que l'organisateur en chef du Parti civique, M. Pierre Lorange, est aussi un organisateur libéral.

Au RCM, un appui semblable est évidemment venu de militants du Parti québécois un peu partout, mais aussi de militants néo-démocrates particulièrement dans les districts anglophones de l'ouest.

Combien aura coûté cette campagne électorale à chacun des partis? Bien évidemment, le Parti civique n'en souffle pas mot. On sait que chacun des candidats investit $2,000 dans une caisse commune, et doit souvent payer de sa poche des frais supplémentaires au niveau local. Le RCM évalue à plus de $300,000 le coût de la campagne du Parti civique, mais on n'a pu obtenir de confirmation puisque, après trois tentatives, il fut impossible de rencontrer l'organisateur de ce parti, M. Pierre Lorange. Au RCM, on évalue ses propres coûts à environ $16,000 pour la campagne à la mairie et l'appui aux districts, à quoi chaque district pouvait ajouter environ $2,000. A Démocratie Montréal, la campagne aurait coûté quelque $15,000.

week-end

SAMEDI

Le deuxième congrès des femmes noires du Canada se poursuit jusqu'à demain à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Conférence du Dr Juanita Chambers, professeur de psychologie à l'université de l'Alberta.

●

38e congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'hôtel Le Concorde, de Québec. Thème: "La conservation et la mise en valeur de notre patrimoine par une action dans notre milieu."

●

Réunion du Conseil provincial de l'Association progressiste-conservatrice du Québec sous la présidence de Claude Dupras.

●

Congrès provincial du Parti créditiste à Québec.

●

Symposium sur l'Indemnisation des victimes d'accidents de la circulation à la Moot Court de la Faculté de droit de l'université McGill. A 9h, table ronde présidée par M. William F. Foster.

●

A 10h, manifestation des travailleurs de Sunoco de Terrebonne en grève depuis le 20 août. Départ du centre civique de l'endroit.

●

De 10h à minuit, bazar annuel du Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, au 5875 est, rue Sherbrooke.

●

De 11h à 18h, aujourd'hui et demain, exposition d'artisanat organisée par Mme Hélène Thibeault au grenier de la ferme La Canadienne, 8740 bd des Milles-Iles, Laval, St-François nord.

●

A 14h30, à la salle de l'auberge, centre de stationnement de l'Oratoire Saint-Joseph, causerie suivie d'un échange sur le thème: "L'assemblée eucharistique est-elle pour moi un lieu de ressourcement?".

A 18h30, Mme Laurette Robillard, présidente du Conseil du statut de la femme, prononce une causerie au club des femmes de carrière, à l'auberge des Gouverneurs, 975 rue Hart, à Trois-Rivières.

●

A 19h, messe commémorative à l'occasion de la Journée du Souvenir, aux quartiers généraux des légionnaires du Québec, 6262 bd Saint-Laurent.

●

A 21h, l'Association des vétérans belges du Québec organise le grand bal annuel à l'occasion de l'armistice dans les locaux de l'Union nationale belge, 452 est, rue Notre-Dame.

●

A 20h15, M. Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration, assiste au bal d'anniversaire de la société nationale suisse, au Château Champlain.

DIMANCHE

A 9h30, M. Fernand Lalonde, ministre d'Etat au conseil exécutif, prononce une causerie suivie d'une période de questions, sur le bill 22, lors de la réunion de l'Association libérale du comté de Richelieu, au 303 rue Elizabeth, à Saint-Joseph-de-Sorel.

●

A 10h, allocution de M. Bernard Lachapelle, ministre d'Etat responsable de l'OPDQ, au déjeuner de la jeune chambre de Loretteville, à l'hôtel de ville de l'endroit.

●

A 19h30, au 1003 est, rue Ste-Catherine, assemblée spéciale des camionneurs de la poste du Canada convoquée par le syndicat des teamster's.

●

A 20h, à la Synagogue Beth Zion, 5740 avenue Hudson, Côte-St-Luc, Sylvia Zalmanson, ancienne prisonnière juive de conscience en URSS, prononce un discours public.

LA VIE MENACÉE

Le FRONT COMMUN POUR LE RESPECT DE LA VIE sollicite l'adhésion et l'appui financier de tous ceux pour qui la vie a un sens; il fait appel à votre générosité, afin de nous permettre de poursuivre la lutte pour le DROIT À LA VIE et pour le RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE, de la conception à la mort naturelle. Le temps est venu pour chacun de nous, d'y aller de sa contribution financière en envoyant votre don immédiatement à:

FRONT COMMUN POUR LE RESPECT DE LA VIE
2000 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal H3H 1G4

Me André Morais, *président*
***Pour information:* tél.: 931-7311 poste 211**

VILLE DE MONTRÉAL
ÉLECTIONS MUNICIPALES
10 NOVEMBRE 1974

Pour vous renseigner sur l'endroit où vous votez le 10 novembre 1974, veuillez téléphoner au bureau de votre district:

Ahuntsic	382-4906	Rosemont	374-0953
Côte-des-Neiges	731-2713	Ste-Anne	935-2496
L'Acadie	331-7410	St-Édouard	274-6548
Maisonneuve	526-5985	St-Henri	935-4696
Marie-Victorin	374-2520	St-Jacques	526-5918
Mercier	353-5732	St-Louis	526-2821
N.-D.-G.	481-0472-3347	St-Michel	374-1890
Papineau	526-6602	Saraguay	331-0564
Rivière-des-Prairies	648-4360	Snowdon	731-6868
Villeray	274-6502		

BUREAU GÉNÉRAL 875-0516

Le président d'élection
Marc Boyer

Hôtel de Ville,
Montréal, le 8 novembre 1974

éditorial

Pour que M. Drapeau ne soit plus seul

A la suite d'une campagne électorale plus animée que les fois précédentes, les Montréalais se rendront demain aux urnes afin de choisir ceux qui seront appelés à diriger les affaires municipales pendant les quatre prochaines années.

Depuis plusieurs années, cette élection quadriennale était devenue un rite plus ou moins artificiel. M. Drapeau brillant dans toute sa gloire et l'opposition ne se manifestant guère, les électeurs n'avaient d'autre choix que de reporter au pouvoir le maire et son équipe. Ils le firent d'ailleurs avec une générosité inégalée dans toute l'histoire de Montréal.

Cette année, cependant, quelque chose a changé. Sans qu'aucun sondage indépendant n'ait encore révélé les tendances de l'opinion, l'équipe Drapeau s'est trouvée, pour la première fois depuis plus de dix ans, en présence d'une équipe munie d'un programme sérieux et fort différent du sien et appuyée par des éléments assez nombreux pour qu'elle ne semble pas condamnée au désastre dès le départ de la course. On votait naguère Drapeau et Parti civique parce qu'il n'y avait pas d'autre choix. On se sent tenu, cette fois, de s'interroger en pensant avant tout au bien de la démocratie. Plusieurs n'hésiteront pas pour cette raison, à voter en pensant tout autant à faire entrer une opposition valable à l'hôtel de ville qu'à élire un maire.

•

A la mairie, il est difficile de concevoir que M. Drapeau puisse être délogé de son poste. L'adversaire principal du maire, M. Jacques Couture, est parti trop tard pour espérer annuler l'avance prise et soigneusement cultivée depuis des années par M. Drapeau. Le candidat du Ralliement des citoyens de Montréal a trouvé des formules qui traduisaient éloquemment le souci de son parti pour les problèmes quotidiens des citoyens. Il s'est révélé un porte-parole crédible pour des milieux qui ont été trop laissés en dehors des cénacles où se prennent les décisions. On lui doit enfin, ainsi qu'à son parti, d'avoir obligé le maire à combattre sur le terrain qu'avait choisi longtemps avant la campagne le RCM: celui des problèmes sociaux et humains des Montréalais.

Dans l'immédiat, M. Couture n'est cependant pas de taille à assumer les responsabilités complexes et multiformes que comporte la mairie d'une grande métropole aux prises avec des projets d'envergure en voie de réalisation et des problèmes d'ajustement dont l'ampleur demeure insoupçonnée. M. Couture aurait fait un excellent conseiller. Mais il n'a ni l'expérience administrative, ni la connaissance des rouages publics et des problèmes municipaux que l'on est en droit d'attendre d'un maire. Il fallait qu'au sein du RCM un homme se sacrifie pour affronter le maire Drapeau. D'autres s'étant récusés, M. Couture a joué ce rôle ingrat avec naturel, sincérité et bonne humeur. Malgré l'optimisme de commande que son rôle l'obligeait à déployer, on a eu l'impression qu'il voulait surtout promouvoir certaines idées dont l'administration Drapeau a fait trop bon marché. Dans cette perspective, sa campagne n'a sûrement pas été un échec; elle ne pouvait, non plus, déboucher en si peu de temps sur un miracle.

Quant à M. Drapeau, on doit reconnaître qu'après dix-sept années à la barre, il est tout aussi actif, tout aussi totalement consacré aux affaires de Montréal qu'à ses débuts dans la politique municipale. Après avoir lancé depuis dix ans des projets d'envergure comme seul il savait en concevoir, il se déclare heureusement résolu à mettre davantage l'accent sur la consolidation au cours des prochaines années. A condition qu'il soit entouré d'un conseil capable de le contenir, voire de le contrôler plus efficacement, il sera juste qu'il soit appelé à présider à la dernière sans doute de ses grandes entreprises spectaculaires, les jeux Olympiques de 1976.

•

M. Drapeau a semblé plus déterminé que par le passé à entreprendre une action efficace dans le secteur du logement. A propos de certaines réalisations passées, il a même laissé tomber des critiques qui révèlent un homme plus sensible qu'on ne le croyait. Ici encore, éperonné par un conseil municipal plus exigeant et plus critique, il pourrait, avec l'immense énergie dont il dispose toujours, apporter un couronnement imprévu à une carrière qui s'était trop noyée depuis quelques années dans "le pain et les jeux".

•

Mais il ne faut plus que M. Drapeau et les hommes qui forment son entourage immédiat soient seuls à régler les affaires des Montréalais. Si bien intentionnés qu'ils soient, les dirigeants actuels de la métropole ont donné à celle-ci un style de gouvernement trop fermé, trop éloigné de l'esprit de saine discussion qui doit caractériser une cité imbue d'esprit démocratique. De cette déformation, le Parti civique de Montréal est la plus éloquente et la plus désarmante illustration. Fermé à toute influence extérieure, secret et privé en tout temps sauf en campagne électorale, ce groupe élitiste a réussi à se maintenir au pouvoir pendant quinze ans, à une période où l'on n'a jamais autant parlé de démocratie de participation. C'est là un paradoxe qui a trop duré. Il faut y mettre un terme avant qu'il soit trop tard.

A cette fin, on ne saurait imaginer meilleur recours que celui qu'offre aux Montréalais l'élection de dimanche. Aussi les électeurs devraient-ils se soucier en priorité, cette fois-ci, de faire entrer au conseil municipal des hommes et des femmes capables de retenir M. Drapeau, voire de l'obliger à rendre des comptes de manière plus approfondie. Ces hommes et ces femmes, ils les trouveront sans doute parmi quelques candidats indépendants comme Paul-Emile Robert: ce dernier, en particulier, devrait être réélu, ne serait-ce qu'au titre du courage qu'il a manifesté depuis déjà quelques années et de sa précieuse expérience des affaires municipales.

Mais c'est surtout du côté du Ralliement des citoyens de Montréal que devront se tourner les électeurs soucieux de contribuer à l'avènement d'un meilleur équilibre au sein du conseil de ville. Nous avons dit plus tôt dans la campagne le bien que nous pensons d'un programme dont nous n'approuvons pas tous les articles, et où font défaut des chapitres importants, mais dont l'inspiration générale est de fort bonne venue. Une observation semblable s'impose au sujet de l'équipe de candidats que le RCM présente à 45 postes de conseillers.

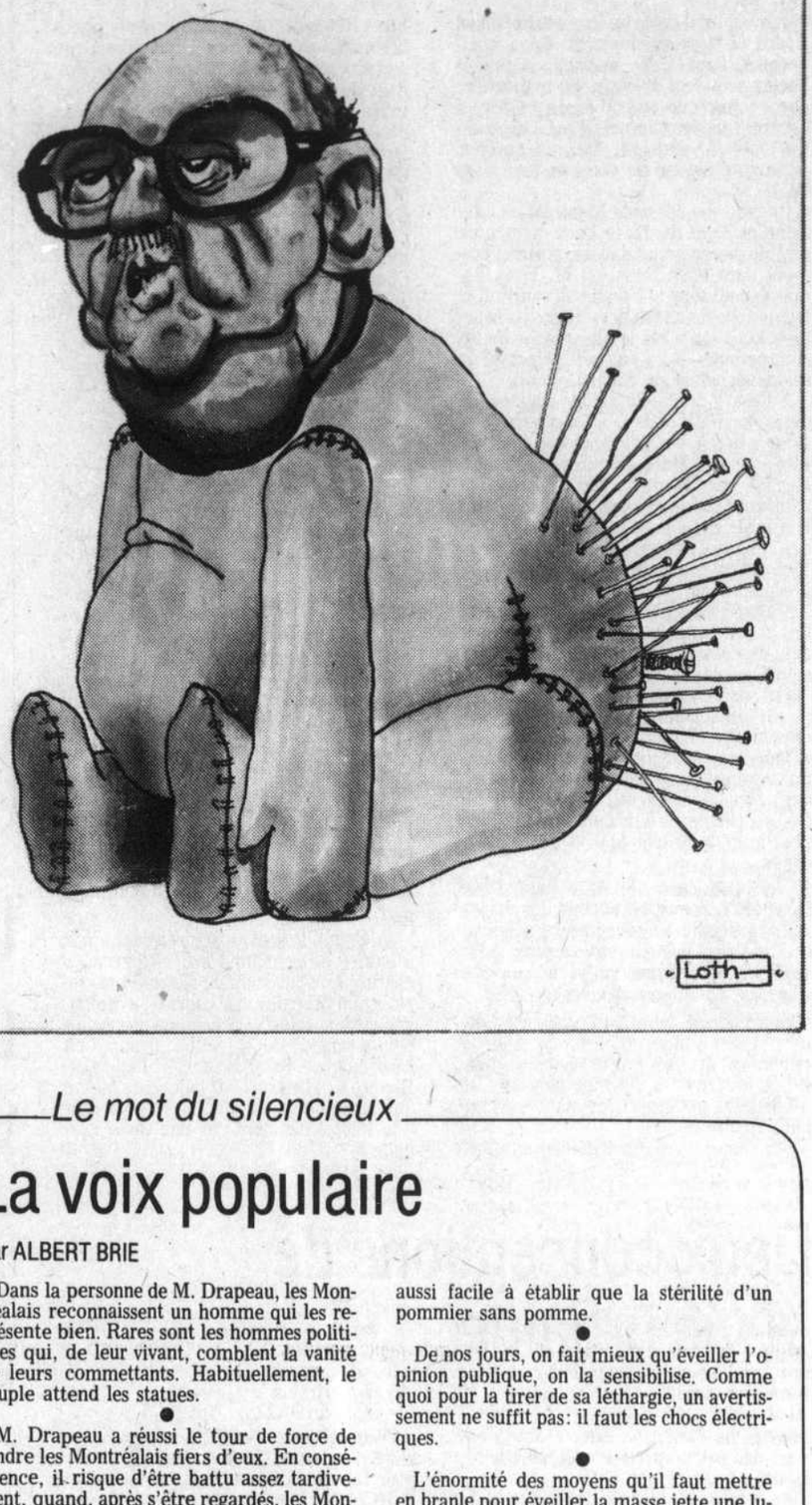
Si l'on excepte des hommes comme John Lynch-Staunton, Lawrence Hanigan, Gérard Niding et quelques autres, qui ont fait leurs preuves (sinon comme orateurs, du moins comme administrateurs) et que les électeurs voudront sans doute réélire, les candidats du RCM valent généralement, et dépassent même souvent en qualité, ceux du parti de M. Drapeau. Il faut souhaiter que plusieurs d'entre eux soient élus dimanche.

En plus d'introduire une nécessaire opposition au sein du conseil municipal, l'élection de plusieurs candidats du RCM aurait un autre effet bienfaisant, celui de favoriser la présence dans la politique municipale de secteurs importants que le Parti civique ne représente nullement, dont il s'est même coupé avec les années. Nous voulons parler, en particulier, des éléments qui militent au sein du mouvement syndical, des comités de citoyens, des groupes sociaux nouveaux, ou qui oeuvrent dans ces disciplines nouvelles (urbanisme, animation sociale, économie, etc) que regarde d'un oeil plutôt négatif le maire actuel.

La priorité numéro un de l'élection de demain, ce doit être l'entrée au conseil municipal de conseillers capables non seulement de faire opposition au maire Drapeau (cela serait stérile) mais de promouvoir au sein du conseil cette vision renouvelée de la vie municipale qu'a mise de l'avant le RCM et qui représente la première solution de rechange potable qui ait été mise de l'avant sur le front municipal depuis 1960. Pour y réussir, les électeurs ne devraient pas hésiter à sacrifier plusieurs de ces bons garçons silencieux et soumis dont la présence au conseil de ville ne se manifeste depuis trop longtemps que pour donner un vote d'appui inconditionnel à un maire qu'il eut fallu dès le début de son règne fabuleux contrôler de plus près.

Claude RYAN

La poupée Vaudou —



bloc-notes

S'il faut les sortir, qu'on les sorte

Devant un comportement comme celui du ministre fédéral de l'Immigration, on se demande qui de l'humanité ou de la bêtise l'emporte dans la bureaucratie qu'il dirige. Voilà que pour rester au Canada les Haïtiens menacés de déportation vont d'abord devoir en sortir! D'un gouvernement qui se prétend fonctionnel et efficace, avouez qu'on aurait attendu une échappatoire moins grossière.

M. Robert Andras et ceux qui l'appuient n'entendent rien parce qu'ils ne veulent rien entendre. Peut-être n'a-t-on pas encore eu le temps à Ottawa de lui traduire le triste dossier qui s'accumule sur son bureau en provenance de Montréal. Mais il répète son refrein avec un tel entêtement que ce serait perdre son temps que d'expliquer à nouveau ce que représente de particulier le cas des Haïtiens et d'Haïti et pourquoi le gouvernement devrait se prévaloir de la liberté que la loi lui laisse à ce sujet et qu'il feint de ne pas avoir.

Avant d'examiner la "solution" de M. Andras, prenons bonne note de l'explication officieuse qui cache sa honte dans les couloirs du parlement fédéral: On ne veut pas de ces Noirs, car en les accueillant on créerait un précédent pour les Jaunes en Colombie-Britannique. Heureusement que le Canada n'est pas un pays raciste et que son parlement regorge de défenseurs des droits de l'homme! Encore un peu de temps et de cet esprit humanitaire et M. Trudeau pourra donner l'accolade au Général Amin.

Mais revenons à Kafka, pardon: à Andras. Les Haïtiens en attente de déportation pourront rester au Canada à la condition d'en sortir d'abord. Une fois en Haïti ou dans un autre pays — les billets d'avions ne coûtent rien de nos jours — ils pourront s'inscrire dans les régistres accueillants et bilingues de l'Immigration canadienne. Puisqu'il faut entrer dans cette logique, entrons-y! Les coeurs sensibles à Ottawa ont honte du rideau de fer auquel se cramponne le ministre? Qu'à cela ne tienne. La générosité qui les habite n'est pas sans recours, encore qu'ils devront y mettre le prix d'un peu de ridicule. Les Haïtiens doivent sortir? Qu'on les sorte: mais pas n'importe où.

Le premier ministre du Canada revient de France, pays ouvert aux réfugiés et même aux terroristes canadiens. Si Ottawa a pu s'entendre avec La Havane lors de la crise d'octobre, il devrait pouvoir s'entendre facilement avec Paris pour disposer de ces dangereux "communistes" dont Duvalier et ses Léopards ne veulent pas.

Je propose que l'île Sainte-Hélène soit déclarée temporairement territoire français, que l'un ou l'autre de ses pavillons accueille tous les Haïtiens de Montréal en attente de déportation, qu'à la porte M. Andras y installe ses préposés à l'Immigration, et que les rites sacramentels et légaux ayant été remplis, dans les deux langues au besoin, ces gens-là soient ramenés au Canada par le métro ou le pont Jacques-Cartier!

Que si les légistes fédéraux trouvent qu'on risque ainsi de créer à l'île Sainte-Hélène pour les Noirs un dangereux précédent qui pourrait être invoqué sur l'île de Vancouver en Colombie-Britannique pour les Asiatiques, alors je propose qu'aux frais du ministère de M. Jean Bienvenue, les Haïtiens soient dirigés, en bateau ou en avion, sur les îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, et que de là, après avoir dûment signé les régistres et prêté tous les serments qu'il faut, ils reviennent au Canada par le chemin qu'ont emprunté tant de Canadiens — depuis le temps où les Indiens n'exigent pas de papiers pour reconnaître aux étrangers le droit d'asile et le droit d'être homme en Amérique.

Il faut redoubler de conscience et d'effort dans l'actuel cas des déportations haïtiennes. Non seulement parce que de tous les hommes qui habitent ce continent les Haïtiens sont ceux qui affrontent le plus corrompu, le plus irrationnel des régimes, mais parce que ces réfugiés étant parmi les plus faibles du monde, l'Immigration canadienne veut forger sur leur dos les portes qu'elle se prépare à fermer à double tour à tous les autres réfugiés.

Je me refuse à croire que le ministre Andras a réussi à faire prévaloir sa politique jusqu'au sein du cabinet ou que le parlement ne réussira pas à la faire renverser s'il est vrai que le gouvernement en est rendu là.

Jean-Claude LECLERC

Le mot du silencieux

La voix populaire

par ALBERT BRIE

Dans la personne de M. Drapeau, les Montréalais reconnaissent un homme qui les représente bien. Rares sont les hommes politiques qui, de leur vivant, comblent la vanité de leurs commettants. Habituellement, le peuple attend les statues.

•

M. Drapeau a réussi le tour de force de rendre les Montréalais fiers d'eux. En conséquence, il risque d'être battu assez tardivement, quand, après s'être regardés, les Montréalais diront: "Je me déplais."

•

Lors d'une grande assemblée publique, le maire avait réuni les conseillers de son parti pour les faire applaudir. La presse dit bien que la réception chaleureuse de l'assistance a ébranlé les bons élèves du maître, mais elle a négligé de rapporter la quantité de poussière qu'a entraînée la secousse.

•

On dirait que le maire, après avoir obtenu les jeux Olympiques pour Montréal en 1976, a épuisé le répertoire de ses actions d'éclat pour quatre ans. Il croit deviner que les contribuables ne peuvent plus se passer du brillant et de l'énorme, ce qui l'amène à croire que les citoyens ont plus besoin d'être éblouis que gouvernés.

•

M. Drapeau ne croit pas du tout à la vertu d'une opposition. Et il a raison. Les politiciens suractifs ne sont jamais démocrates. Ceux-ci attendent de savoir ce que le peuple veut avant d'agir, alors que ceux-là ont compris depuis longtemps que le peuple n'aime bien que le maître qui le dispense de l'effort de vouloir.

•

On aime bien comparer l'opposition à un chien de garde. Comme lui, le plus souvent, pour donner la mesure de son talent, il lui suffit d'aboyer.

•

L'intégrité d'un homme sans pouvoir est aussi facile à établir que la stérilité d'un pommier sans pomme.

•

De nos jours, on fait mieux qu'éveiller l'opinion publique, on la sensibilise. Comme quoi pour la tirer de sa léthargie, un avertissement ne suffit pas: il faut les chocs électriques.

•

L'énormité des moyens qu'il faut mettre en branle pour éveiller la masse jette une lumière crue sur le degré de l'abrutissement collectif.

•

On se flatte trop volontiers de constater qu'il est de plus en plus difficile de tromper le peuple. Pendant ce temps, ceux qui le roulent mettent au point de nouvelles techniques pour berner sa vigilance.

•

Dans une société satisfaite comme la nôtre, ne nous y trompons pas: une opinion publique alerte et éclairée est le fait de quelques citoyens. Quand la masse des autres suit, il ne faut pas s'interroger sur ce qui la détermine; il faut en profiter.

•

Il arrive qu'un gouvernement libéral qui gouverne sur une société repue ne résiste pas à la tentation du cynisme: attenter aux droits fondamentaux de tous, en rassurant les privilèges de quelques-uns.

•

Nombre de ceux qui sont favorisés font mine d'être émus quand on leur jette à la face le spectacle de la détresse des miséreux. Au fond, ils sont moins touchés que furieux qu'on les ait dérangés.

•

Si l'on veut à tout prix connaître le motif supposément censé et honorable qui fait qu'un gouvernement borné cède subitement face au mécontentement populaire, on a avantage, si l'on veut s'éviter des détours, à consulter le fond des pantalons de certains ministres.

L'ancien et le nouveau

La vie . . . avant et après

par JEAN MARTUCCI

Les dictionnaires, au mot "vie", risquent, en général, une définition semblable à celle du petit Larousse: "Espace de temps qui s'écoule depuis la naissance jusqu'à la mort". Mais, la vie est-elle vraiment prisonnière de ces deux termes?

Avant la naissance d'un enfant, c'est une vie qui s'épanouit peu à peu au sein de la mère. Si cette vie avait conscience d'elle-même et de ce qui se passe; si elle pouvait librement choisir son avenir, elle aurait sans doute peur du risque et s'accrocherait désespérément à ce dont elle est sûre. Malgré son désir de lumière et de mouvement, elle préférerait ne pas quitter la sécurité que lui donne son monde immédiat. D'ailleurs, qui lui prouve qu'il existe vraiment un autre monde que celui-là? D'autres enfants l'ont précédée, mais aucun n'est revenu pour dire que c'était vrai. Même en le supposant pleinement conscient, le foetus serait, de toute façon, complètement incapable de donner une description, même sommaire, de la vie nouvelle où il s'en va. Il choisirait peut-être d'y croire, mais il n'en percevrait pas moins sa naissance comme une mort. Pour lui, couper le cordon ombilical, c'est le faire mourir et, s'il le pouvait, il résisterait avec la dernière énergie. Pourtant, la naissance n'est qu'un passage. Ceux qui sont nés le savent.

Tout au long de notre vie et face à la mort, nous avons, comme des êtres en gestation, les mêmes appréhensions qu'aurait un enfant dans le sein de sa mère, s'il pouvait réfléchir et craindre. Nous nous accrochons à ce qui nous paraît sûr et palpable: quel homme de bon sens pourrait bien nous le reprocher? Rien ne satisfait vraiment notre désir de pleine lumière et de totale liberté, mais qui donc est revenu d'ailleurs pour nous prouver qu'il les avait trouvées au-delà de la mort? Même ceux qui choisissent d'y croire n'ont que des balbutiements pour dire la vie d'après. S'ils risquent d'en dire davantage, ils sombrent dans le ridicule et n'ont que des radotages à raconter sur "le ciel" et les parents qu'on y reconnaîtra ou qu'on n'y reconnaîtra pas! Pourtant, la mort n'est qu'un passage. Ceux qui sont morts le savent.

Le défi que l'Evangile propose, c'est de voir la mort, et même toute souffrance et toute épreuve, comme la mise au monde d'une vie nouvelle: "La femme, sur le point d'accoucher, s'attriste parce que son heure est venue; mais, quand elle a enfanté, elle oublie les douleurs, dans la joie qu'un homme soit venu au monde. Vous aussi, maintenant, vous êtes tristes; mais je vous reverrai et votre coeur se réjouira, et votre joie, nul ne pourra vous la ravir" (Jean 16,21-22).

Cette joie promise à l'homme sera celle de l'univers tout entier, au jour que nous appelons "la fin" du monde, car ce jour-là, lui aussi, est un passage. La foi chrétienne, malgré toutes les déformations et toutes les caricatures dont elle a été affligée sur ce point, ne propose pas du tout l'image d'un Dieu qui n'aurait créé l'univers que pour le plaisir de l'anéantir un jour. La matière elle-même ne fait qu'enfanter et la création est tout entière tendue vers l'heure du déploiement total de ses énergies. "La création, écrit Saint-Paul, en attente aspire à ce que les fils de Dieu se montrent tels,... ayant l'espérance d'être, elle aussi, affranchie de l'esclavage de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Nous le savons: toute la création jusqu'à ce jour gémit en travail d'enfantement" (Romains 8,19-22).

Chaque fois que, des ruptures inévitanles, surgit une vie nouvelle, c'est le Dieu Vivant qui parle, l'humanité qui se raconte et l'univers qui se prend à espérer.

lettres au DEVOIR

Les bienfaits du futur stade olympique

Aucune compagnie ne se serait aventurée à construire un stade de $150 millions à Montréal en raison des intérêts, qui, à du 10% seulement, se fussent élevés à $15 millions annuellement, rendant par le fait même un tel projet non rentable. Par contre, il y a beaucoup de chances que cet édifice fasse ses frais, en étant exempt de dettes au départ et en étant doté d'une administration compétente. Or, ce sera précisément le cas de notre stade olympique disposant: 1) De 50,000 places assises pour toutes sortes d'événements; 2) de bureaux à louer par des organismes sportifs; 3) d'un stationnement souterrain; 4) de restaurants; 5) d'autres revenus aussi, dont des "visites organisées", etc.

Le Forum, trop petit pour l'usage qui en est fait présentement mais situé près des hôtels du centre-ville, pourrait devenir le "Centre des congrès" dont on parle, alors que le hockey, le baseball, le football seraient concentrés au stade, réussissant aisément à remplir de 30,000 à 40,000 sièges une cinquantaine de fois par année beaucoup de gens ne se rendant jamais au parc Jarry ni au Forum en raison du peu de billets disponibles et du manque de stationnement.

Il y a lieu d'être optimiste en ce qui concerne la rentabilité de ce nouveau point de ralliement, car tous les Québécois profiteront, directement ou indirectement, des activités qui y auront lieu. Le métro sera plus achalandé, les restaurateurs et hôteliers plus occupés, de nombreux employés payant des impôts seront nécessaires aux activités qui y auront lieu, etc. Le pessimisme dans le cas de l'après-olympisme semble être une "maladie" de journalistes.

Roger BOURGAULT
Montréal, le 4 novembre 1974.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées des événements des hommes

Les séquelles d'une visite agitée

Le "mal québécois", vu par Armand Lanoux

par GILBERT TARRAB
collaboration spéciale

Après avoir passé une semaine houleuse parmi nous, M. Armand Lanoux, porte-parole (en l'absence d'Hervé Bazin, retenu à Paris pour maladie) de l'Académie Goncourt, m'a reçu dans sa suite luxueuse de l'Hôtel Ritz-Carlton. J'avais déjà rencontré Armand Lanoux, il y a dix ans exactement, alors qu'il venait de remporter le prix Goncourt pour son oeuvre "La mer se retire". Il occupait alors un poste important aux Editions Arthème Fayard. Depuis, comme il le dit si bien lui-même, il a fait du chemin, puisqu'il a pu conquérir, avec d'autres, la citadelle Goncourt.

Ayant appris, comme beaucoup d'autres, les "incidents" de parcours des académiciens en visite au Québec, à travers les média d'information, ayant écouté les propos qu'il tint à l'émission "Appelez-moi Lise", je voulus en avoir le coeur net et essayer de voir ce qui tenait de la confabulation dans toute cette histoire. Hélas, ce que pense Lanoux des événements qui se sont produits ici, dépasse de très loin ce que je pouvais imaginer de sa méconnaissance des problèmes qui ont agité — et qui continuent d'agiter — le Québec depuis les années 60.

Il est bien entendu qu'Armand Lanoux n'est pas sociologue et qu'on ne saurait honnêtement lui demander une analyse très fine des événements provoqués par la venue des Goncourt parmi nous. Mais comme homme de lettres très prolifique (il vient de publier son 21ème volume: "Les berger des abeilles", chez Grasset) et comme grand voyageur (URSS, Hongrie, Israël, etc.), on aurait pu s'attendre à ce qu'il soit en mesure de percevoir, dans une perspective historique à tout le moins, les principales composantes d'un geste posé dans un contexte socio-culturel et socio-politique en ébullition, et qu'il puisse en saisir les répercussions quasi-inévitables dans la conjoncture actuelle du monde de l'édition et des écrivains. Il aurait pu, comme le fit par exemple Jean-Pierre Faye, essayer de comprendre et d'analyser.

Il faut convenir que la tâche lui fut rendue difficile. Mais les Goncourt y furent pour quelque chose, dès le départ: il est en effet parfaitement incongru de faire venir avec soi le chef-cuisinier de Drouant, afin qu'il leur prépare les petits plats auxquels ces messieurs sont habitués et de ménager leur fin palais et leur estomac fatigué. D'autres erreurs tactiques furent aussi commises, mais n'insistons pas. Voici donc les commentaires et réflexions que m'a livrés Armand Lanoux sur le Québec, après une semaine de séjour ici: je les livre à mon tour sans commentaires, comme document sociologique sur la façon dont on peut être perçu de l'extérieur, à la faveur d'un certain nombre d'événements ou d'occurences:

"J'ai été on ne peut plus surpris de l'intensité des réactions à notre endroit durant cette semaine. Je savais qu'il y avait un "mal" québécois: mais la maladie dont souffre le québécois est plus grave qu'il n'apparaît. Le médecin croyait avoir affaire à un malade légèrement fiévreux, 37.8 à 38 degrés (vous traduirez pour vos lecteurs!); en fait, il en a 39 sinon 40 dans certains cas".

"Nous sommes en période de crise, c'est un fait indéniable. Mais nous sommes des littéraires, nous représentons une Académie littéraire, et nous n'avons eu affaire qu'à des politiciens. En France, la littérature est plus détachée de la politique, en général. Mais ici, tel ne semble pas être le cas. Ici, il faut le dire, nous sommes tombés dans un guêpier, dans une fournaise, dont on ne connaît pas grand'chose. On a parfois l'impression que les flèches des Iroquois et des Hurons se croisent au-dessus de nos têtes..."

"Par ailleurs, quand on approche les 40 degrés de fièvre, le malade se met à délirer et comme tout délirant, il tient des propos parfaitement incohérents et illogiques. Par exemple, quand Claude Jasmin engueule Antonine Maillet, condamnent le chiac au nom du joual, on en arrive à un degré d'aberration qui peut devenir croustillant. Tout cela serait divertissant, comme dans un vaudeville, si on ne sentait pas qu'il y a quelque chose de douloureux là-dessous, et qu'on comprend quand même très bien, quoi qu'on en dise".

"Dans tout ce psycho-drame (?) que j'ai provoqué, il faut le dire, il y a quelque chose d'absurde qui en est ressorti. Cet absurde, il vient d'où? Eh bien, face à toutes ces réactions, il y avait deux solutions possibles. Ou bien dire "merci" à nos amis canadiens, en leur souhaitant la plus grande prospérité, et rentrer tranquillement chez nous, solution qu'aurait choisie sans doute l'Académie Française. Ou bien, et ce fut notre choix, crever l'abcès puisque abcès il y avait de toute évidence. Le psychodrame permet le défoulement (?), tout le monde sait cela. J'ai donc attaqué, ce qui a permis à la hargne de déferler".

"Le reproche que je fais à mes amis écrivains du Québec, c'est qu'ils n'ont strictement rien compris à notre présence ici: nous ne sommes ni paternalistes, ni nationalistes, et nous ne venons pas faire du marketing pour vendre notre produit. Nos amis écrivains manquent visiblement d'information sur le sens de notre présence ici. Je retrouve d'ailleurs ici ce que j'avais trouvé en 1967 en Israël: nous y avons passé 8 jours, et n'avons soufflé mot de littérature, on n'a parlé que du problème du langage. Le problème se posait là-bas dans les mêmes termes qu'ici: nous, israéliens, avons-nous eu raison ou tort de choisir l'hébreu comme langue nationale? Nous, québécois, avons-nous eu raison ou tort de choisir le joual comme langue nationale (?). C'est la seule idée qu'israéliens et québécois semblent avoir en tête".

"D'autre part, les propos que m'ont tenus un certain nombre d'écrivains d'ici ne sont pas des attaques, mais des injures. Ce sont des procédés de terroristes et de fellaghas. Cette action, je ne l'apprécie guère. Que voulez-vous, j'ai horreur des tentatives de prise d'otages. Au terrorisme de type fellagha, je ne puis répondre que par le contre-terrorisme... Le moins que l'on puisse dire est que la tactique employée par nos amis québécois a été fort maladroite: j'aimerais tellement qu'ils retrouvent la raison et qu'ils cessent de délirer".

"Je ne leur fais le même reproche qu'aux écrivains israéliens: l'intensité du mal de vivre, de la difficulté d'être, dans laquelle se trouvent plongés nos amis québécois, comme nos amis israéliens, est telle qu'ils en oublient tout humanisme à l'échelle mondiale. Ils n'ont aucun sens d'une conception humaniste du monde. Ils n'ont aucun sens de ce problème qui les dépasse très largement: l'universalité de la langue française, qui est aussi le problème d'une certaine forme de civilisation. Or, une civilisation à l'échelle mondiale se fait par la somme de dialogues, et non de monologues d'écorchés vifs."

"Nos amis québécois ne sont pas cosmiques, alors qu'ils le sont dans leur poésie, et là, je pense notamment à Jean-Guy Pilon, qui aurait intérêt à faire connaître sa poésie en France, justement parce qu'elle est cosmique, planétaire, universelle. Pour moi, le "cosmique", ce serait le froid, l'hiver rigoureux, la vie, la mort. Je souhaite ardemment que dès à présent, les écrivains québécois parlent d'autre chose que de la tragédie de leur langage. Les cris d'écorchés doivent être accompagnés d'un cri d'espoir, et ce cri, je ne l'ai pas entendu ici."

"Ceci dit, je ne repars pas avec un goût d'amertume dans la bouche: je repars en homme qui a traversé un orage, et avec beaucoup de tendresse et de volonté de comprendre davantage."

Ainsi parla Armand Lanoux...

Science et société

Deux sujets d'inquiétude : stagnation de la recherche et crise des valeurs

par JACQUES GENEST

■ *Le docteur Jacques Genest, directeur scientifique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, recevait le 26 octobre dernier un doctorat honorifique de l'université de Sherbrooke. Invité à prendre la parole au nom des récipiendaires du doctorat, M. Genest a abordé deux sujets actuels de préoccupation pour les scientifiques: la stagnation voire le recul des budgets de recherche et le rôle des scientifiques dans la crise actuelle des valeurs. Voici des extraits de son allocution.*

L'an dernier, vous m'avez fait l'honneur de m'accueillir comme professeur invité et j'ai pu me rendre compte des inquiétudes profondes partagées par tous les chercheurs biomédicaux du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke. Ces inquiétudes sont celles de tous les autres chercheurs dans notre province et aussi, peut-être à un degré moindre, dans les autres provinces du Canada. La recherche biomédicale, qu'elle soit clinique ou fondamentale passe par une phase critique pour son maintien et son développement. Non seulement les crédits effectifs de recherches sont en fait diminués de près de 20% à cause de l'inflation et de l'augmentation d'ailleurs pleinement justifiée des salaires, mais la relève pour l'enseignement dans les sciences fondamentales et pour la recherche biomédicale est au Québec à peu près nulle.

Cela est dû en grande partie à l'attrait créé en toute connaissance de cause pour ce que l'on appelle la médecine de première ligne, i.e. la pratique médicale, attrait financier quasi irrésistible pour une majorité de jeunes médecins qui terminent une année d'entrainement clinique comme interne junior. Le débalancement soudain et à mon avis trop marqué qu'il entraîne entre les trois secteurs de la médecine, i.e. la pratique générale, l'exercice d'une spécialité, la recherche et l'enseignement médical comporte des risques sérieux à moins que l'on n'exige que la préparation pour la médecine de première ligne ne comporte un programme de formation de deux années supplémentaires, tel que préconisé par de si nombreux organismes. De cette façon, il sera possible d'éliminer la médecine à deux niveaux, d'intégrer étroitement tous les médecins praticiens dans les centres hospitaliers, même universitaires, et donner réellement au public le genre de médecine de qualité qui doit être la marque d'un pays de haute civilisation.

L'influence de certains conseillers du pouvoir

Nous sommes convaincus que certains préjugés et l'intransigeance de certains conseillers du gouvernement font courir le risque d'une crise grave non seulement pour le recrutement des jeunes chercheurs qui veulent découvrir les mécanismes et les traitements nouveaux et efficaces contre des maladies comme le cancer, l'artériosclérose, l'hypertension artérielle, mais aussi pour la qualité de l'enseignement médical et des soins médicaux tant au niveau des centres hospitaliers que des bureaux de médecins praticiens. Il y a lieu de se demander si certains conseillers du gouvernement qui veulent restreindre ou diminuer les crédits à la recherche bio-médicale ne considèrent pas notre province comme un pays sous-développé où cette recherche est un luxe!

Il faut certes se louer de certaines améliorations dans le domaine de la santé au Québec. Cependant, beaucoup d'observateurs s'inquiètent d'une certaine attitude anti-intellectuelle et anti-scientifique de ces conseillers trop influents, attitude jointe à une apparente détermination de contrôler et d'asservir la profession médicale, de freiner considérablement la recherche bio-médicale au profit d'autres secteurs où malheureusement il y a plus de bonne volonté que d'experts compétents et bien préparés et de programmes nettement de priorité secondaire. La motivation d'une large partie de la profession médicale, aussi bien chez les jeunes que chez les moins jeunes, est actuellement en état de rapide déclin. Il faudrait bien éviter de lui donner le coup de grâce.

Le public veut et exige des soins médicaux, pas de n'importe quel ordre, mais des soins médicaux de la plus haute qualité et de la plus grande expertise permise par la sciences médicale contemporaine. Le public veut aussi des médecins dévoués, intéressés à leurs malades, non seulement pour leurs entités pathologiques, mais aussi pour toute la personne humaine. Par sa générosité aux fondations privées, le public démontre qu'il comprend l'importance de la recherche médicale pour la qualité des soins qu'il veut recevoir. C'est donc à nous, chercheurs, d'apporter notre cause directement au public afin de l'éclairer et de prévenir que certaines vues arbitraires et anti-scientifiques de certains ne causent un tort irréparable à la médecine francophone du Canada.

Dans plusieurs domaines, le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke s'est acquis une réputation internationale et je n'en prendrai, comme exemples que deux faits récents survenus au Colloque tenu à La Sorbonne en septembre 1974, sur le Devenir de l'Homme, organisé par les Universités de Paris. Dans un groupe de travail dont j'étais le modérateur, j'ai rencontré le professeur Alfred Pavlovski, Directeur de l'Institut de Recherches hématologiques de l'Université de Buenos Aires, qui ne tarissait pas d'éloges sur le C.H.U. et la qualité du symposium auquel il avait été invité à Sherbrooke. J'ai aussi rencontré le professeur Eben Moussi, professeur de pharmacologie et de thérapeutique à l'Université de Yaoundé au Cameroun. Le professeur Moussi me disait combien sa faculté avait été aidée par l'université de Sherbrooke et combien vos concepts d'organisation et de structuration de l'enseignement médical leur avaient été profitables. Il m'avouait son rêve de venir au Canada dans un avenir aussi rapproché que possible et de visiter Sherbrooke en tout premier lieu.

Je pourrais citer d'autres témoignages de la réputation internationale que s'est déjà acquis votre C.H.U., mais permettez-moi de m'en tenir à ces deux exemples qui m'amènent au message que j'aimerais vous transmettre et qui est rattaché à ce colloque sur le Devenir de l'Homme où j'ai retrouvé essentiellement les mêmes idées qui ont présidé à la mise sur pied dans notre Institut de Recherches Cliniques de Montréal, d'un centre d'études sur l'impact de certaines recherches médicales et scientifiques récentes.

Le chercheur devant la crise des valeurs

Beaucoup de penseurs et de savants contemporains s'inquiètent des signes graves qui laissent présager le déclin de notre civilisation occidentale. Il n'y a qu'à mentionner les convulsions de notre système économique, la crise de la foi dans toutes les nations du monde occidental, le défi ouvert de la loi par les dirigeants de syndicats, la crise profonde de confiance et de crédibilité vis-à-vis des hommes politiques, la médiocrité extraordinaire des moyens de communication, en particulier de la presse écrite, l'érotisme qui atteint un niveau pathologique dans presque tous les milieux. A bien des points de vue, la situation que nous connaissons ressemble étrangement à celle qu'Erasme décrivait en 1509 avec tant d'ironie et de finesse dans son Eloge de la Folie.

Ces signes de déclin surviennent en même temps qu'apparaissent des problèmes graves pour la dignité et le devenir de l'homme et qui ont trait aux aspects fondamentaux de la vie elle-même. Permettez-moi de mentionner quelques-uns de ces problèmes: les bébés-éprouvettes, le choix de la progéniture mâle ou femelle par les parents, la manipulation génétique et le transfert de certains gènes d'une bactérie, d'un virus ou d'une cellule à une autre, les expériences sur les foetus vivants, l'avortement sur demande, l'euthanasie des déficients mentaux et des malades graves dont la mort est certaine, la psychochirurgie, l'emploi de drogues qui modifient le comportement, l'éthique des essais thérapeutiques sur les femmes enceintes, sur les prisonniers ou dans les pays sous-développés, et autres.

Je laisse de côté d'autres problèmes qui appartiennent aux collectivités et qui ont trait à l'amélioration de la condition humaine, à la qualité de la vie, à la protection de l'environnement naturel de l'homme, à la surpopulation, à l'augmentation des rendements en agriculture, au recyclage des déchets, au maintien des équilibres marins, à un meilleur équilibre des droits des individus et des devoirs de la collectivité. Les élites doivent réfléchir et prévoir l'impact que ces problèmes peuvent avoir non seulement pour la personne humaine en particulier, mais aussi pour l'avenir de la condition humaine. Il nous faut prévoir quel sera le monde de demain, la nouvelle civilisation et les valeurs qui la régiront.

C'est le devoir des universités et d'un Institut de recherches cliniques comme le nôtre, situés à l'interface de la recherche fondamentale et de la pratique médicale, de s'intégrer plus étroitement dans la société et de l'informer des dangers qu'elle court et des moyens de les éviter. C'est aussi le devoir des hommes de science chrétiens d'apporter à leur Eglise leur expertise et leurs connaissances afin d'établir une communication fertile entre la science et la technologie qui connaissent des progrès spectaculaires et la religion chrétienne et de créer des liens étroits entre les hommes de science et les hommes de foi. L'une n'exclut pas l'autre!

Que l'on permette à un simple homme de science d'émettre le voeu que l'Académie pontificale des sciences, corps inerte et afonctionnel, soit remplacée par des véritables commissions actives de savants chrétiens dont les connaissances et les contacts fréquents dans les milieux scientifiques et humanistes seraient si précieux pour établir cette communication et ces liens. Le dogmatisme est devenu de moins en moins acceptable et doit être remplacé par un doute sain et une étude sincère et objective des problèmes graves qui confrontent l'homme et la société.

Ce sont ces problèmes auxquels la jeunesse actuelle et les gradués d'aujourd'hui auront à faire face et à apporter des solutions. Cela demandera beaucoup de courage de la part des jeunes qui devront l'acquérir malgré tous les obstacles d'une civilisation de loisirs, de confort et de jouissances. Les jeunes, et vous les gradués, aurez à démontrer ce courage par le travail énorme qui sera requis par la recherche de la compétence essentielle à la solution de ces problèmes. Car il vous faudra beaucoup de courage pour dire la vérité devant une majorité silencieuse, amorphe, et se cramponnant à son confort bourgeois. Il faudra encore beaucoup de courage pour faire échec à l'erreur et aux éléments qui poussent l'homme actuel dans une des pires dégradations morales et spirituelles de son histoire. Le courage est une qualité rare, très rare malheureusement, mais c'est celle qui différencie le grand homme de l'opportuniste qui ne recherche que son propre intérêt et son avancement personnel.

lettres au DEVOIR

Une honte pour le Canada

Hier matin au moment où j'allais prendre le train en direction de Winnipeg où je devais m'occuper d'affaires personnelles, je fus surpris par un article que tous les quotidiens du jour semblaient publier dans leur colonnes: "2 Haïtiennes en cour correctionnelle pour avoir aidé un compatriote". Au cours de la lecture, je fus fortement choqué de constater que ce compatriote n'était autre que moi-même aussi vrai que son nom répond à celui de F. Nelson. Cet article a eu pour effet de me détourner de mon voyage aux fins de dénoncer la stupidité des agents qui accusent injustement les deux jeunes femmes, à savoir Rose Pradieux et Francesca Dufresne de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

Je déplore avec étonnement que le gouvernement canadien admette dans les rangs d'un organisme aussi important, dit-on, que la G.R.C., un sergent comme M. Lapointe par exemple qui à ma grande surprise ne peut même pas discerner le sens des mots courants de sa langue maternelle. Jusqu'ici, paraît-il, ce dernier ne comprend pas encore la gravité de son acte. M. Lapointe et un de ses collègues ont fait comparaître mes deux compatriotes devant les tribunaux sous prétexte qu'il les découvre coupables vis-à-vis de la loi.

Or, si je ne m'abuse, cette loi stipule d'après son article 46 qu'une personne est coupable lorsqu'elle aide quelqu'un à demeurer illégalement au pays. Il est triste de constater que les deux sergents en question ne peuvent même pas discerner la différence qui existe entre aider quelqu'un à vivre dans une situation et être au courant de sa situation. Ainsi je voudrais demander à ces 2 policiers en quoi consiste cette aide que j'avais reçue des 2 femmes durant mon séjour illégal au pays? M'avaient-elles logé? M'avaient-elles nourri? M'avaient-elles payé les études? M'avaient-elles donné du travail? Autrement dit sur quels arguments ou documents se sont-ils basés pour formuler leur accusation? M. Lapointe et son collègue doivent être victimes de leur ignorance en matière d'investigation et de leur incapacité intellectuelle. Ils doivent être en mesure de prouver le bien fondé de leur accusation.

Pour ma part, je suis décidé à aller jusqu'au bout de cette affaire, même pour leur donner une leçon en matière de droits humains. Ils doivent apprendre à respecter les immigrants et la lutte qu'ils mènent pour faire reconnaître leurs droits dans le monde. L'action de la G.R.C., quelle tristesse pour un pays dit civilisé. N'est-ce pas là une insulte pour le peuple canadien.

Par ailleurs, pour ce qui concerne la déportation des Haïtiens, le Canada ne peut connaître encore les conséquences douloureuses que peut lui entraîner cette affaire. Tout ce que j'aurais demandé au gouvernement canadien, c'est de cesser immédiatement cette activité discriminatoire qui ne hausse nullement la valeur de son pays dans le monde civilisé à une époque où l'homme est en train de marcher sur la lune et rêve même d'aller un jour respirer l'atmosphère de la planète Mars.

Pour en finir, je crains pour les Canadiens. Je ne sais pas s'ils pouvaient constater que la férocité et le crétinisme moyennageux des policiers de la G.R.C. constituent pour eux une honte nationale du point de vue humanitaire.

F. NELSON
Montréal, le 31 octobre 1974

la parole du jour

"L'heure vient — et nous y sommes — où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité" — Jean 4,23.

"Malheur à ceux qui changent en poison le droit des gens et jettent à terre la justice" — Amos 5,7.

"Malheur à ceux qui haïssent le défenseur du droit devant les tribunaux et qui détestent celui qui parle avec sincérité" — Amos 5,10.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

HIVER 1975

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

CERTIFICATS (30 crédits)

- Études québécoises
- Information et journalisme
- Loisir
- Nursing communautaire
- Nursing clinique
- Organisation des soins et éducation en nursing
- Publicité
- Recherche opérationnelle
- Relations industrielles
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Traduction

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat

Date limite d'admission: 2 décembre
Date limite d'inscription: 15 décembre

N.B. Les dossiers complets qui nous parviendront avant le 2 décembre seront étudiés en priorité.

Pour plus de renseignements

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090 ou 343-6992 après 17 heures

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

HIVER 1975

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT POUR ENSEIGNANTS

CERTIFICATS (30 cr.)

- Animation de la vie étudiante
- Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'anglais, langue seconde, à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue maternelle, à l'élémentaire
- Enseignement du français au secondaire
- Enseignemennt du français, langue seconde, à l'élémentaire
- Études catéchétiques
- Mathématiques
- Perfectionnement des maîtres en musique à l'élémentaire
- Sciences familiales

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat

Date limite d'admission: 2 décembre
Date limite d'inscription: 15 décembre

N.B. *Les dossiers complets qui nous parviendront avant le 2 décembre seront étudiés en priorité.*

Pour plus de renseignements

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090 ou 343-6992 après 17 heures

SAUVONS NOTRE VILLE!
ESPACES VERTS/SAUVONS MONTREAL
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTIONS CONJOINTE
OBJECTIF $250,000
4508 OUEST RUE STE CATHERINE MONTREAL H3Z1S1
Un reçu pour fins d'impôts sera remis pour toute contribution au-dessus de $5.00

LA PEUGEOT 504 GL.
UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.



Tout équipée à partir de
$4995.

PEUGEOT 504 GL

G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre aluminium
Estimation gratuite
Montréal 322-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Psychologue
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2201, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

suites de la première page

LE JUGE DESCHÊNES

Du côté d'Ottawa, le juge Deschênes déplore le fait que c'est d'abord avec deux mois de retard que l'on nomme le remplacant du juge Philippe Lamarre, à la retraite depuis le début de septembre, et que seulement deux des cinq nouveaux postes ouverts par une loi de l'Assemblée nationale le 31 juillet dernier sont comblés.

Le juge Deschênes a donné quelques statistiques pour indiquer que les retards se rattrapaient grâce aux bouchées doubles de ses collègues et que la Cour supérieure démontrait une telle détermination et une telle ardeur que ces retards à nbmmer les juges dont les postes sont ouverts constituaient un manque de coopération injustifiable.

Enfin, le juge Deschênes a dénoncé la Commission des services juridiques pour les commentaires qu'elle a publiés dans son rapport et plus précisément en affirmant que les affaires judiciaires au palais de justice de Montréal étaient d'une "lenteur inouïe" et que le moindre incident entrainait des "délais épouvantables".

Le juge en chef attribue au manque d'information et à la gratuité ces commentaires qui auront pour effet, selon le juge Deschenes, de perpétuer dans le public une image fausse qui fera partie de la légende alors qu'il conviendrait de la part de la commission de reconnaître les efforts déployés et encourager la Cour supérieure dans la voie de la réforme.

GARDES ACQUITTÉS

clusion de l'exposé du ministère pubiic, il n'y a aucun fait sur lequel vous puissiez décider. En droit, les accusés doivent être acquittés des chefs d'accusation sous lesquels ils sont poursuivis".

La fusillade de Kent, en mai 1970, avait fait 4 morts et 9 blessés parmi les étudiants qui manifestaient contre l'invasion du Cambodge. A l'époque, une première enquête avait conclu à un non lieu. En mars dernier, cependant, une chambre de mise en accusation décidait d'inculpter 8 anciens gardes nationaux. Leur procès s'était ouvert le 21 octobre. S'ils avaient été reconnus coupables, cinq des accusés encouraient la peine de réclusion à perpétuité.

Les huit prévenus, dont sept ont depuis quitté la garde nationale, étaient accusés de violation des droits civils des victimes, d'attaques brutales sur leur personne et d'actes d'intimidation. Le juge Frank Battisti a estimé que l'accusation n'était pas parvenue à prouver la matérialité des faits, et il a dit qu'il estimait un doute suffisant pour prescrire l'acquittement.

PORT-AU-PRINCE

nant la déportation de centaines d'Haïtiens du Canada vers Haïti, le bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal auquel se sont adressés près de 775 des Haïtiens en instance d'appel demande de toute urgence au haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés d'instituer lui-même une enquête sur le sort fait en Haïti aux Haïtiens effectivement déportés du Canada depuis novembre 1972 afin d'établir s'il existe ou non une crainte fondée d'être renvoyés dans leur pays pour ceux qui n'ont pas encore été expulsés.

Le Bureau de la CCHM est prêt à fournir des renseignements montrant que dans certains cas cette crainte était fondée.

Il affirme en outre que depuis les déclarations récentes et contradictoires des autorités haïtiennes cette crainte a été renforcée et étendue à un plus grand nombre de personnes encore.

Le "Bureau de la CCHM demande en outre au haut commissaire d'obtenir qu'en attendant les résultats de l'enquête il soit mis un terme aux déportations ainsi qu'aux auditions des appels des Haïtiens arrivés entre le 30 novembre 1972 et le 15 août 1973.

"Salutations.

"Paul Déjean responsable bureau CCHM Montréal le 8 novembre 1974".

Pour d'évidentes raisons de sécurité, le bureau de la CCHM ne peut révéler le nom du jeune Haïtien déporté, ni les circonstances exactes dans lesquelles il a été arrêté à Port-au-Prince.

Rappelons que le gouvernement canadien, lorsqu'il procède à "l'expulsion surveillée" d'une personne frappée de déportation, assure les frais de transport vers le pays d'origine. Mais si cette personne désire gagner un autre pays, elle doit prendre à sa charge le prix du titre de transport.

la météo

Une crête de haute pression le long du St-Laurent dominera le temps aujourd'hui. Un brouillard épais se dissipera lentement cet après-midi. Demain, des nuages venant du sud ameneront quelques averses sur l'est de la province et le long de la vallée du St-Laurent.

●

Régions de Montréal, de l'Outaouais, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: journée brumeuse avec un peu de soleil en après-midi. Maximum 45. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux avec quelques averses.

●

Régions de l'Abitibi, Chibougamau: brouillard qui se dissipera en matinée pour donner une journée généralement nuageuse. Maximum 40 à 45. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

●

Régions de Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides: brouillard qui se dissipera ce matin pour donner une journée ensoleillée. Maximum 45. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux.

●

Régions de Rimouski, Gaspésie, Sept-Iles, Baie-Comeau, Lac St-Jean: bancs de brouillard se dissipant ce matin. La journée sera généralement ensoleillée. Maximum 40 à 45. Aperçu pour dimanche: nébulosité croissante.

LES TRAINS

vote se déroulait à l'hôtel Queen's.

A 19h, il y aurait eu concertation entre délégués syndicaux désignés par les cheminots en grève, pour établir une stratégie commune (grève non-légale, répète-t-on, mais on ne nous fera pas rentrer avec des demi-solutions).

A midi, hier, quelque 9,000 employés du CP recevaient l'ordre de rentrer chez eux, la compagnie, selon son porte-parole, ayant décidé d'éviter tout heurt entre les 2,000 grévistes qui arrivaient à la gare et l'ensemble des employés d'autres services. Le CN avait mis fin à ses opérations, jeudi soir, après le débrayage de quelque 5,000 cheminots.

L'entente de principe entre 11 compagnies ferroviaires et les représentants de 100,000 cheminots d'un océan à l'autre prévoit un forfait de $350 pour l'année 1974, comme ajustement aux prix gonflés par l'inflation. Pour 1975, si l'indice des prix à la consommation accusait une hausse de plus de 10%, il y aurait aussi versement d'un bonus de vie chère, en plan d'une hausse de 15%.

Au nom de l'Association des syndicats de cheminots, nouvellement formée, M. Richard C. Smith déclarait hier à Montréal: "Le débrayage des cheminots de Montréal est en fait une grève illégale et non autorisée. De plus, si les gens veulent protester contre la somme forfaitaire de $350 qui leur a été accordée, au regard des $750 qu'ont reçue les pompiers, la comparaison n'est pas fondée", M. Smith dit qu'il faut ajouter une hausse de 9% à la somme de $350 (du rattrapage) et cela ferait, selon Smith, 12.5 pour cent d'augmentation pour l'an 1974.

Cette thèse a été contestée hier soir par un "comité d'organisation des employés du CN-CP en grève". Dans leur communiqué les responsables de ce comité accusent leurs dirigeants syndicaux d'avoir capitulé et d'avoir signé "une soi-disant entente avec nos patrons". Une telle entente, poursuit le communiqué est inacceptable parce qu'elle ne saurait satisfaire "nos besoins et ceux de nos familles".

"Tant et aussi longtemps que leurs demandes ne seront pas acceptées ($750 de forfait et une indexation véritable des salaires au coût de la vie) les travailleurs ont décidé de continuer l'action des débrayages", dit encore le communiqué de ce comité de coordination des employés du CN-CP en grève.

Côté patronal, on estimait à $250 millions le coût de ce règlement de principe qui devrait être soumis dans les semaines qui viennent aux assemblées locales de cheminots. Le Canadien Pacifique souhaite qu'Ottawa tienne compte de ce fardeau additionnel des compagnies dans les subventions au fret ou dans toute autre politique ayant trait au transport ferroviaire.

Des cheminots visés par l'entente de principe, 5,000 sont des ingénieurs, 26,000 travaillent dans les ateliers, 15,000 sont véritablement versés au transport tandis que 56,000 sont des travailleurs non itinérants.

Si l'entente de principe était ratifiée par la base — ce qui semble douteux pour l'instant, du moins pour la région montréalaise — ce serait la première fois que compagnies et syndicats en viennent à signer une convention sans l'apport de tiers.

Une loi spéciale est intervenue l'an dernier pour mettre un terme à la grève de 55,000 travailleurs du rail. Le même phénomène s'était produit en 1950 et en 1966. Pour la conclusion d'autres contrats de travail, la conciliation et la médiation ont presque toujours été requises.

Depuis le 19 septembre 1974, les négociations visent à renouveler des contrats qui expireront le 31 décembre pour quelque 100,000 cheminots. Depuis août, les mêmes porte-parole patronaux et syndicaux discutaient d'un bonus de vie chère. L'entente de principe de jeudi couvre 1975 et accorde une augmentation moyenne de salaire de 15% aux cheminots.

WEEK-END ROUGE

sol de l'église Sacré-Coeur avec tous ceux-là, jeunes et vieux, hommes et femmes qui, depuis sept jours, se vouent à la cause des sinistrés. Tremblant, sans qu'on l'y invite, avec l'instinct du désespoir, il a exposé son malheur, devant les caméras de télévision et les appareils des photographes de presse.

M. Rondeau a aussi posé des questions, dans ce vaste et dénudé sous-sol au plancher de ciment, soumis au raclement des chaises de métal et aux marmottements d'un bambin qui s'ennuyait.

Des questions qui étaient des cris. Ainsi: "Quelqu'un peut-il me dire pourquoi c'est l'Est qui a brûlé, pourquoi il n'y a pas eu de feux dans l'Ouest?" Questions qui sont restées sans réponse et qui se sont éteintes dans les soubresauts de sanglots nerveux. Des citoyens du centre-sud se sont précipités vers leur frère et l'ont consolé comme on console un enfant.

Cela s'est passé après que l'on eut exposé à la presse le bilan du sinistre et les leçons à en tirer pour assurer un meilleur avenir à la population du sud-ouest.

Après que M. André Boyer, président du conseil central de la Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, eut annoncé qu'à ce jour, $16,000 avaient été amassés au profit des sinistrés, somme insuffisante, ridicule même, que l'on tentera de grossir en puisant, si possible, dans le fonds constitué, il y a quelques années, pour les victimes de la conflagration de ville LaSalle.

Après que M. Clément Laurin, directeur général du Centre local de services communautaires du centre-sud, eut opiné que la troisième étape de l'après-sinistre était maintenant arrivée: celle de la collaboration de tous les groupes du quartier, qui ne peuvent plus se croiser les bras, en vue de trouver des solutions aux problèmes qui affligent ce coin de la métropole.

"Il y a encore des maisons abandonnées qu'il faut détruire. Il faut agir tous ensemble pour sauver le centre-sud des politiques établies hors du quartier et qui menacent le quartier. Que va faire le gouvernement municipal? De gros édifices pour chasser les gens? Il faut forcer le gouvernement à construire des logements permettant aux gens de demeurer dans le quartier et d'y vivre de façon humaine."

Et M. Boyer de noter à son tour: "On dirait que les autorités municipales veulent effacer le plus vite possible cette fin de semaine d'horreur. On se dépêche dè raser, de niveler. Il y a un climat politique dans l'air."

Personne, hier après-midi, dans le sous-sol de l'église Sacré-Coeur, n'aurait voulu contester cette remarque du directeur du CLSC: "Le quartier centre-sud paie les conflits de la Ville." Personne non plus n'aurait osé se dire assez naïf pour croire qu'il n'y avait pas "un peu de spéculation financière" derrière l'écran de fumée...

Aux pompiers, "experts dans les ménages", les gens du centre-sud demandent de venir aider les sinistrés à emménager dans de nouveaux logements.

A l'administration municipale, les gens du centre-sud demandent qu'elle intervienne "immédiatement et radicalement" pour que les terrains devenus vacants servent à la construction de maisons destinées prioritairement à tous les sinistrés aimant leur quartier et ne voulant pas le quitter.

Au gouvernement provincial, les gens du centre-sud demandent de débloquer immédiatement des fonds de la Société d'habitation du Québec pour construire, dans le quartier, des maisons plus humaines et plus sécuritaires.

Mais au-delà du drame qui se joue encore, un espoir est apparu: celui d'une solidarité enfin cimentée par le week-end rouge. Le centre-sud est animé par plusieurs groupes qui vivent maintenant l'expérience de l'ouverture les uns aux autres. Service aux familles, Atelier du meuble, Quo Vadis, Action Rénovation, Place Vermeil, Comité social, Comité de soutien, CRICS, Marraines des écoles, Comité de solidarité, Projet 80, ADDS, Centre de santé mentale, Service familial centre-sud, Perspective Z, Coup de pouce et d'autres encore comprennent maintenant que le quartier doit leur appartenir, que le centre-sud doit revivre sur ses débris.

Élections syndicales au Devoir

L'assemblée générale du Syndicat général des communications (CSN), section LE DEVOIR, a élu jeudi soir son nouvel exécutif pour l'année 1974-75. Au poste de président, M. Jean-V. Dufresne prend la succession de M. Michel Guénard qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Aux autres postes de l'exécutif ont été élus, dans l'ordre, Jean-Pierre Charbonneau (vice-président), Gilles Provost (secrétaire), Pierre Vallières (trésorier), Renée Rowan, Michel Nadeau et Jean-Claude Leclerc (directeurs).

L'assemblée était présidée par Mlle Nicole Gladu, présidente du SGC.

Rappelons que les journalistes du DEVOIR doivent cette année négocier un nouveau contrat de travail, la présente convention collective arrivant à échéance le 31 décembre prochain.

L'affaire Roger Gagnon

Le juge a remis l'enquête préliminaire au 28 novembre

par Guy Deshaies

Un ancien urbaniste de la ville de Montréal, M. Roger Gagnon, a comparu hier devant le juge André Chaloux pour répondre à quatre chefs d'accusation relatifs à une fraude de $30,000 aux dépens du public en général et au versement de prébendes à des fonctionnaires municipaux, à un député fédéral et à un député du Québec.

Ces accusations font suite a une pré-enquête tenue à huis clos par le juge Chaloux mais dont certains échos se seraient fait entendre à l'extérieur et notamment à Québec où un journal a mentionné les bénéficiaires des pots-de-vin.

A tout événement, hier, Me Michel Proulx, l'avocat de Roger Gagnon, a présenté une motion pour détails aux fins de connaître les noms des personnes qui auraient été corrompues par son client et que ces noms soient inclus dans les actes d'accusation de manière qu'une défense pertinente puisse être instituée.

Me Proulx a insinué, en apprenant du tribunal que les détails révélés à l'enquête devaient rester secrets, que ce secret était sujet à caution puisque les noms avaient d'ores et déjà été révélés en public.

M. Chaloux a mal accueilli les propos de Me Proulx selon lesquels le juge adresserait un rapport au ministre Choquette au sujet de cette pré-enquête. Il a simplement admis que les procureurs du ministère public dans cette affaire, Me Gérald Tremblay et Jacques Richard, pouvaient fort bien renseigner le ministre sur divers aspects de l'affaire.

Le juge a remis au 28 novembre l'enquête préliminaire de Roger Gagnon et il a annoncé qu'à cette date il disposerait de la motion pour détails inscrits par Me Proulx.

D'après les actes d'accusations portés contre M. Gagnon, les délits reprochés auraient été commis entre le 1er janvier 72 et le 10 août dernier.

L'un des présumés bénéficiaires de pots-de-vin aurait d'autre part annoncé son intention de poursuivre pour libelle diffamatoire les média qui l'auraient mêlé à cette affaire, chose qu'il a catégoriquement niée.

Entre-temps, M. Roger Gagnon, qui a comparu par voie de sommation, demeure en liberté. Quant à l'enquête préliminaire elle a été fixée pro forma au 28 novembre, ce qui veut dire qu'elle sera remise à une date ultérieure une fois que le juge Chaloux aura statué sur les requêtes de la défense.

les élections municipales

Un maire et 55 conseillers

Parmi 131 candidats aux élections municipales de Montréal, demain, 687,369 électeurs sont appelés à choisir un maire et 55 conseillers pour un mandat de quatre ans.

Comparativement à 1970, il y a quelque 12,000 électeurs de moins qui ont droit de vote. Toutefois, le taux d'abstention est toujours très fort lors de ces élections. En 1960, il avait atteint 49 pour cent, 67 pour cent en 1966, et 48 pour cent aux élections de 1970, et pourrait être encore du même ordre demain.

Parmi ces 131 candidats, 56 sont membres du Parti civique, 55 du Rassemblement des citoyens de Montréal, 10 de Démocratie Montréal, et 10 autres sont indépendants, si l'on excepte un candidat à la mairie qui est membre d'un mouvement politique de gauche.

Le régime électoral de Montréal est quelque peu compliqué aux yeux de l'électeur du fait que celui-ci vote à la fois pour le maire, et pour trois conseillers dans la majorité des cas.

Cette année, à la suite d'une modification de la carte électorale, Montréal est divisé en 19 districts électoraux au lieu de 18. Chacun de ces district élit trois conseillers, à l'exception de Saint-Michel, Rivière-des-Prairies et Saraguay qui ont à élire respectivement quatre, deux et un conseillers. Ces exceptions proviennent de particularités déterminées au moment de l'annexion de ces quartiers à Montréal puisqu'il s'agissait autrefois de municipalités indépendantes.

Règle générale, les électeurs recevront un bulletin de vote pour la mairie, et un bulletin de vote pour chacun des sièges de conseillers de leurs districts. Selon les cas, il y aura donc un minimum de deux et un maximum de cinq bulletins à remplir.

Les bulletins sont de couleurs différentes pour éviter à l'électeur toute confusion. Ils porteront les noms des candidats par ordre alphabétique, leur adresse et leur occupation mais non leur affiliation politique. L'électeur qui veut voter pour le Rassemblement des citoyens de Montréal, le Parti civique ou Démocratie Montréal devra vérifier les listes de candidats publiées dans les journaux, ou encore consulter les dépliants distribués par les partis politiques.

Pour voter, l'électeur devra se munir d'une pièce d'identité, carte d'assurance-sociale, permis de conduire, carte de citoyenneté, passeport ou tout autre document établissant son identité, car les scrutateurs pourront exiger une identification. A cette fin, le reçu remis lors du recensement n'est pas valide.

Il y aura 3,338 bureaux de scrutin répartis dans 419 emplacements. Chaque bureau de votation doit accueillir entre 175 et 300 électeurs en moyenne. Pour savoir à quel bureau l'électeur doit se rendre, on doit vérifier les listes électorales expédiées par le président d'élection il y a un certain temps. L'électeur peut communiquer par téléphone avec le bureau du président d'élection, aujourd'hui et demain, pour connaître à quel district électoral il appartient et à quel bureau il doit voter. Ce numéro de téléphone est 875-0516. Les journaux publient aussi la liste des numéros de téléphone de chacun des bureaux des vice-présidents d'élection de district. Comme dans toute autre élection, on doit voter par une croix.

Drapeau avoue enfin et plaide coupable à la manie de grandeur

par Jean-V. Dufresne

"A l'accusation de la manie des grandeurs, je plaide couplable", a lancé hier le maire Drapeau au terme d'une synthèse dithyrambique des réalisations du Parti Civique, depuis le parc Olympique à l'est, jusqu'au prolongement du métro, vers le parc Angrignon, à Ville LaSalle, d'un travers à l'autre d'une ville dont il avait toujours rêvé de réunir ensemble les quatre points cardinaux.

Dernier discours, hier, sur les ondes de la radio, avant le jour du scrutin, "le jour du jugement", a-t-il dit, "le jour où la cause va se régler," a dit son présentateur, avant de céder la parole à un homme qui pour la première fois depuis quelques jours a laissé ses traits dans son carquois, n'attaquant personne, ignorant la presse, se contentant de dénoncer cependant ceux qui affirment que Montréal est la proie des spéculateurs: "Spéculateurs, Radio-Canada dans l'est? Spéculateurs, la place Desjardins construite par l'épargne des caisses populaires? La Place des Arts? La Place Guy Favreau?"

Et M. Drapeau de saluer bruyamment le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, qui se fût contenté d'un hommage plus discret. Le maire, dont la plus grande tâche ces temps-ci consiste à convaincre ses auditoires triés sur le volet qu'il a pas construit Rome en trois jours, ni tout seul, venait tout juste de rappeler que "Montréal fait partie du Canada, du Québec," et que Montréal entend bien continuer de collaborer avec tous les pouvoirs publics, sans la collaboration desquels rien ce que qu'il venait d'énumérer à la guirlande des beaux rêves métropolitains, n'eut été possible. Le seul homme plus vivement applaudi que lui, dans le sous-sol surchauffé du restaurant Sambo, un rendez-vous populaire pour les mini-assemblées politiques, et les dîners au poulet des Kinsmen's Club, fut sans conteste le "whip" du Parti Civique, M. Pierre Lorange, qui fait bien sûr aussi dans la poliique aux échelons supérieurs.

Outre M. Pelletier dont la circonscription fédérale est Hochelaga, on notait la présence, avec sa dame, de M. Arthur Portelance, député fédéral de Gamelin, le comté voisin.

Fédéralisme, métro, parc olympique — il avait même acheté pour chacun de ses 600 partisans un exemplaire (numéro trois) du Rendez-vous 76, une superbe publication du Comité organisateur des Jeux olympiques dans laquelle on peut admirer les très belles photos de la maquette des installations — après avoir décrit tout cela et d'autres choses encore, comme cette initiative du village olympique, "qui donnera à l'est de Montréal un stock domiciliaire pour des gens dont le revenu leur permettent de ne pas vivre nécessairement dans les HLM", M. Drapeau a dégagé la signification réelle de ce que les historiens, puisque le maire est modeste, appelleront, pour lui, "son oeuvre."

Essentiellement, M. Drapeau a toujours cherché, à rattacher ensemble l'est et l'ouest de Montréal — le métro aidant — par le truchement d'un prestigieux trait-d'union tracé au lendemain de la victoire de l'automne 1960 par la construction de la Place des Arts, accusé ensuite par le complexe Desjardins, noirci avec plus de conviction encore, grâce à la collaboration du gouvernement, par la Place Guy Favreau, le complexe administratif fédéral.

Ayant autant d'éloges pour l'est, M. Drapeau devait exprimer toute l'émotion qu'il ressentit hier à deux reprises à la radio et à la télévision anglophone, à entendre des citoyens de l'autre extrémité lui rendre des hommages de bâtisseur.

"Et si les appels que j'ai reçus représentent une opinion, et je n'ai pas raison de croire qu'ils ne sont pas représentatifs, à constater l'appui anglophone qui s'est manifesté hier durant ces émissions, je vous dis que le scrutin de dimanche sera un triomphe pour le Parti Civique".

Devant lui, un auditoire honnête, un peu préjugé, admiratif, flatté par la vanité locale, fait d'hommes et de femmes qui ont réussi à se tailler une place à michemin de l'échelle sociale, fiers d'eux-mêmes, avec raison, généreux, mais inquiets par l'aventure, rassurés par "un homme capable" qui est devenu pour des centaine de milliers de Montréalais l'image même du succès canadien-français. Ces gens-là votent et Drapeau venait leur réclamer son dû.

On imagine mal ce qu'était l'est de Montréal avant lui, à l'époque où les autobus n'allaient pas plus loin que Frontenec.

En clôturant sa campagne

Couture estime avoir répondu à un espoir et à une attente

par Bernard Descôteaux

"Le temps est venu d'une ville plus humaine, d'une ville pour eux. Le temps est venu des petites patries. C'est notre temps, notre victoire. Ma victoire, ce sera votre victoire, et ma chance, c'est votre chance".

Sur ces mots, Jacques Couture, candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal à la mairie, a mis fin à sa campagne électorale, hier soir, lors d'une assemblée tenue dans les quartiers Maisonneuve et Papineau, non loin de là où son adversaire, le maire Jean Drapeau, lui aussi tenait une assemblée électorale.

C'est avec fierté, a-t-il dit aux quelque 300 personnes venues l'entendre, qu'il termine cette campagne électorale "qui marquera peut-être l'histoire de Montréal". Sa fierté, il la tire surtout du fait qu'il sent chez les Montréalais un espoir et une attente. Il la tire aussi des gens qui l'ont écouté durant la campagne électorale, ceux qu'il a appelés "le vrai monde".

Cette campagne électorale a été, à son sens, "la campagne des citoyens montréalais tels qu'ils sont et tels qu'ils veulent devenir" La force du RCM, elle vient "de ce peuple de Montréal qui est avec nous", a-t-il dit. Et M. Couture croit qu'en dépit du fait que cette campagne n'a pas fait beaucoup de bruit, elle se terminera dimanche soir par une grande victoire.

La seule chose qu'il a demandée à ses partisans, d'ici dimanche, est de répandre le slogan du RCM, "c'est le temps": Le temps du renouveau, de l'information aux citoyens, d'un maire qui donnera la préférence aux citoyens plutôt qu'aux spéculateurs, le temps des conseils de quartier, et le temps des petites patries.

M. Couture a aussi lancé un appel aux indécis. Après avoir rappelé les principaux thèmes de sa campagne, il a affirmé que le choix à faire sera très clair dimanche, et il a demandé aux indécis de réfléchir à la portée de leur geste. Selon lui, l'enjeu de l'élection est très important: Montréal doit appartenir aux Montréalais, être humaine et juste, ou demeurer entre les mains de M. Jean Drapeau.

Ce qui est grave dans cette alternative, c'est que "cet homme est un véritable danger public parce que, depuis deux jours, il continue à vouloir demeurer le seul maitre de Montréal", de dire le candidat du RCM.

S'adressant aux indécis, il leur a déclaré ne pouvoir leur garantir ce qui arrivera si M. Drapeau était réélu. Pour illustrer le danger qu'il voit en M. Drapeau, il a donné un exemple l'attitude du maire face aux pompiers. Selon lui, il provoque encore ce groupe d'employés municipaux par des injonctions, alors que ces hommes ont la responsabilité de la sécurité des Montréalais.

Avant M. Couture, le député de Maisonneuve à l'Assemblée nationale est venu donner son appui aux candidats du RCM. Pour M. Robert Burns, son devoir était d'intervenir dans cette élection, non pas pour des raisons partisanes, mais pour des raisons de conviction.

Cet appui, M. Burns croit qu'il devait le donner publiquement et ouvertement, et non en cachette comme le fait l'un de ses collègues. Selon lui, le député libéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malepart, aurait passé le plus clair de son temps à appuyer le Parti civique plutôt que d'être à l'Assemblée nationale où se discutent des choses très importantes.

Un ancien maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, est aussi venu donner son appui à M. Couture et au RCM. Répondant à certains reproches qu'on lui fait de s'attaquer souvent au maire Drapeau, M. Raynault a déclaré qu'il préférait "autant prendre une chance avec ceux que je ne connais pas plutôt que de continuer avec un que je connais et qui est un danger."

les municipales

Le Parti civique terminera aujourd'hui sa campagne électorale dans le quartier Rivière-des-Prairies. M. Jean Drapeau y rencontrera ses partisans à 14 heures, à l'église Sainte-Marthe, 8,100 est, boulevard Gouin. De son côté, Jacques Couture, le candidat du RCM, consacrera la journée à visiter les associations locales du RCM dans chacun des divers districts. Demain, ce sera au tour des 687,369 électeurs montréalais à s'exprimer. Ils auront de 9 heures à 19 heures. Par la suite, les ordinateurs de la Ville de Montréal diront leur mot, avant de redonner la parole aux politiciens qui devront veiller à ne pas se tromper et ne pas mêler discours de la victoire et discours de la défaite.

Poursuite contre un organisateur libéral du comté de Taillon

Un organisateur libéral du comté de Taillon, M. Fernand Blanchard, fait l'objet d'une plainte déposée en vertu de la loi électorale du Québec et il devra comparaître le 12 décembre pour répondre aux accusations d'avoir fait voter une personne illégalement le 29 octobre 1973 lors des élections provinciales du Québec.

M. Blanchard était alors l'organisateur du député libéral Guy Leduc et la plainte a été portée par son adversaire péquiste, candidat dans Taillon, M. Guy Bisaillon.

L'accusation, qui a été assermentée par un juge de paix, est portée en vertu des articles 237,397 et 401 de la Loi électorale.

Dans ce comté de Taillon, le scrutin avait été très contesté et ce n'est que par une faible majorité que M. Leduc avait été élu. Une déclaration de culpabilité pour de pareils délits n'entraine pas l'annulation de l'élection. Il s'agit d'une plainte criminelle.

74 étudiants turcs blessés à la suite de l'intervention de l'armée à l'Université

ANKARA (AFP) — Soixante-quatorze étudiants ont été blessés, dont quatre grièvement, à lasuite d'interventions de l'armée hier matin dans deux centres universitaires d'Ankara. L'état de siège avait été proclamé, en raison de l'affaire de Chypre, dans quatre provinces de la Turquie et il reste en vigueur notamment à Ankara et à Istambul.

L'un des étudiants, atteint par un coup de feu à la poitrine, serait en danger de mort, déclarent les médecins de l'hôpital où il a été transporté.

Tout a commencé lorsque vingt-quatre heures après que la visite du secrétaire d'Etat américain à Ankara eut été annulée, plus d'un millier d'étudiants ont manifesté dans l'université d'Istambul contre le principe de cette visite.

Des orateurs ont condamné la politique étrangère américaine, en soulignant que le voyage de M. Kissinger visait à étouffer les mouvements révolutionnaires et d'indépendance au Moyen-Orient. Au cours de la manifestation, des étudiants ont crié "Kissinger assassin".

D'autre part, plusieurs organisations estudiantines ont publié des communiqués affirmant que la visite de M. Kissinger n'avait d'autre but que de susciter de nouveaux marchandages pour l'exploitation du pays, de diviser la nation et de renforcer les liens de dépendance avec les Etats-Unis. Quelque 40,000 tracts reprenant ces accusations ont été distribués par ces mêmes organisations.

Le calme était revenu dans l'après-midi, mais la grève des cours se poursuivait dans certaines facultés, à Ankara, et à Istambul.

Selon des sources bien informées, les incidents auraient été provoqués par des commandos du "parti d'action nationaliste" du colonel Alpaslan Turkes, qui ont attaqué les campus universitaires.

Commentant ces incidents, M. Bulent Ecevit, premier ministre démissionnaire, a dénoncé "ceux qui abusent des sentiments de la jeunesse à leurs propres fins pour mettre en danger le régime, en profitant de la crise ministérielle".

Un plan Boerma soumis aux producteurs

Une réserve de 7 millions de tonnes de céréales serait mise en disponibilité

ROME (d'après CP et AFP) — Le Canada et plusieurs importants pays producteurs de céréales sont tombés d'accord pour étudier un plan d'urgence limitant leur vente à l'étranger afin de constituer une réserve de 7 millions de tonnes de blé disponibles dans les huit mois et utilisées en priorité pour lutter contre la famine en Asie et en Afrique.

M. Addeke Boerma, directeur général de la FAO, aurait présenté ce plan lors d'une réunion secrète au cours de la semaine qui groupait les principaux producteurs et consommateurs de blé. A côté du Canada se trouvaient, l'URSS, les USA, l'Australie, l'Argentine, les pays du Marché commun et la Chine. M. Boerma aurait demendé une réponse pour mardi prochain.

Un porte-parole de la délégation américaine a estimé qu'en raison du nombre élévé de tonnes de blé demandées et le très bas niveau des réserves actuelles, le plan de M. Boerma posait de sérieux problèmes. Les sept millions de tonnes nécessaires avant que la récolte de 1975 commence normalement, coûteraient $1.5 milliard, les frais de transport jusqu'aux pays nécessiteux inclus.

Des sources proches de la conférence ont ajouté que M. Boerma en fait aurait demandé aux pays exportateurs de limiter leurs envois à des pays industrialisés, tels la Grande-Bretagne, la RFA, le Japon et l'Italie et de fournir les surplus à des prix inférieurs aux pays nécessiteux.

En outre, la réduction des dépenses d'armement comme premier pas vers la solution des problèmes alimentaires mondiaux a constitué le thème de plusieurs interventions remarquées de la journée, à la conférence de l'alimentation.

Deux pays de l'Europe de l'Est, l'Union soviétique et la République démocratique allemande, ont particulièrement insisté sur ce sujet.

Pour M. Rodinov, vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, la course aux armements "mine la confiance entre les nations" et conduit à un gaspillage de ressources qui pourraient servir au développement économique.

A sa suite, le représentant de la République démocratique allemande, M. Erwin Neu, ministre de l'Agriculture, a réaffirmé son appui à la résolution adoptée par la 28ème session de l'assemblée générale des Nations unies pour la réduction de 10 pour cent des budgets militaires des pays membres du Conseil de sécurité.

Le Pérou a joint sa voix aux requêtes de ces deux délégations en demandant que les économies que les gouvernements pourront faire sur leurs dépenses d'armement soient destinées à "financer les réserves mondiales d'aliments".

Le orateurs qui ont évoqué ce sujet au cours de leurs interventions et notamment l'ambassadeur de Colombie en Italie, M. Luis Carlos Galan, sont restés prudents dans leurs exigences.

"Les pays exportateurs de pétrole, doivent faire preuve d'une véritable solidarité envers les pays en voie de développement", a-t-il dit, ajoutant aussitôt que ces pays pouvaient par leur conduite amorcer un "tournant historique" pour une plus juste répartition des revenus dans le monde.

L'Irak, par la voix de son représentant, M. Hisham Shawi, a admis que "les nouveaux pays riches ne doivent pas fuir leurs responsabilités", mais que les "anciens riches" devaient avant tout "réparer" les maux qui, par leur faute, frappent les pays en voie de développement.

M-O : "les possibilités" ne seraient pas bloquées

JERUSALEM (AP et AFP) — Les entretiens de M. Henry Kissinger avec les dirigeants israéliens ont pris fin hier sans qu'il soit annoncé qu'une nouvelle étape ait été franchie dans les pourparlers de paix au Proche-Orient, mais, selon le secrétaire d'Etat, "de tels progrès demeurent possibles, et nous les explorerons ensemble".

A son départ de l'aéroport Ben-Gourion pour Tunis, où il devait conférer avec le président Habib Bourguiba avant de regagner Washington, M. Kissinger, résumant les conversations qu'il a eues pendant un séjour de 21 heures en Israël, a déclaré: "Les entretiens ont été satisfaisants. Nous savons où nous allons. Nous procéderons, ensemble, à des études exploratoires minutieuses. Nous avons espoir dans l'avenir".

De son côté, M. Yigal Allon, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que M. Kissinger avait rendu compte de ses entretiens avec les dirigeants arabes, et il a ajouté: "Nous avons été très heureux d'apprendre du secrétaire d'Etat que ces possibilités ne sont pas bloquées".

Pendant ce temps, on tient pour certain à l'ONU que Yasser Arafat, chef de l'OLP, ouvrira le mercredi 13 novembre le débat de l'assemblée générale des Nations unies sur la Palestine. Au cours de cette séance initiale, l'OLP sera suivie de la Syrie, du Dahomey et d'Israël.

Vive tension à Quito

16 voix sur 23 seraient acquises à la cause cubaine

QUITO (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains (OEA) ont commencé hier à Quito la conférence consacrée à l'éventuelle levée des sanctions économiques imposées il y a dix ans contre l'île de Cuba. Mais une vive tension régnait dans la capitale équatorienne où deux bombes ont explosé, jeudi, causant des dégâts à l'ambassade de Bolivie et à l'institut culturel brésilien. Un troisième engin explosif a pu être démantelé avant qu'il n'explose à la résidence de l'ambassadeur paraguyen à Quito.

D'autre part, une délégation d'exilés cubains dirigée par la soeur de M. Fidel Castro, Juana, et l'ancien président cubain Carlos Prio Socarras, et comprenant huit membres du gouvernement Alpha-66 auteur de plusieurs tentatives de débarquement malheureuses à Cuba, est arrivée à Quito dans l'intention déclarée d'empêcher la levée des sanctions et le maintien de l'isolement du régime castriste.

Mais les partisans de Fidel Castro en Amérique latine sont convaincus qu'ils détiennent plus des quatorze voix sur les 23 pays membres de l'organisation — nécessaires à la levée des sanctions. Des diplomates procastristes estiment que seize pays sont partisans de la levée des sanctions, parmi eux les Etats-Unis.

A son arrivée à Quito, M. William Rogers, sous-secrétaire d'Etat pour l'Amérique latine, qui dirige la délégation américaine avec M. Robert Ingersoll, secrétaire d'Etat adjoint, a déclaré que les Etats-Unis assistaient à la conférence en faisant preuve d'une "attitude positive et constructive".

S'il s'est refusé à tout autre commentaire, on indique de source latino-américaine autorisée que la délégation américaine votera de façon certaine pour la levée des sanctions. "Le vote favorable des Etats-Unis est à une condition: Henry Kissinger ne souhaite pas que le vote de sa délégation soit le vote décisif.

"Rogers et ses collègues ont reçu instruction de faire pression sur divers pays latino-américains pour obtenir que le vote soit supérieur à la majorité des deux tiers (14 voix) requise", ajoute-t-on de même source.

Jusqu'ici seuls le Chili, l'Uruguay et le Paraguay ont annoncé qu'ils voteraient contre, les deux premiers affirmant détenir les preuves que le gouvernement cubain poursuit des activités jugées subversives en Amérique latine.

De son côté, M. Gonzalo Facio, ministre costaricain des Affaires étrangères, s'est déclaré certain que les sanctions seraient levées. "D'après mes informations, le succès est assuré. Seuls trois pays sont contre". Pour M. Facio, si les sanctions n'étaient pas levées, ce qu'il se refuse à croire, la décision ainsi prise par l'OEA aurait de "très sérieuses répercussions sur la solidarité du système interaméricain".

Northop relève le défi du Mirage

PARIS (d'après l'AFP) — La Northop Corporation est d'accord pour faire un combat simulé entre son YF-17 et le F-I-M43 de la société Dassault.

M. Geoffrey Parsons, vice-président pour l'Europe de la société américaine, a en effet déclaré hier: "Nous ne redoutons nullement le combat à la ciné-mitrailleuse proposé par M. Marcel Dassault et nous avons toute confiance en notre YF-17". "Cette proposition est une opération publicitaire, a-t-il précisé, mais les pays qui vont choisir leur prochain avion de combat ont tous les éléments comparatifs nécessaires pour étudier le problème. De plus, l'avion de M. Dassault ne volera pas avant la fin de l'année, il ne peut faire que des hypothèses".

Il y a trois semaines, a précisé M. Parsons, "un combat fictif effectué en Suisse entre des F-5E et des Mirage-III a donné un avantage considérable à notre appareil. Il en sera de même pour un combat entre le YF-17 et le Mirage F-i M53" car ils sont tous deux plus évolués, mais l'écart de performance reste le même".

Pour sa part, la firme suédoise Saab-Scania, constructeur de l'avion de combat Viggen (Eurofighter), estime peu réaliste le défi, lancé par M. Marcel Dassault. Un porte-parole de la firme suédoise a déclaré que "les avions de chasse modernes ne parviennent pratiquement jamais à la phase du combat rapproché. Dotés d'un appareillage électronique hautement sophistiqué, ils sont en mesure de se détruire à grande distance".

"En réalité, a-t-il dit, ce qui fait aujourd'hui la supériorité d'un appareil de combat par rapport à un autre se juge sur la qualité moyenne de son ensemble: cellule, réacteurs, radars électroniques à longue distance, la diversification de sa puissance de feu grâce à son équipement en fusées robots et finalement en armes de combat conventionnelles". "Nous ne considérons pas ce défi, a-t-il conclu, comme une méthode de comparaison permettant d'apprécier un système d'armement moderne".

Par la démission du député de la vice-présidence de l'Assemblée, l'affaire Stehlin proprement dite est dépassée: elle s'est transformée à Paris en un débat fondamental sur la défense européenne et la position française.

Elle rend plus difficile au sein de la majorité présidentielle la cohabitation d'éléments qui, déjà, avaient bien du mal à s'accepter les uns les autres: d'un côté l'UDR qui ne transige pas sur l'indépendance nationale, de l'autre les réformateurs fraîchement ralliés, comme le général Stehlin, et qui n'ont pas renié leurs convictions atlantistes et intégrationnistes. Et surtout, en dehors de ses aspects mercantiles, cette affaire débouche sur le problème de fond de la politique de défense de l'Europe et de la position française à cet égard.

Controverses, aussi, autour de la nomination du "tsar" de l'énergie

WASHINGTON (AFP) — Pour la troisième fois en quelques semaines, une personnalité désignée par le président Gerald Ford pour occuper un poste élevé dans son administration fait l'objet de controverses remettant en question la confirmation de ce choix par le Sénat.

Le sénateur George McGovern, ancien candidat démocrate à la présidence, a invité hier le chef de l'exécutif à retirer la candidature de M. Andrew Gibson à la tête de l'administration fédérale de l'énergie, un conflit d'intérêts risque à son avis de surgir entre les nouvelles responsabilités de M. Gibson et ses liens avec le monde pétrolier, notamment un contrat de 88,000 dollars par an pendant dix ans accordé comme indemnité de départ par une société de transports pétroliers qu'il a présidée pendant seize mois seulement.

M. McGovern estime que la nomination de M. Gibson est une insulte au "patriotisme" américain.

Le porte-parole du président Ford a reconnu que le passé de M. Gibson n'avait pas fait l'objet des contrôles traditionnels préalables à la nomination de hauts fonctionnaires en raison de l'"urgence" de sa nomination. M. Gibson a été appelé à remplacer quelques jours avant les élections M. John Sawhill, évincé après avoir préconisé notamment une hausse des taxes sur l'essence.

Le président a fait savoir que la candidature de M. Gibson ne serait pas soumise au Sénat avant d'avoir été examinée par le FBI et d'autres services gouvernementaux.

Deux autres candidatures proposées par M. Ford sont en souffrance: celle de M. Peter Flanigan, nommé ambassadeur à Madrid, mais accusé d'avoir favorisé le système de distribution de postes d'ambassadeurs à des personnalités ayant contribué aux caisses électorales républicaines, et celle de M. Nelson Rockefeller, choisi pour la vice-présidence, mais controversée à la suite de révélations sur sa générosité envers des protégés politiques, ses retards d'impôts, et certains "mauvais coups" ayant marqué sa campagne pour l'élection au poste de gouverneur de New York en 1968.

A Neuf, 4 millions de chômeurs

BRUXELLES (AFP) — Les experts des questions de l'emploi à la commission de la CEE à Bruxelles sont pessimistes. Ils estiment, dans une étude interne, que le nombre de chômeurs dans les neuf pays du Marché commun pourrait atteindre ou même dépasser 4 millions en avril 1975 contre 3,3 millions à l'heure actuelle.

Ces calculs "prévisionnels" partent de l'hypothèse de la poursuite des politiques économiques et conjoncturelles restrictives actuellement appliquées par la majorité des gouvernements des Neuf.

Ils ne tiennent toutefois pas compte du chômage partiel dû à la réduction des horaires de travail qui est de plus en plus important dans la plupart des pays du Marché commun.

Selon ces prévisions, le nombre de chômeurs en Italie devrait se situer entre 1,025 et 1,125 million, entre 800 et 950,000 en Grande-Bretagne, entre 775 et 850,000 en Allemagne fédérale entre 550 et 650,000 en France, entre 150 et 200,000 aux Pays-Bas, entre 125 et 140,000 en Belgique et entre 80 et 90,000 au Danemark et en Irlande.

Soldats cobayes en Colombie?

BOGOTA (AFP) — Un parlementaire colombien affirme que des soldats de l'armée de terre sont transformés en "cobayes" de laboratoires par des "médecins étrangers, probablement américains du nord".

Ce parlementaire, M. Gilberto Zapat, qui a demandé qu'une enquête soit ouverte par le gouvernement à ce sujet, a déclaré que ces soldats sont vaccinés avec des produits médicaux inconnus et soumis à d'intenses exercices physiques. Ils sont ensuite longuement examinés par ces médecins.

Ces soldats, a-t-il enfin dit, appartiennent au régiment "Paez" basé à Usaquen, près de Bogota.

Partout... pour nous Radio-Canada est là!

Rencontres
dimanche à 11 heures
Marcel Brisebois s'entretient avec Robert Aron sur les valeurs spirituelles de la tradition juive.

La Semaine verte
dimanche à 12 heures
Jean-Guy Roy présente un dossier sur l'industrie forestière sur la Côte Nord.



5 D
dimanche à 17 heures
Reportages sur le 4e Synode des évêques et sur le seul monastère des Chartreux dans les deux Amériques. Animateurs: Jean-Rock Roy et Jacques Houde.

Les Elections municipales
dimanche à 20h30
et à 23 heures
Résultats des élections; portraits des principaux candidats; interviews avec diverses personnalités politiques et discours du maire. Animateur: Bernard Derome.

A la télévision de Radio-Canada

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)
session d'hiver 1975
- Secteur général
- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.

PROGRAMMES OUVERTS:
1. Sciences de la santé
2. Sciences pures et appliquées
3. Lettres

DATE LIMITE: 15 décembre 1974

RENSEIGNEMENTS:
Bureau des Admissions
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 255

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE



Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

Il y a longtemps que vous avez eu un tête-à-tête avec votre corps?
PARTICIPACTION
En forme... la seule vraie façon de vivre

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322



INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION

"CONFÉRENCE PUBLIQUE DE L'I.C.I."
intitulée
"DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LE TIERS-MONDE: RÉALITÉS ET PERSPECTIVES"
par
MAURICE CAREL
professeur au Département d'Économie rurale Université Laval
à l'occasion du Symposium de l'I.C.I. sur "Tiers-Monde: stratégie de développement rural"

MERCREDI, le 13 NOVEMBRE 1974
à 20 heures

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
Salle des Conférences
192 est, Avenue Laurier
ENTRÉE LIBRE

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 9 et 10

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES
DIVISION DES SERVICES SPÉCIAUX

Sous-directeur, responsable des services personnels aux étudiants

Fonction:
— Être responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle des bureaux des services personnels aux étudiants (psychologie, orientation, orthophonie, médecine scolaire, fréquentation scolaire, psychoéducation, service social).

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines.
— Expérience minimum de huit (8) ans dans le monde de l'éducation dont cinq (5) ans à un poste de direction.

Traitement:
Jusqu'à un maximum de $22,356.00 selon l'expérience et les qualifications.

Directeur du Bureau de la psychoéducation

Fonctions:
— Développer et contrôler l'application de mesures visant à assurer la prévention, le traitement et l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation.
— Élaborer des modes de collaboration avec différentes institutions spécialisées, leur interpréter les besoins de la population scolaire et participer avec elles à des projets conjoints.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en psychoéducation.
— Minimum de sept (7) ans d'expérience (expérience valable à la direction de groupes de travail serait un atout).

Traitement:
Jusqu'à un maximum de $19,846.00 selon l'expérience et les qualifications.

Conseiller en éducation chrétienne

Fonction:
— Animer, coordonner et évaluer les activités relatives à l'éducation chrétienne au niveau de l'enfance inadaptée. Collaborer à des projets spéciaux.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en théologie, en pastorale ou en sciences religieuses.

Traitement:
Jusqu'à un maximum de $18,189.00 selon l'expérience et les qualifications.

Responsable de section en orthophonie-audiologie

Fonctions:
— Préparer et recommander les politiques de sa section, développer et contrôler l'application de mesures visant à assurer des services professionnels d'orthophonie et et d'audiologie.
— Assumer la responsabilité professionnelle des services offerts, en faciliter la coordination avec les divers organismes extérieurs.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthophonie-audiologie.
— Minimum de quatre (4) années d'expérience.

Traitement:
Jusqu'à un maximum de $17,797.00 selon l'expérience et les qualifications.

Responsable de l'intégration de l'enseignement

dans les établissements du ministère des Affaires sociales

Fonction:
— Participe à l'élaboration des ententes de services entre les établissements relevant du ministère des Affaires sociales et de la C.E.C.M. et en recommande la réalisation en vue de fournir les enseignements nécessaires aux élèves inadaptés fréquentant ces établissements.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en sciences humaines.
— Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience directement rattachée au domaine de l'enseignement dont trois (3) ans au secteur de l'orthopédagogie.
— La connaissance de l'administration des établissements du M.A.S. et de la C.E.C.M. serait un atout.

Traitement:
Jusqu'à un maximum de $17,602.00 selon l'expérience et les qualifications.

SERVICE DU PERSONNEL

Directeur de section (personnel enseignant) Bureau des relations de travail

Fonctions:
— Représenter la C.E.C.M. lors des négociations provinciales avec les enseignants et être responsable de l'application de la convention collective.
— Négocier certaines ententes particulières avec les syndicats locaux.
— Participer à divers comités de relations professionnelles et de gestion.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire soit en relations industrielles, soit en administration, soit en psychologie industrielle et un minimum de trois années d'expérience pertinente ou, toute conjugaison de formation universitaire et d'expérience jugée équivalente par le comité de sélection.
— Bonne connaissance de la langue anglaise.

Traitement:
usqu'à un maximum de $21,057.00 selon l'expérience et les qualifications.

Conseiller en emploi

Fonction:
— Organiser et contrôler le recrutement et la sélection du personnel auxiliaire et participer au recrutement et à la sélection du personnel de cadre et du personnel professionnel.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle de préférence en relations industrielles.
— Minimum de deux années d'expérience en gestion de personnel.

Traitement:
Jusqu'à un maximum de $16,586.00 selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 novembre 1974, au:

Directeur de section du Personnel administratif, La Commission des Écoles Catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

POSTES:

Quatre (4) consultants aux programmes

1 poste:
Responsable des programmes de protection et de réintégration familiale.
1 poste:
Responsable des programmes destinés aux personnes âgées et à d'autres adultes.
1 poste:
Responsable des programmes de consultation psychosociale à l'enfance.
1 poste:
Responsable des programmes à la famille.

ENDROIT:
À Hull

Fonctions:
Assurer la coordination et la consultation spécialisée au personnel des programmes précités sur l'ensemble des territoires du C.S.S.O.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en service social ou dans une autre des sciences humaines.
— Trois (3) ans d'expérience pertinente.

SALAIRE:
Selon les échelles appropriées du M.A.S.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 26 NOVEMBRE 1974 AU:

Directeur du Service des Ressources Humaines, Centre de Services Sociaux de l'Outaouais, 105, boulevard Sacré-Coeur, Hull, P.Qué. J8X 1C5.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

RECHERCHE

(4) DIRECTEURS DE FILIALES

(postes à Chicoutimi, Alma, Jonquière et Roberval)

Sommaire des responsabilités:
— Planifier, organiser, coordonner et contrôler la distribution des services sociaux dans une zone.

(3) DIRECTEURS DE SERVICES

(service social en milieu hospitalier)
(service social en centre d'accueil)
(service social en milieu scolaire)

Sommaire des responsabilités:
— Planifier, organiser, coordonner et contrôler la distribution des services sociaux danns le milieu concerné pour l'ensemble du territoire du centre.

EXIGENCES:
Formation:
— Formation universitaire de 1er cycle ou l'équivalent en sciences humaines, de préférence en service social.
Expérience:
— Deux (2) ans d'expérience pertinente, de préférence en service social;
— l'expérience à un poste de responsabilité sera particulièrement considérée.
Qualités personnelles:
— Leadership;
— sens de l'efficacité;
— sens de l'organisation;
— aptitudes à diriger du personnel.

(2) CONSEILLERS AUX PROGRAMMES

Sommaire des responsabilités:
— Assiste le directeur de l'administration des programmes dans la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle de la distribution d'un ou de plusieurs programmes décentralisés et assume certaines fonctions centralisées relatives au(x) programme(s) dont il a charge.

EXIGENCES:
Formation:
— Formation universitaire de 1er cycle ou l'équivalent en sciences humaines, de préférence en service social.
Expérience:
— Deux (2) ans d'expérience pertinente, de préférence en service social.
Qualités personnelles:
— Aptitudes à planifier et à organiser;
— capacité de travailler en équipe;
— esprit de synthèse.

(4) CONSULTANTS

Sommaire des responsabilités:
— Assister le D.S.P. dans l'élaboration des nouveaux programmes, la détermination et la revision périodique des objectifs, politiques et procédures des différents programmes du Centre.

EXIGENCES:
Formation:
— Formation universitaire de 1er cycle ou l'équivalent en sciences humaines, de préférence en service social.
Expérience:
— Deux (2) ans d'expérience pertinente, de préférence en service social.
Qualités personnelles:
— Capacité de conceptualiser;
— Soucieux de l'éthique professionnelle;
— capacité de travailler en équipe.

(1) RECHERCHISTE

Sommaire des responsabilités:
— Planifier, organiser, coordonner les projets de recherche portant sur l'identification des besoins de la clientèle, sur l'impact des différents programmes en cours et sur leur validité, rentabilité et efficacité.

EXIGENCES:
Formation:
— Formation universitaire de 2ième cycle ou l'équivalent en sciences humaines, de préférence en service social avec concentration en recherche appliquée.
Qualités personnelles:
— Facilité à communiquer;
— esprit analytique;
— capacité de travailler en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes en vigueur dans les établissements relevant du ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés à ces postes devront faire parvenir leur demande par écrit, incluant leur curriculum vitae avant le 26 novembre 1974 au:

Directeur du personnel, Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, 599, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi, P.Q. Tél.: (418) 549-3254

L'HÔPITAL DE SCHEFFERVILLE

est à la recherche

- **MÉDECIN** en pratique générale avec connaissance de l'anesthésie de préférence.
- **TECHNICIENNE EN LABORATOIRE MÉDICAL** avec expérience si possible.

Bonnes conditions de travail.
Bénéfices marginaux avantageux.

Prière de communiquer avec:

Donald Cyr, directeur général
Tél.: (418) 585-2645

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

recherche

STATISTICIEN-ANALYSTE

FONCTIONS:
— Sous l'autorité immédiate du chef comptable, le tilaire du poste doit remplir des fonctions de recherche, d'analyse, de cueillette et de vérification de données statistiques de toute nature dans le centre hospitalier.

EXIGENCES DE L'EMPLOI:
— C.E.G.E.P. Diplôme en techniques administratives ou en informatique.
— Bonne connaissance des probabilités et statistiques.
— Expérience pertinente de deux ans dans un milieu hospitalier, de préférence.

SALAIRE:
— Selon les qualifications et l'expérience.

LIEU DE TRAVAIL:
St-Jean, à quelque vingt milles de Montréal.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 novembre 1974 au:

Directeur du personnel, Hôpital du Haut-Richelieu, 920, Boul. du Séminaire, St-Jean, P.Q. Tél.: 348-6101 local 220

Université du Québec à Rimouski

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Service: Informatique
Concours No: SP-74-040

Durée du contrat: 3 ans

Fonctions:
Le titulaire de ce poste sera appelé à:
— élaborer une programmathèque pour le secteur Enseignement-Recherche de l'Université du Québec;
— établir un système de documentation pour les programmes;
— dresser et maintenir à jour un inventaire des programmes locaux aux fins de l'enseignement et de la recherche et en assurer le repérage;
— établir des normes et formats de documentation en collaboration avec les responsables locaux.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en informatique ou en mathématique.
— Trois (3) ans d'expérience pertinente.

Traitement:
Dans une échelle de salaire se situant entre $9,170. et $17,116. dépendant des qualifications et de l'expérience.

Seules les candidatures écrites reçues avant le 15 novembre 1974 seront retenues.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet à:

Michel Labrecque
Agent de la gestion du personnel
Université du Québec
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec
G5L 3A1

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

POSTES:

Quatre (4) analystes-consultants à l'élaboration des programmes

1 poste:
Responsable du groupe de programmes à l'enfance.
1 poste:
Responsable du groupe de programmes à la famille.
1 poste:
Responsable du groupe de programmes destinés aux personnes âgées et à d'autres adultes ainsi que du groupe de programmes de ressources.
1 poste:
Responsable du groupe de programmes en milieux spécifiques i.e. scolaire, hospitalier et d'accueil.

ENDROIT:
A Hull.

FONCTIONS:
— Élaborer des nouveaux programmes ou reviser ceux qui sont déjà offerts.
— Déterminer et reviser périodiquement les objectifs, les politiques et les procédures se rapportant à ces programmes.
— Élaborer et participer à la mise en oeuvre d'instruments destinés à mesurer la rentabilité, l'efficacité et l'efficience des programmes.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en service social ou dans une autre des sciences humaines.
— Une certaine expérience en recherche et une facilité à conceptualiser.

SALAIRE:
Selon les échelles appropriées du M.A.S.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 26 NOVEMBRE 1974 AU:

Directeur du Service des Ressources Humaines, Centre de Services Sociaux de l'Outaouais, 105, boulevard Sacré-Coeur, Hull, P.Q. J9X 1C5.

RÉSIDENCE ANGELICA

Centre d'accueil personnes agées (529) recherche

- INFIRMIÈRE SURVEILLANTE
  fin de semaine - soir
- INFIRMIÈRE et INFIRMIÈRE AUXILIAIRE
  nuit - temps complet - temps partiel
- PHYSIOTHÉRAPEUTE OU TECHNICIENNE EN RÉADAPTATION
  (Cegep Chicoutimi - Sherbrooke)

Communiquer:
321-8800, poste 315
Bureau d'emploi

Centre Local de Services Communautaires Hochelaga - Maisonneuve Inc.

recherche

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du coordonnateur en social:
— Participe au programme de consultation sociale (Prise de contact et traitement à court terme).
— Collaborer à l'élaboration et l'application de programmes d'éducation, d'information, de prévention s'adressant à des groupes d'usagers du centre.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en service social.
— Connaissance approfondie des techniques d'intervention individuelle.
— Expérience de travail social auprès de groupes.
— Aptitudes à innover des approches dans le domaine de la prévention sociale.
— Capacité de travailler en équipe.
— Expérience minimum de deux ans, de préférence en milieu ouvrier.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés feront parvenir leur offre de services par écrit en joignant un curriculum vitae détaillé avant le 22 novembre 1974 à:

C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE
3130 EST, RUE STE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC
A/S BUREAU DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE

BACCALAURÉAT EN NURSING

(attaché d'administration)

TÂCHE:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, l'attaché d'administration se voit confier des responsabilités administratives et plus spécifiquement pour le département des techniques infirmières.

Il (elle) voit à la bonne marche des opérations courantes (budget, correspondance, rapports, etc.) à la préparation des contrats et des différentes statistiques.

Il (elle) planifie les expériences cliniques avec les différentes institutions de santé et le département, participe à la sélection et à l'évaluation du personnel et des étudiants, apporte une aide pédagogique et administrative aux professeurs, agit comme officier de liaison entre divers organismes gouvernementaux et professionnels.

Il (elle) assure, avec le département, la continuité de l'application du modèle nursing dans un profil départemental s'échelonnant sur les trois années de collégial.

Il (elle) peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Baccalauréat en nursing.
— Expérience pertinente en administration hospitalière et en éducation.
— Connaissance dans les divers champs d'action de l'infirmier(ère) et sensivilisation au modèle nursing.

TRAITEMENT:
Minimum: $ 9,935.00
Maximum: $15,841.00

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les pièces justificatives LE PLUS TÔT POSSIBLE À:

Gérard Lemay
directeur général
COLLÈGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué. G6G 1N1

Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL

Sommaire de la fonction:
Sous la responsabilité du vice-recteur à l'administration et aux finances, le directeur du Service du Personnel est responsable du recrutement, de l'évaluation des tâches, de l'administration des salaires et des bénéfices marginaux et de l'établissement de programmes de formation des employés.

Principales attributions:
— Élabore, en liaison avec les organismes concernés, les politiques, normes et procédures relatives à la gestion du personnel et voit à leur application;
— Agit comme conseiller en matière de rémunération auprès des organismes concernés et voit à l'application équitable des politiques salariales de l'Université pour le personnel de soutien;
— Administre les systèmes d'avantages sociaux en vigueur à l'Université pour le personnel non enseignant;
— Agit comme conseiller auprès du vice-recteur à l'administration et aux finances et des organismes concernés en matière de personnel et assume la responsabilité du contrôle des effectifs;
— Représente l'Université à différentes négociations, à tout comité prévu par les conventions collectives de travail, conformément aux mandats et règlements de l'Université, de même qu'auprès de certains organismes extérieurs.
— Assume toute autre tâche de même nature susceptible de lui être confiée par le vice-recteur à l'administration et aux finances.

Exigences:
Le candidat à ce poste sera détenteur d'un diplôme universitaire de 2e cycle en Relations industrielles, en Sciences humaines ou en Administration et aura plusieurs années d'expérience pertinente à la fonction. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée valable sera susceptible d'être considérée.

Traitement:
Selon l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant lundi le 18 novembre 1974 à 17 heures, bureau 7210, Pavillon Louis-Jolliet ou C.P. 8888, Montréal H3B 3Y9.

OTAN : Haig est contesté par ses officiers

FRANCFORT (AFP) — Le général américain Alexander Haig, nouveau commandant en chef de l'OTAN en Europe, est contesté par ses subordonnés au quartier général de l'organisation atlantique à Bruxelles (Shape).

Selon la Frankfurter Rundschau, qui publie un questionnaire rédigé par des officiers du Shape, cette démarche de responsables du Shape constitue un "précédent". D'après le quotidien de Francfort, qui relève que le prédécesseur du général Haig, le général Andrew Goodpaster, a refusé d'assister à la cérémonie de passation des pouvoirs, les officiers "contestataires" demandent en particulier si leur nouveau chef a obtenu son poste grâce "à ses relations à la Maison-Blanche". Ils s'interrogent sur les qualifications qui pourraient justifier sa nomination et rappellent que le général Haig n'a aucune expérience du commandement d'unités importantes.

Un curieux message d'anniversaire sur la non agression

Pékin tente de mettre les Soviétiques au pied du mur

PEKIN (d'après l'AFP) — Pékin a cherché à mettre Moscou au pied du mur, en utilisant pour la première fois, dans un message aux dirigeants soviétiques à l'occasion de l'anniversaire de la révolution de 1917, les termes de "non-agression" et de "non-recours à la force".

Ce message chinois, publié à Pékin, en fin de journée hier, répond de toute évidence au message que le Kremlin avait adressé au "peuple chinois" à l'occasion de la fête nationale chinoise du 1er octobre dernier.

En effet, le message soviétique avait rappelé les propositions (remontant à l'été 1973) faites par Moscou, de conclusion entre l'URSS et la Chine d'accords de "non-agression" et de "non recours à la force". Répondant du tac au tac, le message chinois renvoie la balle dans le camp soviétique, en utilisant les termes mêmes affectionnés par Moscou.

Après les avances faites publiquement et de façon répétée ces dernières années par l'Union soviétique, Pékin a sans doute décidé de ne pas être en reste. Naturellement, il n'est pas possible d'exclure que des changements soient en train de se produire derrière l'une ou l'autre des mystérieuses façades. Il sera intéressant de voir si le Kremlin décide de renvoyer à Pékin M. Vladimir Hyichef, vice-ministre des Affaires étrangères, représentant soviétique aux négociations territoriales ouvertes entre les deux pays à la suite de la visite dans la capitale chinoise du premier ministre Alexei Kossyguine en 1969.

Le message chinois se réfère expressément à l'entente conclue à l'occasion de cette visite, mais il est clair que les deux pays n'interprètent pas cette entente de la même façon. La Chine en particulier continue à insister pour la séparation des troupes, ce qui ne correspond pas aux vues soviétiques.

Cette réplique ne signifie pas nécessairement une évolution de la position chinoise. Cette position a constamment été que le concept même de "non-agression" est vide de sens s'il ne s'accompagne pas de mesures concrètes et, au premier chef, du désengagement des troupes en présence aux frontières. Le message chinois ne manque pas de rappeler que ce désengagement des troupes avait été agréé, en principe, dès septembre 1969, entre les premiers ministres Chou En-lai et Alexei Kossyguine.

Si ce rappel est nécessaire, c'est parce que ce désengagement n'a pas été réalisé. De sources chinoises haut-placées, on a, à plusieurs reprises dans le passé, précisé que l'idée de "non-agression" était incluse dans les propositions faites alors par M. Chou En-lai à M. Kossyguine.

M. Chou En-lai lui-même, dans une interview accordée l'année dernière à M.C.L. Sulzberger, du New York Times avait estimé que l'URSS, en substituant une proposition abstraite de pacte de non-agression aux suggestions concrètes chinoises, ne visait qu'à ajourner un règlement sur le fond, tout en réservant l'avenir.

C'est également M. Chou En-lai qui, au 10ème Congrès du parti communiste chinois tenu fin août 1973, avait mis l'URSS au défi de prouver sa bonne volonté, par exemple en évacuant ses troupes de Mongolie. Ce même argument a été répété récemment, dans une conversation privée, par une haute source chinoise.

Du point de vue chinois, les mesures proposées en 1969 par M. Chou En-lai pour éviter des heurts armés à la frontière sino-soviétique (et notamment le retrait à trente kilomètres de la frontière des troupes stationnées de part et d'autre) équivalaient à réaliser une situation de "non-agression" qui pourrait ensuite être formalisée par un texte.

Dans son dernier message à Moscou, Pékin ne fait donc, en définitive, que constater la non-réalisation de l'accord de principe de 1969. Ce message revient à dire une fois de plus aux dirigeants soviétiques: "Si vous êtes réellement pour la non-agression, montrez-le par des gestes".

La position officielle soviétique, répétée inlassablement est néanmoins bien connue. M. Kossyguine l'a exposée à nouveau le 2 novembre dans son discours de Frunze, en Kirghizie. L'URSS, a-t-il dit, fait "tout ce qui est en son pouvoir" pour que la paix et l'amitié règnent entre les deux pays. C'est la "ligne permanente" de la politique soviétique.

Si aucun progrès n'a été réalisé jusqu'ici, "toute la responsabilité en revient à Pékin qui, dans sa haine pour l'Union soviétique, s'allie avec les forces réactionnaires les plus impérialistes". "Mais nous sommes convaincus que tôt ou tard, la situation changera, et que la république populaire de Chine, par la volonté de son peuple, avancera en front uni avec les pays socialistes le long du chemin qui mène à la paix et au progrès", avait ajouté M. Kossyguine.

Un rapport officiel met en accusation les compagnies françaises de pétrole

PARIS (AFP) — La publication d'un volumineux rapport d'une commission parlementaire sur l'activité des compagnies pétrolières françaises a fait l'effet d'une bombe dans les milieux politiques français et soulevé de véhémentes réactions de la part de l'opposition de gauche.

Les remous de l'affaire Stehlin ne sont pas encore atténués que c'est toute la politique commerciale des compagnies pétrolières et le système fiscal dont elles bénéficient qui sont cette fois mis en cause.

Le rapport est un véritable réquisitoire parfois très violent contre les compagnies françaises (Compagnie française des pétroles et ELF-ERAP). Elles sont accusées notamment de ne pas payer pratiquement d'impôts en France, de s'entendre entre elles pour se partager les marchés et maintenir les prix à un niveau élevé, de tricher auprès des pouvoirs publics en se refusant à communiquer les véritables prix qu'elles paient le pétrole brut aux pays producteurs. Enfin le rapport estime que le contrôle des pratiques commerciales des sociétés pétrolières échappe en fait à l'Etat et il demande qu'un organisme politique rattaché au premier ministre assure effectivement ce contrôle.

En ce qui concerne le premier grief, celui de ne pas payer pratiquement d'impôts en France, il ne s'agit pas d'une fraude, mais de l'interprétation de dispositions fiscales particulières aux compagnies pétrolières qui leur permet notamment de défalquer de leurs impôts les provisions pour reconstitution de gisement. Ces pratiques ont d'ailleurs cours dans d'autres pays au bénéfice des compagnies pétrolières.

Anderson après Alsop

Intervention militaire US pour empêcher un embargo pétrolier?

WASHINGTON (AFP) — La possibilité d'une intervention militaire américaine au Moyen-Orient pour forcer les pays producteurs à baisser le prix du pétrole fait depuis quelques jours l'objet d'un regain de spéculations dans la presse américaine.

Jack Anderson, dont la chronique quotidienne est reprise par plus de 600 journaux, rapportait hier que le climat à Washington est de plus en plus en faveur d'une intevention militaire "pour sauver l'Occident de la ruine économique."

Il y a deux jours, Joseph Alsop poursuivait une série de chroniques apocalyptiques sur l'avenir du monde en écrivant dans le Washington Post et plusieurs centaines d'autres journaux: "Avant douze mois, les Etats-Unis pourraient très bien se livrer à une action militaire dans le Golfe Persique pour empêcher un nouvel embargo pétrolier."

Joseph Alsop et Jack Anderson sont tous les deux des journalistes qui ont de très bons contacts avec les milieux militaires.

Jack Anderson, qui cite "un haut responsable politique" non identifié, rapporte que le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, est opposé à une intervention militaire et demeure confiant que la diplomatie peut parvenir à de meilleures résultats, mais que le président Gerald Ford a adopté une ligne plus dure.

"Nos sources disent que le président est prêt à utiliser la puissance militaire des Etats-Unis en dernier recours pour empêcher le cartel pétrolier de provoquer des dislocations économiques et politiques désastreuses en Occident," écrit-il.

Anderson ajoute que la Libye serait probablement le premier objectif d'une intervention militaire américaine étant donné que les autres pays arabes ne seraient pas nécessairement "perturbés" par une attaque contre Kadhafi.

Joseph Alsop compare de son côté la situation actuelle à celle de l'Europe avant la seconde guerre mondiale. "Sur ce problème du Moyen-Orient, nous sommes un peu maintenant dans la position des Anglais et des Français face à la réoccupation de la Rhénanie par Adolphe Hitler... S'ils s'étaient vigoureusement opposés à la réoccupation, la Rhénanie n'aurait pas été réoccupée."

Dans le Washington Star News d'hier, le chroniqueur Smith Hempstone apporte une voix plus modérée au débat. Il reconnait que les graves dangers encourus aujourd'hui par l'Occident amènent des hommes raisonnables à souhaiter le retour à la "diplomatie des canonnières" et le débarquement des "marines" en Arabie saoudite.

"Mais c'est absurde," écrit-il, "non pas parce que ce serait mal, mais parce que cela ne servirait à rien."

Seize pays adhéreront à l'agence sur l'énergie

BRUXELLES (AFP) — Les 16 principaux pays consommateurs de pétrole, sauf la France, vont probablement adhérer à l'Agence internationale de l'énergie qui sera créée le 15 novembre prochain dans le cadre de l'OCDE et dont le principal objectif sera de répartir les réserves de pétrole entre les pays membres en cas de crise.

Lors de la dernière réunion du groupe des "douze" hier à Bruxelles, l'Autriche, la Suède, la Suisse, l'Espagne et la Turquie ont en effet décidé de se joindre aux huit partenaires du Marché commun, aux Etats-Unis, Canada et Japon, moyennant certaines conditions.

En revanche, la Norvège a confirmé qu'elle désirait simplement un statut d'association, ce qui ne sera vraisemblablement pas possible.

Pour les trois neutres, Suisse, Autriche et Suède, l'Agence internationale de l'énergie, apprend-on dans les milieux de la conférence, fera probablement une déclaration assurant que les objectifs de l'agence ne vont pas à l'encontre du statut de neutralité des trois pays.

L'Espagne et la Turquie se contenteraient pour leur part d'une déclaration faisant état que l'objectif de l'Agence internationale de l'énergie ne vise pas à instaurer une confrontation avec les pays producteurs.

La question de la comptabilité entre les objectifs de l'Agence internationale de l'énergie et la politique énergétique de la Communauté européenne pose toujours des problèmes. La commission de la CEE qui a donné en principe son aval, tout en l'assortissant des restrictions très importantes, a transmis une nouvelle communication au conseil des ministres donnant des précisions sur plusieurs points. Le conseil des ministres des Affaires étrangères des Neuf devrait aborder mardi prochain ce problème, soulevé plus particulièrement par la France. Paris estime en effet que la participation de huit membres de la CEE à l'Agence internationale de l'énergie peut les amener à enfreindre les règles communautaires en matière de politique commerciale et de libre circulation des marchandises à l'intérieur de la CEE.

Le programme de répartition des réserves doit permettre notamment selon les auteurs du programme d'action du groupe des "douze", aux membres de l'Agence internationale de l'énergie de résister pendant un an à une diminution de 50% des importations pétrolières, moyennant une réduction générale de la consommation de 10% dans tous les pays adhérents.

Berne veut ratifier le traité de non prolifération nucléaire

BERNE (AFP) — Le conseil fédéral (gouvernement) helvétique souhaite que son parlement l'autorise à ratifier le traité de non-prolifération des armes nucléaires, a indiqué hier au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Graber, chef du département politique fédéral (ministère des Affaires étrangères).

M. Graber a notamment fait valoir que le traité avait été maintenant signé par un nombre de pays suffisant pour que l'on puisse considérer que son caractère d'universalité est satisfaisant. A ce sujet, M. Graber a rappelé que, sauf la France, les pays membres de l'Euratom sont tous entrés dans la voie de la ratification.

En ce qui concerne l'aspect militaire du traité, M. Graber a souligné que la Suisse n'avait pas la possibilité économique de se doter d'armes nucléaires.

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

requiert les services d'un

DIRECTEUR

Service des relations publiques

Fonctions:
Prendre entièrement en charge le Service sous l'autorité du Directeur général. Diriger un personnel composé d'un adjoint aux publications, d'un adjoint à l'information et de deux secrétaires. Assurer la surveillance de l'ensemble des publications de l'Ordre et de la diffusion de telle information aux membres et au public. Établir, au cas échéant, de nouvelles politiques de communication. Organiser des conférences de presse, des interviews et entretenir les contacts nécessaires avec la presse écrite et parlée afin de mieux faire connaître la profession d'ingénieur. Coordonner la préparation de revues de presse et toute autre information à l'usage du Bureau et du Secrétariat de l'Ordre. Faire la liaison avec divers groupements: ingénieurs, étudiants, corps publics, entreprises, etc.

Exigences:
Diplôme d'études supérieures. Excellente connaissance du français et de l'anglais. Au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente dans le domaine des relations publiques et du journalisme. Sens aigu des responsabilités, du travail d'équipe et de l'organisation méthodique.

Traitement:
En fonction des qualifications et de l'expérience. Programme complet d'avantages sociaux et excellentes conditions de travail.

Toute candidature sera traitée ***confidentiellement.*** *Adressez votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet à:*

Poste - Directeur du Service des relations publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
1100/2075, University
Montréal, Qué.
H3A 1K8

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8 et 10

COMPTABLE

Nous sommes à la recherche d'un comptable pour compléter les cadres de notre organisation qui est en plein essor.

Nous offrons d'excellentes occasions de progresser à l'intérieur d'une entreprise qui se développe rapidement et où l'initiative joue un rôle de premier plan. Les conditions de travail sont des plus intéressantes dans un contexte de travail dynamique et orienté vers l'efficacité. La rémunération offerte est à la mesure de l'expérience et des qualifications démontrées.

Le candidat recherché doit posséder une formation adéquate en comptabilité appuyée d'une bonne connaissance de l'informatique.

Les candidats intéressés par ce poste sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention du service des ressources humaines et ils peuvent être assurés que leur candidature sera traitée confidentiellement.

service d'assurances
LES COOPÉRANTS inc.

1259, rue Berri,
Montréal 132,
tél.: 849-2104

Commission de la fonction publique
concours de recrutement

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.

CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE - 15 postes à Québec et à Montréal.

SECTEURS INDUSTRIELS CONCERNÉS — Électronique; métallurgie (de préférence, produits non ferreux); chimie générale; aérospatial; équipement maritime, ferroviaire et routier; pièces et sous-ensembles mécaniques; équipement de production et de procédés; équipement lourd; chauffage et ventilation; textile et vêtement; chaussure et tannerie; pâtes et papier; bois ouvré; construction; articles de sport, jouets et artisanat.

FONCTIONS — Inventorier, analyser et synthétiser les données caractéristiques des secteurs industriels concernés dans le but d'en évaluer les marchés, la capacité concurrentielle, l'évolution, l'état de la technologie, la qualité et la disponibilité de la main-d'oeuvre; agir à titre de représentant du ministère auprès des groupes d'entreprises et conseiller celles-ci dans la solution de leurs problèmes communs; conseiller les autorités du ministère sur les actions à envisager pour promouvoir la croissance rationnelle et améliorer le statut des industries concernées; élaborer et mettre en oeuvre des programmes d'aide à l'industrie ou à des entreprises spécifiques.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en administration, en génie, en économique ou dans une autre discipline appropriée. De préférence, quelques années d'expérience pertinente aux activités des secteurs industriels visés ayant permis au candidat d'acquérir une bonne connaissance des entreprises du secteur, de leurs caractéristiques et de leurs inter-relations. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Initial pouvant atteindre $20,288.
Concours A102 AW/03
Date limite pour l'inscription: 22 novembre 1974.

CONSEILLER COMMERCIAL

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE - 4 postes à Montréal.

FONCTIONS — Fournir aux dirigeants d'établissements commerciaux et de services l'information et l'assistance technique utiles au bon fonctionnement de leur entreprise; à cette fin, procéder à l'étude et à l'analyse des problèmes de l'entreprise; effectuer des études de marché, de rentabilité de regroupement, de pratiques commerciales, etc; suggérer les actions à prendre et les correctifs à apporter; collaborer à la préparation et à la présentation de demandes d'aide financière.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou formation connexe; au moins 1 année d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Initial pouvant atteindre $20,288.
Concours A102AY/03
Date limite pour l'inscription: 22 novembre 1974.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR DE LA DIVISION DES ÉTUDES STATISTIQUES

MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES - Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du surintendant-adjoint des assurances, contrôler l'analyse et le traitement des données relatives au secteur des assurances afin de renseigner les autorités concernant l'évolution du secteur sur les plans économique et financier. À cette fin: établir des fichiers permanents sur les données de base relatives aux assurances; analyser et interpréter ces données.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en administration, en économique, en informatique ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste; bonnes connaissances de l'économique, de l'informatique et de l'analyse des états financiers propres au secteur des assurances.

TRAITEMENT — De $16,100 à $22,000
Concours A621JE/03
Date limite pour l'inscription: 29 novembre 1974.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

Concours ouvert également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE - Poste à Québec

LE POSTE — Sous la direction du sous-ministre adjoint chargé des relations du travail, il organise et coordonne la préparation et la conduite de toutes les négociations des conventions collectives dans la fonction publique et pour le compte de certains organismes du secteur péri-public.
Il est aussi responsable de l'interprétation des conventions collectives en vigueur dans la fonction publique et en surveille l'application.

LE CANDIDAT — Il possède une formation universitaire, de préférence en sciences humaines, et une vaste expérience dans le domaine des relations du travail. Il a déjà exercé avec succès des responsabilités importantes de direction. Doué d'un esprit d'analyse et de synthèse, il fait preuve d'un solide jugement et exerce ses responsabilités avec dynamisme, tact et entregent.

LE TRAITEMENT — Le traitement initial pourra atteindre $31,000 selon l'expérience.
Concours A620KF/03
Date limite pour l'inscription: 20 novembre 1974.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ce poste, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission.

télévision

"Montréal, Élection Spécial"

par Jean Basile

Alors que je déplore constamment le fait que la télévision n'accorde pas une attention suffisante aux grands événements sociaux qui rythment le cours de notre vie de citoyens, le canal 6 préparait une heure d'émission spéciale (jeudi à 18h30) sur les élections municipales de Montréal. Réalisée par Judith Walle, avec le personnel de l'équipe du "Documentary Unit", cette émission a dû faire l'effet d'un coup de théâtre! Le pragmatisme, que la légende attribue aux Canadiens anglais, nous a permis, à tout le moins, d'assister à une autopsie chiffrée de notre ville, dont on peut dire qu'elle a été éprouvante.

Ce n'était, somme toute, que des statistiques, reliées entre elles par un commentaire rapide et sobre. Mais quels chiffres! Oublions même le montant total de la dette municipale qui s'élève à $816,000,000 et ne retenons que le bilan plus modeste des réalisations sociales, il est assez effarant de constater que Montréal détient une série de records dont on ne peut qu'avoir honte tous ensemble. Par exemple, ainsi que nous le révéla cette émission, une moitié des enfants au primaire ne sont pas en bonne santé; la mortalité infantile est de 30 pour 1000, alors que la moyenne en Amérique du nord n'est que de 20 pour 1000; nos espaces verts sont les plus réduits sur le continent par tête d'habitant; on a détruit quelque 21,000 maisons depuis 1963; rien que pour construire la transcanadienne, la municipalité a jeté à terre 1,538 maisons habitables... Et ce ne sont là que quelques considérations sur notre belle ville, laquelle, sur le plan du développement, des finances et des services continue de vivre à une allure dangereuse qui fait la joie des prêteurs, des spéculateurs et des amateurs de grandeur mais qui commence à inquiéter les Montréalais.

A part cette documentation accablante, dont on s'étonne d'ailleurs qu'elle ne fut pas diffusée plus tôt sur nos écrans, l'émission de Judith Walle était très bonne en tant que réalisation de télévision. Deux commentateurs, en studio, faisaient les liens; des séquences filmées assuraient l'illustration; enfin, trois représentants des partis principaux en lice apportaient les précisions nécessaires: Nick auf der Maur pour le RCM, John Lynch Staunton pour le Parti civique et Edouard Fellman pour Démocratie Montréal. L'équilibre était ainsi assuré. Mais il faut bien admettre que le réquisitoire statistique était, en lui-même, assez éloquent pour se passer de tous les autres commentaires.

Face à une telle charge, la question que l'on peut se poser est naturellement celle de savoir si cette émission donna le crédit de ses réalisations au Parti civique du maire Drapeau. La première partie le fit en effet, dans le cadre d'un historique concis mais réaliste. Mais, si le passé de Drapeau semble mériter du respect, il apparut vite que la situation présente est différente.

Signalons enfin que cette émission spéciale fut diffusée à 18h30, heure d'écoute parfaite. Elle remplaça la partie religionale de "City at Six". Deux mois de préparation furent nécessaires pour la mettre sur pied. C'est un travail remarquable par sa clarté et son souci d'information.

Maintenant que l'on a ces points de comparaison, on peut s'étonner que le canal 2 ne nous ait pas présenté une synthèse de cette qualité. On se tourne évidemment vers le "60" qui a, d'évidence, les équipes nécessaires. Mais le "60" est une émission du réseau et ne peut pas, par conséquent, diffuser des émissions d'intérêt purement local comme une élection municipale. Si l'on en juge par le canal 6, le canal 2 aurait donc pu programmer une émission similaire dans le cadre de "Actualité 24" dont une moitié est également régionale. Cela n'a pas été fait. Malgré de nombreux coups de téléphone, il ne nous a pas été possible malheureusement de poser les questions nécessaires aux responsables. Ils étaient, comme souvent, en réunion. Peut-être, alors, pourrait-on diffuser ces réunions? Il est sûr que les téléspectateurs y apprendraient quelque chose sur la façon dont est vue, de l'intérieur, l'information au canal 2. Ce serait mieux que rien.

•

Dimanche, journée d'élection, le canal 2 et le canal 10 seront naturellement présents. Le canal 10 annoncera les résultats partiels au fur et à mesure de leur publication. La soirée étant réservée au hockey de la Ligue mondiale, il n'y a pas d'émission spéciale de programmée; cependant les résultats apparaîtront en surimpression durant la partie qui sera interrompue, dès l'élection du maire, pour lui permettre de faire une déclaration. Enfin, "La Onzième heure", animée par Solange Chaput-Rolland, sera entièrement consacrée aux élections avec la présence de quatre invités: Jean-Guy Dubuc, de la Presse, Michel Roy, du Devoir, Fernand Daoust de la FTQ et Charles de Jocas, de la Chambre de commerce de Montréal. De son côté, le canal 2 présentera une émission spéciale, de 20h30 à 21h30; les animateurs en seront Gérard Decelle, Gilles Léveillée, François Perreault, Michel Héroux et Gilles Liboiron. Dès après, il y aura, éventuellement, des entrevues avec des hommes politiques.

aux 4 coins

Le prix Griffuel à George Klein

PARIS (AP) — Le prix Griffuel de $1,000 a été attribué hier au professeur George Klein, du Karolinska Institute de Stockholm, pour ses travaux fondamentaux dans le domaine de l'immunologie et de la virologie, qui ouvrent des voies nouvelles non seulement dans le traitement du cancer par l'immunothérapie, comme l'a démontré depuis 10 ans le professeur Georges Mathe, mais dans l'immuno-surveillance des malades cancéreux et dans l'immuno-prévention qui ouvre la voie à la préparation de vaccins anti-cancers.

Si de tels vaccins ne sont encore aujourd'hui qu'une promesse, les travaux du professeur Klein montrent que leur mise au point peut être envisagée dans un avenir que l'on espère proche. Pour la première fois, en effet, il a mis en évidence un virus responsable d'au moins deux formes de cancer humain: la maladie de Burkitt, qui frappe surtout des enfants des régions tropicales, et des cancers du nasopharynx, dont sont atteints de nombreux sujets originaires du sud de la Chine.

Ce virus, nommé virus d'Espstein-Barr, dont on soupçonnait la responsabilité, a en effet été mis en évidence par le savant suédois, qui a démontré comment il agit sur la membrane de la cellule mais également comment il crée des éléments biologiques spécifiques: des antigènes.

Chaque cancer, d'après les travaux du professeur Klein, provoque l'apparition de tels antigènes, spécifiques. C'est là une découverte fondamentale, comme l'a souligné le professeur Mathe, qui a précisé que nous vivons à notre époque en présence d'un demi-million de substances chimiques dont un millier environ peuvent déterminer le cancer. Connaître l'antigène lié à chaque cancer est donc une notion précieuse qui permettra de trouver la parade contre chaque forme d'un fléau dont l'origine était jusqu'ici mystérieuse.

Condamné à 3 ans pour fausse signature

STAFFORD, Staffordshire, (AFP) — Ronald Milhench, l'assureur-agent immobilier de Wolverhampton et vedette de "l'affaire de la fausse signature "du premier ministre a été condamné hier à trois ans de prison par le tribunal de Stafford, à l'issue d'un procès qui a duré à peine quelques heures.

Milhench avait en effet plaidé coupable pour huit des quinze chefs d'accusation retenus contre lui et concernant des faux et usages de faux et port d'arme prohibé. Il a notamment reconnu avoir imité la signature du premier ministre, M. Harold Wilson, pour faire avancer une affaire immobilière. Pour fabriquer son faux l'assureur avait subtilisé du papier à en-tête et une photographie dédicacée du premier ministre dans le bureau que M. Wilson occupe à la Chambre des communes.

Milhench a également reconnu avoir obtenu frauduleusement 25 livres d'un grand journal londonien à qui il avait vendu des faux documents tendant à créer un scandale politique mettant en cause le premier ministre et son entourage.

Le krill, un plat d'avenir

TOKYO (AP) — Deux bateaux de pêche japonais qui se dirigent actuellement vers l'Antarctique constituent peut-être l'avant-garde d'une ruée pour l'exploitation d'une ressource alimentaire inépuisable: le krill.

Crustacé de cinq centimètres de long ressemblant à la crevette, le krill est la nourriture exclusive des cétacés qui vivent autour de la calotte glaciaire de l'Antarctique. Les experts estiment qu'il est peut-être la plus abondante source alimentaire inexploitée de l'humanité.

Des chercheurs soviétiques pêchent et étudient l'utilisation de ce petit crustacé depuis plusieurs années. A leur tour, les Japonais ont récemment entrepris un programme d'expérimentation, et plusieurs grands pays s'intéressent également à l'exploitation du krill, devant l'insuffisance des ressources alimentaires terrestres.

Selon différents experts japonais, la nourriture des cétacés pourrait devenir, dans un avenir prévisible, l'une des principales sources d'aliments bon marché de l'homme. Ils ont précisé que les Soviétiques ont déjà fabriqué du beurre et de la crème de fromage en utilisant le krill comme un des composants.

Les Japonais ont l'intention de le traiter pour la fabrication de boulettes de poisson congelées, mais il sera sans doute surtout employé comme concentré de protéines additionné à d'autres denrées.

Nouveau record du Concorde 01

LONDRES (AFP) — Concorde 01 a battu le record de vitesse de traversée de l'Atlantique nord par un avion civil en effectuant les 3.270 milles qui séparent la base de Fairford (Gloucestershire) de Bangor (Maine) en 2 heures 55 minutes.

Le précédent record était détenu par Concorde 02, qui avait accompli le trajet Paris-Boston en 3 heures 8 minutes.

Le record de Concorde 01 avait été établi au cours d'essais antigel. Le supersonique était piloté par John Cochrane, chef pilote adjoint de la BAC.

Le record de vitesse toutes catégories de traversée de l'Atlantique nord est détenu par l'appareil américain Lockheed SR71," qui a accompli la distance New York - Londres en 1 heure 55 minutes en septembre dernier.

Un cocktail sans zeste féminin

COPENHAGUE (AP) — Les barmen, organisés dans une association regroupant 24 pays, ont réussi à repousser victorieusement, pour un an au moins, une invasion féministe.

A l'issue de débats agités, le cocktail, apparemment explosif, des hommes et des femmes de la profession n'a pu être mis au point. L'association internationale restera, un an de plus, formée exclusivement d'hommes, et ce malgré le goût de certaines délégations qui, comme les Yougoslaves ou les Finlandais, auraient volontiers ajouté un zeste de féminité dans leur virile association.

M. Per Valet, vice-président de l'association, farouchement opposé aux mélanges, a expliqué à ses collègues que la place d'une femme n'était pas derrière un bar.

"Leur présence n'y est pas souhaitable, elles distraient les clients mâles et leur volent le plaisir de leur boisson," a-t-il précisé.

Il faut croire qu'il a été convaincant. Cependant les congressistes ont quand même accepté de mettre un peu d'eau dans leur vin et ont promis d'engager des négociations avec leurs collègues féminines dans chaque pays pour envisager leur participation à nouveau, l'année prochaine. Sans doute leur ont-ils souhaité bonne santé jusque là.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8 et 9

Une importante organisation nationale centenaire
développant de nouveaux marchés recherche
UN REPRÉSENTANT
pour la région métropolitaine

Qualifications:
— Instruction minimum équivalence 12e année.
— Âge: 25 à 45 ans.
— Statut: marié.
— Qualités: ambitieux, travailleur recherche\occupation avec opportunité de devenir son propre patron.

Rémunération de base au début variant entre $800. et $1,200. par mois, plus allocation de dépenses et bonis. Aucune expérience de vente requise. Toute réponse tenue confidentielle.

Adresser votre curriculum vitae à:
Dossier 2425, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

On demande
JOURNALISTE ET PUBLICITAIRE
pour hebdomadaire de province.
Le candidat(e) doit être bilingue.
Le salaire: à établir selon les qualifications.
Prière d'adresser vos demandes à:
L'AVIRON,
C.P. 637, Campbellton, N.-B.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE SHERBROOKE
895, RUE BOWEN SUD, SHERBROOKE, QUÉ., Tél.: (819) 562-3881
OUVERTURE DE POSTE
PSYCHOLOGUE

Fonction:
Agir comme psychologue scolaire au niveau des écoles élémentaires.
Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire terminal de 2e cycle en psychologie avec option appropriée.
Salaire:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education entre $9,192.00 et $17,116.00.
Inscription:
Faire parvenir un curriculum vitae AVANT le 15 novembre 1974 à:
Laurent Thibault,
Agent de gestion du Personnel,
895, Bowen sud,
Sherbrooke, P.Qué.

L'HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.
St-Hyacinthe, P.Q.
requiert les services d'Un(e)
PSYCHOLOGUE

Exigences:
— Maîtrise en psychiatrie.
— Expérience clinique en pédo-psychiatrie.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 novembre 1974, au:
Service du personnel,
Hôpital Honoré-Mercier Inc.,
2750 rue Laframboise,
St-Hyacinthe, P.Q. J2S 4Y8

LE CENTRE HOSPITALIER ST-VINCENT DE PAUL
est à la recherche d'un(e)
PHYSIOTHÉRAPEUTE

Devra posséder son droit de pratique émis par la Corporation des Physiothérapeutes.

Salaire et bénéfices sociaux selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Directeur du personnel
Centre Hospitalier St-Vincent de Paul
300, rue King Est
Sherbrooke, Qué. J1G 1B1
Le tout sera traité confidentiellement.

LE CEGEP DE HULL
recherche les services d'un professeur à plein temps pour enseigner les
RELATIONS INDUSTRIELLES
dans le cadre du programme "techniques administratives"
Diplôme exigé:
Si possible diplôme universitaire en relations industrielles.
Expérience:
Sera un atout pour le choix du candidat.
Date d'engagement:
6 janvier 1975.
Adresser les demandes (avec curriculum vitae) à:
M. Pierre Ketels
Directeur de secteur,
C.E.G.E.P. de Hull,
289, Boul. Taché,
C.P. 220, Hull, P.Q.
avant le 20 novembre 1974.

THURSO PULP & PAPER CO.
THURSO, QUÉ.
Nous sommes à la recherche d'un
Contremaître en instrumentation
Le candidat qui nous intéresse possède un diplôme en techniques d'instrumentation ou l'équivalent et de 5 à 10 ans d'expérience comme technicien en instrumentation de Classe A dans l'industrie des pâtes et papier ou des produits chimiques. Il doit, de plus, faire preuve de leadership. Une connaissance pratique de l'anglais est un atout important.
Veuillez faire parvenir votre demande en toute confiance au:
Directeur des Relations Industrielles,
The James Maclaren Co. Ltd.,
Buckingham, Québec,
J8L 2X3
Tél.: 819-986-3345.

LA COMMISSION SCOLAIRE sainte-croix SCHOOL BOARD
La Commission scolaire Sainte-Croix a un besoin immédiat de personnel enseignant:
— (1) **professeur masculin** qualifié pour des mésadaptés sociaux-affectifs (ratio 1/8) au 2ème cycle élémentaire (garçons et filles).
— (1) **professeur d'éducation physique** au 2ème cycle élémentaire.
Prière d'envoyer les demandes écrites au:
Bureau du personnel
1100, Côte Vertu,
Saint-Laurent, H4L 4V1

DAWSON COLLEGE
Département de Service Social (emploi à temps partiel)
Le Collège invite les candidatures au poste de professeur en travail social. Le candidat retenu sera chargé de l'enseignement d'équipe dans un laboratoire communautaire auprès d'étudiants de 1ère année en assistance social, dans le quartier Centre-Sud, Montréal. Sujets à enseigner: problèmes sociaux, sécurité sociale.
Ce titulaire aura formation et expérience en service social équivalent au moins au niveau CEGEP. Il est essentiel que les candidats soient bilingues. Expérience obtenue surtout à Montréal.
Salaire selon l'échelle du Ministère de l'Education.
Veuillez faire parvenir curriculum vitae immédiatement au:
Service du Personnel
DAWSON COLLEGE
350, rue Selby
Montréal, Qué.
H3Z 1W7

BIBLIOTHÉCAIRE
Le Conseil de la Bibliothèque Régionale Chaleur a besoin d'un bibliothécaire dûment qualifié pour superviser le personnel de la bibliothèque et servir le public à la succursale centrale de Campbellton. Le gamme du salaire officiel est de: $10,032 - $13,440 annuellement.
L'habileté de parler l'anglais et français serait considérée comme un atout; l'échelle de salaire accordée dépendra des qualifications et de l'expérience.
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi à:
M. R. B. Richards, secrétaire,
Conseil de la Bibliothèque Régionale Chaleur,
C.P. 607, Campbellton, Nouveau Brunswick
Téléphone: (506) 753-4500

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
(secteur bibliothèque)
Nature du travail:
Le Conseiller pédagogique participe à l'élaboration et à la réalisation du programme d'intégration pédagogique de la bibliothèque de la section secondaire.
Tâches et responsabilités principales:
- Faciliter une utilisation de la documentation devant servir au mieux les divers modèles d'apprentissage;
- Choisir et promouvoir les diverses catégories de documents, en collaboration avec les enseignants;
- Assister individuellement élèves et enseignants dans leurs recherches documentaires;
- Accomplir les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque;
- La liste des tâches et responsabilités énumérées est sommaire et indicative.

Exigences:
- Diplôme universitaire de 1er cycle;
- Certificat d'animation en bibliothéconomie;
- Expérience requise.

Traitement:
Selon la politique salariale du Ministère de l'Education du Québec.
Faire parvenir votre curriculum vitae, d'ici le 15 novembre 1974, à:
Directeur des Études,
Section Secondaire,
Petit Séminaire de QUébec,
C.P. 460, Québec 4, J1R 4R7

COLONIE DE VACANCES AUX ENVIRONS DE MONTRÉAL
Poste de directeur de camp
Responsabilités:
Sous l'autorité du directeur général,
1- il établit la programmation d'une saison de huit (8) semaines de camp;
2- il sélectionne, prépare et anime le personnel requis.
Qualifications:
1- Un diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou l'équivalent;
2- Âge requis: devra avoir entre 25 et 35 ans;
3- Expérience: trois ans dans un camp de vacances ou l'équivalent;
4- Faire preuve d'initiative, d'entregent et de relations humaines;
5- Pouvoir communiquer facilement avec les gens situés à tous les niveaux d'administration;
Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.
Envoyer curriculum vitae à:
Colonie de Vacances Les Grèves
C.P. 183
Pointe-aux-Trembles
a/s Fernand Gauthier, secrétaire
Fin du concours: le vendredi 22 novembre 1974.

Université du Québec à Montréal
PROFESSEURS DE SOCIOLOGIE
Deux postes de professeur régulier sont ouverts pour le 1er janvier 1975 (ou, le cas échéant, le 1er juin 1975) dans les domaines suivants:
1- Méthodes quantitatives en sciences sociales.
2- L'un et/ou l'autre de: sociologie de la culture
sociologie politique
sociologie économique
Exigences:
Doctorat
Traitement:
Selon l'échelle de salaires de la convention collective des professeurs.
Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le **15 novembre 74,** à:
M. Marcel Rafie, directeur
Département de Sociologie
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.
St-Hyacinthe, Qué.
requiert les services d'Un(e)
Responsable du service d'accueil
(Admission et centre de rendez-vous)
Sommaire de la fonction:
Voir à la gestion, à la supervision et à la coordination des diverses activités relatives au fonctionnement du service.
Qualifications:
— Être détenteur d'un diplôme collégial (D.E.C.) en techniques administratives d'un cegep reconnu (ou l'équivalent) et posséder au moins trois (3) ans d'expérience dans une fonction connexe et/ou
— Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience comme cadre dans un des secteurs d'activités pré-cités.
— Avoir une bonne connaissance des termes médicaux.
Conditions:
Selon l'expérience et les politiques du ministère des Affaires sociales.
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 novembre 1974 au:
Service du personnel,
Hôpital Honoré-Mercier Inc.,
2750, rue Laframboise,
St-Hyacinthe, Qué. J2S 4Y8



Freddie Hubbard, "trompettiste des années '70", à In Concert en fin de semaine.

JAZZ

Hubbard

La relève de Davis

par Yves Roberge

Freddie Hubbard est l'un des trompettistes de jazz les plus populaires de l'heure. Il y a quelques années lorsqu'on mentionnait le mot trompette on pensait à Miles Davis. Aujourd'hui on pense à Freddie Hubbard. Non, parce que l'étoile de Miles Davis pâlit mais parce que celle de Freddie Hubbard est de plus en plus brillante. On le considère aujourd'hui comme le trompettiste des années 70. C'est comme membre des jazz messengers d'Art Blakey qu'il se fit d'abord connaître au début des années soixante. Depuis lors sa réputation n'a cessé de croître en tant que soliste, et c'est un Freddie Hubbard triomphant à la tête de son propre quintette que nous présente In Concert cette semine.

Si, dans ses dernières oeuvres, la trompette de Miles Davis, amplifiée, déformée par l'électronique sonne comme celle de l'apocalypse, celle de Freddie Hubbard s'en tient au son jazz et au swing.

Sa musique tient d'une certaine synthèse du jazz que beaucoup de musiciens contemporains ont adoptée. C'est une forme musicale qui se nourrit de toutes les influences du vieux jazz tout en revêtant une sonorité qui lui permet d'atteindre plus facilement le public du rock-n-roll. Dans le cas du groupe de Freddie Hubbard le pianiste Clark Cables utilise un piano électrique Fender Rhodes et fait un usage régulier de Wa-WA ce qui donne un peu le même son qu'une guitare électrique et communique à la section rythmique un son jazz-rock. En scène, Freddie Hubbard, détendu et sur de lui projette dans la salle le son strident de sa trompette. Ses solos sont emportés, développés sur des rythmes rapides. Son jeu est électrique, rauque, et se tient dans les octaves élevés. C'est ce même son qui se reconnaît dès les premières notes même s'il est mêlé à celui d'un ou de plusieurs saxophones.

Techniquement, l'ensemble est excellent mais il manque à mon sens de créativité, d'idées nouvelles de cette qualité d'invention qui fait de Keith Jarret, par exemple, un musicien à part. Cependant, pour Freddie Hubbard c'est une formule à succès et, si l'on en juge par le rythme auquel ses disques se vendent il saura attirer un public nombreux à In Concert en fin de semaine. La semaine prochaine, on pourra entendre, au même endroit l'ensemble de Stanley Turrentyne.

Giacometti

Une rétrospective à la Galerie nationale

Une exposition rétrospective sur l'ensemble des oeuvres d'un des grands sculpteurs (du XXe siècle, l'artiste suisse Alberto Giacometti (1901-1966), sera présentée à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, du 15 novembre jusqu'au 5 janvier, 1975. Cette exposition comprenant 106 oeuvres et couvrant la carrière toute entière de Giacometti a été organisée par le The Solomon R. Guggenheim Museum de New York grâce à la Fondation Alberto Giacometti qui a offert un groupe important d'oeuvres provenant de sa collection et à une subvention de la Fondation Pro Helvetia, Zurich.

C'est la première fois que l'on peut voir cette exposition itinérante au Canada. La Fondation Alberto Giacometti a prêté quarante-sept sculptures de bronze, marbre, bois et plâtre avec métal ainsi que seize huiles, quinze dessins et dix-neuf lithographies. Le The Solomon R. Guggenheim Museum a également prêté neuf oeuvres supplémentaires (deux sculptures, une toile et six dessins) à l'exposition présentée à la Galerie nationale du Canada.

Né le 10 octobre 1901, à Borgonovo, Suisse, Alberto Giacometti appartenait à une famille d'artistes suisses bien connus. Dès son enfance, il peignait et sculptait; il se rend en Italie en 1920 pour étudier la peinture. Avec la ferme intention de devenir sculpteur, il passe à Paris en 1922 où il participe à de premières expositions collectives. Il y vit et y travaille jusqu'à sa mort.

Giacometti fut l'ami de nombreux écrivains et artistes associés au surréalisme, tels que Joan Miro et Max Ernst; sa première exposition solo eut lieu en 1932 à l'époque où il commençait à travailler avec modèle et se dissociait du groupe surréaliste. Il remporta le prix de sculpture à la Biennale de Venise en 1962.

La première exposition rétrospective d'après guerre de Giacometti eut lieu au Kunsthalle, Bâle, Suisse; mais récemment les expositions rétrospectives les plus importantes se sont tenues au The Museum of Modern Art, New York (1965) et au Musée national de l'Orangerie des Tuileries, Paris (1970).

L'exposition **"Rétrospective Alberto Giacometti"** se trouvait récemment au The Walker Art Center, Minneapolis, et au Cleveland Museum of Art. Après sa fermeture à la Galerie nationale du Canada, l'exposition se rendra au The Des Moines Art Centre, aux Etats-Unis, et au Musée d'art contemporain de Montréal.

Sautet à Paris

Triomphant au box-office, qualifié de chef-d'oeuvre par une critique unanime, l'événement cinématographique de l'heure à Paris, c'est le nouveau film de Claude Sautet, "Vincent, François, Paul et les autres...". Réalisé par celui qui nous a donné "Les Choses de la Vie" et "César et Rosalie", ce film rassemble une distribution sans précédent; Yves Montand, Serge Reggiani, Michel Piccoli et Gérard Dépardieu ("Les Valseuses"), avec la participation de Stéphane Audran, Marie Dubois et Antonella Lualdi.

En deux semaines, plus de 250,000 Parisiens ont réservé à "Vincent, François, Paul et les autres..." un accueil enthousiaste. Soulignons que le film vient de se voir octroyer le Prix Jean Cocteau 74.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

ACHETERAIS anciens meubles toutes sortes; salle à manger, chambre, salon, porcelaine, bijoux, petit piano. Tél: 374-1224. 23-11-74

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

AIDE FAMILIALE demandée à Québec, logée, nourrie. Un enfant. Interurbain accepté 418-843-8831. 12-11-74

AIDE FAMILIALE, responsable, 3 enfants âge scolaire, 4 jours par semaine jusqu'au 20 décembre. Avons femme de ménage. Expérience et références nécessaires. $50. par semaine. Tél.: 272-8549. 11-11-74

DAME professionnelle, cherche personne sérieuse, pour garder une fillette de 4 ans et entretenir la maison. Fins de semaine libres et nombreuses heures libres durant la semaine. Salaire à discuter. Tél: soir 674-0776 et fin de semaine. 11-11-74

AMEUBLEMENTS A VENDRE

ENSEMBLE COMPLET "Stroll-O-Chair": voiture d'enfant, chaise haute, poussette, etc. Lit d'enfant 30" x 54" x 40". Lit colonial 39" largeur. Traîneau pour bébé. Poussette. Tél: 382-3416 ou 387-5133. 11-11-74

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

ANTIQUITÉS
Style Canadien et Européen
achat et vente
JEAN CARIS CANADA LTÉE
St-Jacques de Montcalm
(Route 25, vers Joliette)
Tél.: (514) 839-6292
11-11-74

CHAISE HAUTE, teinte d'origine; commode pin décapé — 5 tiroirs; armoire non décapée — 2 portes, 4' hauteur. Tél: 651-3227. 11-11-74

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél: 658-5194 frais virés acceptés. 22-11-74

MOBILIER DE CHAMBRE importé d'Italie; motif: roses peintes à la main, 7 morceaux. Vraie splendeur. Pour rendez-vous: 467-5810. 12-11-74

ARMOIRES PRIMITIVES: encoignure, plis de serviette; lit à fuseaux, coffres en pin; lits de cuivre. 535 Boul. Laurier, route 9, Mont St-Hilaire 12-11-74

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Mortier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

APPARTEMENTS A LOUER

VILLE MONT-ROYAL: 4½ pièces, 2 salles de bains, piscine, garage, non meublé, taxes payées. Disponible immédiatement. Tél.: 735-5048. 11-11-74

ARTICLES A VENDRE

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE Larousse, neuf, 11 volumes. Valeur: $500. pour $350. Tél: 661-0702. 13-11-74

AUTOS A VENDRE

FORD CAPRI, 22,000 milles, 1972, air climatisé, radio AM-FM, pneus d'hiver neufs. Valeur: $2,800. Sacrifierais: $2,000. Raison: retour aux études. Tél.: 691-2808 ou 284-0326. 11-11-74.

CITROEN SM 1972, vitesses manuelles, air climatisé, prix à discuter. Toute offre raisonnable acceptée. Visible sur rendez-vous, Téléphoner à Mme P. Laliberté 1-800-463-2848 sans frais d'appel. 11-11-74

BUREAUX A LOUER

BUREAU D'AVOCATS à partager, situé près du Palais de Justice, ameublement, réceptionniste, téléphone et association disponibles. Loyer: $131. Tél.: 342-4025 après 5 p.m. 12-11-74

CHALETS A LOUER

ST-ELIE D'ORFORD: 2 milles du Mont Orford, 3 chambres à coucher, salon, dinette, foyer, électricité payée. Meublé. Tél: 256-8265 après 5 p.m. 11-11-74

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, 5½, flanc montagne, cheminée pierre, meubles Thibault. Semaines: jusqu'au 21 décembre et après 18 janvier. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 2-12-74

COMMERCES A VENDRE

NAPIERVILLE: Garage complet et bungalow si désiré. Très bon chiffre d'affaires, mécanique — débosselage, agence de motoneiges et souffleuses à neige. Très bon commerce établi depuis longtemps. (photo MLS) Thérèse Pilote, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

CHALETS A VENDRE

VAL-DAVID: 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer pierre naturelle, complètement meublé, proximité centres de ski, aqueduc municipal, construit en 1973. Vue panoramique. Tél.: Val-David, 1-819-322-2213 ou Montréal 691-6125 18-11-74

CHALETS A VENDRE

ST-MATHIAS: sur le Bassin de Chambly (la meilleure place pour faire de la motoneige) en été c'est la chaloupe à voile que l'on accoste au bord: 3 bungalows d'été avec fournaise au plancher, mesurant chacun 24'x32' approximativement, ayant chacun leur terrain de 68'x75' approximativement tous meublés. Les 3 ensembles on demande $24,500. (photo MLS) G. Paquin, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421. 11-11-74

DEMANDES D'EMPLOI

CHERCHE TRADUCTION anglais-français, espagnol-français, diplôme reconnu. Spécialiste de textes économiques, sociologiques et divers. Prix modérés. Tél: 737-8680 à partir de midi. 11-11-74

ENTREPRENEURS

PLANCHERS: prix raisonnable. Vieux planchers remis à neuf, sablage-finition, plastique. Tél.: 321-1069 25-11-74

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE! Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

ÉDUCATION

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NORTH YORK
demande pour le 1er janvier 1975
PROFESSEUR
(1) Géographie
(11e - 12e - 13e)
Prière de faire parvenir les candidatures à:
M. L.T. Rémillard, directeur
École Secondaire Etienne Brûlé
300 Banbury Road
Willowdale, Ontario, M2L 2V3
Téléphones:
École: (416) 449-5006
Rés: (416) 449-3271
11-11-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue
$550. et plus
Ville Mont-Royal. Urbanisme et architecture.
Tél: 731-1147, jour
16-11-74

SECRÉTAIRE - RÉCEPTIONNISTE
- Bilingue avec expérience en ligne personnelle, de préférence.
- De 9 a.m. à 4.30 p.m. Assurance-groupe disponible.

Salaire selon expérience.
Pour Courtier d'Assurance situé à 300 pieds du métro McGill.
Tél: **282-7691** 11-11-74

SECRÉTAIRES
Sténo-dactylos bilingues possédant expérience légale ou l'équivalent.
— **L'emploi:** pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria, à Montréal.
S.V.P. communiquer avec:
M. R. Smith, 878-4311
13-11-74

SECRÉTAIRE
- Expérience nécessaire
- Travail de dactylo
- Sténo non requise
- Le français doit être impeccable
- Anglais souhaitable

Salaire: $120. à $150.

Bureau d'architectes-urbanistes et gérants de construction.
8000, St-Denis, Montréal
384-0404
a/s Mlle Bergeron
12-11-74

GARDERIES

GARDIENNE pour un bébé de 4 mois, 5 jours par semaine. Bon salaire, références nécessaires. Tél.: 341-5904 12-11-74

GARDIENNE à domicile demandée, 4 à 5 jours par semaine. $1.25 de l'heure. Enfant — 9 mois. N.D.G. Références. Tél.: 484-6058 avant-midi. 13-11-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

CONCIERGE DEMANDÉ(E)
Pour immeuble de 16 appartements, à proximité du Cinéma Outremont. Appartement de 6 pièces en échange pour services. A partir du 1er janvier.
274-8102
(midi à 20 heures) 12-11-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

PRÉPOSÉ(E) AUX LIVRES
Manufacturier de contreplaqué, situé à St-Léonard, recherche un(e) préposé(e) aux livres, bilingue et possédant 5 ans d'expérience. Connaissance de la balance de vérification et des rapports financiers.
Salaire à discuter.
Tél: 322-9600
11-11-74

HOMMES DEMANDÉS

VENDEUR - LIVRES
Jeune homme demandé comme vendeur sur camion aux magasins à rayons, super-marchés, tabagies. Route de livres québécois, bandes dessinées, etc . . .
Salaire, commission et bénéfices marginaux.
Pour rendez-vous communiquez entre 9:30 a.m. et 11:30 a.m. avec:
M. Guy R. St-Jean, Les Messageries de Presse Benjamin-Montréal Enrg.
931-4221
12-11-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

EMPLOI À TEMPS PARTIEL
Une importante compagnie de recherche demande du personnel bilingue de préférence, pour aller recueillir de porte en porte des opinions sur divers produits et services.
Rien à acheter - rien à vendre.
Idéal pour toute personne qui désire employer profitablement ses loisirs, le soir ou le samedi. L'usage d'une automobile est un avantage mais non une nécessité.
Pour rendez-vous appeler:
842-4167
(entre 10:00 A.M. et 4:00 P.M.)
11-11-74

RECHERCHE AGENTS D'IMMEUBLES BILINGUES Expérimentés
Pour vendre terrains dans grand domaine exclusif de lacs, près Morin Heights.
Couple, de préférence, doit être capable de travailler indépendamment et être bon organisateur.
Maison fournie. Salaire et commission d'après expérience et rendement.
Appelez:
J. Seiterle
845-3151
soir et fins de semaine
937-8811
IMMEUBLES ZURICH
11-11-74

LOGEMENTS DEMANDES

COUPLE avec un enfant recherche un 5½, chauffé, pour occupation immédiate, dans le secteur nord de Montréal, près métro. Appelez 467-4453 11-11-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.pri.L. ès lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

PROPRIETÉS A VENDRE

ST-BRUNO: Duplex bardeaux d'amiante pour investissement, 12 pièces, 2 logis loués. Grand terrain bien situé. Photo MLS. Demandez Anna Smith, 653-7841 ou 653-6686. Immeubles Carbonneau, courtiers 11-11-74

ST-BRUNO: Plein-pied, construction solide, 8 pièces, 1½ salle de bain, 4 chambres à coucher, salle familiale. Très beau secteur. Photo MLS. Venez voir Anna Smith, 653-7841 ou 653-6686. Immeubles Carbonneau, courtiers 11-11-74

IBERVILLE: Maison 2 logements, 1 de 6 pièces, 1 de 4 pièces, très propre. Garage, seulement $16,000. (photo MLS) Thérèse Pilote, 348-6831 ou 658-6681. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

TRES BELLE MAISON: occupation immédiate, endroit exclusif, 20 minutes du Pont Champlain. Faut voir. Prix très intéressant. (photo MLS) Mary ou Jocelyn Gagné, 658-6681 ou 658-4014 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 11-11-74

OUTREMONT: Cottage semi-détaché, 5 chambres, 2 solariums - un hivernisé, cuisine équipée, sous-sol fini, salle de jeux, près parcs. Tél.: 279-4920. 12-11-74

SI VOUS PAYEZ un gros loyer, désirez une maison, vous n'avez pas assez de comptant. Appelez Villa du Parc. Ville Laval 661-8930 2-12-74

NOUVEAU-BORDEAUX: Duplex détaché, 2x5½ pièces, 3 chambres à coucher, sous-sol haut et sec, 2 entrées séparées. Fenêtres d'aluminium. Propriété bien paysagée, bien située et très bien entretenue. Prix demandé: $49,500. Exclusif. Pour informations: appelez Susan Reid, 334-5330 ou 336-7477. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

N.D.G. A un coin du chemin Côte St-Luc, ce cottage ensoleillé qui pourrait être l'aubaine de l'année offre; garage et entrée privée, sous-sol fini avec bibliothèque. Occupation possible le 1er janvier 1975. Plusieurs autres extras incluant 2 salles de bains. Une exclusivité de Jean Albert, 487-3365, rés. 739-8234. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

PROPRIETÉS A VENDRE

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
N.D.G.
Maison unifamiliale située dans le secteur est de Notre-Dame-de-Grâce. Grand salon, salle à manger séparée, den au rez-de-chaussée, "powder-room", 4 chambres à coucher à l'étage, 2 salles de bains. Sous-sol fini, "powder-room" et deux autres pièces. Jardin. Garage. Pour plus de renseignements, téléphoner à:
Michelle B. Roche, 935-8541 ou 277-1250.
11-11-74

DOMAINE ST-SULPICE: maison à paliers (split-level) coin de rues, 7 pièces finies, plus garage plus sous-sol (mi-fini); foyer. Libre immédiatement. Tél: 389-7022 ou 388-5059 11-10-74

BELLE PROPRIETE DE CAMPAGNE, rénovée, habitable à l'année, 7½ pièces, chauffage automatique dans village pittoresque des Cantons de l'Est, route pavée, 35 acres de terre avec tracteur et équipement de jardin, souffleuse à neige. Site idéal pour motoneige, ski de fond, prix: $25,000. Comptant: $5,000. Tél.: (514) 467-4755, fin de semaine (819) 875-3075. 11-11-74

DOLLARD-DES-ORMEAUX: maison de ville, condominium, 4 chambres à coucher, très propre, décoration professionnelle, tapis, tentures, laveuse-sécheuse, broyeur à déchets, salle de jeux aménagée. A quelques pas des terrains de jeux, piscines, garderie, centres commerciaux, moyens de transport en commun. Balance d'hypothèque à 7 ⅞. Libre en décembre. A vendre ou à louer. Tél.: 684-7214. Pas d'agent. 11-11-74

N.D.G. Au nord de Fielding, une des plus belles résidences parmi tous les cottages de la rue. Garage, broyeur à déchets, air climatisé, 2 salles de bains, magnifique cuisine avec espace pour salle à manger. Jardin avec rocaille et arbres. Votre famille appréciera la tranquilité. Cette propriété se vendra très facilement avec un prix aussi raisonnable. Une exclusivité de Jean Albert, 487-3365, rés.: 739-8234. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

PROVOST: Domaine comprenant maison principale, cottage, été-hiver, 3 chalets — un hivernisé, grand terrain de 140 arpents, grandes possibilités, près des pentes de ski. Photo MLS. Noel Forest, 382-5890 ou 525-4722. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

CLARENVILLE: Bungalow déclin d'aluminium, situé au bord du lac Champlain, complètement meublé, tapis mur à mur, idéal pour la pêche, hiver et été, garage, paysagé fantastique. Photo MLS. Nicole Lefroy, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 11-11-74

BOUCHERVILLE: face au parc historique, bungalow de 28'x48', brique aluminium, salon avec foyer, salle à diner, tapis mur à mur, vous devez voir. MLS. Lucette Philibert, 655-7611 ou 655-8037 Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

IBERVILLE: Bord du Richelieu, split-level, 10 pièces, 4 chambres, 2 foyers, beaucoup d'espace, vue magnifique (Photo MLS) Alain Samoisette, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

ST-JEAN: Quadruplex en brique et façade en pierre, très propre, se loue facilement. A proximité de la base militaire. (Photo MLS) René Viens, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

ST-JEAN: Zonage commercial, triplex en brique, bonne construction, centre-ville, toute offre raisonnable considérée. (Photo MLS) Mary ou Jocelyn Gagné, 658-4014 ou 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

VERCHERES: Splendide cottage pierre-des-champs, 8 pièces, 4 chambres, 2 foyers, 16 arpents avec garage et bâtiments. M.L.S. Jean-Luc L. 655-7611 ou 655-1675. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

ST-HUBERT: Brossard, Magnifique split-level, entrée 9'x12', grandes pièces, sous-sol divisé. Photo MLS. Nicole Gautier, 678-8060 ou 676-0906. Immeubles Carbonneau, courtiers 11-11-74

ST-LUC: Construisez-vous en pleine nature, à 3 milles de St-Jean, 6 lots contigus de 7,215 pieds carrés, dans un croissant. $1,000. chacun (Photo MLS) Jean-Louis Dallaire, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

ST-HUBERT: Terrain près Boul. Payer, 6 lots pour $3,800. seulement. Photo MLS. Nicole Gautier, 678-8060 ou 676-0906. Immeubles Carbonneau, courtiers 11-11-74

SERVICES DIVERS

Grands malades - désespérés, handicapés - incurables physiquement - moralement . . .
IL Y A MAINTENANT DE L'ESPOIR
Sans obligation, téléphonez-nous, il est vraisemblable que nous pourrons vous aider à recouvrer **joie, santé, vitalité, force . . .** en quelques mois, sous surveillance médicale de votre choix.
10 a.m. - 4 p.m.
STUDIO CYBÈREL
845-3143
845-5544 11-11-74

SERVICES DIVERS

UN NOUVEAU SERVICE: nous sommes là pour ramasser tout ce dont vous ne faites pas usage. Ce service est gratuit. Marcel ou Georges, 625-6059, ou 526-7112 ou 651-5478 ou 627-1700. 11-11-74

TAILLEURS

DROLET: tailleurs spécialisés habits et costumes sur mesure 351, rue Guizot. Tél.: 388-2352 11-11-74

TERRAINS A VENDRE

CANTONS DE L'EST: près Bromont, près pentes de ski, grands lots boisés, 50 milles de Montréal. Tél: 845-3339. 11-11-74.

BORD DE L'EAU, 200' x 200', boisé de pins, chalet d'été, Lachenaie. $14,000. Tél: 387-0657. 11-11-74

TERRAIN BOISE, 36 arpents, St-Ursule, cabane avec électricité, convenable pour motoneige, raquette, etc. Tél: 334-8702. 12-11-74

TERRAINS A VENDRE

JOLI LAC NOTRE-DAME: développement de récréation, exclusif, année longue, terrains boisés, bord de lac, ou route: Investissement assuré. Tél.: 845-3151. 11-11-74

ST-CANUT: Contracteur ou spéculateur; grand terrain commercial. Près de Mirabel, 25 arpents. Photo M.L.S. Appelez Jean G. Gauthier, 382-5890 ou 663-4105. Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

ST-JEAN: lot de 70'x110', rue St-Jacques, près Grand Dernier, Prix: $1,300. (Photo MLS) Jean-Louis Dallaire, 658-6681 ou 348-6831 Immeubles Westgate, courtiers 11-11-74

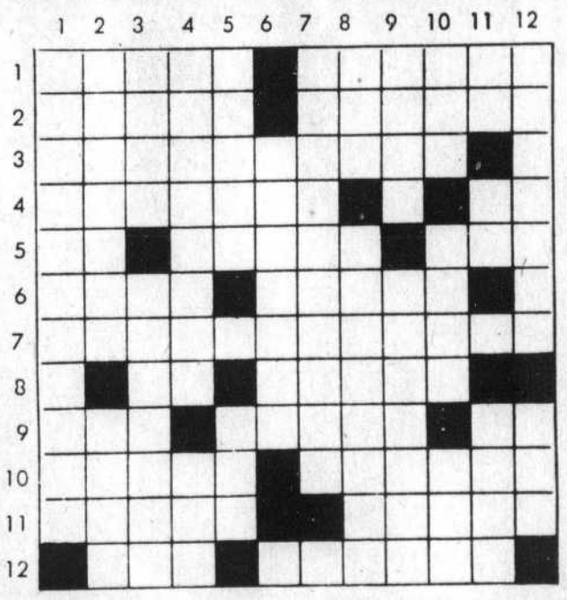
ST-BRUNO: Sommet Trinité, pour vente rapide, terrain entièrement boisé, services incessamment. Prix meilleur marché. Photo MLS. Demandez Sheila Bloxham, 653-7841 ou 653-4274 Immeubles Carbonneau, courtiers 11-11-74

N'est-il pas temps de remonter autre chose que votre montre?

PARTICIPACTION
Le mouvement canadien du bien-être physique

En forme...
la seule vraie façon de vivre.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Troua. — Non occupé.
2—Côté face d'une monnaie. — Paillon.
3—Travail en rocaille.
4—Courbé en bec d'aigle. — Neptunium.
5—Sans vêtement. — Fusil à répétition. — Grande ouverte.
6—Organe de la vue. — Construit.
7—Qu'on ne peut contredire.
8—Route rurale. — Dignité papale.
9—Pronom relatif. — Pas mûre. — Sert à lier.
10—Celui qui professe des opinions extrêmes. — Partie du monde.
11—Action de sortir du repos. — Permet de déterminer la position et la distance d'un obstacle.
12—Genre de légumineuses. — Substituer, en parlant, une consonne faible à une consonne forte.

Verticalement

1—Relatif à la paranoïa.
2—Rappeler à la mémoire. — Algue verte marine.
3—Quittance. — Mettre en colère.
4—Crier, en parlant de la cornelle. — Nom usuel du thymus du veau.
5—Lieu où l'on peut se mettre à l'abri. — Grande vallée.
6—Pouvoir d'agir ou de ne pas agir.
7—Se dit d'une substance propre à la guérison des blessures.
8—Gros perroquet. — Lien.
9—L'oiseau n'y est pas heureux. — Feras entrer dans un garage.
10—Solipède. — Très jeune enfant. — Poème lyrique.
11—Nickel. — Venu au monde. — Barre servant à fermer une porte.
12—Perturbation violente de l'atmosphère. — Trois fois.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	G	M	A	T	I	Q	U	E	■	B
2	A	B	R	O	G	E	R	■	R	U	D	E
3	N	A	I	N	E	■	R	U	E	■	E	T
4	O	I	N	T	■	P	E	S	E	T	T	E
5	E	S	C	A	P	A	D	E	■	H	O	■
6	U	S	E	N	T	■	U	R	G	E	N	T
7	V	E	R	T	■	E	C	A	R	T	E	R
8	R	■	E	C	O	T	■	A	A	■	A	■
9	L	O	N	■	I	L	I	O	N	■	E	M
10	E	R	O	S	■	E	B	R	I	E	T	E
11	R	I	C	I	N	■	L	E	T	■	A	U
12	E	N	E	R	G	I	E	■	E	M	I	R

AVEC LE PETIT ROBERT . . .
PAS DE PROBLÈME

Continuons ensemble.

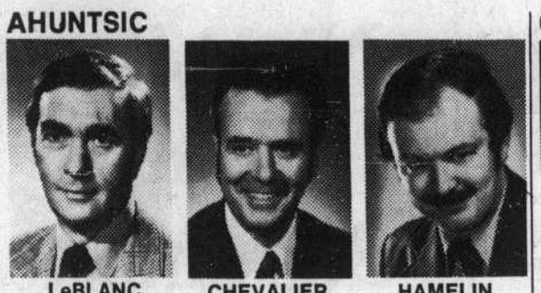
Depuis 1960, le Parti Civique poursuit le même objectif: doter Montréal d'une administration saine des affaires quotidiennes, inspirée par une vision généreuse de l'avenir.

Depuis 1960, les Montréalais ont confié à chaque élection un mandat clair et sans équivoque au Parti Civique: celui de poursuivre la tâche entreprise.

Il est temps maintenant de consolider ce qui a été mis en marche. L'élan est donné, il faut continuer.

L'équipe du Parti Civique

AHUNTSIC



LeBLANC Jean C. Siège 1 — CHEVALIER Gilles Siège 2 — HAMELIN Michel Siège 3

CÔTE-DES-NEIGES



LYNCH-STAUNTON John Siège 1 — BEAUCAGE Jean Siège 2 — WISE Sydney Siège 3

L'ACADIE



SIGOUIN Roger Siège 1 — ROY Germain Siège 2 — HANIGAN Lawrence Siège 3

MAISONNEUVE



LORANGE Pierre Siège 1 — ROY André Siège 2 — LUSSIER Normand Siège 3

MARIE-VICTORIN



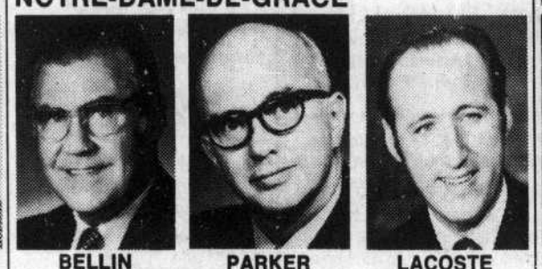
DESJARDINS Fernand Siège 1 — PROVOST Claude Siège 2 — ANGERS Adrien Siège 3

MERCIER



VARIN Claude Siège 1 — MARTINEAU Jacques Siège 2 — TONDREAU Denis Siège 3

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE



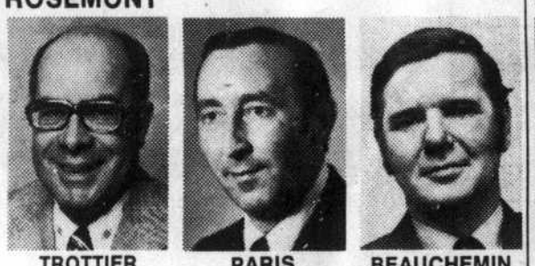
BELLIN James N. Nathan Siège 1 — PARKER John N. Siège 2 — LACOSTE Guy Siège 3

PAPINEAU



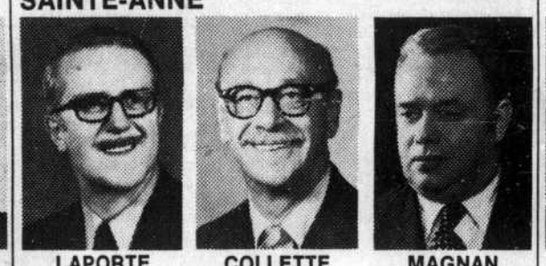
NIDING Gérard Siège 1 — BÉLANGER Serge Siège 2 — RIENDEAU Armand Siège 3

ROSEMONT



TROTTIER Jean Siège 1 — PARIS C. René Siège 2 — BEAUCHEMIN Paul Siège 3

SAINTE-ANNE



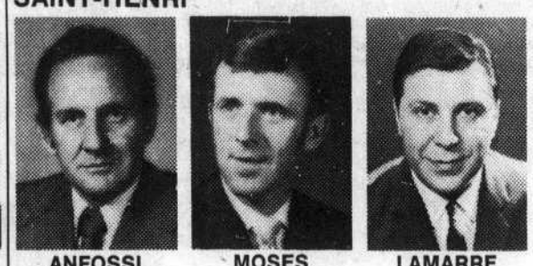
LAPORTE Joffre Siège 1 — COLLETTE Albert Siège 2 — MAGNAN Yves Siège 3

SAINT-ÉDOUARD



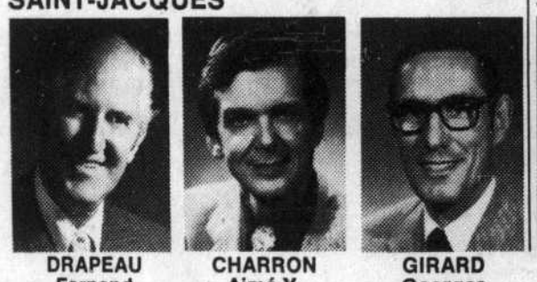
LABELLE Jean Siège 1 — DESJARDINS Roméo Siège 2 — MALOUF Jean K. Siège 3

SAINT-HENRI



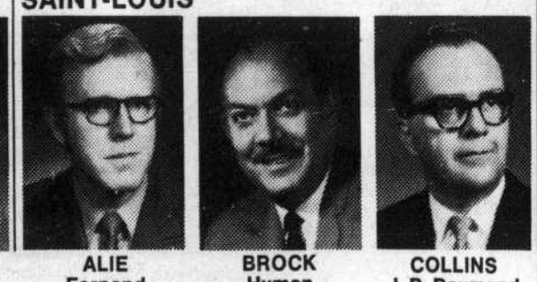
ANFOSSI Angelo Siège 1 — MOSES Guy Siège 2 — LAMARRE Yvon Siège 3

SAINT-JACQUES



DRAPEAU Fernand Siège 1 — CHARRON Aimé Y. Siège 2 — GIRARD Georges Siège 3

SAINT-LOUIS



ALIE Fernand Siège 1 — BROCK Hyman Siège 2 — COLLINS J. P. Raymond Siège 3

SNOWDON



SNYDER Gerry Siège 1 — GAGNÉ Lucien H. Siège 2 — COHEN Abraham Siège 3

VILLERAY



LA ROCHE Jean Siège 1 — MARTEL Charles Siège 2 — GAGNON Arthur Siège 3

SAINT-MICHEL



LUCCISANO Rocco Alexander Siège 1 — SAUVÉ Aimé Siège 2 — ROUSSILLE Ernest Siège 3 — RAIL Raymond Siège 4

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

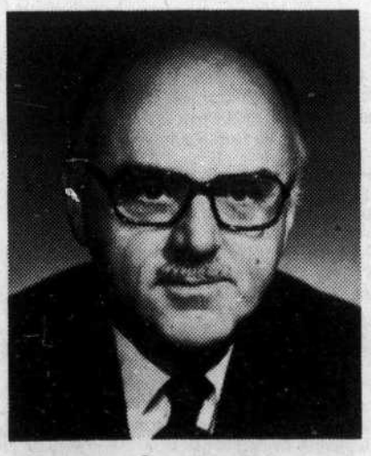


MASSON René Siège 1 — BOURDON Lionel Siège 2

SARAGUAY



LEBLANC Léonard Siège 1



Le 10 novembre, votons pour le Parti Civique de Montréal.

Continuons~avec Jean Drapeau

Pour plus de renseignements, communiquez avec le comité central du Parti Civique à 288-7629

Publié par le Parti Civique de Montréal, 4364, rue St-Denis, Montréal

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres
montréal, samedi 9 novembre 1974

oh dali, dali, dali

propos recueillis par
JACQUES MICHEL

PARIS — Dali possède désormais son musée à Figueras, la ville où il naquit en 1904. Son musée n'aurait su se contenter d'être un musée comme les autres. C'est un ancien théâtre municipal détruit au cours de la guerre civile. Derrière sa façade banale d'édifice public de province, la salle est devenue une cour à ciel ouvert qu'entourent les murs restés debout avec leurs fenêtres comme un décor piranésien. Et la scène, une salle que ferme un grand rideau de verre transparent. Le musée Dali est un théâtre, un théâtre-musée où parade un monumental ancien décor de scène pour les ballets du marquis de Cuevas.

Dali dit et laisse volontiers dire que ce musée étrange, que couronne aujourd'hui une coupole géodésique transparente de l'architecte Pinero, lui est tombé du ciel, tout fait, "un musée ready-made", selon le mot de Marcel Duchamp, à la suite d'une bombe qui aurait, pendant la guerre civile, miraculeusement transformé ce banal théâtre municipal en décor surréaliste. En fait, la petite place de Figueras, que bordent d'un côté le théâtre et, de l'autre, la cathédrale, avait été le lieu d'un drame de la guerre civile. L'Espagne changeait de Dieu. La cathédrale avait été incendiée et le théâtre municipal transformé en maison du peuple. Par la suite, c'est le théâtre qui a été brûlé "en représailles"; il est resté en ruine pendant trente ans. Aujourd'hui, cathédrale et théâtre sont reconstruits, les deux monuments se faisant face sur la place dans une réconciliation tacite. C'est ce théâtre que Dali voulait pour son musée, tout près de la cathédrale où il fut baptisé. "Puisque je suis croyant, catholique et romain..."

Un nouveau musée doit être doté d'une collection. Dali a flambé ses tableaux au cours d'une vie prodigue. Heureusement, Gala, son épouse, y a prélevé régulièrement une oeuvre par an qu'elle garde pour l'instant. Mais elles viendront par la suite, selon Dali, enrichir ce musée dont les vastes murs de pierre demandent de la peinture. En attendant, la donation de Dali se monte principalement à un peu plus de vingt tableaux, de différentes époques, réunis dans une petite salle gardée par un vigile armé. Parmi eux, quelques pièces importantes comme le "Morceau de pain", une "Vision surréaliste" des années 30; deux tableaux récents peints dans sa nouvelle manière vermeerienne; le portrait raphaélien de la "Galerina". En haut un petit cabinet de sculptures en or et un "gisant" sous vitrine parodiant le sarcophage en jade de Pékin, récemment exposé au Petit Palais. Mais ses écailles sont des circuits transistorisés: le dieu impérial rejoint le décor baroque impérial.

Dali a suppléé à la pauvreté relative de la collection de son musée par un décor. Un décor dalinien, délirant et excessif comme il se doit. Il faut monter à l'étage. (Au passage, on reconnaîtra une tête de Jean Cocteau donnée à Dali par Arno Brecker, l'ancien sculpteur de Hitler.) Nous sommes dans un "salon d'apparat" tendu de velours mauve et paré de dorures les plus outrancières. On y trouve son petit autoportrait à trente ans, noyé dans un cadre démentiel, et le dessin ingresque d'une grande beauté, étude pour le portrait de la "Galerina" portant cette inscription d'ingres: "Le dessin est la probité de l'art".

Un théâtre-musée pour un peintre, Dali?

Naturellement! Je suis peintre, certes, mais je crois que je suis meilleur comme écrivain. A vrai dire, comme peintre, je suis assez mauvais, bien que je sois quand même le plus grand de tous.

Vous parlez des contemporains?

Oui, ils sont tellement mauvais qu'il n'est pas difficile d'être meilleur qu'eux. Mais si je me compare à Vélasquez ou à Vermeer, mon oeuvre est alors une catastrophe totale.

Qu'écrivez-vous en ce moment?

Une tragédie: **les Martyrs.** J'achève le dernier acte. Elle sera représentée dans mon théâtre-musée l'an prochain. L'époque est celle de Vermeer de Delft. Elle comprend trois personnages. En apparence, c'est une tragédie érotique. En fait, elle est métaphisique. Elle est fondée sur une hérésie d'avant Adam et Eve, au temps où on ignorait le péché originel. Ce sera sublime... J'espère que vous viendrez...

Combien de tableaux avez-vous peints, Dali?

Ça, je l'ignore. Ça ne fait pas beaucoup. Et certainement pas autant que Picasso. Lui, c'est monstrueux. Il pouvait peindre cent tableaux en un jour. C'est un démon de fécondité. Tandis que moi... En ce moment, je ne peins pas plus de deux tableaux par an. Et je travaille tous les jours, du matin à la tombée de la nuit...

Vous devez donc peindre très lentement?

Très lentement et avec la technique de Vermeer. Il faut que ça sèche, que l'on puisse reprendre sans laisser de marques. C'est de plus en plus élaboré...

C'est donc le contraire de Picasso?

Tout à fait. Picasso est un anarchiste. Moi, j'ai une technique (**il martèle ses syllables**) in-qui-si-to-riale...D'ailleurs, je suis pour la Sainte Inquisition en tout. En peinture et dans la vie.

Et la liberté, alors?

La liberté? C'est un désastre! Tenez, en peinture, la liberté, c'est l'informel. Et dans la vie... Je l'ai expérimentée. J'étais anarchiste dans ma tendre jeunesse. On m'a mis en prison pendant trois mois...

Pour faits d'anarchisme?

Non, pour une affaire locale. Mon père était notaire... Bref, j'étais prétentieux, peu sûr de moi, angoissé. En prison, je devins le plus heureux des hommes. Soudain, je me suis "recoquillé" dans mon esprit. J'ai découvert le vrai plaisir d'être... C'était merveilleux... J'ai compris que les gens crèvent d'angoisse par excès de liberté. Alors je suis devenu furieusement anti-libéral. J'ai vu tous mes amis, des gens riches, comme Barbara Hutton et d'autres, qui meurent d'angoisse parce qu'ils sont si riches qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent.

Pour vivre heureux, les gens ont besoin d'un système rigoureux, inquisitorial... Voyez l'art abstrait, qui est l'expression de la liberté... Tous les peintres abstraits américains de quelque importance ont fini par se suicider: Pollock, Rothko, Kline... Ils crevaient d'angoisse, de pouvoir tout se permettre sur leurs tableaux, sans contrainte.

Vous préférez les hyperréalistes qui sévissent aujourd'hui?

Les hyperréalistes sont des gens heureux comme tout. Ils travaillent comme des chiens toute la journée à copier la photographie d'une cabine téléphonique. Le soir, ils se lavent les mains en quittant leur atelier. Ils sont contents. Pour moi, la contrainte est une condition essentielle de la joie de vivre. Lorsqu'on devient riche, on peut faire ce qu'on veut, mais ce n'est pas pour autant le paradis. On est plus angoissé qu'avant. La liberté est mauvaise pour tout le monde.

Vous êtes donc toujours monarchiste?

Toujours! Le roi est une autorité complètement irrationnelle. Ça m'amuse beaucoup lorsqu'un journaliste me demande: est-ce que vous croyez que votre prince Juan Carlos est intelligent? Je lui dis: en tout cas, il l'est beaucoup plus que vous. Et, deuxièmement, il est d'une famille beaucoup plus connue que la vôtre. Troisièmement, il est plus beau que vous, vous n'avez qu'à vous regarder dans une glace... Et quatrièmement, un roi n'a nullement besoin d'être intelligent pour régner.

De quoi a-t-il donc besoin?

D'être dans la légitimité gé-né-ti que. Ça vient de Dieu. Et je crois en Dieu. Quelqu'un qui est au-dessus des partis politiques, c'est tout à fait irrationnel et poétique. Dans une monarchie, il peut parfaitement y avoir des communistes...

Qu'est-ce qui est important pour vous dans la vie?

Dans la vie? Crever de satisfaction toutes les trois minutes... C'est d'ailleurs ce qui m'arrive. J'ai toujours peur de mourir d'un excès de satisfaction. Je m'amuse-tout-le-temps. Même avec vous en ce moment, alors que ça devrait être une corvée...

Et quelle place tient la peinture dans cette vie de plaisir?

La peinture n'est qu'une des multiples façons d'exprimer ma personnalité. Une toute petite façon... J'ai toujours dit que la peinture devait être de la photographie en couleurs faite à la main. Aujourd'hui, c'est devenu de l'avant-garde. On découvre la réalité. Comme vous le savez, les peintres actuels ne font que copier des photographies, mais chacun le fait à sa manière. Si Dali copie une photographie, ça devient un Dali. De même si Vermeer ou Vélasquez copiaient une photographie, ça serait un Vermeer ou un Vélasquez. Si c'est un idiot, eh bien! il en sortira une idiotie...

Un peintre ne doit pas se dire: je vais faire de l'expressionnisme ou tout autre **isme.** Il doit s'effacer devant la réalité et copier ce qu'il voit. Il a alors des chances de peindre quelque chose qui vienne de lui. Peindre, c'est observer: les choses entrent par les yeux et ressortent par la pointe du pinceau. La magie se fait ainsi.

Comment a évolué votre manière de peindre?

Au moment du surréalisme des années 30, ma peinture était un pur automatisme imaginatif. Ça venait tout seul, comme d'une source. Aujourd'hu, c'est différent: j'utilise une technique photographique. Chaque tableau est défini d'avance par une structure parfaitement géométrique. En ce moment, je peins des tableaux stéréoscopiques, en utilisant deux miroirs qui reflètent deux photographies, comme les anciens, Vermeer par exemple. J'obtiens des visions et des couleurs uniques. Pour résumer, autrefois je peignais la fantaisie de la réalité. Aujourd'hui, je peins la réalité de la fantaisie...

On peut remarquer un autre changement dans votre manière de dessiner. Elle est plus rapide et fulgurante.

Vous savez, je suis très paradoxal. Je passe d'une période agitée à d'autres plus calmes et lentes. En ce moment, je fais des dessins ingresques.

Vous aimez Ingres?

Beaucoup. C'est le dernier des grands dessinateurs.

Et comme peintre

D'après moi, c'est plutôt Meissonier qui est le plus grand peintre français. Cézanne est le plus mauvais. Ingres, c'est plus bureaucratique, convenable. Mais il n'a pas le génie de Meissonier.

Et pourtant, c'est Cézanne qu'on aime aujourd'hui?

Il y aura des déceptions. Tout ça va s'effondrer... Attention, Cézanne était un peintre très honnête. Il voulait faire du Poussin d'après nature. Ses ambitions étaient merveilleuses. Mais il était maladroit au plus haut degré. Il voulait peindre une pomme ronde, elle sortait carrée; une table en perspective, la bouteille qui était dessus tombait... Alors les paresseux ont préféré copier les défauts de Cézanne plutôt que les qualités de Vermeer. Encore que la tentative de Cézanne est intéressante parce que c'est un personnage pathétique. Mais en ce qui concerne ses imitateurs, c'est un désastre total.

Comment expliquez-vous ce retour des peintres à la réalité.

C'est dû a la lassitude du néant. Tous ces romantiques abstraits, avec leur manière quasi musicale, dénuée de technique traditionnelle, lorsqu'ils revenaient du cinéma pouvaient se dire: et si tout ça n'était rien du tout?

En d'autres termes, le cours de l'histoire de l'art vous aurait donné raison?

La preuve, c'est que la peinture photographique est devenue l'avant-garde. Mes derniers tableaux sont absolument copiés et, de ce fait, beaucoup plus mystiques qu'avant. Je retrouve ma veine du **Morceau de pain** qui est un "pain-pierre", chef-d'oeuvre que j'ai donné pour mon musée.

Vous avez dessiné un portrait de de Gaulle. Le visage très ressemblant, grave, photographique, sur un buste d'empereur romain.

De Gaulle a inventé la chair de poule horizontale, qui est le frisson patriotique, mais étendu à toute l'Europe jusqu'à L'Oural. J'avais demandé à le rencontrer. C'était le jour où les paras s'apprêtaient à tomber sur Paris, au moment de la guerre d'Algérie. J'ai une lettre de lui où il me disait: je m'excuse, mais en ce moment...

Savez-vous s'il amait votre peinture?

Je n'en ai aucune idée. L'art ne devait pas beaucoup l'intéresser. Il avait Malraux pour ça...

Picasso a eu son musée à Barcelone. Celui de Miro est en construction à Monjuich. Vous êtes donc le troisième peintre auquel l'Espagne consacre un musée.

Non, je suis le premier, puisque je suis le plus jeune. Je l'aurai donc eu avant.

Vous vous placez au-dessus de vos deux aînés?

Ah! ça certainement! Mais, même après moi, ils sont grands. De toute façon, les peintres espagnols sont meilleurs que les autres. C'est vrai! La peinture moderne gravite autour de l'Espagne depuis Vélasquez. Les impressionnistes français, dont Manet, n'auraient jamais existé sans le Prado. Le cubisme, sans Picasso et Juan Gris...

... Et le surréalisme sans Dali?

Dali et Miro...

Vous vous entendiez avec André Breton?

Au début, très bien. Jusqu'au moment où il m'a expulsé du groupe surréaliste parce que je devenais trop important. Ma personnalité risquait dangereusement de l'éclipser. Alors, il s'est débarrassé de moi...

On a aménagé un musée à la mémoire de Picasso, mais vous, vous vous êtes fait le promoteur de votre propre musée. Vous vous êtes bâti un temple dédié à votre propre gloire.

Oh! c'est normal, c'est dalinien!

Ne serait-ce pas plutôt le rôle de l'histoire de décider s'il convient de vous donner un musée?

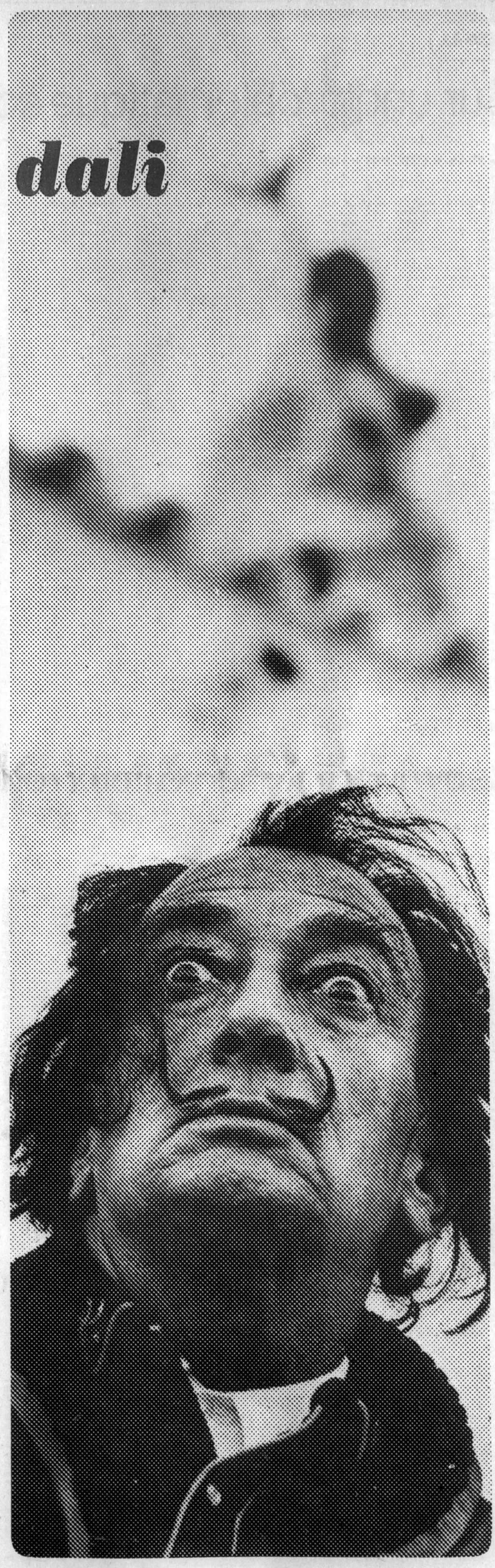
Il y a un proverbe catalan qui dit à peu près ceci: on n'est jamais mieux servi que par soi-même... Etant Phénicien, très prudent, et ayant vu que des personnages comme Cervantès et Christophe Colomb ont fini très mal, avec des dettes et dans la gêne, j'ai pris la précaution, d'abord, de devenir multimillionnaire, d'aller en prison très tôt et de ne pas trop tarder à faire mon musée.

Vous aviez peur que l'histoire ne vous oublie?

Gala, mon épouse, m'a toujours dit: "Toi, avec ton génie et ton talent, c'est un miracle que tu ne sois pas en train de crever de faim." C'est vrai...

A présent, Dali n'a qu'une crainte: mourir de plaisir... et de rire...

(le monde)



l'ESSAI

Sur une problématique collection aux éd. de l'Aurore

par JEAN-MARIE POUPART

A la manière de l'ancien curé de ma paroisse, Léandre Bergeron et Victor-Lévy Beaulieu, distingués prélats des Editions de l'Aurore, sont joueurs dans l'âme. Ils savent parfaitement bien que, dans le poker qui se brasse ici depuis quelques années, on peut miser à fond sur le mot **québécois**. Aussi ont-ils fondé une collection qui s'appelle **Connaissance des pays québécois**. Au pluriel, s'il vous plaît... "Mais vous n'avez même pas de patrie", glapissaient les méchantes langues. Voilà maintenant qu'on leur réplique fièrement: "Apprenez, messieurs, que j'en ai plusieurs"! Il fallait y penser. Déjà quatre ouvrages ont paru en moins de deux mois. Je parlerai aujourd'hui de trois d'entre eux, me réservant pour la chronique prochaine le meilleur, soit la minutieuse thèse de Guy Tardif sur les chefs de police.

•

On peut donc sans aucune crainte miser sur le mot **Québécois**. On peut bluffer aussi. En publiant **le Livre des proverbes québécois** de Pierre DesRuisseaux, l'Aurore vient, comme diraient les vieux, de nous passer une **pruche**: l'annonce de l'auteur ne valait certes pas une aussi grosse mise. Bien sûr, on retrouve ici des choses savoureuses, en particulier ce mélange de dureté et d'humour qui était sans doute le propre de nos ancêtres. Il y a aussi des passages touchants. Je songe à cette liste des informateurs: Prudent Brousseau, Carl Chicoine, Pierre Côté, Alice Jacques, Emilion Coulombe, etc, etc. C'est **Manche de pelle** de Charlebois-Ducharme, tiens, c'est nous autres, ça... Seulement l'oeuvre à la fois respectueuse et critique traitant de cette question, cette oeuvre reste encore à faire.

Le présent inventaire se consulte avec facilité. La présentation en demeure soignée, pointilleuse presque: on a mis les points sur les i, on a imaginé tous les classements possibles. On a souhaité en faire une bible: le ronflant du titre me paraît l'indiquer suffisamment. La cueillette des proverbes a dû, en effet, être assez exténuante. Mais ni l'examen, ni l'évaluation des données... Je me demande encore pourquoi DesRuisseaux n'a pas conservé là-dedans juste la matière proprement et spécifiquement d'ici. Son répertoire eût été plus mince, plus original aussi et, curieusement, plus exhaustif. Autre remarque: vouloir reconstituer le contexte d'application d'un proverbe, cela me semble méritoire, à la condition de ne pas se limiter à une plate paraphrase ou à une explication simpliste. Autant alors laisser les dictons se défendre d'eux-mêmes. L'auteur m'a tout l'air de l'avoir oublié.

DesRuisseaux écrit un jargon inqualifiable. Il suffit d'ouvrir le dictionnaire pour constater que **classificatoire**, que **contextuel**, cela n'existe pas. On cherche à se montrer instruit et l'on ne réussit qu'à afficher sa paresse! Je ne résisterai pas à la tentation de vous citer un extrait. "Les proverbes populaires apparaissent, par ailleurs, comme une sorte de langage culturellement ésotérique, codé, au sens où ils véhiculent des séries de messages culturels ou de valeurs, qui ne seront compris, à toute fin pratique, que par ceux qui, faisant partie de cette culture, connaîtront déjà les significations des proverbes utilisés". Relisez. Et l'on place cette phrase sur la couverture, selon toute vraisemblance pour attirer l'acheteur. Quelle inconscience! N'y avait-il pas au moins vingt façons de dire cela plus clairement? Plus correctement itou? Il est grandement temps que l'on s'accoutume, rue Saint-Paul, à récrire certains textes.

•

Le Livre des sacres et blasphèmes québécois est, par contre, un petit essai spirituel, honnête, sans aucune prétention, accessible à tous. Et les amusantes illustrations de Girerd ne gâtent rien, croyez-moi sur parole. Voilà une lecture idéale pour les voyages en autobus: vous gardez tout au long le sourire aux lèvres et la contagion gagne vos compagnons de route. Sans trop se prendre au sérieux, assaisonnant son discours de bons mots et de plaisanteries, Gilles Charest joue cartes sur table, fait le tour de la question et, ma foi, pousse fort loin la réflexion. Comme quoi, il n'est pas du tout nécessaire d'adopter une allure de constipé chronique pour risquer une analyse quelque peu approfondie!

L'auteur aborde les aspects psychologiques, sociaux, religieux (forcément!), linguistiques et, partant, littéraires du sacre, du blasphème. On y découvre que le juron doit bien sonner à l'oreille, que l'euphonie compte pour beaucoup dans la sagesse des peuples... Très pertinemment à mon avis, Charest voit dans cette pratique une façon de rompre le silence des glaces démocratiques, une manière d'appeler au secours quand l'atmosphère devient asphyxiante. Il profite de l'occasion pour porter un jugement extrêmement sain sur cette langue française que l'on parle encore au Québec. Ses positions fondamentales se résumeraient en cet énoncé lapidaire, un parmi tant d'autres: "On ne sacre plus par agressivité face à la religion mais pour affirmer son appartenance nationale."

Je déplore le fait que l'essai ne se termine pas à la page soixante-quinze, alors que la boucle est bouclée. Hop!, à la conclusion! Les ajouts sur l'humour, le cinéma, le spectacle paraissent des textes de commande tant ils s'intègrent mal à l'ensemble. De plus, ils n'apportent strictement rien de neuf. Malgré cela, l'ouvrage en vaut la peine: on n'aura qu'à sauter ces passages fastidieux.

•

Avec Jean Provencher, la partie se gâte à nouveau. **La grande peur d'octobre '70** n'est rien de plus qu'un banal documentaire. Robert Rumilly (qui, on le sait, rédige aussi son histoire le plus souvent à partir de coupures de journaux) réussit toujours à faire palpiter son récit. Provencher, lui, se contente de présenter un travail de recherche à la mesure du premier écolier venu. Fâcheux! Cependant je ne pense pas qu'il faille pousser les hauts cris. L'auteur n'a pas triché. Il a juste pondu un livre faiblard, inutile; il a juste manqué d'envergure.

Ecrire, par exemple, que l'exécution du ministre Laporte a été "la gaffe du F.L.Q.", point, à la ligne, cela relève du grotesque et de l'obtus, voilà une bien singulière formule. Ainsi, on s'aliène d'un coup tous ses lecteurs, à quelque parti qu'ils appartiennent. Provencher n'est pourtant pas un esprit médiocre et l'on serait pleinement en droit d'attendre autre chose de lui.

Jean-Claude Trait, à qui l'on doit le superficiel **F.L.Q.: offensive d'automne**, peut alléguer l'excuse d'avoir fait paraître son manuscrit un mois seulement après les événements et de ne proposer qu'une approche purement journalistique. Mais, comme Provencher le répète à tout bout de champ dans la pièce d'éloquence qui sert de conclusion à son ouvrage, "quatre années se sont écoulées"... Après ce temps, le lecteur n'aurait-il pas mérité que l'on se livre, cette fois, à une enquête patiente et fouillée sur l'orchestration de la peur, sur la savante cacophonie des hommes politiques lors de la crise d'octobre?

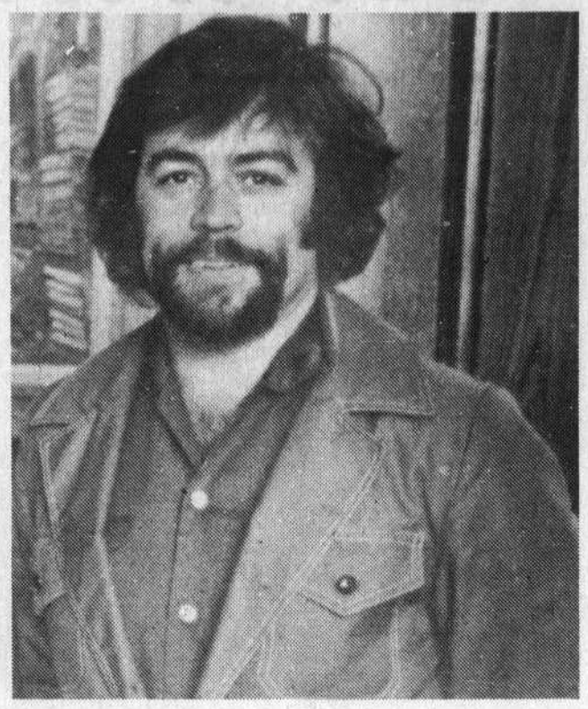
L'auteur tentera de se justifier en soulignant que précisément son essai est une façon de réclamer des éclaircissements. Cela, je le crains, n'abusera personne. Et ce n'est sûrement pas après un maladroit pamphlet comme le sien qu'on les aura, les rapports circonstanciés de la police et du gouvernement au sujet des mesures de guerre. En somme, une occasion ratée.

•

Un détail m'agace. Dans les trois ouvrages lus cette semaine, dans les trois sans exception, j'ai remarqué que lorsqu'on cite un passage tiré d'un volume anglais, on n'en donne nulle part la traduction. Ni au bas de la page ni ailleurs. Il y a là comme un manque de savoir-vivre. Au pays de l'étiquetage bilingue, cela est inadmissible. Même les partisans de la Loi 22 auraient du mal à encaisser cette savate! Cela, de plus, s'accorde très mal avec la liturgie exigeante que se targuent de pratiquer les Editions de l'Aurore.

Intronisé depuis bientôt un an cardinal en cette nouvelle maison, Victor-Lévy Beaulieu ferait bien de corriger quelques-uns de ses caudataires. Il y en a qui marchent sur sa belle robe rouge. Je les vois d'ici!





Distingués prélats, joueurs dans l'âme

les LETTRES françaises

Réby/Martin: merveilleux romans de jeunes et de jeunesse

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Il n'y a pas qu'une jeunesse. Elles sont nombreuses. Pensez à celle de Mozart, chien savant et voyageur, que son père menait au fer rouge psychologique. Pourtant, sa correspondance respire la joie de vivre, rien ne lui échappe, dès l'adolescence, l'amour éclate dans son style. En général, les jeunes gens vivent enfermés dans des collèges où ils apprennent à respecter leur vie future. Je devrais dire "vivaient", car aujourd'hui on ne sépare plus les familles et les parents, comme leurs enfants, ont droit au tête-à-tête quotidien. Est-ce un avantage? Les avis sont partagés. Chose certaine, la somme globale de bonheur de l'humanité occidentale reste la même.

A cet égard, tous les pays se ressemblent et le roman de M. Philippe Reby, un Québécois eût pu l'écrire. Mutatis mutandis, bien sûr, puisque les systèmes de référence sont différents, ainsi que les objets et les parcours. Le héros, si l'on peut dire, de **L'amour mensonge** s'appelle Gérard. C'est dire qu'il est de son époque. Il est lycéen, l'année du baccalauréat. Il échoue, car il ne rêve que filles et voyages. Son seul ami, son guide des matières sexuelles, s'appelle Romain. Sous des allures de matamore, Romain, qui n'a rien d'un rêveur, cache une âme sérieuse et avide, qui lui permettra de réussir à ses examens. Fin de cette belle amitié. Gérard, laissé à lui-même, se réfugie en Tunisie. Ce sont les vacances. Au bord de la mer, il rencontre Cécile. Amour. Notre jeune chien, qui ne comprend rien à la vie, se veut cynique. Il l'est du reste peut-être plus qu'il ne le pense. Après un été de passion, les deux amants se retrouvent à Paris. Ils s'aiment de moins en moins. Cécile devient enceinte. Ils vont à Londres où le régime socialiste a institutionnalisé les faiseurs d'anges. C'est la fin de cette histoire.

Tout est dans le ton du récit. Gérard est bougon et gentil. Il s'exprime dans ce français scatologique qui semble nécessaire si l'on veut se faire comprendre aujourd'hui. Il tourne en rond comme dans sa cage un animal sauvage. Sait-il au juste ce qu'il veut? Il n'y a en lui que velléités. Ses parents, il les aime bien, tout en les méprisant d'être ce qu'ils sont. Eux l'aiment et le craignent tout à la fois. M. Philippe Reby rend à merveille les nuances imperceptibles de ce comportement. Les prévenances des parents, le ton bougon du père, les regards attendris de la mère, prennent des allures de gestes propitiatoires. Il faut amadouer le jeune animal afin de l'empêcher de faire des bêtises. On n'empêche rien, car Gérard se rend à peine compte de cet amour et n'agira qu'à sa tête. Aussi longtemps que ses parents le laissent libre, il ne leur fera pas de mal. Sa gentillesse est toute négative. En réalité, c'est un fieffé égoïste, qui se croit le maître de l'univers. Sensible sans l'être, généreux dans la mesure où cela ne lui coûte rien, amoureux afin de se donner le plaisir de l'être, Gérard a toutes les raisons du monde d'être triste. Il l'est et son livre, (puisque c'est lui qui se raconte) en dépit du mouvement qui l'emporte, est mélancolique comme lui.

Sa maîtresse s'appelle Cecile. Grâce à elle, Gérard peut se donner l'illusion d'être un homme. Quant tout est dit, au retour de Londres, lorsque l'enfant a disparu, Gérard se rend compte que rien n'a changé et qu'être un homme, c'est autre chose que de jouer à faire modérément peur à son entourage. Cette recherche de connaissance de soi rend Gérard sympathique. Continuera-t-il à se chercher? On se le demande. Il est bien désinvolte, tout en sensibilité du dehors, au fond peu intelligent. Gérard serait allé chez les Jésuites (je parle des collèges d'autrefois) qu'on se serait employé à balayer en lui ces scories. Le personnage serait sans doute moins intéressant en surface, mais aussi plus divers, moins soucieux de monter en épingle ses faiblesses. Ce qui ressort au premier chef de ce livre, c'est l'absence d'éducation, dont Gérard et ses pareils font les frais. Au lycée, ses professeurs semblent avoir atteint la puissance "n" de l'ennui. Tout est vide dans ces vies livrées à elles-mêmes. Nous sommes loin de la jeunesse des écoles à l'époque de l'Action Française. Le paysage moral que décrit M. Philippe Reby est semblable à celui qu'a évoqué Léon Daudet dans ses souvenirs. Lorsque l'avachissement est érigé en doctrine de vie, une société est prête à accueillir triomphalement le Chef, qu'il soit de gauche ou de droite (en 1974, c'est la même chose). C'est la "leçon" de **l'Amour mensonge**. Le premier roman de Salinger, avec son Caulfield frère de Gérard, avait cette même portée tragique, sous des dehors nonchalants. A la tristesse d'être jeune répond la violence de cesser de l'être. M. Philippe Reby est poète. C'est pourquoi, dans son premier roman, il a pu sentir ce désarroi et, excellemment, le faire revivre.

Dans **Le Prince dénaturé** M. Didier Martin dépeint lui aussi un jeune homme en proie à l'ensorcellement de lui-même. C'est d'un prince qu'il s'agit, contemporain sans doute de Frédéric II, souverain d'un Etat mythique d'Europe centrale, qui s'étend de la grande plaine germanique aux bords de la Méditerranée. Le Prince est déchiré par ces deux appartenances. Sa mère est Bavière et il tient d'elle on ne sait quel besoin de rompre avec son métier de roi. Les Wittelsbach étaient ainsi, peu avant leur chute. Ce roman se situe à deux niveaux, celui de la vie intérieure du Prince, celui, encore plus inventé, de l'Histoire; car l'enfant devenu souverain se veut prince des lumières et libre d'être lui-même, transcendentalement. Il a, sans le savoir, la suffisance des grands de ce monde, qui se croient tout permis parce qu'ils sont riches et puissants. C'est lui qui se raconte, non pas comme Gérard, un peu à la gouaille, mais avec la solennelle assurance de qui rédige un document promis à une éternité de lecteurs. Le style de M. Didier Martin est à la fois naturel et de pastiche. Il a retenu de sa lecture de Saint-Simon des tours de phrases qui rendent le son de l'époque, des raccourcis syntaxiques fort heureux des expressions vieillotes qui brillent comme de purs diamants. Ne serait-ce pas l'un des charmes les plus exquis de ce livre que cette écriture nostalgique?

Le Prince sait écrire, raconter ses hauts et ses bas faits, camper un dignitaire, faire parler ses courtisans, les militaires, sa famille, comme il se doit. Son drame véritable, c'est celui de la modernité. Frédéric le Grand avait, comme lui, souhaité être Roi et vivre comme un simple particulier. Louis XV1, plus tard, avait toutes les vertus, sauf celles du maître. Il paya cher cette dichomotie. Frédéric, lui, apprit vite à utiliser à des fins politiques son besoin d'être homme avant d'être Prince. Son siècle se laissa prendre à ce jeu. Volatire le transforma en dieu, comme Diderot chanta les louanges de Catherine, autre despote. L'art de la politique est celui du mensonge. Les peuples veulent qu'on les trompe et le rapport qui s'établit entre eux et leurs dirigeants sont faux dans la mesure où ils sont honnêtes. Le Prince qui a emprunté la plume de M. Didier Martin croit, malgré l'avis de son conseiller le plus sûr, que ses sujets l'aiment parce qu'il tente de les rendre heureux. Erreur fatale qui le conduira à l'échec total.

Le Prince partage tous les goûts du Grand Frédéric, sauf l'amour du véritable pouvoir. Curieux mélange que celui de l'esprit dit des lumières et de l'idéal chevaleresque. Le Prince fait confiance à la nature humaine. Il mourra assiégé dans une immense forteresse plutôt que de composer avec ses ennemis. Dans une large mesure, je le comprends. Il vaut mieux mépriser ses ennemis. Devant soi-même, c'est plus sûr. A long terme, c'est là qu'est le bonheur. Le Prince sera trahi, sauf en amitié et en amour. C'est le signe d'une haute nature. Sa mère, le maréchal Caccia, Jakob lui seront fidèles, pour des motifs qui les honorent. Un jeune homme qui écrit comme Saint-Simon et qui a l'idéalisme de Bayard ne méritait pas moins de la vie. Après la mort du Prince, rien ne changera, tout reprendra comme avant. Le train-train de l'histoire reste le plus fort. Qu'est-ce donc que l'Histoire? Un immense ennui que tempèrent l'héroïsme et le génie. C'est ainsi.

"L'amour mensonge", par Philippe Réby, Flammarion 1974;
"Le Prince dénaturé", par Didier Martin, Gallimard 1974.

l'ÉTRANGER

Tchèque de taille, Américain collégien, Italien d'avant-garde

par NAIM KATTAN

En 1968, le romancier tchèque Ludvik Vaculik a participé avec un groupe d'écrivains au "printemps de Prague". Après l'échec de Dubcek, en août 1968, Vaculik fût exclu du parti communiste et ne peut plus collaborer aux journaux de son pays. Son dernier roman: **Les Cobayes**, que l'on vient de traduire, n'est pas publié dans la langue originale, en Tchécoslovaquie.

Le narrateur de ce roman est un employé de banque. Institution bien spéciale, en vérité, car, dans cette banque tous les employés volent. Les agents de sécurité qui les fouillent ne restituent pas les sommes découvertes mais les gardent. Le vol est généralisé. Un jour, un collègue offre au narrateur un cobaye. Celui-ci le ramène chez lui. Sa femme et ses deux fils sont ravis. La famille se met à élever un cobaye, puis deux, puis trois. Ainsi la vie de cet homme se déroule entre deux simulacres. La banque qui a pour fonction de garder l'argent est un instrument de vol. Et la maison n'est pas un abri pour une famille mais un foyer pour des cobayes.

L'homme s'enfonce dans ce travestissement du réel comme dans un gouffre. Il n'en sortira pas; il n'y a pas d'issue. La lecture de ce roman nous fait penser immédiatement à Kafka, d'autant plus qu'il était lui aussi tchèque. Entre Kafka et Vaculik il y eût cependant le communisme et la transformation de la Tchécoslovaquie en démocratie populaire. Le rapport avec le réel est aussi problématique, mais le travestissement tout aussi absurde est manifeste, tangible. L'idéologie n'est-elle qu'un masque établissant un système de vol généralisé? La vision de Vaculik n'est pas, heureusement, aussi simpliste, car dans ce système absurde, profiteurs et victimes participent au même appétit. Cette absurdité n'est donc pas rejetée, repoussée, ne provoque ni refus, ni révolte. Elle s'impose de par sa propre nature, de même que l'envahissement des cobayes. L'employé de banque les introduit chez lui, les cherche, les fait multiplier, les couvre de soins, les entoure d'attentions. Sa famille entre dans la ronde même si cette attention enlève aux enfants leur place et leur rôle. L'oppresseur est là parce qu'on l'appelle, parce que l'on consent à sa présence.

Certes, rien n'est dit clairement et c'est cela aussi le jeu du réel et de son travestissement. Car si l'on savait déceler l'illusion, on trouverait les mots pour la délimiter et au besoin la dénoncer. Combattre une idéologie pour en installer une autre? Ce serait là l'ultime triomphe de l'illusion. Le narrateur des cobayes est cerné de toutes parts. Il a échafaudé lui-même les murs de sa prison, il y étouffera.

Roman dur, sans violence, il porte la marque d'un écrivain de taille qui ne cherche pas à jouer avec son angoisse.

•

C'est à une autre forme de travesti idéologique que s'attache Frédéric Tuten dans son roman: **Les Aventures de Mao pendant la Longue Marche**. Tuten est un jeune américain né en 1936 à New York. **Les Aventures de Mao** est son premier roman. Il reprend le récit historique de la Longue Marche. Il insère entre des faits tels que rapportés officiellement, des citations d'ouvrages d'essayistes britanniques comme Ruskin, Bernard Shaw, ainsi que des pastiches de romans et nouvelles d'écrivains américains comme Faulkner, Hemingway ou Dos Passos.

Son intention est d'introduire dans un évènement qui est devenu une mythologie puis une légende, des faits moins glorieux qui se passaient sous d'autres cieux. Le résultat est quelque peu déroutant, mais on ne perd pas le fil du déroulement de la Longue Marche. Tuten cherche à tempérer l'épopée historique par le quotidien. Il se situe ainsi entre la grandeur et la noblesse abstraite et les exigences et les désirs d'hommes simples. Ce non-lieu devrait idéalement être habité par l'humanisme. Humanisme qui demeure un rêve.

Exacerbé par sa propre démarche, Tuten termine son roman par un entretien fictif entre lui et le Président Mao. Ce dernier se prononce sur les dernières querelles des intellectuels new-yorkais et il prend position pour telle revue, commente tel article. Le propos serein de Tuten tourne à la galéjade. La satire ne s'élève pas au-dessus du niveau des jeux de collégiens. Si Mao est la dernière nouveauté, il fait partie d'une mode. C'est l'image qu'en fabrique une certaine jeunesse marginale américaine, Tuten a pris trop de soins pour le démontrer. Il n'a pas réussi. Son propos vacille entre la sérénité et le jeu et aboutit à l'anodin.

•

Je voudrais enfin signaler un roman très important que l'on vient de traduire de l'italien: **La Connaissance de la Douleur** de Carlo Emilio Gadda. Gadda, héritier d'une grande civilisation qui a vécu sous le fascisme et l'a ressenti, se situe à la frontière ténue, effacée, entre le réel et l'histoire. La civilisation n'est-elle qu'un fantasme et l'événement n'est-il qu'une illusion, que fixe à peine le verbe? Roman d'une lecture simple, directe, mais il ne s'agit là que d'une surface. **La Connaissance de la Douleur** est d'une grande richesse, touffue, complexe. Toute l'avant-garde italienne est là. Gadda est mort en 1973 et c'est pour ce roman qu'il reçut, en 1963 le Prix International de Littérature.

Je ne l'ai lu qu'une fois. Il faudrait d'autres lectures pour donner la mesure de toute sa résonance.

"Les Cobayes" de Ludvik Vaculik, traduit du tchèque par Alex Bojar et Pierre Schumann-Aurycourt, Editions Gallimard.

"Les Aventures de Mao pendant la Longue Marche" de Frederic Tuten traduit de l'anglais par Maurice Rambaud, Editions Gallimard.

"La Connaissance de la douleur" de Carlo Emilio Gadda, traduit de l'italien par Louis Bonalumi et François Wahl, Editions du Seuil.

libres PROPOS

Lettre aux auteurs d'ici qui n'auront pas le Goncourt

par ALAIN STANKÉ

directeur-général des éditions **LA PRESSE**

C'est le 18 novembre prochain — dans quelques jours à peine — que nous connaîtrons le 72e lauréat du prix Goncourt.

Sera-t-il Québécois?

A l'heure où paraissent ces lignes, les jeux sont probablement faits.

Selon la dernière liste dressée par ces messieurs à Montréal, trois des nôtres seraient parmi les dix favoris de ce grand critérium littéraire: Roger Fournier, Jacques Folch-Ribas et André Langevin. Ils sont trois Québécois contre sept Français. Un Québécois contre neuf finalistes ou, si l'on préfère, trois Québécois chacun... pour soi.

Le livre de Langevin (dont, s'il faut en croire les événements passés, certains académiciens en auraient dit beaucoup de bien même s'ils ne l'avaient pas encore lu), a été publié à Montréal et il est toujours introuvable en France.

Le roman de Folch-Ribas qui est introuvable ici, fut publié à Paris. Certains académiciens n'ont pas caché leur admiration pour l'écriture de cet auteur. Malheureusement, la critique française est demeurée muette.

Reste Roger Fournier. Publié par La Presse à Montréal et égratigné par la critique québécoise, il a été édité chez Albin Michel à Paris, où il a bénéficié d'une critique très élogieuse dans Le Monde, Le Point, Elle, Le Figaro, Magazine Littéraire, France-Soir, Ouest-France, Le quotidien de Paris, L'Express, etc...

Le 5 octobre dernier, Le Figaro publiait la première liste fournie par l'Académie Goncourt, des "dix retenus pour le prix". Le nom de Fournier y était déjà. Et il était **le seul** Québécois.

Depuis cette date, il y eut la mémorable visite des Goncourt à Montréal. Notre Octobre... 74!

Vous souvient-il qu'en l'honneur de la visite des Académiciens à Montréal, l'Hôtel Ritz avait donné le nom de "Salon Goncourt" à l'une de ses luxueuses suites? Je suis retourné sur le "champ de bataille" de cet établissement de la rue Sherbrooke, quelques jours après le départ de nos augustes visiteurs. Surprise: la plaque est partie. Le salon a été débaptisé. Dorénavant, il s'appellera **Salon Vice-Régal**!!

Comparé au fameux happening du 24 octobre, l'acte a fait moins de bruit, mais donnera-t-il plus de joie à l'Académie?

J'ai assisté, moi aussi, au "happening improvisé au Ritz". J'ai même été aux premières lignes. J'avoue avoir été profondément indisposé par les babouinages de certains boutefeux tandis que les interventions de certains autres convives, faites avec une sérénité éblouissante, m'ont ravi.

Je crois que les académiciens, pour leur part, furent légèrement embarrassés par le manque de tenue et la débandade cérébrale du moment. Mais ils n'en ont pas été offusqués pour autant. Qu'on se rassure, chez eux, ils sont habitués à pire! En effet, on ne se contente pas en France de les traiter de "guignols" ou de "marionnettes". On leur lance parfois un petit mot très court, une synthèse représentant un substantif monosyllabique qui rime plantureusement avec balcon. Et comme pour tout Français ce qui vient de France a beaucoup plus de poids, cela ne fait qu'ajouter l'injure à l'insulte.

Jugez-en vous mêmes par ce que dit de l'Académie Goncourt Yvan Audouard dans son dernier livre: "Lettre ouverte aux Cons" (Albin Michel, juillet 1974, page 69):

"A de rares exceptions — et je ne cite personne — les membres de cette compagnie ne sont pas vraiment des cons. Plusieurs d'entre eux — et par compensation je ne cite non plus qui que ce soit — ont un talent certain. Je pourrais même en nommer trois, mais pas plus, qui ont un talent exceptionnel."

"Il n'empêche que le Goncourt est une connerie persévérante et diabolique. Qu'il fausse totalement la vie littéraire de ce pays. Qu'il abime ceux qui l'obtiennent, aigrit ceux qui le ratent, encombre la presse des humeurs de M. Armand Salacrou et n'a d'autre intérêt que de faire croire à M. Armand Lanoux qu'il a de l'importance. Dans ce cas, on peut véritablement parler de connerie institutionnelle. Il n'améliore ni ne détériore ceux qui en font partie. Ils ne sont pas cons à titre privé. Mais ils sont devenus les agents actifs d'une dangereuse connerie collective. Et le pire, c'est qu'ils le savent".

"Il ne suffit donc pas de dire que l'Académie Goncourt aussi bien que l'Académie française sont, en soi, des conneries. On se doit d'ajouter qu'en faire partie c'est faire acte de candidature à la connerie."

Voilà qui nous rassure.

Passe donc pour "l'événement" du Ritz, me direz-vous, mais l'insultante lettre de Victor Lévy-Beaulieu?





Les deux Roger de LA PRESSE : celui qui ne l'a pas eu, et celui qui l'aura peut-être .

Elle fut très utile pour prouver à nos augustes visiteurs que le Québec jouit d'une grande liberté de presse et que nos journaux publient... n'importe quoi. Et contrairement à la rumeur qui court, après s'être fait traduire en français cette lettre atrabilaire, les Goncourt n'ont jamais vraiment traité VLB de "capitan rétrograde" ou de "demeuré". Je ne profiterai pas de l'occasion qui m'est offerte par Le Devoir pour réparer leur oubli.

Ceci dit, revenons à l'essentiel car la question reste posée: Cette visite va-t-elle aider ou nuire au choix d'un Québécois?

On sait que les jurés ne sont pas "achetables" mais jusqu'à quel point un académicien est-il réellement insensible au champagne, aux douceurs, aux caresses habiles, ou aux insultes? Allez donc voir. Alors, Langevin, Folch-Ribas ou Fournier?

Langevin a eu des propos de belliciste et puis il a dit qu'il n'en voulait pas. Envisagerait-on de le lui donner de force? Et puis a-t-on jamais vu attribuer un prix Goncourt à un livre introuvable en France? Les quelque 250,000 mordus du Goncourt priseraient-ils la farce? Non, décidément, malgré toutes les apparences et un bon départ, "Une chaîne dans le parc" a rencontré des vents contraires. Pour couronner le tout, dans une annonce pour le moins attentatoire qu'il publiait dans La Presse du 19 octobre dernier, son propre éditeur n'a-t-il pas écrit: "Un Québécois officiellement retenu pour le prix **Concours**" (!) Ironie du sort. Et voilà, tel est **prix** qui...

Reste Fournier et Folch-Ribas. Dans le cas du dernier, si c'était lui, le prix serait attribué à un Québécois... d'adoption. Autre problème!

Alors Fournier? C'est mon choix. Mais tout le monde sait que je ne suis pas objectif puisque je suis son éditeur.

C'est bon, n'en parlons plus, sinon pour dire que les académiciens sont des écrivains habitués aux grands succès, souvent indépendants de fortune et toujours réfractaires aux sollicitudes. On n'achète pas leur voix aussi facilement qu'on achetait les votes à nos élections provinciales.

Avant de s'attarder à des considérations d'ordre politique, ne doivent-ils pas se préoccuper de la valeur littéraire de l'oeuvre?

C'est ma conviction.

Les lignes qui suivent s'adressent à nos trois finalistes (et par extension à tous ceux qui aspirent au Prix Goncourt). Si vous n'arrivez pas à décrocher le prix, consolez-vous, en lisant la liste des écrivains qui ne l'ont pas eu non plus:

Georges Bernanos, Alain-Fournier, Maurice Barrès, Henry de Montherlant, Paul Morand, Jean Giraudoux, François Mauriac, Ch.-F. Ramuz, Julien Green, Jacques Chardonne, Louis-Ferdinand Céline, Aragon, Pierre-Jean Jouve, Marguerite Yourcenar, Roger Nimier, Claude Simon, Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, Michel Butor, Michel Mohrt, J.M.G. Le Clézio, Hervé Bazin... et Roger Lemelin.

Un prix vous ferait plaisir dites-vous? Avez-vous déjà songé à tous les prix que vous pourriez décrocher au Québec?

Prix scientifique du Québec ($5,000), Prix David ($5,000), Prix Molson)$15,000), Prix du Gouverneur Général ($2,500), Prix Belgique-Canada ($2,000), Grand Prix Littéraire de la Ville de Montréal ($3,000), Prix France-Canada (env. $200), Prix France-Québec Jean-Hamelin (env. $400), Prix Etudes Françaises ($2,000), Prix Duvernay ($1,000), Prix du Cercle du Livre de France ($1,000), Prix Jean Bérand-Molson ($1,000), Prix de l'Actuelle ($1,000), Prix La Presse ($5,000), Prix Champlain ($500), Prix Marie-Lemelin ($200), Prix Michelle-le-Normand ($250), Prix Marie-Caire Daveluy ($100), Prix Benjamin Sulte ($100).

En France, le choix est encore plus vaste. Il y en a mille! C'est à se demander comment dans ce pays un écrivain peut-il échapper à un prix littéraire? Tout le monde connaît le Médicis, le Fémina, le Renaudot, etc. Mais connaît-on le Chasseloup-Laubat, le Durchon-Louvet ou le Castounet des Fosses? Non, ce ne sont pas des fromages. Ou encore le Prix Littéraire du football, le Blaise des Vosges, le Sivet, le Prix Littéraire du cyclo-tourisme, et celui qui porte le nom de Prix Dodo, un prix attribué à ceux qui veillent au chevet... de la morale, de la religion et des bonnes moeurs!

Bonne chance à tous.

Chose certaine: Roger Lemelin avait raison. On n'aura jamais autant parlé de littérature chez nous.

Et comme disait un fidèle admirateur des Académiciens en les raccompagnant à Dorval: "Merci d'avoir venu chez nous".

le ROMAN

Peinture plus poésie, plus prose, et puis plus philosophie !

par JEAN BASILE

Les "grands" sujets sont, en littérature, ceux qui tentent le plus naturellement les jeunes écrivains. Pierre Châtillon qui vient de publier son premier roman, après une oeuvre consacrée à la poésie, n'a pas dérogé à cette dangereuse règle. "La Mort rousse" est, au premier chef, l'histoire d'un grand amour, d'un "amour fou". A ce premier sujet, déjà périlleux, se superpose, en toile de fond, une réflexion sur la mort. On voit qu'il y a du pain sur la planche.

Pourtant l'histoire est simple, et davantage dans le style du récit que dans celui du roman. Un vieil homme, atteint de cancer, subit une opération qui peut lui être fatale. Dans le quasi-délire de la douleur, il remonte le cours de sa vie. Le voilà enfant, puis adolescent. Le voilà qui revit ses premières amours dans la personne d'une jeune fille rousse, Anne-Marie, un peu sorcière, "farouche, instable, brûlante de folie". Mais ces souvenirs douloureux, exquis quand même, se colorent d'un vieux rêve, peut-être plus profond encore: celui de l'Aventure. Pourquoi se demande le vieil agonisant, sur son lit de douleur, ai-je si mal vécu? Pourquoi ai-je si peu vécu? Avant même de mourir, immobile sur sa couche d'hôpital, il accomplira donc le grand voyage qu'il a toujours rêvé de faire, en Floride, au pays "des fleurs, des fruits, des oiseaux colorés, des palmiers, de la mer et du soleil partout".

Il y a une grande beauté potentielle dans ce conte. Parmi celle-ci, et beaucoup plus que l'histoire d'un amour fou, la manière de voyage initiatique qu'accomplit le moribond vers cette Floride idéale n'est certes pas la moins belle. Il est vrai que le héros, peintre en bâtiment, a passé sa vie à Nicolet, qu'il n'a vu du monde que Trois-Rivières et que l'action du livre se situe au début de ce siècle, quand on ne pouvait gagner un voyage dans un quelconque jeu à la télévision.

Ce qu'a le mieux réussit Pierre Châtillon est le portrait de son héros et de l'époque où il situe sa jeunesse. Il dresse avec beaucoup d'amour la géographie humaine et sentimentale de Nicolet. Il médite aussi, avec efficacité, sur le destin qui pouvait être celui de nos pères, quand la droite était à droite et la gauche à gauche. Quelques pages de ce livre, et ce sont les plus belles réussies, rappellent les vieilles et merveilleuses photographies de Notman: une promenade en canoë, le jeune et beau peintre en bâtiment à cheval sur son toit, une jolie fille rousse couverte de dentelles et de soie mousse.

Il s'en faut malheureusement de beaucoup pour que le roman de Pierre Châtillon soit une oeuvre aboutie.

Pierre Châtillon a fait ses premières armes dans la poésie. Or, la poésie est, en matière de roman, la chose qu'il ne faut pas faire. Au bout de quelques pages, cette poésie en prose devient presque insupportable tant elle paraît articicielle. En bref, le style est trop châtié; Pierre Châtillon a mis beaucoup trop de soin à choisir son vocabulaire. Le travail se sent à chaque ligne, à travers des tas de symboles qu'il nous impose à grand coups de marteaux. "La Mort rousse" s'ouvre sur le blanc et le rose, puis les teintes s'assombrissent et c'est, naturellement, l'époque de la grande passion que suscite dans le coeur du héros la farouche Anne-Marie. Anne-Marie part-elle, que tout devient noir jusqu'au moment de la rédemption qui redonnera ses couleurs à la vie.

Pierre Châtillon semble avoir peur que nous ne comprenions pas la richesse de sa palette intérieure. Il s'assure à maintes reprises de la clarté de sa thématique et de sa théorie des couleurs. Le soleil est rose, roses aussi les robes d'Anne-Marie, roses les pamplemousses. Cette tendance à surcolorer est encore accentuée par des comparaisons dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont abusives. Quand elles ne sont pas roses, les robes de la jeune fille sont vertes "comme les feuilles". Anne-Marie ne peut être prise de frisson sans qu'aussitôt l'auteur nous prévienne qu'elle frissonne "comme les feuilles de peupliers trembleurs".

A trop dire, on ne dit plus rien.

Si l'on se doit de signaler la maladresse du romancier, du moins peut-on signaler le sérieux de son travail et la délicatesse de ses sentiments. "La Mort rousse", comme bien des premiers romans, contient à peu près tous les grands thèmes de son auteur, qui devra apprendre à les démêler avant même de les exploiter. D'un autre côté, maintenant que Pierre Châtillon a frotté son vocabulaire de prosateur à une histoire de trois cents pages, il lui faudra apprendre à le simplifier et, surtout, à ne pas l'employer dans des déclarations de principes qui sont, qu'il en soit assuré, la mort de tout roman. En voici deux exemples: "qu'importe si dans l'âtre de la vie se consument les jeunes amours"; à moins que ce ne soit: "l'homme est une flèche lancée dans l'espace de la vie, et l'ordre de la nature a créé pour chaque flèche une cible qu'elle doit atteindre afin d'y trouver cet apaisement que nous appelons le bonheur".

De la peinture, de la poésie, de la prose et maintenant de la philosophie, voilà qui est beaucoup trop pour n'importe quel auteur.

•

La littérature a des voies étranges dont certaines réjouissent le coeur. Bertrand B. Leblanc est contracteur; l'été, il se promène sur des chantiers en Gaspésie; l'hiver, il écrit. On lui doit déjà un ouvrage sur le baseball et un autre sur la chasse! Il vient de publier chez son éditeur un petit livre de souvenirs, classé curieusement sous la rubrique "Humour": "Horace ou l'art de porter la redingote".

Eh, bien, ce contracteur gaspésien, amateur de baseball et de chasse, vient de nous offrir là un petit livre délicieux, plein de malice, de chaleur et d'amitié. On y croise les plaisirs de la solitude, "Josef" de Méhul, Xenophon et son "Anabase", la musique symphonique. Le tout dans le cadre d'un collège classique des années 40. Horace, en effet, est un collégien de Rimouski et Bertrand B. Leblanc nous raconte sa petite histoire qui, d'ailleurs, doit beaucoup ressembler à la sienne.

Et ce n'est pas le moindre paradoxe de ce livre qu'y soient chantée la gloire des Humanités classiques par la plume d'un homme qui passe ses étés à manier la grue et la pelle mécanique!

"Horace" n'est d'ailleurs pas une oeuvre "littéraire" dans le sens précis du mot. L'auteur se place, beaucoup plus modestement, parmi les mémorialistes. Il a vécu une histoire qui lui paraît belle; il la raconte à sa façon, sans s'encombrer de théories. De tableau en tableau, le livre progresse lestement. On rit. On est ému. On redécouvre un petit monde qui avait ses grâces et son charme. Marie-Claire Blais n'a pas forcément raison; tous les Frères et tous les Pères ne sont pas des monstres sadiques. On s'amusait aussi dans les collèges classiques, surtout quand on était, à l'instar d'Horace, un cancre optimiste et facétieux. Je me demande si, dans vingt ans, il y aura un seul auteur capable d'écrire avec autant de joie et autant d'amour sur nos CEGEP...

Au demeurant, il ne faudrait pas sous-estimer ce livre, sous prétexte qu'il ne prétend pas à l'Ecriture. D'abord, Bertrand B. Leblanc est ce que l'on appelle un écrivain naturel. Il écrit, comme il respire, une langue sans complexes. Dans les moins bons moments, son humour est un peu lourd et surchargé, ainsi qu'on peut le voir dans le chapitre intitulé "La Piété d'Horace". Dans les meilleurs temps, Bertrand B. Leblanc rappelle Jules Renard à qui il semble emprunter de la rapidité et de la concision. C'est d'ailleurs là que l'on voit qu'un peu de littérature n'aurait pas nui à ce livre. Un peu plus d'exigence, quelques bons coups de gomme, moins de complaisances, et il y avait là la matière d'un petit chef d'oeuvre joyeux et caustique.

D'un autre côté, le personnage d'Horace a beaucoup de tenue. On ne peut qu'aimer ce "grand dadais" qui pratique, en innocence, tous les péchés disponibles. De même, se tient solidement la description de ces fameux collèges classiques, tels qu'ils étaient avant la Révolution tranquille. En ce sens, le livre de Bertrand B. Leblanc est loin d'être inutile au sein de la littérature québécoise. On y trouve une description d'un monde disparu, de jeunes gens disparus. Nous n'avons pas trop de ces livres qui notent, sans angoisse existentielle, tout ce que nous avons été. Ils consolident nos images, notre sensibilité parce qu'ils sont justes, vrais et généreux.

"La Mort Rousse" par Pierre Châtillon, 282 pages, aux éditions du Jour;

"Horace ou l'art de porter la redingote", par Bertrand B. Leblanc, 213 pages, aux éditions du Jour.

LITTÉRATURES de langue française

NOUVEAUTÉS

• Michel Fougères. **La Liebestod dans le roman français, anglais et allemand au 18e siècle,** 224p. Préface de Jean-Pierre Monnier.

• Ghislain Gouraige. **La Diaspora d'Haïti et l'Afrique,** 160p.

• Charles Bonn. **La Littérature algérienne de langue française et ses lectures.** Imaginaire et Discours d'idées, 256p. Préface de J. E. Bencheikh.

• Dominique Chefresne. **Alpha Zoulou,** contes et nouvelles, 64p.

• Klaus Winkelmann. **Lautréamont Impersonator,** 144p.

• Saher Khalaf. **Littérature libanaise de langue française,** 160p. Préface de Michel Corvin.

• Rosemarie Kieffer. **La Nuit d'avril sereine,** contes et nouvelles, 144p. Illustrations de Ger Maas.

• Daniel Racine. **La Crise,** Triptyque, 136p.

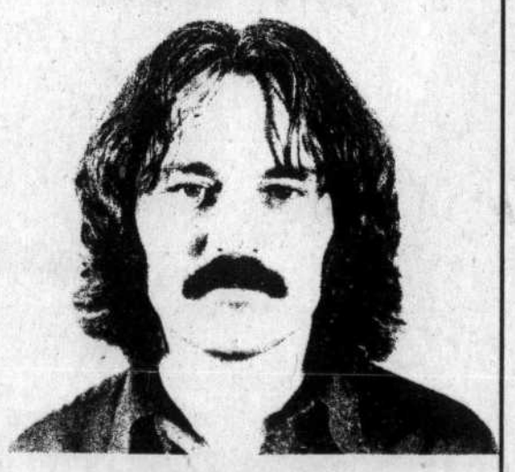
EN LIBRAIRIE

Distribution au Québec: À **l'Enseigne du Livre,** à Québec et à Montréal.

Département Étranger: Librairie des Éditions Paulines, Québec, Canada.

Éditions NAAMAN, C.P. 733, Sherbrooke, Québec, Canada, J1H 5K7

boisvert



dessins

Musée d'art contemporain

14 novembre — 5 janvier

Gilles Boisvert est représenté au Québec par ART GLOBAL INC. Tél.: 271-9158

VOUS VOULEZ ÉCRIRE VOS MÉMOIRES ?

Je peux vous être utile

CONSEILS • RÉDACTION • PUBLICATION

D.H. Benn - Tél.: 527-1034

700, rue Gilford, Apt. 36

Montréal, H2J 1N6.

RENÉ-VICTOR PILHES

L'imprécateur

roman



René-Victor Pilhes, toujours aussi lyrique, féroce (et drôle) nous entraine ici du côté de Kafka et de Gaston Leroux: dans un cauchemar énorme. Quand on a refermé **L'imprécateur,** on ne voit plus de la même manière le monde du travail dans les entreprises occidentales, ni leurs dirigeants. Si, comme l'annonce l'auteur, les sociétés multinationales ne se contentent pas de la domination économique, mais favorisent surtout le mépris, l'orgueil froid chez leurs collaborateurs, alors les démocraties périront étouffées non pas par des troupes armées, mais par ceux qui auront voulu "faire du monde une seule et immense entreprise".

288 pages Seuil

la MUSIQUE

Une source retrouvée? Notre musique traditionnelle

par YVES TASCHEREAU

Il ne s'agit pas de nous raconter de belles histoires ni de s'en faire accroire à partir d'un rien. Mais il ne s'agit pas non plus de sousestimer par désenchantement un phénomène qui sans être énorme mérite d'être signalé. On peut constater chez nous un renouveau d'intérêt pour notre musique traditionnelle. Il ne s'agit pas d'une manifestation typique d'un ancien système de valeurs qui nous tournant vers "notre maître le passé" nous faisait avancer à reculons vers l'avenir sur l'air de "Je me souviens", selon l'esprit de l'"au pays du Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer" de **Maria Chapdelaine.**

On peut chercher bien des explications à ce phénomène... Peut-être la fin de la honte de soi, cette aliénation qui nous poussait à rire de ce que nous avions été. Peut-être le désir de se retrouver avant d'aller plus loin, car comme disait Jacques Ferron: "Il est bon de savoir d'où nous venons pour savoir où nous allons". Peut-être aussi que ce retour à nos racines coïncide à un besoin de se retrouver dans une vie plus saine, le dos tourné au travail et aux loisirs "organisés", retour percevable à la recrudescence d'intérêt pour les métiers d'art, les arts populaires et la vie communautaire... Quelles qu'en soient les raisons, il ne s'agit pas de grossir à la loupe des choses qui ne sont le fait que d'une petite minorité. Mais sans tomber dans l'euphorie, on peut quand même déceler quelques symptômes encourageants de ce mouvement.

D'abord il faut rappeler le succès du "Son des Français d'Amérique", le festival de musique traditionnelle qui s'est tenu au Gésu le 5 octobre dernier. Succès d'assistance d'abord, puisque tous les billets étaient vendus quelques jours avant la manifestation, succès d'atmosphère ensuite puisqu'il y régnait une complicité entre des générations qu'on aurait pu croire étanches l'une à l'autre et, finalement, succès musical quand on pense à la beauté de l'art de Louis Boudreault, de l'Acadien André Savoie et des Louisianais. Un autre aspect intéressant de cette manifestation tenait dans la présence sur scène, parmi les musiciens plus âgés de musiciens beaucoup plus jeunes, qui représentaient le retour vers cette musique d'une génération qui semblait avoir tourné le dos à son héritage culturel. Et le but de cette soirée ne visait pas à nous installer dans le rôle d'auditeur passif, propre aux spectacles conventionnels, mais voulait nous donner le goût d'apprendre. On mentionnait le prix des violons et les meilleurs endroits pour se les procurer, sur le programme.

Un autre symptôme encourageant réside dans le nouvel intérêt que portent certaines compagnies de disques pour cette musique. Ici l'argent entre en ligne de compte et une compagnie, aussi désintéressée soit-elle, ne peut pas s'aventurer dans un domaine si elle n'est pas certaine "pour le moins" de rentrer dans ses fonds. J'ai interrogé des représentants des trois compagnies qui s'intéressent le plus à cette musique, et dans les trois cas on m'a assuré que l'entreprise était viable et risquerait de devenir assez rentable d'ici quelques années. Comme dans deux cas sur trois on ne m'a pas donné de chiffres précis, j'imagine que ça va assez bien merci.

Un dernier symptôme qui est en partie une conséquence du deuxième, c'est que les musiciens commencent à faire un peu d'argent. Ces gens que personne n'écoutait, il y a quelques années, sont presque devenus des professionnels et certains d'entre eux arrivent à vivre d'une musique qui ne leur avait jamais apporté autre chose que des cachets symboliques. Jean Carignan dépend de moins en moins de son taxi pour vivre tandis que Louis "Pitou" Boudreault devient peu à peu une vedette. Il faudrait être vraiment malade pour se scandaliser du fait que cet art populaire se mette soudainement à créer des professionnels. Signalons d'abord que ces musiciens qui ont tous plus de soixante ans pourront dificilement se laisser corrompre. Et surtout, il faut bien comprendre que ce n'est que justice qu'ils fassent enfin un peu d'argent après la surexploitation dont ils ont été les victimes avant la dernière guerre. Tout le monde n'est peut-être pas au courant; ces musiciens ont été exploités d'une façon ignoble par les compagnies de disques à l'époque des 78 tours.

Ainsi pour la production d'un disque dont la vente pouvait atteindre trente à quarante mille exemplaires, on donnait une centaine de dollars au mieux ou, la plupart du temps, on faisait débourser $75.00 aux artistes! Il ne faut pas croire que cette production était sans importance puisque Joseph Allard, qui signait aussi Maxime Toupin, a enregistré à lui seul 125 d'entre eux. Aujourd'hui les choses ont changé et les compagnies Philo, MCA et Opus payent leurs musiciens ou les successions selon le cas.

La compagnie Philo est américaine. Avant de vous scandaliser de ce fait, attendez de lire ce qui se passe avec MCA. Donc, c'est une compagnie américaine administrée par deux jeunes techniciens qui ont d'abord organisé un studio d'enregistrement dans une grange à North Frelisburg dans le Vermont. Tout en louant leur studio aux autres compagnies ils en sont venus à fonder la leur. Comme ils s'intéressaient à la musique traditionnelle, danse et chansons, ils ont enregistré de la musique d'Ecosse, d'Irlande, des blues classiques, des chanteurs de rue etc... Ils en sont venus à s'intéresser à la musique du Québec dont la pureté les a fascinés. Ils ont convaincu Jean Carignan d'enregistrer un microsillon après un silence de dix ans. Ils ont aussi enregistré Louis Baudoin, un autre violoneux né aux Etats-Unis cependant, et l'accordéoniste Philippe Bruneau.

Les disques de ces producteurs qui ont un respect immense pour la musique traditionnelle, sont très bien faits, et comprennent une documentation bilingue sur la pochette pour deux d'entre eux et sur un feuillet inséré pour celui de Jean Carignan. Sur les 53 disques en production, 11 seront québécois. Ceux-ci seront distribués au Québec par la compagnie London (maison mère à Londres...). D'autres dont ils ont acheté les droits pour les Etats Unis à la compagnie MCA comme les chansons de LA Bolduc, par exemple, ne se vendront qu'aux Etats-Unis. Fait intéressant à noter, l'édition américaine de La Bolduc qu'ils appellent "la Piaf du Québec", comprendra en plus de sa traduction anglaise le texte français des chansons, chose qui n'existe pas dans l'édition "canadienne" actuelle...

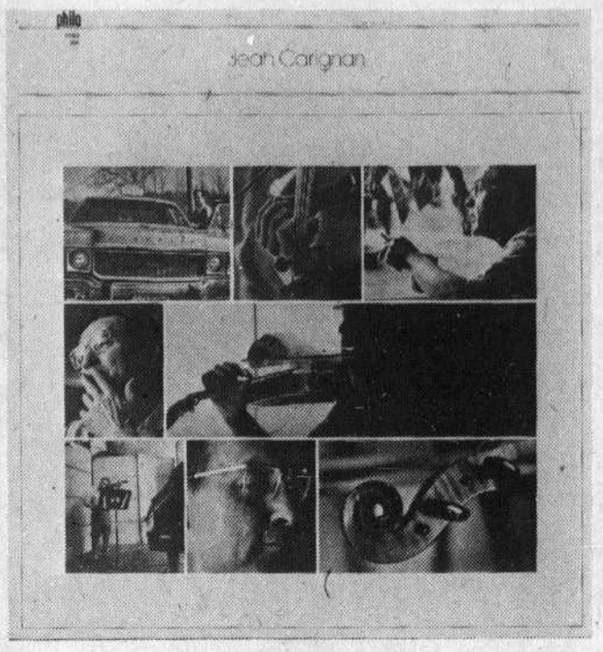
Ça vous ennuie d'acheter votre musique traditionnelle d'une compagnie américaine distribuée par une compagnie anglaise? Vous pouvez toujours rattraper votre indépendance culturelle, fer de lance de notre gouvernement, en achetant des disques d'une compagnie dont la succursale de Montréal dépend de la succursale torontoise de la MCA, propriété de la Universal Pictures of U.S.A. La chose est d'autant plus choquante quand on sait que cette compagnie américaine a gobé les compagnies Compo et Apex qui détenaient la plus riche banque de musique québécoise du passé avec, entre autres, tous les enregistrements de la Bolduc, d'Isidore Soucy ou du soldat Lebrun, pour n'en nommer que quelques uns. Ce qui veut dire que les Américains de la compagnie Philo sont venus à Montréal acheter d'une autre compagnie américaine les droits sur la musique québécoise...

C'est d'autant plus dur à avaler quand on sait que les gens de Montréal ont dû attendre pendant trois ans le feu vert de Toronto pour produire une réédition partielle de ces fonds. Cette collection québécoise de neuf disques propose vingt pièces par disque. Le choix des musiciens est assez inégal, un peu à l'image de l'ancienne compagnie Compo qui dans la collection Carnaval nous proposait "Big Sam et son saxe langoureux" à côté du soldat Lebrun ou "J'aime être cowgirl" par Noella Therrien à côté d'Isidore Soucy. C'est pourquoi, dans la nouvelle collection, un Aimé Major voisinera avec Isidore Soucy ou La Bolduc... En fait, chez MCA on considère un peu cette série comme une contribution à la vague rétro actuelle quand on voit qu'ils projettent d'éditer un coffret des enregistrements complets de La Bolduc, ce qui serait magnifique, mais aussi des disques qui réuniraient les premières chansons de Ginette Reno ou Donald Lautrec, ce qui l'est peut-être moins. La qualité de ces disques est bonne si on tient compte du fait qu'il s'agit de repiquages. La présentation écrite, une suite de petits textes faits dans le même moule par Philippe Laframboise, ne nous apprend pas grand chose et contient parfois des inexactitudes comme celle de prétendre que La Bolduc a inventé le turlutage alors qu'elle a adopté d'une façon très personnelle cette tradition irlandaise.

En dernier lieu, il y a les productions Le Tamanoir distribuées par Opus. Cette production entièrement québécoise n'existe que depuis le mois de juin. Ils ont entrepris une collection qui s'appelle "Portrait du Vieux Québec" qui n'en est qu'à son troisième titre mais qui devrait compter trente ou quarante microsillons d'ici deux ans. Les deux directeurs de cette compagnie entendent faire un inventaire des musiciens des différentes régions du Québec et enregistrer le plus de personnes possibles, comme Alexina Dupuis, une chanteuse de 72 ans qui connaît plus de 200 chansons. Ils proposent pour nous faire danser durant les fêtes, un disque de danse traditionnelle qui contiendra deux pièces de seize minutes chacune interprétées comme dans les années trente par trois violonistes (74, 65 et 60 ans), un accordéoniste (60 ans) et un pianiste (?). La qualité de leurs disques est très bonne et la présentation est belle.

Tous ces disques vont-ils faire de nous des auditeurs passifs? Il est souhaitable que ça aille plus loin. Si les disques restent des objets de musée, tout ceci n'aura pas donné grand chose. Mais si en les écoutant, le goût de danser et de giguer nous reprend on en aura tiré quelque chose. Il ne faut pas oublier que beaucoup de ces violoneux ont appris par oreille en écoutant les disques de leurs ainés. Si le disque contribue à nous faire retrouver une partie de nous-mêmes, ils ont une importance énorme. Ici, je cède la parole à Bertrand Gauthier, un des co-directeurs de la série québécoise chez Opus: "Les violoneux, c'est notre instinc, c'est ce qu'ils n'ont pas réussi à amadouer. C'est celui qui se bat contre tout le monde, qui a appris seul et souvent contre la volonté de sa famille. Ils jouent par oreille, par instinct dans un esprit de résistance contre toutes les formes d'oppression. Le mouvement actuel n'est pas un retour en arrière, mais seulement un morceau du puzzle qu'on retrouve pour former un tout."

Quelques bons disques de musique traditionnelle: Jean Carignan, (violoneux) Philo 2001; Louis Baudoin, (violeux) Philo 2000; Philippe Bruneau (accordéoniste) Philo 2003; Isidore Soucy (violoneux) MCA CB 37003; Tommy Duchesne (accordéoniste) MCA CB 37002; Réal Blanchette (harmonica) MCA CB 37008; L'ensemble folklorique de Baie St-Paul (groupe: violon, accordéon, guitare..., claquettes) moins pur mais réussi; Opus OP-212; Louis "Pitou" Boudreault (violoneux) Opus OP-219; Jos Bouchard (violoneux) Opus OP-221.





les SPECTACLES

Louise Forestier au Patriote jusqu'au 17. Un éclatement magistral. Une maturité et un achèvement remarquables.

●

Les Séguin, ce soir et demain à la Casanous. Un art simple et beau, une atmosphère chaleureuse.

●

Emmanuelle et Paul Baillargeon, du 12 au 16 au théâtre Maisonneuve. Une voix remarquable et les débuts comme chanteur d'un très bon musicien.

●

Jean-Pierre Ferland au Patriote, à partir du 18. Du nouveau? Peut-être...

●

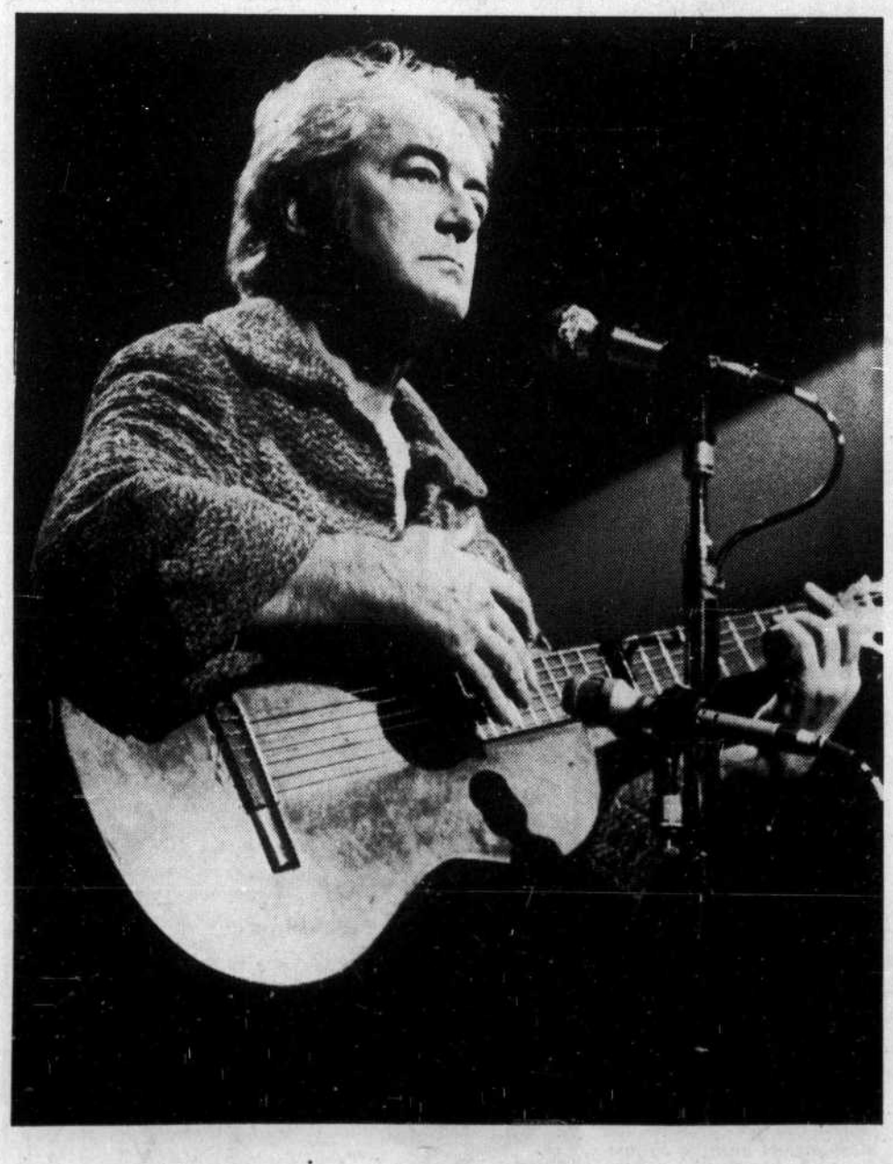
Gilbert Bécaud, du 21 au 25 à la salle Wilfrid Pelletier. Un vieil adolescent qui résiste bien. Juste assez excessif sur scène!

Y.T.

Les Beaux Dimanches

Félix Leclerc
le 10 novembre
à 19h30

Une des rares apparitions de Félix Leclerc à la télévision. Une heure de poésie où le célèbre compositeur interprète 26 chansons dont: "Moi, mes souliers", "Francis", "L'Hymne au printemps", "La Mort de l'ours", "L'Alouette en colère", "Les 100,000 Façons de tuer un homme", "La Veuve", "Soir de février" et "Le Petit Bonheur". Avec la participation de Denise Chartier. Une réalisation de Pierre Desjardins.



A la télévision de Radio-Canada

Vous fumez, buvez, travaillez, mais ne suivez pas un programme régulier d'activités! Avez-vous au moins fait votre testament?

PARTICIPACTION
Le mouvement canadien du bien-être physique
En forme...la seule vraie façon de vivre.

Les Beaux Dimanches

La Valse
Le
10 novembre
à 21h30

Spectacle présentant un éventail de valses écrites par différents compositeurs et recréant cette atmosphère de gaieté et de romantisme des grands soirs.

Programme: Pot-pourri de Strauss; extr. de "La Périchole" d'Offenbach; Valses nos 1, 2 et 6 de Chopin; extr. du "Lac des cygnes" de Tchaikovsky; "Fascination", et extr. de "La Chauve-souris" de Strauss.

Interprètes: les chanteurs: Roberta Peters, Paule Verschelden, Cécile Vallée, Louise Le Cavelier, Paul Trépanier, Bruno Laplante et Robert Peters; le pianiste Marek Jablonski; les danseurs: Sonia Vartenian, Lorne Toumine, Michel et Barbara Boudot.

Animateur: Gérard Poirier. Chef d'orchestre: Vladimir Jelinek. Chef des choeurs: Marcel Laurencelle. Chorégraphie: Michel Boudot. Mise en scène et réalisation: Peter Symcox.









A la télévision de Radio-Canada

le THÉÂTRE

Jean-Claude Germain nous présente sa "darnière-née"

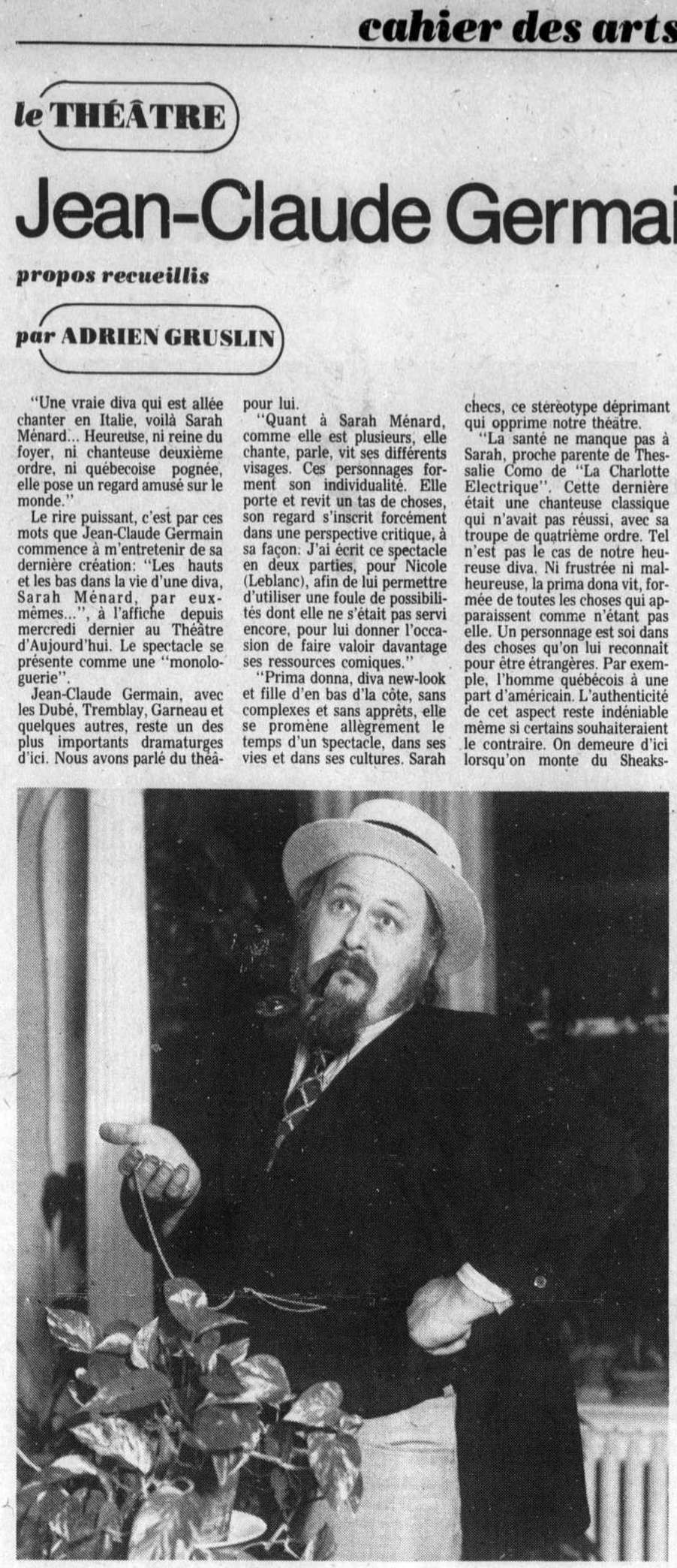
propos recueillis

par ADRIEN GRUSLIN

"Une vraie diva qui est allée chanter en Italie, voilà Sarah Ménard... Heureuse, ni reine du foyer, ni chanteuse deuxième ordre, ni québecoise pognée, elle pose un regard amusé sur le monde."

Le rire puissant, c'est par ces mots que Jean-Claude Germain commence à m'entretenir de sa dernière création: "Les hauts et les bas dans la vie d'une diva, Sarah Ménard, par eux-mêmes...", à l'affiche depuis mercredi dernier au Théâtre d'Aujourd'hui. Le spectacle se présente comme une "monologuerie".

Jean-Claude Germain, avec les Dubé, Tremblay, Garneau et quelques autres, reste un des plus importants dramaturges d'ici. Nous avons parlé du théâtre en général, des P'tits Enfants Laliberté, de son oeuvre, et surtout, de "Sarah", la dernière-née.



Aux dires du créateur, il faut voir l'essentiel du titre dans le "par eux-mêmes". Il témoigne de la pluralité d'existence de Sarah. Le personnage possède des vies et des cultures, d'où le pluriel. "Cet aspect prend de plus en plus d'importance dans mon oeuvre. La diva Sarah est Québécoise partout. On doit définir l'être québécois comme un tissu de toutes sortes de choses dissemblables. Autant la musique des Etats, que la musique tzigane, que celle créée par nous, rendent compte de nos cultures. La grande diva a voyagé, toute la pièce, elle revit, avec la même intensité, les diverses époques de son existence tantôt en paroles, tantôt en chansons. N'est-elle pas artiste?..."

"Chacune des dix chansons tente d'exister dans le style des pérégrinations de la vie de Sarah Ménard. Jacques Perron, créateur de la musique, a voulu, par exemple, faire un rock vraisemblable. La toune doit être plausible, faut que ça ait l'air vrai. Ainsi les morceaux, comme les multiples facettes de Sarah, apparaissent plusieurs. Il en va logiquement de même pour les différents compositeurs incarnés par Gaston Brisson."

"Ce musicien-pianiste donne également la réplique. Il incarne l'individu vivant de l'accompagnateur Tony Panneton. Il modifie ses rôles selon les temps, les chansons, les styles, etc."

Et Jean-Claude Germain précise que, comme pianiste, Gaston Brisson est obligé de jouer dans des styles opposés: c'est donc un exercice assez spécial pour lui.

"Quant à Sarah Ménard, comme elle est plusieurs, elle chante, parle, vit ses différents visages. Ces personnages forment son individualité. Elle porte et revit un tas de choses, son regard s'inscrit forcément dans une perspective critique, à sa façon: J'ai écrit ce spectacle en deux parties, pour Nicole (Leblanc), afin de lui permettre d'utiliser une foule de possibilités dont elle ne s'était pas servi encore, pour lui donner l'occasion de faire valoir davantage ses ressources comiques."

"Prima donna, diva new-look et fille d'en bas d'la côte, sans complexes et sans apprêts, elle se promène allègrement le temps d'un spectacle, dans ses vies et dans ses cultures. Sarah Ménard n'est ni tarte ni féministe. Elle regarde le monde avec un oeil amusé. Les hommes l'amusent beaucoup, même si elle est un peu tannée qu'ils lui courent après. Elle les trouve collants. Le personnage n'a aucune prise sur le tragique, ce qui n'empêche nullement qu'elle passe par de très nets moments d'intensité."

Les hauts et les bas..." raconte l'histoire d'une fille "game et wide-open", Sarah Ménard, à l'aise dans sa peau de diva à condition qu'on la reconnaisse dans la rue. Pour elle, le destin québécois ressemble pus à une canne de macédoine qu'à un p'tit pain noir. Elle n'a rien à voir avec ce personnage (devenu classique) québécois qui nous fait rire pendant une heure et demie et qui nous fait brailler pendant les dix dernières minutes en mettant son âme à nu, en faisant son "monoloye". Sarah, bien vivante, est passée à côté du tragique, et le drame n'a rien à voir avec la suite d'échecs, ce stéréotype déprimant qui opprime notre théâtre.

"La santé ne manque pas à Sarah, proche parente de Thessalie Como de "La Charlotte Electrique". Cette dernière était une chanteuse classique qui n'avait pas réussi, avec sa troupe de quatrième ordre. Tel n'est pas le cas de notre heureuse diva. Ni frustrée ni malheureuse, la prima dona vit, formée de toutes les choses qui apparaissent comme n'étant pas elle. Un personnage est soi dans des choses qu'on lui reconnaît pour être étrangères. Par exemple, l'homme québécois à une part d'américain. L'authenticité de cet aspect reste indéniable même si certains souhaiteraient le contraire. On demeure d'ici lorsqu'on monte du Sheakspeare, cela vaut tout le temps et partout."

"Actuellement, on commence à confondre "le Québécois" avec un style de théâtre, au moment où tout a tendance à éclater. C'est absurde! Notre théâtre vaut à travers tous les genres: épique, comique, réaliste, etc. Voilà en quelque sorte la position de Sarah Ménard, personnage tout-à-fait nouveau pour moi. Par opposition, Fernand Sansouci, au verbe haut, ne pourra jamais rencontrer la fille d'en bas d'la côte, car il reste entièrement dans une tradition classique (comme Thessalie Como, d'ailleurs, s'y maintenait). En ce sens, mes personnages évoluent dans une continuité, du moins, je les vois comme cela. D'un spectacle à l'autre, on reprend, on laisse tomber. Certains shows sont toujours reculés, c'est le cas de "Un pays dont la devise est je m'oublie". Mes personnages se parlent d'une pièce à l'autre sans pour autant constituer une famille stricte."

"Jusqu'à la pièce "Si les Sansoucis ...", j'ai fait des spectacles d'inventaire qui m'ont permis de faire le tour (en partie du moins) du jardin. C'est dans cette perspective qu'il faut voir "Les tourtereaux". "Diguidi, Diguidi..." présentait une drôle de famille; "Si Aurore..." traitait davantage de la religiosité que de la religion; de même "La mise à mort d'la..." portait sur le rituel politique. Puis j'ai créé les Sansoucis. Après, la thématique glisse. "Dédé Mesure" abordait le problème de la femme alors que "Rodéo et Juliette" traitait du rien, du nondrame."

"Toutes ces pièces sont des fables. "L'Affront commun" parle du rituel syndical. La fable importe plus que les événements précis. Le côté factuel d'un "Charbonneau et le chef" me laisse indifférent. Le théâtre ne doit pas être de l'histoire illustrée. Mon théâtre se situe toujours dans une perspective historique mais jamais par les faits, les détails à raconter. Je trouve ça terriblement lassant. Le genre fait alors de la "compensation sociale". D'ailleurs, ce n'est pas vrai, les personnages se rattachent bien plus à un contexte de famille qu'historique. Prenons les films de Pierre Perrault: les Tremblay constituent une famille, jamais un pays. L'exemple vaut partout."

"Le comédien devient représentatif de l'homme actuel, avec sa multiplicité de facettes. La réalité? C'est un caméléon; on est tous plusieurs; on est tous des Sarah Ménard. Les personnages simplistes, stéréotypés, restent des illusions: le bourgeois, l'aristocrate, le bon, le méchant, ... rien n'existe vraiment, cela va à l'encontre de la réalité. On vit dans le discontinu et on assiste à des pièces linéaires: il y a contradiction. Le vrai personnage n'est ni unique, ni paradoxal, il est plusieurs. Aujourd'hui, on nage en constant théâtre freudien. Etre plusieurs, cela est trop épeurant. La seule chose stable reste le jeu."

"La notion d'individualité subsiste mais les gestes sont discontinus. Le théâtre doit s'engager à ce niveau. "Charbonneau..." pose le problème de deux dimensions, un bon et un méchant: quoi de plus rassurant? Le théâtre rejoint-il le côté en mouvement du public, ou son côté conservateur? Il doit tenter de rejoindre le premier, malgré les difficultés. Ce qui m'amuse, c'est de renverser les propositions. Le plus souvent, si tu pousses un raisonnement à sa limite, il n'a plus d'allure. Ainsi la déclaration d'une grève (L'Affront commun), qu'on célèbre avec tapage, constitue toujours un échec bien plus qu'une victoire. La grève arrive parce qu'on n'a pas su s'arranger, c'est la fausse victoire par excellence. De plus, une fois qu'elle est déclarée cette grève, t'es pogné avec. On parle de victoire, belle victoire désespérée, comme si avant, on était convaincu qu'il était impossible de le faire!..."

"Le problème du comédien tient tout entier dans la communication avec le spectateur. La difficulté grossit d'autant que le public se compose de gens nombreux, d'âges et d'époques différents. Les gens continuent de beaucoup tenir à l'anecdote, que je refuse depuis que je fais du théâtre (ce qui n'arrange rien). Paradoxalement, cet art anachronique qu'est le théâtre garantit sa survie parce qu'il répond à un besoin de démarche, de cérémonie. Le contact direct importe par-dessus tout. Le lieu théâtral est toujours un endroit où l'on est plusieurs, ce qui n'arrive jamais au cinéma (devenu une grosse salle de télévision, un art de consommation sans plus. Il ne se situe pas dans les centres commerciaux pour rien...)."

"Depuis quelques années, le théâtre ne se retrouve nulle part à Montréal. La ville est détruite lentement mais sûrement, de sorte que les salles deviennent de plus en plus coupées de la réalité. Ici, avant, il y avait un quartier, maintenant il ne reste que des projets. Tous les lieux (sauf le Rideau-Vert, dont le quartier reste inchangé), se situent dans le "no-man's land". Quand on sait que l'ouest commence à Bleury, l'est à Saint-Laurent, on peut constater que les théâtres sont entre les deux, c'est-à-dire nulle part. La PDA, Le TNM, La NCT, se retrouvent dans ce cas-là."

"Au Théâtre d'aujourd'hui, les subventions s'améliorent: il faut souligner la bonne volonté des trois paliers de gouvernements, mais il est impossible de leur dire merci, car il ne s'agit là que de rattrapage. Cette année, quatre spectacles sont prévus, un cinquième reste à déterminer (pour des raisons monétaires uniquement). Même si l'argent augmente, les problèmes subsistent. L'inflation et le théâtre ne sont pas choses étrangères et nos productions se professionnalisent de plus en plus. Le timing de l'arrivée des argents n'a jamais été très bon. Trop tard! Quant aux P'tits Enfants Laliberté, ils roulent toujours sans subvention. On fonctionne de deux ans en deux ans. On s'est quelque peu libérés depuis les débuts, c'est normal dans un groupe où chacun doit faire autre chose pour vivre."

les THÉATRES

"Dis-moi qu'y fait beau Méo" — Un show qui marche fort. Jacqueline Barrette, récupère agréablement le texte théâtral. La satire tombe bien, tout est drôle et efficace. (au Patriote-en-haut).

●

"A toi pour toujours, ta Marie-Lou" — une pièce à revoir, avec des comédiens nouveaux, dans une mise en scène semblable, à quelques gadgets près, Une sombre musique à quatre voix, (au Gésu, NTC).

●

"Le Sauteur de Beaucanton"; les comédiens nous font passer des moments agréables dont on ne se souviendra pas très longtemps. Une première pièce de Claude Roussin, plus sympathique que bonne. (Au Quat'sous).

●

"Wouf Wouf" — un "freak for all" d'Yves Hébert Sauvageau. Un spectacle peu banal, grâce à la mise en scène d'André Montmorency. (Au Gésu, Atelier NCT.)

●

"Charbonneau et le chef": Que dire de cette fresque historique? Son succès est éloquent, on affiche déjà complet. Alors pour ceux qui n'ont pas de billets, il y aura bien une prochaine fois... (Compagnie Jean Duceppe, Port-Royal, PDA).

A.G.

théâtre du rideau vert
DU MARDI AU SAMEDI 20 H. DIMANCHE 19 H.
le tournant
Une comédie de Françoise Dorin
Mise en scène: DANIEL ROUSSEL
HUBERT NOEL — MARTHE CHOQUETTE — ROBERT MALTAIS
ANDRE CAILLOUX — ARLETTE SANDERS — LENIE SCOFFIE
LOUISE DESCHATELETS — CHRISTIANE PASQUIER
Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

NICOLAI PETROV
"UN PIANISTE PRODIGIEUX . . .
Un musicien d'une véracité et d'une profondeur que plusieurs pianistes célèbres n'ont jamais atteint de toute leur carrière". Marc Samson, Le Soleil
SCHUMANN — PROKOFIEFF — LISZT
11 NOVEMBRE 20h. 30
Billets: $7 $6 $5 $4 $3. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montréal Trust PVM. Demi-tarif sur billets $6: étudiants et Âge d'Or en vente à CCA seulement.
CCA CHARGEX 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

ICE CAPADES
En vedette
La championne mondiale
Karen Magnussen
et
Jojo Starbuck
Ken Shelly
et aussi
Anna Galmarini
Billy Chapel — Hans & Pepe-Freddie Trenkler
les chimpanzés de Lucien Mayer et les "Ice Capets"
SPLENDEUR ! ENCHANTEMENT!
19 au 25 nov.
MATINÉES
Samedi et dimanche à 1h. 30 et 5h. 30
En soirée à 8h de lundi à vendredi incl.
Samedi soir à 9 heures p.m.
Billets $3.00, $4.50, $6.00
SOIRÉE D'OUVERTURE MARDI 19 NOV. réservée aux magasins DOMINION
BILLETS en VENTE au FORUM — MTL TRUST (PVM) et chez SAUVÉ FRÈRES
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
FORUM

UNE SOIRÉE D'EXTRAITS D'OPÉRAS ET CHANSONS UKRAINIENNES

Yevhenia Miroshnichenko
Soprano colorature
Dmytro Hnatiuk
Baryton
DE L'OPÉRA DE KIEV
18 NOVEMBRE - 20H30
Billets: $7.50, $6.50, $5.50, $4.50, $3.50. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montréal P.V.M.
Nombre limité de billets $6.50 à demi-tarif: étudiants et Âge d'Or en vente à CCA seulement.
CCA CHARGEX 932-2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

CLAUDE PÉLOQUIN
EN RÉCITAL
Universel
Unique
Inédit
LUNDI 11 nov.
tnm 861-0563

ce soir à 20h. 30
à toi, pour toujours, ta marie-lou
de michel tremblay
mise en scène andré brassard
décor guy neveu
costumes françois laplante
avec béatrice picard, gilles pelletier, ginette morin, dorothée berryman
au gesu - 866-1964
la nouvelle cie théâtrale

AR SKLOFERIEN
FOLK CELTIC
VENDREDI 22 NOV. 20 h
RÉSERVEZ AUJOURD'HUI
Place des Arts Montreal Trust PVM
Sauvé Frères et à l'Alternatif
$4. $5. $6.

THÉÂTRE MAISONNEUVE

LES PRODUCTIONS PERLE présentent
SAMEDI 20hres
30 NOVEMBRE
DIANE DUFRESNE
GILLES VALIQUETTE
BEAU DOMMAGE
LES PRODUCTIONS PERLE et CJFM présentent
CJFMusique 95.9
SAMEDI 20hres
7 DÉCEMBRE
HARMONIUM
GILBERT MONTAGNÉ
EN "QUADRAPHONIE"
Billets $4.00 à l'Alternatif, Sauvé Frères, Somnambule à Laval & Centre Sportif
Centre Sportif
Université de Montréal

à minuit ce soir le 9 NOV.
WOUF WOUF
de YVES HÉBERT SAUVAGEAU
musique ANDRÉ GAGNON
adaptations et mise en scène ANDRÉ MONTMORENCY
ATELIER N.C.T.
GESU
1200, BLEURY 866-1964

l'ouvre boîte
de victor lanoux
une coproduction tnm-trident
mise en scène jean-louis roux
décors paul bussières
costumes lydia randolph
yvon deschamps
jean-louis roux
tnm
jusqu'au 7 décembre
84 ouest, rue ste-catherine
861 0563

ORCHESTRE de CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre : ALEXANDER BROTT
Programme
Gloria ..... Vivaldi
Ensemble vocal de L'ÉCOLE NORMALE de MUSIQUE
soprano ..... Janis Orenstein
contralto ..... Renata Babak
Concerto pour orgue en ré mineur ..... J.S. Bach
Adagio ..... Albinoni
Canon ..... Pachelbel
Concerto pour orgue ..... Poulenc

soliste VIRGIL FOX orgue
DIMANCHE, 1er DÉCEMBRE, 20h30
Étudiants (groupes de 20 ou plus) $4 / Adultes: $6
Informations et réservations 935-4955
Billets en vente à International Music Store et Montreal Trust P.V.M. ou postez une enveloppe-réponse dûment adressée et affranchie à 1745, ave Cedar, Montréal, H3G 1A7.
ORATOIRE ST-JOSEPH

les ARTS plastiques

De l'environnement à la théorie, et au document

par CLAUDE GOSSELIN

Il est du domaine de l'art de penser à l'environnement et de le penser comme un tout humain et physique. Il ne faut pas remonter loin dans l'histoire pour découvrir que la préoccupation d'un bon nombre d'artistes se situe à ce nouveau: ainsi en est-il des créateurs de l'Art nouveau (1950-1910) et les disciples du Bauhaus (1920-40). Dans les deux cas, artistes et architectes ont travaillé en étroite collaboration, créant ainsi des unités d'environnement d'une très haute réussite. Les liens étaient d'autant plus faciles à maintenir entre les diverses personnes s'intéressant à l'espace habitable, que les philosophies prônées tentaient d'abolir les différences entre les arts dits "nobles" et les arts dits "mineurs", et à améliorer les relations entre les artisans et les artistes-designers.

Aujourd'hui, les cloisonnements professionnels ont vite permis la création de monstruosités dont la responsabilité n'appartient à personne. Il a fallu recourir à des lois spéciales pour obliger l'intégration des artistes aux réalisations architecturales (lois fédérale et provinciale du 1%). Ce n'est pas qu'à eux seuls les artistes pourront éviter les constructions bâtardes ou la destruction de l'environnement; seuls ils restent impuissants. Seulement, il y a plus de chances que des êtres aux compétences diverses, tous réunis autour d'un projet commun, puissent réaliser une oeuvre qui soit en harmonie avec l'homme.

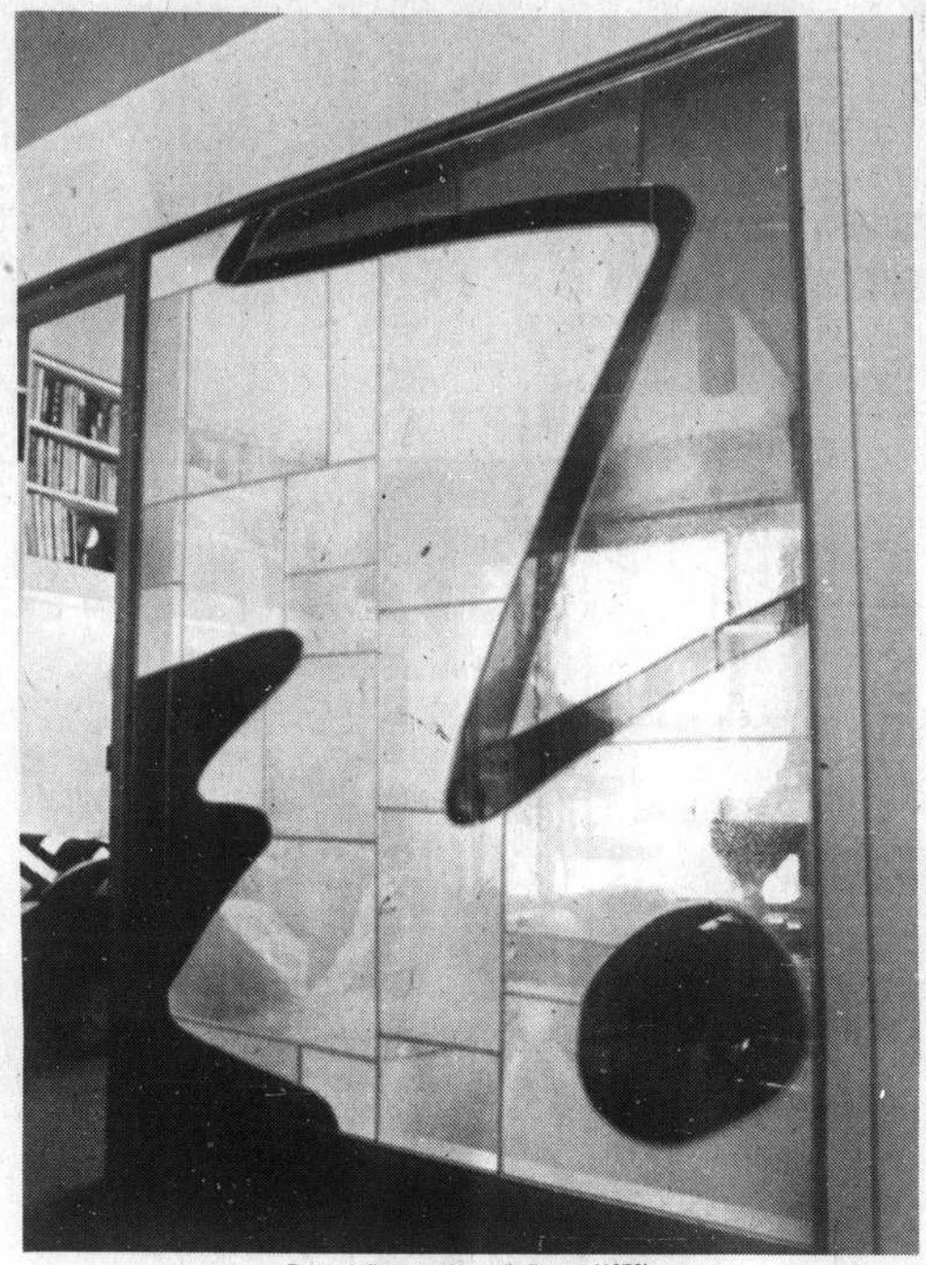
Marcelle Ferron est un des rares artistes au Québec a avoir eu souvent (et encore là faudrait-il s'entendre) l'occasion de travailler avec des architectes: sa technique particulière de réalisation de verrières et son design personnel se prêtent bien aux grandes surfaces vitrées de certains édifices contemporains. Mais si jusqu'ici, Marcelle Ferron, n'a réalisé que des pièces uniques, elle entend dorénavant multiplier le dessin original, celui-ci ayant parfois deux ou trois arrangements possibles selon que l'on change la place des composants.

"J'éditerais en quelque sorte des verrières, dit-elle, qui, produites en tirage important, pourraient devenir accessibles à un plus grand nombre de gens. Car ce qui coûte cher, ici au Québec (contrairement en Europe), ajoute-elle, c'est le tailleur de verre. En faisant couper plusieurs fois le même motif de verre, il deviendrait possible de sauver du temps et de faciliter l'assemblage des verrières."

Marcelle Ferron est venue à l'idée de ces éditions en constatant le nombre impressionnant de portes ternes que pouvait contenir un immeuble. Elle s'est alors mise à imaginer l'intérêt que pourrait avoir un édifice dont toutes les portes varieraient en couleur et en design d'un étage à l'autre ou d'un service à l'autre. Et comme les édifices modernes sont continuellement éclairés, il n'y aurait donc pas de problèmes majeurs pour les verrières. Outre les portes, les éditions pourraient être utilisées pour les fenêtres ou des bandes décoratives.

Marcelle Ferron fustige, chaque fois qu'elle en a l'occasion, les architectes qui ignorent la couleur dans leurs constructions. Elle trouve scandaleux l'abus qui est fait aujourd'hui des murs de béton brut. En voulant diminuer le prix des édifices, on crée des lieux de travail insupportables. Il est donc important que se développent des rapports de mieux en mieux établis et de plus en plus réguliers entre les artistes et les architectes. Il est du devoir de l'un et de l'autre de construire des environnements viables. Il en va de la survie psychique et physique de l'homme.

L'idée de Marcelle Ferron, outre les qualités esthétiques indéniables qu'elle révèle, mérite qu'on s'y arrête. J'ose penser que plus notre environnement sera construit à l'échelle de l'homme, réunissant tous ses besoins physiques et intellectuels, plus nos rapports collectifs s'en porteront mieux. (Marcelle Ferron expose jusqu'au 17 novembre plusieurs de ses récents travaux et projets à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, au 5255 avenue Decelles à Montréal).



Porte réalisée par Marcelle Ferron (1973).

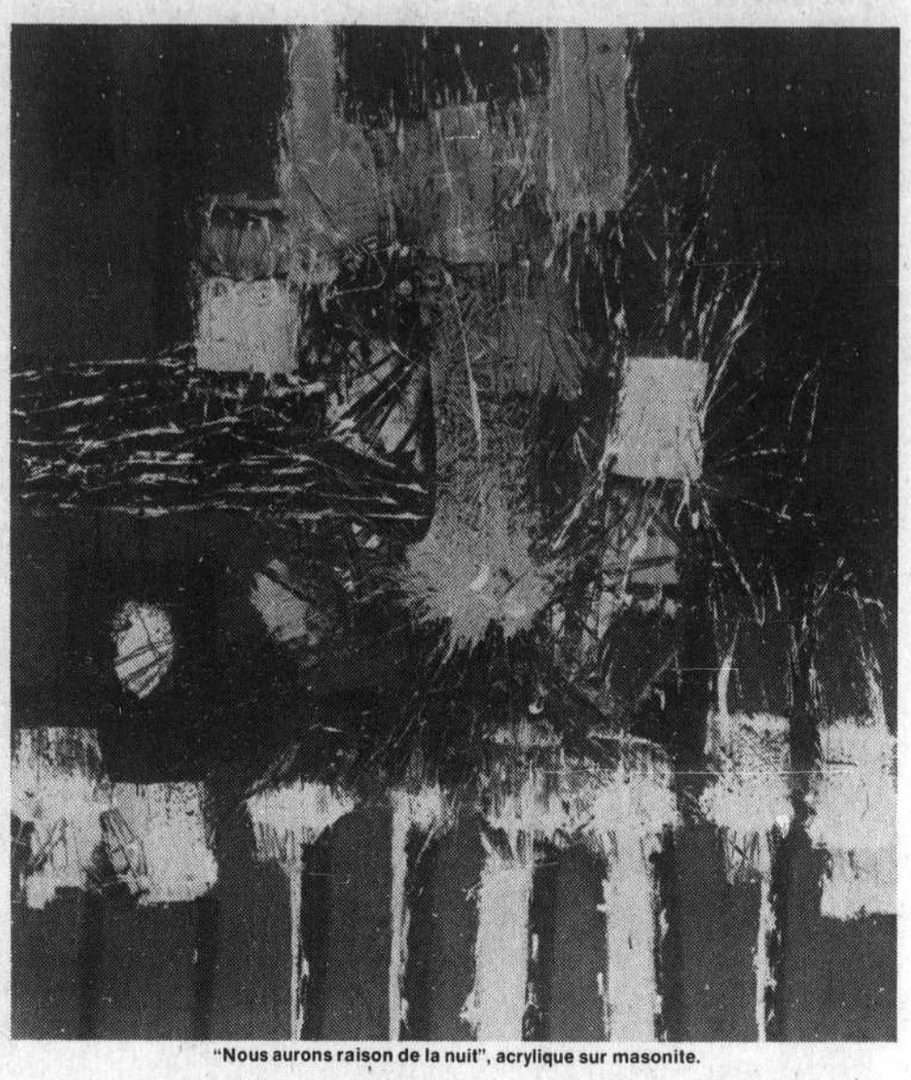
●

L'art n'est pas que l'expression lyrique de soi-même. Il est un phénomène qui, traduit dans des matériaux assemblés dans le but de créer une image dirigée vers un public, raconte la perception et la démarche intellectuelle d'un artiste face à un phénomène visuel ou une société. Le but de ce que nous appelons "l'oeuvre d'art" ou, pour rejoindre certains gestes actuels, "l'événement-démonstration visuelle" est de témoigner de/ou de contester une réalité. Cela exige de la part de l'artiste qu'il ait une certaine connaissance de lui-même, de son environnement physique et social, et que cette connaissance assumée se traduise dans un acte qui rejoigne ou le coeur (sentiments) ou la tête (intellect) de la communauté dans laquelle il vit. Pour échapper à l'exécution d'oeuvres qui ne soient finalement que des biens décoratifs (des objets qui ne cherchent qu'à être beaux et à plaire), l'artiste doit être capable d'expliquer, aussi sommairement soit-il, le pourquoi de son geste.

Une peinture aussi abstraite que celle de Borduas et des Automatistes, dans le contexte des années 1940-50, est une peinture, tout compte fait, éminement narrative; en ce sens que la révolte opérée au niveau de la couleur, de l'image et de la manière de peindre correspondait à une révolte personnelle, sociale et politique. Les Automatistes ont compris, à travers les écrits de Breton, l'esthétique nouvelle et, en vivant le régime de Duplessis, la révolution nécessaire. A ce sujet, une lecture du Manifeste du Refus Global de 1948 nous éclaire grandement. Il en est de même des courants artistiques qui suivirent; ils eurent aussi leurs théories et leurs disciples. Elles nous montrent l'importance de rationaliser une démarche subjective pour obtenir un effet positif à long terme.

Le besoin d'exprimer ces quelques réflexions m'est venu de l'impression que j'ai gardée de ma rencontre avec Michel Morin à la Boutique Soleil. Morin y expose jusqu'au 18 novembre les peintures et gravures qu'il a réalisées au cours de 1973-74. L'ensemble du travail présenté se rattache à la peinture gestuelle de Borduas, Rioppelle et Pollock. Cherchant à découvrir la raison qui avait amener Morin à utiliser un tel langage, je lui posai la question. La réponse resta vague et je compris vite qu'il n'y avait pas eu un choix délibéré de peindre de la manière employée, si ce n'est l'affinité que Morin avait ressentie un jour pour l'un ou l'autre des artistes mentionnés plus haut. Le danger d'une situation est que l'artiste tombe dans l'académisme abstrait de ses maîtres. C'est ce qui me semble arrivé à Morin. Et c'est ce qui guette actuellement plusieurs artistes au Québec.

Morin revient à la peinture sur toile après quelques années passées à imprimer des tissus. Il redécouvre ce médium par lequel il dit obtenir les plus grandes satisfactions ("jouissances"); c'est donc une liberté retrouvée qu'il nous raconte. Malheureusement, la force des sentiments ne passe pas; elle est comme retenue par les couleurs trop douces, mièvres, pourrait-on dire. De telle sorte que, détaché de la raison d'être de la peinture gestuelle et retenue dans l'espression personnelle, l'oeuvre de Michel Morin apparaît comme coupée de ses racines et ne réussit pas à s'élever au-dessus du tableau bien fait. Les dernières pièces de 1974 laissent apercevoir une nature indéfinie dans laquelle on ne sait trop s'il neige en été! Le langage de Morin est en train de se construire. Et si la détermination de l'artiste, perçue au travers de certains titres comme "Nous aurons raison de la nuit", se maintient, il ne fait pas de doute que la prochaine exposition sera beaucoup plus articulée.



"Nous aurons raison de la nuit", acrylique sur masonite.

●

Jacques Lafond expose son document photographique sur le Gai Montréal à la Galerie Véhicule jusqu'au 14 novembre. Il a choisi les travestis rattachés au centre-ville des rues St-Laurent et Ste Catherine. Certaines "vedettes" sont photographiées dans leur appartement, d'autres dans leurs clubs préférés. Il est intéressant de constater jusqu'à quel point les travestis peuvent aussi "travestir" leur environnement. Vivre travesti ne correspond pas uniquement à porter, pour un homme, la robe et les artifices habituellement réservés aux femmes. C'est toute une façon d'être dans le monde et de réagir par rapport à lui. Tout comme l'homosexualité, la vie travestie ne se résume pas à la sexualité. C'est un phénomène beaucoup plus complexe et profond que malheureusement peu de personnes réussissent à percevoir et à assumer. Il ne me semble pas plus anormal de se travestir que de se maquiller ou de se "faire remonter le visage" au point de ressembler à une poupée vieillie ou de porter une veste de cuir et des chaines pour passer pour un dur, "un mâle".

L'exposition de Lafond tente de nous présenter le monde du travesti. Malheureusement, je ne sais pourquoi, le contact sensible ne se fait pas. Peut-être y a-t-il trop peu de photos sur un même sujet ou peut-être est-ce dû à la distanciation que l'auteur a voulu maintenir entre son sujet et lui (pour mieux respecter le reportage documentaire?). Il m'a semblé qu'on a trop cherché à présenter l'anecdote curieuse et pas assez le travesti lui-même. Il n'en reste pas moins que l'exposition sait nous montrer Bélinda et Pierrette dans des attitudes sympathiques. Ces deux travestis se sentent bien dans leur peau et ne jouent pas la comédie. Pour vous défaire de vos préjugés (si vous en avez) passez à Véhicule puis promenez-vous quelques temps sur la rue St-Laurent. Et si vous en avez le temps, rendez vous au Saguenay le soir, non pas pour regarder des êtres jugés trop vite "anormaux", mais pour participer à leur plaisirs.

les EXPOSITIONS

Pierre Lafleur, au Musée du Québec, à Québec. Lafleur est parmi les rares Québécois à avoir compris le surréalisme à la manière européenne, qui n'est ni automatiste ni gestuelle.

●

GRAFF. Dernier jour de l'encan de la collection de l'atelier. Une centaine de gravures seront mises aux enchères, entre 14 et 18 heures au 848 est, rue Marie-Anne.

●

Pierre Cornellier, à la Galerie Gilles Corbeil. J'ai déjà beaucoup aimé le graphisme de Conrellier; malheureusement, l'exposition qu'il tient n'apporte pas de nouveaux éléments à ceux déjà utilisés. Il m'a semblé que le petit dessin intime et sympathique perd de ses qualités quand il est agrandi. Le contact disparaît au profit d'un lien qui se situe davantage dans l'appréciation d'un tableau décoratif.

●

Maria Svatina expose ses tapisseries au Centre des arts visuels, rue Victoria à Westmount. Madame Svatina est déjà passablement bien connue pour son travail artisanal bien fait.

●

Vera Frenkel à la Galerie Espace 5. Pour les amateurs de vidéo et de circuits électroniques. Une exposition de la Electric Gallery de Toronto.

C.G.

















la VILLE

Le quartier chinois de Montréal à la lune d'automne

par JEAN-CLAUDE MARSAN

Les 21 et 22 septembre derniers, le quartier chinois de Montréal, mieux connu sous le nom de Chinatown, célébrait la fête de la Lune d'Automne. Cette fête commémore la révolution de Tchou Houng Wou, un moine novice qui, en l'an 1367 de notre ère, réussissait à rallier le peuple chinois contre le gouvernement mongol à l'époque. A cette occasion, la rue Clark, entre le boulevard Dorchester et la rue de Vitré, et la rue de La Gauchetière, entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Urbain, furent fermées à la circulation automobile. Dans ce milieu rendu aux piétons, les Montréalais ont pu assister (au son d'une multitude de pétards qui soulignent invariablement une fête chinoise) à divers spectacles et démonstrations, dont la colorée "danse du Lion".

Pour l'observateur le moindrement averti, cette fête sympathique n'était pas exempte d'une certaine tristesse. Car elle apparaissait comme le dernier sursaut d'une communauté humaine en processus de désagrégation et d'un quartier en agonie. Pour comprendre ce déclin qui affecte présentement notre Chinatown, il est essentiel de faire l'historique de l'établissement des Chinois à Montréal. On pourra alors mieux saisir que cette décadence actuelle n'est que l'aboutissement d'une longue tragédie.

La venue des Chinois au Canada remonte à la fin du siècle dernier, plus précisément vers 1881, alors que le gouvernement fédéral autorisait l'immigration de 17,000 Chinois, la plupart originaires de la province rurale de Canton. Main-d'oeuvre docile et à bon marché — ils travaillaient pour 75 sous par jour — ils furent employés pour la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique dans les Rocheuses, principalement sur les chantiers considérés comme trop dangereux pour les ouvriers blancs. Ainsi, il est estimé que certaines sections de ce chemin de fer ont coûté une vie chinoise par mille de voie.

Il est pertinent de souligner ici que la construction des infrastructures de transport pour articuler économiquement cet immense pays a joué un rôle important dans la composition ethnique du peuple canadien. A Montréal, par exemple, la construction du canal de Lachine, ouvert à la circulation fluviale en 1825, et celle du pont Victoria en 1855-60, ont attiré une main-d'oeuvre irlandaise en quête du pain quotidien et expliquent la forte concentration d'Irlandais que l'on peut retrouver encore aujourd'hui à Ponte St-Charles.

Le chemin de fer du Canadien Pacifique complété, les Chinois commencèrent à se déplacer vers l'est du pays. A la fois parce qu'ils étaient en quête de travail et que les grands centres comme Montréal et Toronto les attiraient, à la fois parce qu'ils étaient mal vus en Colombie-Britannique où leur nombre constituait une menace pour la suprématie des blancs de la jeune province. Quel que soit, cependant, l'endroit où ils s'arrêtèrent, ils suivirent à peu près le même modèle d'établissement de leur quartier. Peu appréciés des gouvernements et de la population, isolés et craintifs, se groupant ensemble dans une réaction de défense, ils choisirent invariablement, pour établir leur communauté, les endroits près du centre-ville qui étaient les plus dégradés et que personne ne voulait.

A Montréal, leur choix se porta sur le quadrilatère borné grosso modo par la rue Cheneville, les boulevards Dorchester et St-Laurent et la rue de Vitré. Ce secteur avait été occupé auparavant par une communauté irlandaise assez pauvre. A l'époque, d'ailleurs, les alentours de la rue Cheneville s'était mérité le surnom de Petit Dublin et la cathédrale catholique irlandaise Saint-Patrick était érigée en 1843-47 dans ce secteur, à savoir à l'angle nord-ouest des rues de La Gauchetière et Saint-Alexandre. Avec le temps, le quartier chinois allait se densifier, au point de devenir le cinquième en importance en Amérique. Du point de vue économique, les restaurants et les buanderies dominaient, pour la simple raison que ces commerces ne réclamaient pas de lourds investissements et qu'ils ne venaient pas en compétition avec les activités commerciales des Blancs.

Malgré son importance, jusqu'à quel point ce quartier chinois a-t-il constitué alors une véritable communauté? C'est difficile à dire. Il semblerait qu'il abritait surtout des hommes, groupés ensemble par nécessité et par peur, et peu de familles. En somme ce quartier se rapprochait davantage du ghetto que de la communauté épanouie et intégrée à la vie de la métropole. Encore ici, l'histoire nous fournit une explication à cette situation.

En effet, la phobie du Chinois, déjà virulente au début du siècle, atteignit son paroxysme vers les années 1920. En 1923, le gouvernement fédéral promulguait la Chinese Exclusion Act, une loi inhumaine qui fermait hermétiquement les frontières du Canada à l'immigration chinoise. Rarement loi fut mieux appliquée. Si de 1906 à 1923, 43,998 Chinois étaient rentrés au Canada, malgré les suspicions entretenues à leur égard, malgré certaines mesures coercitives, dont des taxes spéciales qui leur étaient imposées pour la simple raison qu'ils étaient Chinois, dans les quinze années qui suivirent, uniquement 15 Chinois pénétrèrent au Canada. Ceci devait avoir des répercussions sur le Chinatown montréalais. On a ainsi calculé qu'il y avait en 1900 environ 6,000 Chinois à Montréal, la grande majorité d'anciens ouvriers du chemin de fer du Canadien Pacifique; en 1947, ce nombre se ramenait à 3,000, et sur cela, uniquement 80 familles.

Le rappel de la Chinese Exclusion Act en 1947 devait rouvrir le robinet de l'immigration et, paradoxalement, précipiter le déclin du quartier chinois montréalais. En exluant l'élargissement dans les années 1950 du boulevard Dorchester, élargissement qui rogna toute la partie sud du quartier, deux facteurs en particulier ont joué un rôle dans ce processus. D'abord, la tolérance s'implantant, les Chinois se sont sentis moins menacés et de là moins obligés de vivre agglutinés dans un ghetto. Ensuite, la prospérité de l'après-guerre a permis à un bon nombre d'atteindre une certaine prospérité et d'échapper ainsi à ce milieu pittoresque mais neanmoins assez dégradé et inconfortable.

Aujourd'hui, environ 30,000 Chinois habitent dans la région montréalaise. De ce nombre, à peine quelques centaines résident en permanence dans le quartier chinois lui-même. Heureusement, ce dernier est demeuré le lieu de réunion, en quelque sorte le centre social et culturel de cette communauté disséminée, grâce à ses restaurants, à ses marchés, grâce surtout à ses trois églises, catholique, presbytérienne et pentecôtiste.

Mais pour combien de temps? Car ces trois églises, principaux pôles d'attrait de l'ensemble de la communauté chinoise, doivent bientôt disparaître pour laisser la place au futur complexe Guy Favreau. Cette Place Guy Favreau, projet fédéral groupant plusieurs édifices en hauteur, occupera en effet le quadrilatère borné par le boulevard Dorchester et les rues Saint-Urbain, de La Gauchetière et Jeanne-Mance, soit à peu près le tiers du quartier chinois actuel.

Devant cette désertion par les Chinois de leur quartier traditionnel comme milieu quotidien de vie, devant cette disparition de ses principaux pôles d'attrait, devant cette construction imminente de la Place Guy Favreau, construction qui viendra perturber l'échelle et le caractère du secteur en plus de faire grimper la plus-value des terrains avoisinants et rendre ainsi peu profitable le maintien des présentes structures, quel est l'avenir de notre Chinatown? Il apparaît plutôt sombre. D'autant plus sombre que la seule tentative qui a été faite pour améliorer ce quartier (à partir de 1962, dans le cadre d'un programme d'embellissement de la ville en prévision de l'Expo '67) s'est soldée par un échec lamentable, attribuable en partie aux dissensions internes au sein de la communauté chinoise.

Sans se prononcer sur les chances de survie de ce quartier, on peut néanmoins formuler certaines recommandations susceptibles d'en assurer la conservation et, peut-être, un début de résurrection. Il apparaît d'abord essentiel que les trois églises mentionnées soient relocalisées dans le quartier, soit isolément, soit groupées ensemble, soit intégrées à un complexe du genre centre social et culturel. On devrait de plus profiter de cette relocalisation pour orienter le développement futur du quartier qui doit trouver ailleurs le territoire qu'il perdra au profit de la Place Guy Favreau. Ce déplacement ne sera cependant pas facile car le quartier est entouré de barrières physiques difficilement franchissables: le boulevard Dorchester au nord, le boulevard St-Laurent à l'est, et la rue de Vitré et l'autoroute Est-Ouest au sud.

Mais il ne suffit pas que ce quartier conserve son rôle de pôle social et culturel pour la communauté chinoise disséminée dans la région pour qu'il vive vraiment. Il doit aussi être habité et favoriser une vie communautaire locale. Avec un règlement de zonage approprié pour sauvegarder la vocation, l'échelle et le caractère de ce milieu, une solution possible serait d'y implanter de l'habitation de qualité qui pourrait attirer des petites familles et des couples désireux de profiter de cette localisation près du centre-ville. Inutile d'ajouter que ces habitations modernes doivent s'intégrer harmonieusement au cadre spatial et au caractère architectural qui rendent ce coin de la ville si attachant.

En résumé, ce qui apparaît tragique dans l'évolution de notre quartier chinois, c'est qu'au moment où il constituait un milieu fortement caractérisé, il reflétait une réaction de défense d'un groupe ethnique traqué par la solitude et la peur. Mais maintenant que les Chinois ne sont plus ces épouvantails dont les parents se servaient autrefois — certains doivent s'en souvenir — pour se faire obéir des enfants, leur quartier, qui pourrait apporter une contribution splendide à la vie et à l'image de la métropole, se désintègre physiquement et socialement. La ville est souvent porteuse de ces contradictions.

la DANSE

Une rencontre avec B. Macdonald

par RENÉ PICARD

Grand, mince, tête d'ascète, yeux vifs encerclés d'une monture de lunettes, voilà Briand Macdonald, le nouveau directeur artistique des Grands Ballets Canadiens. A quelques jours du prochain spectacle de la Compagnie, le 8 novembre, il a accepté de répondre à nos questions touchant la conception de son nouveau rôle.

Briand Macdonald a beaucoup vécu et travaillé en dehors du Québec et du Canada, et cette situation a suscité chez lui une "vue internationale" des choses de la danse. Il est toujours intéressant, cependant, de savoir comment un artiste en est arrivé à choisir son moyen d'expression. Chez Macdonald un réseau d'influences semble s'être conjugué: études de danse, critique musicale au Montreal Herald, jusqu'à l'observation des répétitions des Ballets Russes de Monte Carlo à Montréal.

B.M.: "Un jour, suivant les répétitions de cette compagnie, dans une oeuvre de Balanchine ("Concerto Barocco"), je suis sorti du théâtre absolument fasciné par le travail de ces danseurs. Disponibles à l'immense métier de Balanchine, ils m'avaient quasi-introduit à l'art de la chorégraphie. La danse, tout comme la musique ou le théâtre, devenait un traducteur de "l'essence du monde" et, sur le strict plan individuel, un moyen d'expression, de communication,... un moyen de survivre".

Briand Macdonald, avant d'arriver aux GBC, a travaillé avec plusieurs compagnies dans divers pays: le Ballet National du Canada, le Ballet de Winnipeg, le Ballet Royal de Suède, le Ballet Harkness de New York, l'Opéra de Paris etc... J'étais curieux de savoir, dans ces dix dernières années d'expérience, ce qui l'avait le plus marqué ou encore ce qui avait été le plus significatif.

B.M.: "Ces diverses expériences professionnelles m'ont permis de cerner de plus près le métier de danseur, ce métier malgré tout assez différent d'un pays à l'autre, quant à l'entrainement qu'il implique, la manière de bouger, la musicalité qu'il suscite etc... En un mot mieux connaître l'outil de base de la danse, les danseurs et leur diversité. De plus, travailler dans certaines grandes maisons tel l'Opéra de Paris m'a initié au "professionnalisme administratif", cette façon de faire dans des milieux très structurés sur le plan du spectacle et de la production. Enfin, ces dix dernières années ont été pour moi l'occasion d'un nouveau départ, d'une meilleure analyse de mes propres racines, ceci à l'occasion de ces multiples voyages et séjours à l'étranger. Je reviens, je sais où je reviens, et j'ai besoin d'y revenir".

Pourquoi avez-vous accepté la direction artistique des GBC? Les raisons personnelles que vous venez d'énoncer soustendent votre choix de travailler au Canada, mais pas nécessairement aux GBC...

B.M.: "Le respect que m'inspire l'entreprise de madame Chiriaeff, et aussi le goût de vivre à Montréal, constituent déjà deux éléments de réponse. En fait je crois qu'ils sont secondaires: après avoir cru que les réussites en danse devaient se passer à Paris à Londres ou à New York, je suis convaincu maintenant qu'elles peuvent tout aussi bien se passer ici. Je suis né à Montréal, je suis fait de cette ville et de ce pays, de son espace et de sa géographie; c'est cela que je veux traduire sur le plan artistique et ce, dans cette ville vraiment stimulante."

Le poste de directeur artistique d'une compagnie de danse est une position-clef: de là naissent l'orientation future et le choix des politiques de la compagnie. Même plus: là naît le style d'un groupe de danseurs. Nous avons demandé à Macdonald quels changements significatifs avaient marqué son arrivée aux GBC?

B.M.: "J'utiliserai toujours des danseurs de l'Ecole Supérieure des Grands Ballets, et si elle n'est pas en mesure de me les fournir, c'est qu'il y aura là quelque chose qui ne marche pas à laquelle il faudra y remédier. Je crois avoir tourné la page "Tommy" et "Jazz" des GBC, je souhaite une compagnie capable de faire du répertoire, une compagnie de haute qualité technique dans laquelle les danseurs, ces "acrobates des dieux" traduiront certaines caractéristiques artistiques du Québec: on pourra les reconnaitre immédiatement. Cette "québécitude" en danse continuera de se nourrir de l'apport des artistes locaux, fussent-ils peintres, musiciens ou sculpteurs".

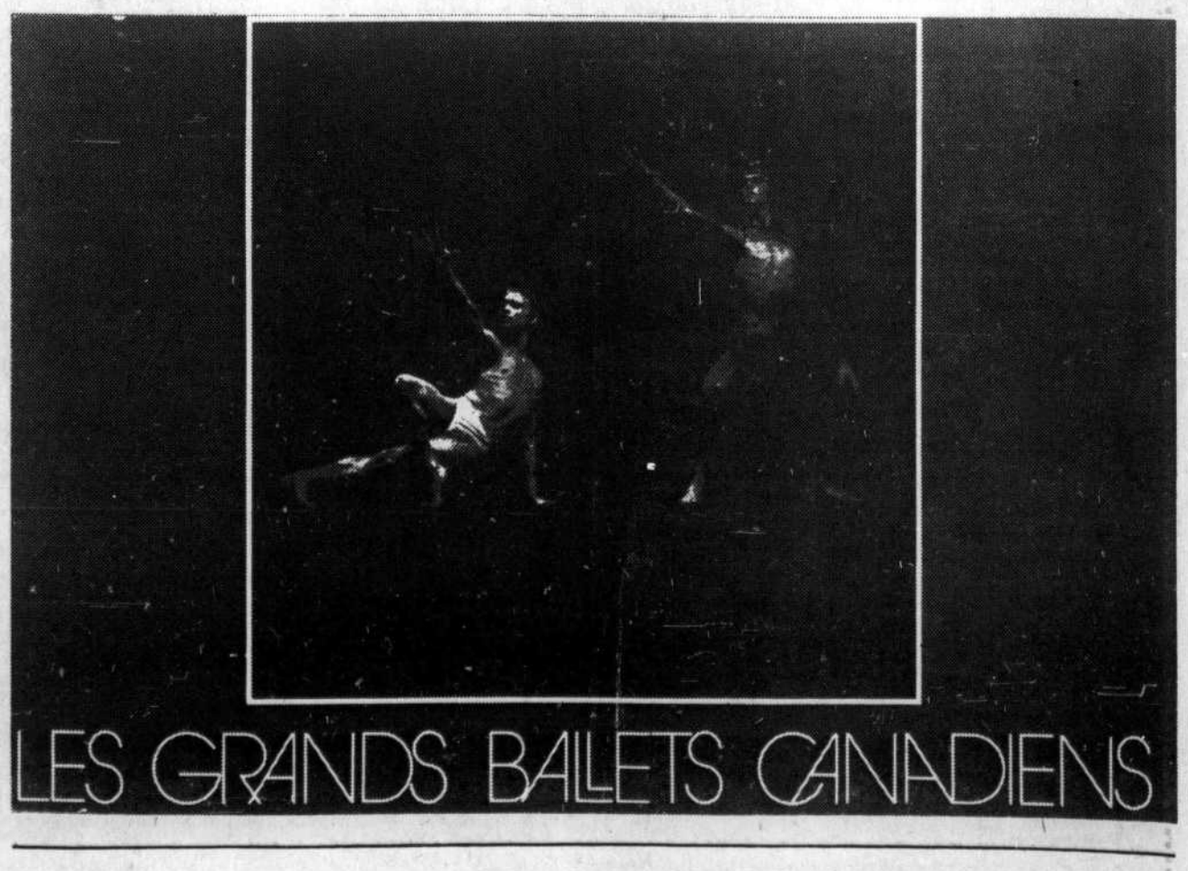
Dans le prochain spectacle des Grands Ballets votre chorégraphie, "La Loterie", tirée d'une nouvelle de Shirley Jackson, sera transposée dans sa version chorégraphique quelque part sur notre sol. L'autre pièce, "Tam Ti Delam", utilisera la musique d'un artiste on ne peut plus québécois, Vigneault. Antérieurement à celui-ci tous les programmes des GBC contenaient toujours un ballet "catholique". Considérez-vous ces références culturelles dans les oeuvres présentées comme une étape historique dans l'évolution des GBC? Y-a-t-il un problème lié aux sources de financement, étant donné le rôle de "traducteur social" que les gouvernements fédéral et provincial semblent accorder à la création en art?

B.M.: "Le contenu, les références québécoises me semblent essentielles et fondamentales dans l'élaboration du travail aux GBC. La danse est reliée à la société d'où elle est issue. Montréal est devenu une ville importante et riche, culturellement parlant; il faut communiquer avec elle. Aussi, en débouchant à l'extérieur du Québec, nous souhaitons être identifiés rapidement par notre travail".

Un point qui se rattache directement au précédent m'apparaît résider dans le travail du "Comité des Cinq", mis sur pied par le ministre des Affaires culturelles du Québec, et auquel il doit faire rapport, sur la situation de l'opéra, la musique et la danse ici. Qu'est-ce que vous aimeriez voir apparaître dans ce rapport, ou encore, qu'y auriez-vous mis si on vous en avait confié le chapitre de la danse?

B.M.: "Je me suis présenté devant ce comité, et je peux vous résumer mes suggestions. Il est absolument nécessaire que le gouvernement accorde un appui constant aux arts, appui qui pourrait facilement se situer à 1% de son revenu en taxes de toutes sortes. Actuellement nous vivons un peu une "culture de chance"; les conséquences de l'inaction seront déjà désastreuses dans moins de dix ans. L'activité artistique contemporaine au Québec doit traduire la société diversifiée dans laquelle nous sommes entrés, on ne peut s'en remettre indéfiniment au seul courage de quelques travailleurs esseulés".

Le spectacle des GBC comprendra deux chorégraphies de Briand Macdonald, "La Loterie" (créée récemment au Théâtre Harkness par la Compagnie du même nom, à New York) et "Tam Ti Delam", sur une musique de Gilles Vigneault. Les "Quatre tempéraments", de George Balanchine, compléteront ce programme.



Cinémas ODEON

LES FILMS MUTUELS en association avec LES FILMS CLAUDE MICHAUD

POUR TOUS

Lelouch fait une fois encore la preuve qu'il est un extraordinaire fabricant d'images, d'idées, de personnages !
René Homier Roy — Bon Dimanche

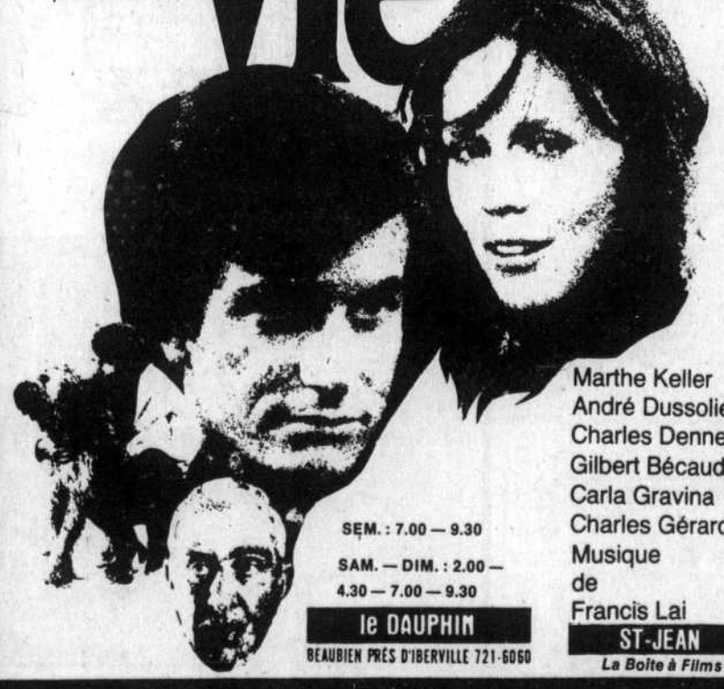
Vous qui quittez difficilement votre salon pour aller au cinéma, je vous dis de faire un "effort ultime" et allez voir "Toute une Vie".
Diane Massicotte — Journal de Montréal

Parce qu'il est beau, attachant, humain, original, spécial, "Toute une Vie" est un film à voir.
S. Gagnon — Photo-Journal

Jamais Lelouch ne se sera révélé aussi totalement.
J.-P. Tadros — Le Jour

Un film à voir et à revoir.
M. Peclet — Dimanche-Matin

Toute une Vie
de Claude Lelouch
Je considère ce film comme mon premier vrai film
C'est l'anatomie d'un coup de foudre



Marthe Keller
André Dussolier
Charles Denner
Gilbert Bécaud
Carla Gravina
Charles Gérard
Musique de Francis Lai

SEM. : 7.00 — 9.30
SAM. — DIM. : 2.00 — 4.30 — 7.00 — 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
ST-JEAN
La Boîte à Films

JEAN PAUL BELMONDO
JACQUELINE BISSET
POUR TOUS
"LE MAGNIFIQUE"
film de PHILIPPE de BROCA
LUN. À VEN. : 7.20 — 9.20
SAM., DIM. : 1.20 — 3.20 — 5.20 7.20 — 9.20
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Le Chef-d'œuvre de la littérature érotique devient enfin un film.
Emmanuelle
18 ANS
Un film de JUST JAECKIN
Couleur
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
12.00 - 1.45 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - VEN., SAM. : REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE À 11.30 P.M.
LAISSEZ-PASSER ET CARTE D'ÂGE D'OR NON VALABLES
SOREL RIO | VALLEYFIELD PARIS | BERTHIERVILLE ROYAL | ST-HYACINTHE MASKA | BELOEIL BELOEIL | JOLIETTE JOLIETTE

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

le CINÉMA

Pourquoi l'échec de "Valse à trois"

par ANDRÉ LEROUX

Valse à Trois du cinéaste québécois Fernand Rivard a quitté l'affiche après une semaine d'exclusivité dans quelques cinémas montréalais. C'est évidemment un échec commercial cuisant. Distribué par les films Faroun, **Valse à Trois** fut présenté au dernier festival de Cannes dans le secteur du marché du film. Pas moins de seize pays en ont acheté les droits de distribution! On ne peut ignorer le fait. Il me semble donc intéressant d'examiner d'un peu plus près les raisons pour lesquelles le film de Rivard n'a pas réussi à faire courir les foules montréalaises.

Valse à Trois est, comme son titre l'indique, l'histoire d'un triangle amoureux. Une bourgeoise élégante et sophistiquée (Karin Schubert) recueille sous son toit une jeune bohème (Paule Bélanger) qui attend un enfant de son mari (Ian Ireland). Il s'établit entre eux un climat ambigu de fascination et de répulsion, d'amour et de haine, d'attractions et de refus. Rien n'est jamais tout à fait ce que les surfaces miroitent. Les situations ne servent que de points de repère à la fugacité de sentiments qui doivent être compris et évaluées au-delà de ce que révèlent les images. C'est donc à une méditation allusive sur la nature des relations amoureuses que nous convie Fernand Rivard.

Aujourd'hui, dire qu'en art le sujet importe souvent beaucoup moins que la forme est devenu un lieu commun harassant. Ce qui caractérise avant tout **Valse à Trois**, c'est la naiveté avec laquelle Rivard croit pouvoir dire des choses intangibles de façon elliptique, imprécise et évasive. Il cherche à suggérer l'instabilité des rapports amoureux en se s'appuyant que sur une mise en scène peu évocatrice et peu lyrique. Il s'apparente à ces cinéastes qui n'en disent jamais assez par peur de trop en dire ou de tomber dans les pièges du mélodrame feuilletonnesque. Le film reste ainsi toujours en-deçà de ce qu'il voudrait communiquer aux spectateurs. Rivard espère à chaque plan que la forme réussira à soutenir, à alimenter et à définir son propos. Hélas! la mise en images ne parvient qu'à dénoncer impitoyablement le manque de substance psychologique des personnages et la minceur dramatique des situations.

Rivard veut faire participer le spectateur aux hésitations, aux angoisses et aux doutes de ses personnages mais il ne lui fournit jamais assez d'indications et d'informations pour qu'il puisse comprendre ce qui se passe au-delà des visages et des comportements. Pourqui la femme héberge-t-elle la maitresse de son mari? Par peur de le perdre, par besoin de se prouver à elle-même qu'elle est capable de surmonter cet obstacle à son amour, ou pour fournir à la jeune fille enceinte les meilleures conditions de vie possibles dans l'attente de son enfant? Qu'est ce qui attire le mari vers sa maitresse? Son charme enfantin, sa naiveté, son rejet des conventions bourgeoises? Pourquoi la jeune fille est-elle amoureuse d'un bourgeois conformiste et sans relief? Par besoin de sécurité ou de protection? Les réponsent demeurent nébuleuses et le spectateur le mieux intentionné ne peut que se perdre dans une série de conjectures aléatoires. On voudrait pouvoir s'attacher aux fluctuations intérieures et aux douleurs intimes des personnages mais le cinéaste se refuse à nous en livrer les clés les plus indispensables.

Je déteste les films qui ne laissent aucune place à l'imagination du spectateur et qui s'évertuent à tout lui expliquer, mais l'excès contraire est tout aussi irritant. Evidemment, Fernand Rivard, en abordant un thème aussi galvaudé que le triangle amoureux, a craint de s'enliser dans tous les poncifs auxquels nous a habitués un certain cinéma romanesque de peu d'envergure. On sent qu'il veut dépasser les conventions dramatiques et se satisfaire de l'essentiel. Les rebondissements dramatiques et les contingences narratives du scénario ne l'intéressent absolument pas. Il cherche plutôt à trouver une espèce de pureté émotionnelle libérée des carcans trop étroits de la dramaturgie traditionnelle.

Mais sa tentative d'extrême épuration le conduit à une inévitable impasse. Il règne à travers tout le film un flottement dramatique et psychologique qui déconcerte et qui désarme tous les efforts de patience du spectateur. On attend toujours le moment privilégié où il se passera quelque chose de profondément révélateur, une image qui éclairera brusquement ce qui se situe au niveau de l'informulé, un dialogue qui ouvrira les portes de la compréhension. Mais notre attente est toujours déçue, car les situations ne se développent pas et ne se fondent jamais dans une souple unité narrative. Songeons seulement à la longue promenade de Karin Schubert à travers son jardin. La séquence surgit sans que nous y ayons été préparés, et s'étire inlassablement sans que nous sachions ce qu'elle signifie pour le personnage et ce qu'elle ajoute au déroulement du récit.

Elle disparait sans laisser de résonances affectives, psychologiques ou dramatiques particulières. Un autre moment fort embarrassant est celui où Karin Schubert lave un de ses enfants dans la baignoire. Rivard centralise l'attention du spectateur sur l'enfant qui s'ébat gaiement. On y ressent bien le plaisir de l'enfant et la joie de la mère mais rien ne s'impose avec force si ce n'est une certaine sentimentalité alanguie et bien facile. Tout le film accumule ainsi une succession de séquences repliées sur elles-mêmes et impuissantes à se stimuler les unes les autres. Le spectateur est confronté à une juxtaposition de tableaux composés selon l'esprit qu'exige une revue photographique de luxe sur papier glacé...

Rivard se montre beaucoup plus préoccupé par l'organisation plastique de l'image que par le sens qui pourrait s'en dégager. Il conçoit, on n'en peut douter un seul instant, le cinéma en termes picturaux statiques et figés. Les comédiens sont placés rigidement dans le cadre de l'image de telle sorte que le moindre déplacement parait laborieux, pesant et affreusement calculé. Toute spontanéité est diluée dans une recherche visuelle qui veut rop se suffire à elle-même. Lorsque la maitresse déclare à l'épouse qu'elle aime le mari de celle-ci, la caméra nous montre de l'extérieur de la maison, les deux femmes isolées derrière une vitre sur laquelle se reflète le lourd feuillage des arbres. L'effet visuel est intéressant: le balancement des branches se mêle aux formes des visages et se fond au mouvement des chevelures. L'image ne nous apprend rien sur la relation entre les deux femmes car Rivard cherche uniquement à créer une impression visuelle élégante dépourvue de sens. Les personnages l'intéressent moins que sa coquetterie plastique. Le film est conçu non pas comme un grand mouvement dynamique mais comme une série de moments pétrifiés dans le temps et dans l'espace. D'où l'ennui qui s'en dégage.

La méthode de Rivard a pour conséquence néfaste d'emprisonner les comédiens dans un cadre inflexible où on les sent mal à l'aise. De toute évidence, Rivard ne les a pas dirigés soigneusement. Les spectateurs ont l'impression qu'ils ont été laissés à eux-mêmes et qu'ils ont été obligés de composer leur personnage sans l'aide du réalisateur. Ils ne réussissent jamais à oublier la caméra et ils ont constamment l'air d'attendre les directives du metteur en scène, Karen Schubert qu'on a pu voir auparavant dans **La Folie des Grandeurs** et **La Punition** parait moins embarassée par la caméra que Paule Bélanger, la doublure de Geneviève Bujold dans **Kamouraska** et Ian Ireland.

Malgré tout, elle se contente de lancer à gauche et à droite des regards désespérés et hagards comme si elle ne savait pas trop quoi exprimer. Paule Bélanger se réfugie derrière des moues tour à tour boudeuses et enjouées d'écolière en vacances, tandis que le pauvre Ian Ireland piétine sur place et ne semble aucunement comprendre pourquoi le réalisateur s'est désintéressé de son personnage. Rivard a voulu brosser principalement le portrait de deux femmes qui réalisent qu'elles dépendent du même homme. Pour nous attacher véritablement à celles-ci, il aurait fallu que le personnage masculin soit beaucoup mieux étoffé. D'une part, le spectateur ne comprend pas ce qui l'attire vers les deux femmes et d'autre part, on lui offre peu de possibilités de saisir ce qui les fascine chez ce mâle peu reluisant.

Seul Laurier Lapierre, malgré le fait que sa voix ait été doublée par celle d'un autre, réussit à insuffler un peu d'humour, de gaieté et de personnalité à ce film compassé. Sans sa chaleureuse présence, **Valse à Trois** serait atrocement insupportable. C'est un début qui ne passera sûrement pas inaperçu.

Le film de Rivard, adapté librement d'un roman québécois intitulé **Les Oranges d'Israël**, a été réalisé il faut le dire, sans aucune aide financière gouvernementale. Rivard s'est courageusement battu pour mener à terme ce projet qui lui tenait très à coeur. Je regrette personnellement que ses idées n'aient pas réussi à s'incarner sur l'écran et que le film fonctionne au seul niveau du roman feuilleton de série B, car on sent, derrière les images, une intelligence et une sensibilité qui ne parviennent pas à s'épanouir pleinement. Malheureusement, l'intérêt qu'on peut porter à **Valse à Trois** ne provient que de ce qu'on veut bien y voir ou y projeter car le cinéaste n'a aucun point de vue sur ce qu'il observe. Si le film a si peu de consistance, c'est surtout parce qu'il est dépouvu d'une vision forte qui donnerait un sens plein aux personnages et aux situations.

On peut aussi déplorer la pitoyable qualité de la post-synchronisation qui nous rend les personnages lointains et étrangers. Les voix ont un caractère métallique agaçant qui crée un étrange décalage entre ce qu'on voit et ce qu'on entend. On a l'impression, pendant tout le déroulement du film, que les personnages ne s'appartiennent pas complètement et qu'ils disent des choses qui ne les concernent jamais directement. Il y a un tel hiatus entre l'élocution des dialogues (si minimes soient-ils) et la présence physique des comédiens qu'on ne peut croire à l'authenticité des situations. La bande sonore semble détachée de l'image et réduite au niveau d'un accessoire sans intérêt. Je connais peu de choses au cinéma plus énervantes qu'une mauvaise post-synchronisation qui empêche le spectateur de se laisser envahir par les images. Si Laurier Lapierre avait réussi à se doubler sans difficultés, **Valse à Trois**, à défaut d'être intéressant, aurait peut-être été plus amusant.

les CINÉMAS

Juggernaut: La brillante réponse de Richard Lester à tous les films qui traitent de catastrophes et de cataclysmes. Sept bombes ont été placées à bord d'un transatlantique par un terroriste qui se fait appeler "Juggernaut". Le ton misanthropique de la mise en scène convient parfaitement à la pompe tragique du sujet. Un film captivant, dans ses limites commerciales, superbement rehaussé par la très belle photographie de Gerry Fisher. (York).

Les Beaux Dimanches: L'exemple typique d'une mauvaise adaptation théâtrale. Une belle pièce de théâtre ruinée par les excès mélo-dramatiques de la mise en scène et le peu de talent du réalisateur Richard Martin. Pitoyable.

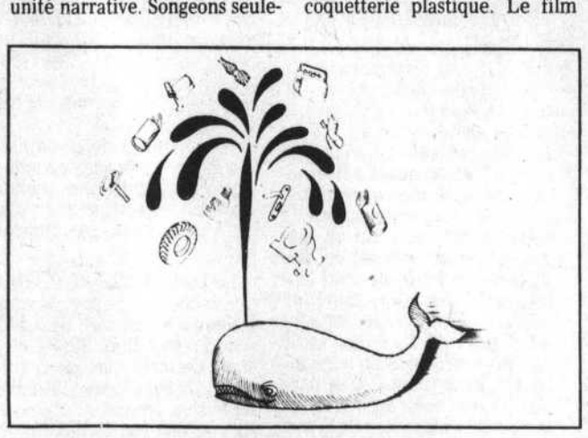
Les Ordres: L'humiliation douloureuse de cinq Québécois jetés en prison sans raison pendant la célèbre Crise d'octobre. On peut y lire en filigrane l'aventure de 450 autres. Un film magnifiquement interprété qui s'impose avec une évidence physique. (Rivoli; Versailles).

Harry and Tonto: Les fascinantes pérégrinations d'un vieil homme (magistral Art Carney) qui traverse les Etats-Unis avec son chat Tonto. Une comédie unique, débordante de tendresse retenue, d'humour souriant et de tragique étouffé. L'un des meilleurs films de l'année 1974. Inoubliable et émouvant. (Westmount Square).

Chinatown: Corruption, viol, meurtre, chantage. Tels sont les ingrédients du dernier film de Roman Polanski qui réévalue, à sa façon, toute la longue tradition du film de série noire américain. Un peu trop fidèle aux modèles originaux (plus particulièrement à **The Big Sleep** de Raymond Chandler) mais traversé d'éclairs fulgurants. Un très bon scénario de Robert Towne et une flamboyante interprétation de Faye Dunaway. (Place Ville-Marie).

Child Under a Leaf: Un catastrophique mélodrame écrit, monté et réalisé par le cinéaste canadien-anglais George Bloomfield. (Place Ville-Marie).

A.L.



cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 363-5960 "Un silencieux au bout du canon" sam. dim.: 2.20, 6.00, 9.40 et "La ceinture noire" sam. dim.: 12.45, 4.20, 8.00.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943 "Detournement en plein ciel" 2.40, 6.05, 9.25 "Meurtre à haute tension" 1.05, 4.30, 7.50.
ATWATER 1: Niveau métro Alexis Nihon 931-3313 "Airport 75" 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.
ATWATER 11: Niveau métro Alexis Nihon 935-4245 "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
AVENUE: 1224 ave. Greene, Westmount 937-2747 "Mixed company" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BEAVER: 5177 ave. du Parc 844-1932 "Clamdigger's daughter" 1.15, 4.05, 6.55, 9.45 "Sensuous Suzanne" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.
BERRI: 1280 St-Denis 278-2424 "Emmanuelle" 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, sam.: représentation supplémentaire à 11.30.
BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "Le totem du sexe" 3.00, 6.35, 10.05 "Les démoniaques" 1.20, 4.50, 8.20.
CANADIEN: 1200 Ste-Catherine 523-5180 "Maris en quête de sensations" 12.30, 3.40, 6.50, 10.05 "Frères karaté à Bangkok" 1.55, 5.10, 8.20.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Serpico" 12.15, 4.50, 9.25 "Billy Holliday chante le blues" 2.30, 7.10.
CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "Le trio infernal" 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
CINEMA 2001: 855 Décarie 277-2001. Sam: "Le Rite" 7.30, "Une Passion" 9.30, "Duel" 12.00 P.M. Dim: "Le Rite" 2.30 "Une Passion" 4.30 "Le lien" 7.00 "the touch" 9.30.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559 (salon rouge) "Les beaux dimanches" sam.: 7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, (salon bleu) "Lacombe Lucien" sam. 7.10, 9.40, Dim. 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996 "Les beaux dimanches" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Le [illegible]s" sam.: 7.2. Dim.: 3.25, 7.35 et "Delivrance" sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.25, 5.35, 9.45.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "The Dove" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210, "L'Arnaque" 1.30, 5.30, 9.35, "Sentimentalement vôtre" 12.00, 3.50, 7.55.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 Beaubien 721-6060 "Le Magnifique" 12.00, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien 721-6060 "Toute une vie" 2.00, 4.20, 7.00, 9.30.
ELECTRA: 1114 Ste-Catherine E. 522-9177 "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 3" 12.15, 3.20, 6.25, 9.30. "Aventures intimes des hommes mariés" 1.55, 5.00, 8.05.
ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Renais). Sam. dim.: "La montagne sacrée" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00 (Salle Eisenstein): "Montreal Main" sam. dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.
FLEUR DE LYS: 858 est Ste-Catherine, 288-3303 "Les beaux dimanches" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FESTIVAL: 1206 Ste-Catherine E. 525-8600 "Lacombe Lucien" Sam.: 7.10, 9.40, Dim.: 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50.
JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000 "Les beaux dimanches" Sam.: 7.30, 9.30. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707. "Cabaret" 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.15.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 866-5851. "Longest Yard" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.00.
MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "Les beaux dimanches" Sam.: 7.30, 9.30. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "L'Exorciste" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Sam.: Représentation supplémentaire à 11.30.
MONKLAND: 5504 Monkland, 494-3579. "The way we were" 2.00, 5.45, 9.40, "The last detail" 12.15, 3.55, 7.50.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4115. Sam.: "Promised lands" 7.00, "Attica" 9.30, "Les films publicitaires" 12.00 p.m. Dim.: "Promised lands" 2.00. "Attica" 4.30, "Les films publicitaires" 7.00, "Sacco et Vanzetti" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991. "Returns of the Dragon" 12.55, 3.05, 5.10, 7.25, 9.35.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "La nuit américaine" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.
PLACE DU CANADA: "Hôtel Champlain 861-4594 "Odessa file" 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644 "Child under a leaf" 1.30, 3.10, 4.50, 6.30, 8.10, 9.50.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644. "Chinatown" 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.
PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155 "Maris en quête de sensations", 12.30, 3.40, 6.50, 10.05. "Frères Karate à Bangkok", 1.55, 5.10, 8.20.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Love feast", 1.40, 4.25, 7.10, 9.50, "Indian raid, indian made" 12.00, 2.50, 5.35, 8.20.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 842-4211. "Prêtres interdits" 12.40, 3.50, 6.45, 9.55 "Homicide par vocation" 2.10, 5.20, 8.35.
SALLE BREBEUF: 5625 Avenue Decelles 731-1297. "Les Charlots, la grande Java" Sam. Dim. (seulement) 3.00, 7.00, 9.15.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O. 832-1139 "Doctor Zhivago" 12.45, 4.30, 8.15.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1332. "Gone with the wind" 12.00, 3.55, 7.50.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8242 "Tamarind seed" 1.30, 4.05, 6.35, 9.05.
VENDOME: Place Victoria 868-1451 "Hottest show in town" 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10, 10.00.
VERSAILLES: (Salle Rouge) 7265 Sherbrooke E. 352-4020 "Les ordres" Sam. Dim. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
VERSAILLES: (Salle Bleue) 7285 Sherbrooke E. 352-4020 "Y'a pas de mal à se faire du bien" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "L'Exorciste" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Samedi représentation supplémentaire à 11.30.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "Harry et Tonto" 12.45, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Juggernaut" 1.00, 3.05, 5.10, 7.00, 9.15.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734 Relâche, samedi, dimanche, lundi.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4379. Sam.: Buster Keaton 7.00, "Installment collector" (1929), "It's is the bag" (1946) 9.00. Dim.: "M." (F. Lang — Allemand 1931) 7.00, "Vampyr" (C. Dreyer — 1932) 9.00.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O. 844-3691. Capitaine Nò — du jeudi au dimanche — 22h30.
IN CONCERT: 2 Le Royer, 861-5669. Freddie Hubbard.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury "A toi, pour toujours, ta Marie-Lou" de M. Tremblay — (Horaire irrégulier).
LE PATRIOTE: 1474 E. Ste-Catherine, 523-1131. "Louise Forestier" Sam.: 20h — 23h. Dim. 20h, du lundi au vendredi 21h.
LE PATRIOTE EN HAUT: "Dis-moi qu'y fait beau, Méo" de J. Barette — mercredi au vendredi 20h Sam: 20h-23h30. — Dim. 20h. Lundi et mardi: Relâche.
REVUE THEATRE: 1858 Maisonneuve, 937-2733 "No place to be somebody" du mardi au sam. 21h.
RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. "Le tournant" de F. Dorin — du mardi au sam. 20h. Dim.: 19h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "L'ouvre-boîte" de V. Lanoux — du mardi au ven. 20h. sam. 17h-21h dim. 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211 "Les hauts et les bas d'la vie d'une diva" de J.C. Germain — 20h30, relâche, lundi.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 ave. des Pins 845-7277. "Le sauteur de Beaucanton" de Claude Roussin — Mardi au ven. 20h30. Dim. 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam: Les grands ballets canadiens — 20h30. Dim. "Sons et brioches" 11h "L'orchestre Glen Miller" 20h30.
SALLE MAISONNEUVE: "The sunshine boys" sam: 18h-22h Dim. 14h20-20h30.
THEATRE PORT-ROYAL: "Charbonneau et le chef" de J.T. McDonough. Sam: 18h30 22h30, Dim.: 14h30, 20h30.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Pépinot ■
9.30 Yogi l'ours
10.00 Poly en Tunisie
10.30 Lassie
11.00 L'Odyssée
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sporthèque
2.00 Femme d'aujourd'hui
3.00 Atome et galaxies
3.30 Cinéma Jeunesse: "L'histoire du petit Muck"
5.00 Bagatelle
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique fédérale
7.00 Arsène Lupin
8.00 Hockey: "Vancouver à Montréal"
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: "Les Novices" (comédie - Français 1970)
12.30 Ciné-nuit: "Dernière mission à Nicosie" (drame - Britannique 1965)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Banana Splits
9.30 Ciné-Samedi: "Bébert et l'omnibus" (comédie — Français) ■
11.00 Pep 1974
11.30 Monsieur Bricole
12.00 Bon week-end
2.00 Le père Ambroise
2.30 Les protecteurs
3.00 Horizon sports
3.30 Papa a raison
4.00 C'est arrivé cette semaine
4.30 Jinny
5.00 Sur le matelas
6.00 Actualités en marche
7.00 Les grands spectacles "Il était une fois dans l'ouest" (western de S. Leone — Italien 1969)
10.00 Jinny
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Sans pantoufles: "Une place au soleil" (drame — Américain 1951) ■
12.45 Sans pantoufles: "Les chemins de Katmandou" (drame — Français)

CBMT 6

10.30 Elephant Boy
11.00 The Flintstones
12.00 Par 27
12.30 Reach for the top
1.00 Children's cinema
2.00 CBC sports presents
4.00 World Championship auto rally
5.00 Bugs Bunny
6.00 CBC Saturday evening news
6.30 Take time with Noel Harrison
7.00 Paul Sands in friends and lovers
7.30 Maude
8.00 Hockey: "Vancouver à Montreal"
10.30 Ceilidh
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 Montreal Tonight
11.35 Ciné-six: "Who's been sleeping in my bed" (comédie — Américain 1963)

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 Ed Allen
7.00 The community
7.30 Rocket Robinhood
8.00 Spiderman
8:30 The pink panther show
9.00 The Flintstones
9.30 Fantastica
10.00 Story théâtre
10.30 The Hudson Brothers
11.00 Survival
11.30 Magic Tom's road show
12.00 Mission impossible
1.00 Saturday at the movie: "Key Largo" (drame — Américain 1948) ■
3.00 Celebrity wrestling
4.00 Celebrity know your sports
4.30 Wide world of sports
6.00 The odd couple
6.30 The Cliff Edwards Show
7.00 Emergency
8.00 Special presentation: "The Godfather" (drame — 1972)
11.30 The CTV National News
11.48 Pulse
12.15 Saturday Night Feature Movie: "Alfie" (drame — 1966)
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Roquet belles oreilles
9.30 Graine d'ortie
10.00 Une fleur m'a dit
10.15 Le jour du Seigneur
11.00 Rencontres
11.30 Concerto
12.00 La semaine verte
1.00 Football Canadien: demi finale de l'est
3.30 Echos du sport
4.00 D'hier à demain
5.00 5D
6.00 Politique atout
6.30 Téléjournal
6.50 Politique provinciale
7.00 La petite patrie
7.30 Les beaux dimanches: En récital Félix Leclerc
8.30 Les élections municipales de Montréal
9.30 Les beaux dimanches: "La Valse"
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Les élections municipales de Montréal
11.30 Ciné-Club: "La grève" (Film réalisé par Serguei Mikhailovitch Eisenstein — Russe 1924 s.t.) ■

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Les p'tits bonshommes
10.30 C'était le bon temps
12.00 Bon dimanche
2.00 L'église sur la place
2.30 La soeur volante
3.00 A l'heure olympique
4.00 Télé quilles
5.00 Information voyages
5.30 Au royaume des animaux
6.00 Le music-hall des jeunes
6.30 Jeunesse
7.30 Faire une chanson
8.00 Hockey
9.30 Discours en direct de l'hôtel de ville du Maire élu
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La 11e heure
12.00 Sans pantoufles: "Chair à poisson" (comédie-Français 1960) ■
1.30 Le 10 vous informe

CBMT 6

10.30 This is the life
11.00 Meeting place
12.00 Any Woman Can
12.30 Montreal Mosaic
12.45 A way out
1.00 NFL Football
3.30 Sports week
4.00 N.F.L. Football
6.30 Sports week
7.00 The Beachcombers
7.30 The Irish Rovers
8.00 The Waltons
9.00 The Collaborators
10.00 Les elections municipales
11.00 The National
11.15 Montreal Tonight
11.37 Ciné-Camp: "You'll never get Rich" (comédie musicale — Américain 1940) ■
1.30 Station closing

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air
6.30 The Community
7.00 Crossroads
7.30 Katherine Kuhlman
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts-presents
9.30 It is written
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
1.00 Roller Derby
2.00 Under attack
3.00 Garner Ted Armstrong
3.30 CFL Football
6.00 Travel 74
6.30 Going places
7.00 Born Free
8.00 Les elections municipales de Montréal
9.00 Kojak
10.00 CTV inquiry
11.00 The CTV National News
11.18 Pulse
12.00 Sunday night feature movie: "The young Lions" (drame — Américain 1958) ■
2.00 Sign-off

Galeries d'Art

Teri Singer
"Family and Friends"
Jusqu'au 26 novembre
galerie libre
2100 rue Crescent 288-6025

Arthur Villeneuve
6 nov. au 20 nov.
Galerie Morency
1564, rue St-Denis
Métro Berri-Demontigny
Sortie St-Denis
845-6442
845-6894

GALERIE D'ART CLAUDE LUCE
1637, rue St-Denis Tél.: 849-8502
Peintures et gravures récentes de
SUZANNE DUMOUCHEL
jusqu'au 23 novembre incl.

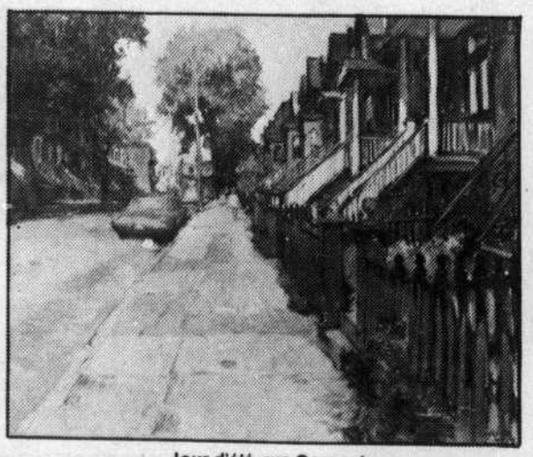
exposition rétrospective
HENRI BEAU
1863-1949
galerie bernard desroches
PEINTURES - AQUARELLES - PASTELS - DESSINS
du 23 octobre au 18 novembre 1974
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal tél. 842-8648

La galerie SIGNAL
Société des Artistes Professionnels du Québec, située au 4545, rue St-Denis, présente jusqu'au 21 novembre 1974:
ARCHAMBAULT, BELLERIVE, BETTINVILLE, BOSSE, BRUNEAU, CHABOT, COSMA, DAOUST, DUPUIS, FIORE, GOODMAN, JACYNO-MICZEK, JOUBERT, JUNEAU, KENT, LABERGE, LANGLOIS, LEBLANC, LÉVESQUE, MARIE-ANASTASIE, PICARD, PICHÉ, PRINCE, ROUSSEAU, SANDONATO, SAUVE, SCOTT, STANIOS, TABOUILLET, TESTEAU, THÉBERGE-CÔTÉ, TOUNISSOUX, VENOR, WEATHERSTON.
Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 9hres à 17hres
samedi de 10hres à 18hres
Téléphone: 845-1739

"L'Art français"
Galerie d'art
présente
Miyuki TANOBE
Technique du Nihonga
fermé le lundi
370 ouest rue Laurier 277 2179

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Du mercredi 13 novembre au samedi 7 décembre
Exposition des peintures d'artistes canadiens réputés
tels que L. Ayotte, G. Pfeiffer, M. Favreau, R. Simpkins, J.M. Blier, A. Zadorozny, G. Gingras, P. Trudeau, K. De Condé, H. Januszewicz, G. Rae, R. Montpetit, V. Walker, A.S. Kirshner, W. Ferrier, I. Shaver, C. Fauteux, S. Beecher et autres
EATON

Continental Galleries Inc.



Jour d'été, rue Coursol
JOHN LITTLE
EXPOSITION
12-26 novembre
1450, rue Drummond, Montréal
842-1072
9:30-5:30 sam. à 1 p.m.
NOUS AIMERIONS ACQUÉRIR DES TABLEAUX CANADIENS

Elm Ridge a éliminé avec succès les heures de départ

par Marc Thibeault

Au cours des années, plus précisément de 1948 à 1968, les clubs de golf du Québec ont vu le nombre de leurs membres augmenter de façon extraordinaire. A un tel point que chaque club, tôt ou tard, dut adopter un système d'heures de départ réservées à l'avance, particulièrement le samedi et le dimanche.

L'idée, au début, était évidemment d'éviter des rassemblements douloureux autour du premier tertre de départ, d'éviter en somme que quelque 100 membres ou plus se présentent tous en même temps pour jouer, ce qui aurait vite fait de causer des retards terribles, des sautes de mauvaise humeur et une foule de maux de tête au pauvre contrôleur de ces départs, sans oublier un président et des directeurs qui auraient reçu une avalanche de plaintes et critiques, avec raison d'ailleurs puisque pour être membre d'un club il faut acheter une action et payer une cotisation annuelle qui, de plus en plus, sont chères.

Mais le système, en principe très bon, en ce sens qu'un golfeur sait à l'avance qu'il pourra définitivement jouer à un moment bien défini et qu'il pourra ainsi décider de sa journée de façon assez précise, a causé un petit problème en cours de route, soit que, dans bien des clubs et par favoritisme, ruse ou influence, certains petits groupes réussissent à avoir toujours les mêmes heures de départ. Bref, d'un samedi ou d'un dimanche à l'autre, ils monopolisent certaines heures de départ leur plaisant particulièrement.

Au moins un club, et non le moindre, a donc laissé tomber le système il y a deux ans. Depuis lors, sur les 36 trous de l'important club Elm Ridge de l'île Bizard, les premiers arrivés sont les premiers servis, tout simplement.

Comme Elm Ridge compte quelque 1,500 membres, on serait porté à croire qu'il doit y avoir d'affreux embouteillages de circulation autour des quatre tertres de départ (on peut se servir des départs 10 sur les deux parcours tout en employant les départs 1), surtout le samedi et le dimanche, il va sans dire.

Morley M. Cohen, aujourd'hui président, était le capitaine d'Elm Ridge lorsqu'on décida de démocratiser totalement le golf, de fin de semaine à ce superbe club juif de l'île Bizard. Nous lui demandons des explications:

"Nous avons passablement réfléchi avant d'abandonner le système des heures de départ réservées. Après nous être rendus compte qu'à peu près les mêmes joueurs jouaient aux mêmes heures de toute façon, par exemple les jeunes tôt le matin et les seniors, et nous en avons 570, un peu plus tard, nous avons ouvert les digues.

"De 8 heures à 9h.30 le matin, nous employons nos quatre tertres de départ, les deux 1 et les deux 10, avec le résultat que tous nos golfeurs ont démarré vers 11 heures", déclare-t-il avant que nous l'interrompions en lui demandant:

Comment les joueurs partis tôt sur les premiers ou seconds neuf trous peuvent-ils jouer leurs deuxièmes neuf trous si tous les départs sont encore occupés?

"Lorsque ces premiers partis en sont rendus à leurs deuxièmes neuf trous, nous leur demandons simplement d'alterner avec les quatuors qui n'ont pas encore démarré, que ce soit sur les tertres 1 ou 10," répond-t-il.

Pourquoi Elm Ridge a-t-il adopté cette politique, déjà en vogue alors que les clubs, il y a bien longtemps, n'avaient pas trop de membres?

"Pour plusieurs raisons. Chez nous, on pouvait réserver ses heures de départ du samedi le jeudi, et celles du dimanche le vendredi. Avec le résultat que notre personnel de l'atelier du pro était pendu au téléphone durant ces deux journées. Un membre qui pouvait occuper deux secrétaires à signaler le numéro en attendant qu'il soit libre avait un certain avantage sur celui qui n'avait qu'une secrétaire, vous comprenez? Et comme cela arrive dans d'autres clubs, eh bien, les mêmes joueurs réussissaient à peu près toujours à avoir les mêmes heures d'une fin de semaine à l'autre.

"Nous avons donc décidé de tout laisser tomber et d'obliger nos membres à aussi jouer en quatuor et non plus en duo ou en trio. Et nous avons aussi abandonné les départs préférentiels accordés au président et aux anciens présidents. Il y a eu un peu de confusion les deux premières fins de semaine et nous avons craint être obligés de rétablir l'ancien système. Mais nous avons pris un vote d'essai parmi ceux qui étaient pris dans cette petite confusion et presque tous déclarèrent vouloir poursuivre l'expérience. Et tout va bien depuis. De fait, nos membres sont plus heureux qu'avant", de conclure M. Cohan.

N'y a-t-il pas, néanmoins, des golfeurs qui doivent attendre quelque chose comme une heure avant de démarrer?

"Pas du tout car, en cours de route, nos membres se sont disciplinés et savent qu'en se présentant à l'heure qui leur plaît ils n'attendront pas plus que 10, 15 ou 30 minutes au maximum. Ce qui est assez remarquable si vous considérez le fait qu'entre 450 et 500 golfeurs jouent à chacun de ces deux jours-là", explique-t-il.

Elm Ridge a aussi raffiné sa nouvelle politique en cours de route. Les femmes ne posent pas de problème parce qu'elles ne commencent à jouer qu'à 1 heure de l'après-midi. Lorsqu'un quatuor se présente devant le contrôleur des départs, il faut qu'il soit complet... en personne. Le démarreur leur dit alors qu'ils partiront dans 5 ou 10 minutes. Le nouveau système permet aussi aux membres de mieux se connaître.

"C'est l'aspect le plus agréable de cette nouvelle formule. Ainsi, auparavant, je jouais toujours dans un même quatuor ou parmi deux quatuors toujours les mêmes. Maintenant, j'arrive seul et je me joins à qui me veut et j'aime bien ça. Bref, il y a plus de camaraderie parmi nos membres maintenant," d'ajouter M. Cohen.

N'y a-t-il pas de problèmes lorsqu'ils ont des tournois?

"Comme vous le savez, nous n'avons que nos propres tournois, qui regroupent quelque 60 ou 70 membres. Nous n'en avons que six environ durant la saison en fin de semaine. Là, nous avons des heures de départ évidemment, mais seulement pour eux. Ils démarrent à partir de 8 heures sur un ou l'autre parcours. Entre temps, nous nous servons de l'autre terrain. Une fois le tournoi démarré, sur les tertres 1 et 10 d'un même parcours, les autres membres commencent à jouer, le système de l'alternance entrant de nouveau en jeu lorsque les joueurs du tournoi en sont rendus à leurs deuxièmes neuf trous.

"Chez nous et parce que nous avons 36 trous, le système fonctionne très bien jusqu'ici et je le recommanderais à d'autres clubs qui ont aussi 36 trous. Je ne crois pas qu'on pourrait l'adopter chez les clubs qui n'ont que 18 trous," de conclure un M. Cohen décidément très démocrate.



Lester Piggott, premier jockey britannique, entraîne une dernière fois Dahlia avant le départ du Washington D.C. International, cet après-midi à l'hippodrome de Laurel. Hier, la jument française a couru trois huitièmes de mille en 39 secondes. (Téléphoto AP)

Washington International

Dahlia semble sans rival

LAUREL, Maryland (AFP) — Dahlie, la jument française du millionnaire texan Nelson Bunker Hunt, est bien partie pour remporter une troisième victoire consécutive sur les champs de course nord-américains dans le Washington D.C. International, sur l'hippodrome de Laurel, dans le Maryland.

Le quatre ans, après ses récentes victoires dans le prix Man O'War, le 12 octobre, à Belmont New York, et l'International canadien, le 27 octobre, à Woodbine, est coté net favori sept contre cinq hier aux guichers du mutuel mais quatre contre cinq chez de nombreux preneurs de paris.

Dans cette grande classique sur herbe, qui se dispute pour la 23ème fois, sur la distance de 2,400 mètres, et qui est dotée de $150,000 de prix, dont les deux tiers reviendront au vinqueur, Dahlia, déjà victorieuse en 1973 à Laurel, aura un cheval de son sexe comme rival. Il s'agit de la jument américaine Desert Vixen, un quatre ans, qui fera sa première course sur herbe, aujourd'hui. Elle sera montée par le Canadien Ron Turcotte, qui avait été le jockey de Secretariat et qui a conduit Dahlia à la victoire dans le Man O'War.

Pour la prestigieuse épreuve de Washington, Maurice Zilbert l'entraîneur égyptien de Dahlia, a de nouveau fait appel au fameux jockey britannique Lester Piggott, lequel avait monté Dahlia à l'International canadien.

●

ALFRED MATT passe professionnel du ski alpin et disputera sa première course le 30 novembre prochain à Aspen. Le champion d'Autriche de la spécialité (1973) y affrontera les Jean-Claude Killy, Bob Cochren et autres Hugo Mine en salom spécial, mais prendra également le départ en géant. Premier du classement de coupe du Monde en slalom 1968/69, Matt a vu sa carrière interrompue à trois reprises par des fractures du tibia droit, le 23 mars 1969 à Waterville Valley, le 21 novembre de la même année à Cervinis, et enfin le 3 janvier 1974 à Kitzubuchel au "Hahnenkeam".

●

BERNHARD RUSSI champion olympique de descente, a été victime d'une violente chute au cours du stage d'entraînement de descente de l'équipe nationale helvétique, à Verbier, station des Alpes du Valais. Russi souffre de contusions et d'une légère commotion. Son état n'inspire toutefois aucune inquiétude. Le champion olympique a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins dans une clinique de Verbier.

●

BOB SHEARER, D'Australie, a inscrit hier un parcours de 174-139 et détient une priorité de quatre coups devant son compatriote Ian Stawley à l'issue de la deuxième tournée de l'omnium de golf d'Australie doté d'une bourse de $65,000. Le champion sortant Lee Trevino a présenté une seconde carte de 75 et se retrouve au 14e rang à 11 coups du meneur.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
Philadelphie 2, Minnesota 0
Boston 10, Washington 4
Los Angeles 5, Pittsburgh 3
Vancouver 6, Kansas City 4

Hier soir
Chicago à Atlanta

Ce soir
Vancouver à Montréal
Rangers NY à Los Angeles
Islanders NY à St-Louis
Washington à Philadelphie
Californie à Pittsburgh
Toronto à Minnesota
Buffalo à Kansas City

Demain
Californie à Philadelphie
Atlanta à Boston
Montréal à Washington
Pittsburgh à Buffalo
Vancouver à Détroit

Les compteurs

(Partie d'hier non comprise)

	b	p	pts
Orr, Boston	8	20	28
Esposito, Boston	14	11	25
Pappin, Chicago	11	9	20
Boldirev, Chicaoo	6	12	18
Dionne, Détroit	4	14	18
Oddleifson, Vanc.	4	14	18
D. Potvin, Islanders	3	15	18
Lysiak, Atlanta	5	12	17
Nevin, Los Angeles	9	7	16
Bennett, Atlanta	7	9	16
Lafleur, Montréal	6	10	16

Association Mondiale

Jeudi
Indianapolis 3, San Diego 0

Hier soir
Cleveland à Vancouver
San Diego à N.-Angleterre

Ce soir
Toronto à Minnesota
Indianapolis à Houston
Phoenix à N.-Angleterre
Winnipeg à Vancouver

Demain
Phoenix à Minnesota
Cleveland à Edmonton
Indianapolis à Michigan
Toronto à Chicago
San Diego à Québec

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Hull 9, Cornwall 5

Hier soir
Hull à Québec
Trois-Rivières à Sherbrooke
Sorel à Chicoutimi
Laval à Shawinigan

Demain
Cornwall à Montréal
Sherbrooke à Hull
Trois-Rivières à Québec
Shawinigan à Sorel
Laval à Chicoutimi

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section I							
PHILADELPHIE	14	9	3	2	46	31	20
ISLANDERS NY	13	7	3	3	50	28	17
ATLANTA	14	7	5	2	43	38	16
RANGERS	13	6	5	2	45	39	14
Section II							
VANCOUVER	13	8	3	2	50	35	18
CHICAGO	13	7	4	2	57	35	16
ST. LOUIS	12	3	6	3	38	44	9
MINNESOTA	13	2	8	3	24	49	7
KANSAS CITY	12	1	10	1	32	58	3
Section III							
LOS ANGELES	14	9	1	4	49	25	22
MONTREAL	14	5	4	5	47	40	15
DETROIT	12	5	5	2	36	51	12
PITTSBURGH	11	3	6	2	39	45	8
WASHINGTON	12	1	10	1	25	55	3
Section IV							
BUFFALO	13	8	3	2	49	43	18
BOSTON	13	5	3	5	60	40	15
TORONTO	12	4	5	3	46	48	11
CALIFORNIE	14	2	8	4	35	67	8

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section Canadienne							
WINNIPEG	8	7	1	0	49	20	14
TORONTO	11	7	4	0	48	38	14
QUEBEC	8	6	2	0	36	21	12
VANCOUVER	9	4	5	0	28	37	8
EDMONTON	4	2	2	0	13	15	4
Section Est							
N.-ANGLETERRE	7	6	1	0	30	17	12
CLEVELAND	6	2	3	1	16	20	5
CHICAGO	8	2	6	0	21	27	4
INDIANAPOLIS	10	2	8	0	17	35	4
Section Ouest							
HOUSTON	10	6	4	0	43	33	12
SAN DIEGO	8	5	3	0	28	30	10
PHOENIX	9	3	5	1	33	37	7
MINNESOTA	8	3	5	0	27	37	6
MICHIGAN	10	2	8	0	26	48	4

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section Est							
CORNWALL	17	11	3	3	82	60	25
SHERBROOKE	16	11	3	2	100	62	24
HULL	16	10	6	0	89	81	20
MONTREAL	15	7	6	2	87	90	16
LAVAL	17	5	10	2	88	97	12
Section Ouest							
TROIS-RIVIERES	17	9	5	3	75	57	21
CHICOUTIMI	15	6	8	1	75	93	13
QUEBEC	16	6	9	1	60	70	13
SHAWINIGAN	15	3	9	3	65	83	7
SOREL	16	3	12	1	61	89	7

football

Ligue Canadienne

Demain
Demi-finale
Hamilton à Ottawa, 13h30
C.-Britannique à Saskatchewan, 16h

Ligue Nationale

Demain
Houston à Buffalo
San Francisco à Dallas
San Diego à Kansas City
Cleveland à N.-Angleterre
Jets NY à Giants NY
Washington à Philadelphie
Denver à Baltimore
Chicago à Green Bay
Miami à N.-Orléans
Pittsburgh à Cincinnati
Atlanta à Los Angeles
Détroit à Oakland

Lundi
Minnesota à St-Louis

LIGUE CANADIENNE

(classement final)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Section Est							
MONTRÉAL	16	9	5	2	339	271	20
OTTAWA	16	7	9	0	261	271	14
HAMILTON	16	7	9	0	278	313	14
TORONTO	16	6	9	1	281	314	13
Section Ouest							
EDMONTON	16	10	5	1	345	254	21
SASKATCHEWAN	16	9	7	0	305	289	18
COLOMBIE-BR.	16	8	8	0	306	299	16
WINNIPEG	16	8	8	0	248	350	16
CALGARY	16	6	10	0	287	307	12

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
Section Est							
BUFFALO	8	7	1	0	182	139	.875
N.-ANGLETERRE	8	6	2	0	221	134	.750
MIAMI	8	6	2	0	182	125	.750
JETS NY	8	1	7	0	123	188	.125
BALTIMORE	8	1	7	0	96	210	.125
Section Centrale							
PITTSBURGH	8	6	1	1	183	116	.813
CINCINNATI	8	5	3	0	205	159	.625
HOUSTON	8	3	5	0	140	189	.375
CLEVELAND	8	2	6	0	156	220	.250
Section Ouest							
OAKLAND	8	7	1	0	211	130	.875
DENVER	8	4	3	1	163	171	.563
KANSAS CITY	8	3	5	0	140	157	.375
SAN DIEGO	8	2	6	0	129	179	.250

Division Nationale

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
Section Est							
ST-LOUIS	8	7	1	0	186	121	.875
WASHINGTON	8	5	3	0	151	140	.625
PHILADELPHIE	8	4	4	0	128	113	.500
DALLAS	8	4	4	0	158	126	.500
GIANTS NY	8	2	6	0	101	168	.250
Section Centrale							
MINNESOTA	8	6	2	0	171	98	.750
DETROIT	8	4	4	0	122	121	.500
CHICAGO	8	3	5	0	95	108	.375
GREEN BAY	8	3	5	0	114	143	.375
Section Ouest							
LOS ANGELES	8	6	2	0	149	100	.750
N.-ORLEANS	8	3	5	0	95	143	.375
SAN FRANCISCO	8	2	6	0	109	182	.250
ATLANTA	8	2	6	0	77	150	.250

Brancato le préfère à Keeling

Rick Cassata affrontera Hamilton

OTTAWA (PC) — Les statistiques tendent à démontrer que Jerry Keeling a été le quart-arrière le plus efficace durant la saison régulière chez les Rough Riders d'Ottawa.

Cependant, puisque Rick Cassata a affiché une meilleure tenue contre les Tiger Carts d'Hamilton au cours des deux dernières campagnes, c'est lui qui débutera comme quart-arrière des Riders, lorsque les deux équipes s'affronteront demain après-midi, en demi-finale de la conférence de l'est de la Ligue canadienne de football.

"Je me fie aux statistiques", a déclaré l'instructeur des Rough Riders, Georges Brancato.

"Cassata a joué ses meilleures parties contre les Ticats et c'est pour cette raison qu'il sera le quart-arrière partant," Brancato reconnait à Cassata le mérite d'avoir tiré les Riders de l'impasse lorsqu'ils ont défait les Tiger Cats sur leur propre terrain au début de septembre. Grâce à Cassata, Ottawa avait gagné deux autres parties, victoires qui lui ont assuré le deuxième rang dans la Conférence de l'est et une place dans les séries éminatoires.

De son côté, Keeling a réussi 130 de ses 250 passes. Mais lorsque Cassata est en forme, il entraîne avec lui toute l'équipe.

Les Rough Riders défendaient leur titre de détenteur de la coupe Grey, mais ils ont dû ferrailler dur pour s'assurer le deuxième rang dans l'est, devant les Tiger Cats. C'est surtout sur les formations offensives que repose d'ailleurs la responsabilité de ce démi-échec. "Je ne crois pas que la saison ait été pour nous un échec complet," a affirmé Brancato, niant que les siens aient été aussi médiocres qu'on le dit.

"Je pense que le match de demain nous permettra de redorer notre blason," a-t-il poursuivi.

Les blessures ont durement frappé l'équipe la saison dernière. Hugh Pridham, Jim Bledsoe, et Jim Evensen sont hors d'état. Brancato a par ailleurs indiqué que le joueur de centre Bob McKeown et son coéquipier Tom Schuette ne seront pas en uniforme.

"Jonas évitera sans doute d'entreprendre des courses, explique Brancato, et avec les receveurs que compte son équipe, il tentera souvent de lancer."

Selon Brancato, le receveur Andy Ropkins des Tigers Cats est probablement le meilleur receveur de la Conférence de l'est. "Mais, affirme-t-il, si nous pouvons faire échec à leur jeu de passe, nous les surclasserons".

"Si nos joueurs défensifs peuvent faire pression sur Jonas, nous serons en excellente position", a déclaré Brancato.

Il indique qu'il n'a pas donné de directives particulières à ses protégés. "Ce sont des professionnels. Les gagnants toucheront $2,400, les perdants $1,600. Cela vaut mille mots," conclut Brancato.

Par ailleurs, les vainqueurs seront à Montréal la fin de semaine prochaine pour affronter en finale de l'est, les Alouettes, détenteurs du premier rang.

●

GRAHAM HILL n'est pas près de raccrocher. Le champion du monde des conducteurs en 1962 et 1968 qui, à 45 ans, est le doyen des circuits, a déclaré hier qu'il courrait la prochaine saison en formule un sous les couleurs de l'équipe Embassy-Lola. Le vétéran du volant a démenti catégoriquement qu'il avait l'intention d'abandonner la compétition après les déboires de son équipe au cours de la saison passée. Hill a indiqué que le second pilote de l'équipe serait l'Allemand Rolf Stommelen.

●

BJORN BORG a écrasé l'Espagnol Manuel Grantes, tête de série no 7, 6-1, 6-1, accédant ainsi à la demi-finale de l'omnium de tennis de Stockholm doté d'une bourse de $100,000. Dans les autres rencontres, Arthur Ashe a vaincu Juan Gisbert 6-1, 6-3 Guillermo Vilas a défait Raoul Ramirez 6-4, 6-2, et Tom Okker a éliminé Marty Riessen 7-6, 6-4. D'autre part, John Newcombe, Ken Rosewall, Onny Parun et Roscoe Tanner ont accédé à la demi-finale du tournoi de Honk Kong.

●

FERNAND RIVARD, gardien de but des North Stars du Minnesota, sera hospitalisé durant cinq à sept jours souffrant de confusions au bas de la colonne vertébrale dont il fut victime jeudi contre les Flyers de Philadelphie.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal
et
Banlieue
Joliette et Repentigny

Excellentes routes disponibles

844-3361

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J.-Serge Gervais, C.A.
Naguib Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Édouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

toronto

Baisse des cours

L'or se vendant en Europe au prix le plus élevé qu'il y ait jamais atteint, les mines d'or ont grandement progressé hier à la Bourse de Toronto, mais les autres secteurs de ce marché n'ont que peu fluctué. Et l'activité sur l'ensemble du marché n'a pas été forte.

L'indice de l'or a monté de 22.9 et atteint 486.36. Il s'agit de son plus fort gain en près de deux semaines. A Londres, le prix de l'or a atteint $154.50 l'once et a battu ainsi le record de $154. qu'il avait établi en février.

A Toronto, Dome Mines monte de 3 et atteint $57, Giant Yekkowknife, de 1 1-8 et atteint $14 5-8, Camflo, de 1 et atteint $16 1-4, Sigma, de 3-4 et atteint $36 1-2, et Pamour, de 3-4, et atteint $11 3-8.

Par contre, l'indice industriel recule de .92 et tombe à 162.56. Les raffineries de pétrole, les mines industrielles, de même que les pipelines sont au nombre des valeurs industrielles qui perdent le plus de terrain, alors que l'immeuble et les communications perdent du terrain.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 215 contre 192 alors que 219 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement a été de 1.66 million d'actions d'une valeur totale de $13.11 millions, contre 1.63 million d'actions d'une valeur totale de $10.73 millions jeudi.

Microsystems monte de cinq cents et atteint $2.60. Les actionnaires ont approuvé une hausse du capital-actions et la vente de certains avoirs. Il en résulte que Northern Electric, qui possède 88.4 p.c. de Microsystems, va offrir un échange d'actions. Northern est resté inchangé, soit à $19 1-2.

Canadian Superior Oil, qui a annoncé une hausse de son bénéfice net, monte de 3-4 et atteint $33 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5002	$10	9¾	9¾	— ¼
Acklands	600	$11¾	11½	11¾	
Acres Ltd	730	$6½	5¾	6½	+ ¾
Acres A pr	z76	$32¼	31½	32¼	
Acres wt	z30	8	8	8	
Advocate	1500	125	125	125	— 5
Agnc E	18500	$8⅛	7⅜	8	+ ⅛
Agra Ind	300	$5	490	490	—10
Ahed M	1000	65	65	65	
Akaitcho	6600	214	202	202	+ 2
Albany	5200	25	25	25	
Alt East G	1600	480	480	480	— 5
Alta Gas A	3903	$10½	10	10	— ½
Alta G D p	z3	$109	109	109	
Alta Nat	z25	$15¾	15¾	15¾	
Alcan	5396	$21¼	21	21⅛	
Alcan pr	115	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Algoma St	1604	$23¼	22⅞	22⅞	— ⅜
All-Can B	3400	205	205	205	
Allarco Dv	150	$8½	8½	8½	+ ⅛
Alliance B	1900	$5½	5⅛	5½	+ ½
Alpa Ind	1900	$9¼	9¼	9¼	
Alum 4½ p	100	$31½	31½	31½	
Am Bonza	9050	205	171	185	—20
Am Larder	1000	59	59	59	+ 4
Am Eagle	1100	55	55	55	
Am Leduc	4000	6	6	6	
A Quasar P	1000	$8¼	8¼	8¼	— ¾
Andres W	220	$9½	9½	9½	+ ⅛
Ang CT 265	100	$25¾	25¾	25¾	— ½
Aquitaine	4277	$16	15½	16	+ ¼
Argus	140	$13	13	13	— ¾
Args 250 p	z15	$24¾	24¾	24¾	
Argus B pr	z50	$27	27	27	
Argus C pr	480	$10¾	10¾	10¾	
Asamera	300	$7¾	7¾	7¾	
Asbestos	z31	$17⅜	17⅜	17⅜	
Ashland C	200	$6¾	6½	6¾	
A Porc	17504	145	125	145	+15
Atco A	1350	$12¾	12¾	12¾	
Ato Hard A	200	$9	9	9	
Ballndery	3500	60	60	60	+ 5
Banister C	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Bankeno	1700	195	190	195	— 5
Bk Mtl	15988	$12½	12¼	12¼	— ¼
Bank N S	4832	$36	35¾	36	
B Cdn Nat	267	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Barex	z100	8	w8	8	
Baton B	2400	475	475	475	+ 5
Becker B p	500	360	360	360	+10
Belding B	100	$6¾	6¾	6¾	
Bell Can	10154	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ⅛
Bell A pr	279	$41¾	41¾	41¾	
Bell B pr	1350	$41⅜	41¾	41⅜	
Bell C pr	100	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Beth Cop A	300	$10	10	10	
Black P A	z50	275	275	275	
Block B	12200	360	345	360	—10
Bovis Cor	500	105	105	105	+ 3
Bow Valy	3470	$15	14¾	14⅞	
Bow Vly pr	100	$10	10	10	—1⅛
BP Can	800	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Bralor Res	3820	120	110	110	+ 5
Bramalea	2250	430	425	430	+ 5
Brameda	3400	38	38	38	+ 3
Brascan A	2898	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Brenda M	200	415	410	410	+10
Brdg Tank	190	425	425	425	
Brdg Tnk p	z20	$37¾	37¾	37¾	
Brinco	220	$7	7	7	
BC For	29810	$11⅜	10¾	10¾	— ½
BC Frest p	100	$31	31	31	
BCPh 4¾ p	100	$42¾	42¾	42¾	+ 1¾
BCPh 4.84	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
BCPh 5¾ p	130	$54¾	54¾	54¾	
BCPh 6 pr	163	$59	59	59	— 1
BCPh 6.80	160	$17	17	17	+ ¼
Broul R	500	41	41	41	— 2
Brunswk	1500	445	435	435	—10
Budd Auto	250	55	5	5	
Budd A w	300	150	150	150	—20
Bulora Cor	7200	150	140	149	+ 9
Burmah O	700	375	375	375	
Burns Fds	z13	$8⅜	8⅜	8⅜	
Cad Frvw	5000	$12	11¾	12	+ ⅜
CAE Ind	365	57	6⅞	6⅞	
Cal Pow	2855	$19⅞	19⅝	19⅝	— ⅛
Calmor IB	1500	47	47	47	— 1
Cam Mine	2500	15	14	15	— 1
Camfl	26390	$16⅜	15⅜	16¼	+ 1
Cam Chib	1800	455	410	455	+40
Camp RL	5515	$40¾	38¼	40½	
Campau A	600	420	420	420	+ 5
Campau 7p	100	$7½	7½	7½	— ½
Can Cem L	830	$10	10	10	
C Cem L p	z79	$13¼	13¼	13¼	
C Gen Pr	1000	47	47	47	
Can Malt A	115	$23½	23½	23½	— ½
C Nor West	600	330	320	320	—10
C Pakrs C	z25	$18⅞	18⅞	18⅞	
Can Perm	200	$15½	15½	15½	
CS Pete	4400	255	250	250	
C Tung	1600	335	325	325	— 5
C Cablesy	1000	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Cdn Cel	1200	435	425	435	+10
CC Man A	z25	$19	19	19	
C Ex Gas	2250	233	225	233	+ 3
C Found pr	1450	$8⅛	8⅛	8⅛	
CGE pr	400	$19	19	19	
C Homestd	1505	305	300	300	— 5
C Hydr	700	490	485	485	+15
C Hydr pr	250	$10½	10½	10½	— ⅛
C Imp Bank	2990	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅛
C Ind Gas	2175	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
CIL	1000	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
C Int Pow	100	$11½	11½	11½	
C Manoir	1020	375	365	375	+10
C Malart	1000	30	29½	29½	— ½
C Marconi	1400	305	305	305	
C Occdental	1700	58¼	8¼	8¼	+ ⅛
CP Inve	1410	$14	13¾	13¾	— ¼
CP Inve pr	280	$27½	27½	27½	— ¼
CP Ltd	11165	$13⅞	13⅝	13¾	
CPL A p	210	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
C Reserve	1100	240	235	235	+ 5
Cdn Salt	200	$13⅞	13¾	13⅞	— ⅛
Cdn Sup O	500	$33¼	33	33¼	+ ¾
Cdn Tire A	1753	$34¾	34½	34¾	+ ¾
C Ulities	400	$8¼	8	8¼	+ ⅛
CUtil 6 pr	z15	$57¾	57¾	57¾	
C Util w	200	170	170	170	+16
C Vickers	1700	$12¼	12	12	—
Canron	300	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅜
Canron pr	3068	$94	93¼	94	+ 9
Capit Div	2000	31	31	31	+ 3
Cara	100	410	410	410	+ 5
Carl OK	5650	225	220	222	
Carl OK A p	200	$16⅜	16½	16⅜	+ ⅜
Carl OK B p	300	$19½	19⅜	19⅜	
Carrier JD	z50	145	145	145	
Cassiar	1070	375	365	365	
CC Yachts	400	235	230	235	+10
Celanese	7100	425	420	420	— 5
Cil Fund A	450	$10¾	10¾	10¾	
CFCN	z50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Chib M	10000	52	49	51	+ 6
Chieftan D	7900	$5½	5⅛	5½	+ ½
Chimo	500	95	95	95	— 5
Chromaco	2000	135	130	130	+ 5
Chrysler	2040	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Coch W	15550	158	144	158	+18
Coin Lake	3000	21	21	21	+ 2
Coldstm	162	135	135	135	
Compr Ap	500	$9¼	8½	8½	—1¼
Cominco	5125	$26¼	25⅞	25⅞	— ⅜
Com Cap	750	160	160	160	
C Holiday I	300	375	378	370	
CHins A p	100	$19½	19½	19½	+ ½
Comtech	500	305	305	305	
Coniagas	9400	170	150	170	+25
Conn Chm	200	340	340	340	—20
Con Bath	610	$23¾	23⅜	23⅜	— ¼
Con Bath p	z25	$16¼	16¼	16¼	
Con Bath w	1550	25	22	22	+ 2
C Bath 68 w	200	$9¾	9¾	9¾	
Con Fardy	1044	98	98	98	+ 4
C Durham	9000	75	72	75	+ 3
C Marben	500	38	38	38	+ 2
C Morrison	2000	115	115	115	+ 5
Cons Pipe	1000	300	300	300	
C Prof	15500	60	49½	60	+10
C Rambler	300	270	265	265	—15
C Rexspar	2000	20	20	20	
Con Textle	400	220	220	220	—20
Con Distrb	3300	$8	7¾	8	+ ⅛
C Gas	11135	$13⅛	13	13	
Con Glass	759	$11½	11⅛	11⅛	
Cooper C	600	280	280	280	
Corby	350	$14⅜	14⅜	14⅜	— ½
Corrnat Ind	597	425	420	425	+ 5
Coseka R	2600	155	150	155	+ 3
Costain R	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Craigmt	800	390	375	375	—10
Crain R L	515	$10⅛	9⅞	9⅞	— ¼
Crestbrk	500	280	275	275	—10
Crwn Life	200	$45	45	45	
Crush Intl	360	$5	490	490	+10
Cuvier M	1200	109	103	103	— 3
D to G					
Debhld B p	z55	$60	59½	60	
Decca R	700	265	255	255	+ 5
D Eldona	z33	24	24	24	
Delhi Pac	1500	6	6	6	+ ½
Denison	334	$37⅜	37⅜	37⅜	— ⅛
Dicken	12300	59½	8⅜	9¼	+ ½
Discovry	4300	150	140	150	+14
Distl Seag	2861	$33	32¾	32⅞	— ⅛
Doman I	600	470	465	470	
Dome	4880	$58½	55	57	+ 3
Dome Pete	1700	$20⅜	19¾	20⅜	+ ¾
D Bridge	1230	$38¼	38	38	+ ½
D Explor	1000	26	26	26	
Dofasco	3190	22	21¾	21⅞	— ⅛
Dofasco p	170	$60	60	60	
Dom Store	575	$14⅜	14½	14½	— ¼
D Textile	4900	$7⅛	7	7	— ¼
Domtar	2780	$20	19⅞	20	+ ⅜
Donlee M	200	305	305	305	—25
Douglas L	2200	375	370	375	+10
Du Pont	z80	$22⅛	22⅛	22⅛	
Dustbane	300	400	400	400	+ 5
Dynasty	3600	$7⅜	7	7⅜	+ ½
Estn Prov	500	395	395	395	— 5
E Mal	13735	490	450	470	+35
East Sul A	540	205	205	205	— 5
Econ Inv	z75	$9⅛	9	9⅛	
Ego M	19850	77	75	75	
Electro A	1300	460	455	455	— 5
Exquisite	300	150	150	150	
Extndcar	200	425	425	425	—35
Falcon C	900	$8½	8⅜	8⅜	+ ⅛
Falcon	1795	$30½	30	30	— ¼
Fed Ind Ltd	1300	455	450	455	+ 5
Fields S	1000	$10½	10½	10½	
Finning T	300	$8½	8½	8½	— ¼
F City Fin	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
F Mar	500	43	43	43	— 1
Foodcrp L	500	115	110	110	— 4
Francana	500	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
GH Steel	1300	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅜
Galt Mt Irn	1400	375	350	375	+25
Gaz Metr	154	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Gen Distrb	200	$7¼	7	7¼	+ ⅛
GMC	z41	$37½	33⅞	37½	+ ⅜
Genstar L	600	$14⅞	14½	14½	— ⅛
Gnstar L w	100	390	390	390	
Gnt Masct	4205	63	62	62	— 1
Giant Yk	1700	$14⅜	13⅜	14⅜	+1⅛
Gibraltar	4600	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅜
Glendale	1200	180	180	180	
Goldund M	1050	42	42	42	+ 2
Goldray	800	31	31	31	— 2
Goodyear \	900	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅛
G00dyear p	1856	$33½	33½	33½	
Graft Frs p	100	$19	19	19	
Graft G	300	$22	22	22	
Granduc	1800	173	170	170	+ 5
Gt Oil Sds	460	$6½	6½	6½	
GL Paper	200	$17	17	17	
Gt W Life	296	$47½	47½	47½	
Gt West S	300	390	375	375	—15
G West wt	500	125	125	125	+10
Greyhnd C	500	45	45	45	+ 2
Greyhnd	z3	$12⅜	12⅜	12⅜	
GSW Cl B	220	450	450	450	—10
Guar Trst	650	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Gulf Can	5064	$25¾	25	25¼	— ¼
Gulf Corp	1000	$17⅞	17⅜	17⅞	— ⅛
Gulfstrem	500	20	20	20	— 1
Hambro C	350	220	220	220	— 5
Ham Tr	700	$9	9	9	+ ½
Hard Crp C	z45	440	440	440	
Harris J S	900	$5	490	5	
Hawker S	200	475	470	470	
Hayes D A	200	455	455	455	— 5
Holinger A	200	$23½	23½	23½	
Homco A	300	270	260	260	—10
Home A	2494	$23½	23	23½	
Houston O	200	123	123	123	+ 1
Hud Bay A	1100	$16¼	16¼	16¼	
H Bay Co	2130	$13	12⅞	13	+ ⅛
HB Oil Gas	1050	$24⅛	24½	24⅜	— ⅛
Huron Eri	150	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅜
Husky Oil	1800	$15¾	15½	15½	
Husky E w	1000	485	485	485	+10
Hydrd	16090	88	80	88	+10
IAC	8410	$17¼	17⅛	17¼	
IAC 4½ p	z50	$47¾	47¾	47¾	
Imasco A	1720	$23⅛	23⅛	23⅛	— ½
Imp Gen	100	279	279	279	—21
Imp Life	150	$60	60	60	— 5
IOil A	15937	$26	25½	25½	— ⅜
Indusmin	300	$7	7	7	+ ¼
Inland Gas	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Inter-City	1300	385	385	385	
Inter C B w	2700	170	164	164	— 1
Intrmetco	1100	440	440	440	
IBM	73	$185	185	185	
Int Mogul	565	300	300	300	+ 5
Inco A	10901	$22⅛	21¾	21¾	— ¼
Inco B	100	c$22	22	22	—1⅜
Int Obaska	6500	15½	15	15	— ½
Interpool	700	$9⅜	9¾	9¾	— ¼
Intpr Pipe	4917	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
Int Pipe w	1625	250	245	245	—10
Ipsco	401	$13	13	13	
Inv Group	100	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Inv Grp A	2980	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅜
Inv Grp 5 p	1050	$12¾	12⅜	12⅜	
Irwin T A	300	185	185	185	— 5
Island Tel	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Iso	100	100	100	100	
ITL Ind	506	115	115	115	— 1
ITL Ind pr	z6	$9½	9½	9½	+ ½
IU Intl	6200	10	9⅞	10	
IWC Com	2600	106	106	106	
Jannock	800	5⅝	5¾	5¾	— ⅛
Janock 6 p	500	$54⅞	54⅞	54⅞	+ ⅜
Jannock A	600	$11	10½	11	+ ½
Jelex	45500	16	15½	16	
Kaiser	17600	440	435	435	+ 5
Kaiser w	4800	192	189	190	
Kam Kotia	1500	71	66	66	— 3
Kaps Tran	400	205	205	205	—10
Keen Ind	910	300	290	290	—20
Keeprite B	400	$5	5	5	
Kenting	17700	450	450	450	
Kerr A	10617	$12¼	11⅜	11⅞	+ ⅛
K Anacon	1333	21½	21½	21½	— ½
Koffler	3300	315	305	310	—10
Labatt A	1655	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Labatt A p	1400	$17¼	17	17¼	— ¼
Lab Min	z10	$23⅞	23⅞	23⅞	
Lacanex	1000	75	75	75	
Laidlaw T	200	360	355	355	+ 5
Lailaw B p	500	475	460	460	—15
LOnt Cem	100	320	320	320	—10
L Osu	6000	3½	3	3	— ½
L Shore	915	$5¼	5	5¼	+ ¼
Lambda M	z25	85	85	85	
La Vrndr A	200	450	420	450	+35
Lasitr Km	1000	27½	27½	27½	—2½
Laurasia	6450	55	50	55	+ 6
Lau Fin	1676	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Lau F 2.00	z50	$18¼	18¼	18¼	
Leigh Inst	1400	170	165	165	—10
Leons Frn	350	$7	7	7	
Levy A pr	200	$5¼	5⅛	5⅛	+32
Liberian	100	$10¾	10¾	10¾	— ¾
LL Lac	1700	220	205	220	+15
Lob Co A	450	475	465	475	+ 5
Lob Co B	200	475	475	475	— 5
Lob Co pr	z85	$23	22	22	
Lob Ltd Ap	z50	$14	13¾	14	+ ¼
Lob Ltd Bp	z25	$13½	13½	13½	
Lochiel	1800	120	115	115	—11
Loeb M	100	250	250	250	— 5
Lost River	4740	210	200	210	+ 6
Lytton M	1200	143	141	143	+ 3
Maclarn A	500	$26½	26½	26½	
Mclan H A	500	$5	5	5	— ⅛
M Cable	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
MB Ltd	26155	$23	22½	22½	— ¾
Madeline	500	370	370	370	
Madsen	3800	68	67	67	— 3
Magna Int.	425	$10½	10⅛	10½	+ ½
Magnason	200	175	175	175	— 5
Magnetcs	500	35	35	35	— 2
Maislin I	325	370	370	370	+50
Maist Wil	900	180	175	175	
Major H D	100	280	280	280	
Malartic	3400	150	145	145	+ 8
Man Bar	4400	136	131	131	— 1
M Lf Gard	180	$24	24	24	+ 1
M Lf Mills	300	$23⅜	23¼	23¼	+ ¾
Markboro	1500	$9½	9	9	— ½
Markel F	150	270	270	270	
Martin	21000	38	34½	37	+2½
Mass Fer	2285	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Match	30100	16	13	16	+3½
Mattgmi	4500	$14¾	14⅜	14¾	
Mc Adam	1000	31	31	31	+ ½
McGraw H	600	325	315	315	+10
Mc Intyre	3900	$35½	34	35	+ 2
McLaghlr	978	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
McLagn w	650	160	150	150	
MDS Helth	100	151	151	151	+ 1
Melton R E	2600	215	200	215	+ 20
Mentor	600	180	175	180	+15
MEPC	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Mercantil	630	$15¼	15¼	15¼	
Met Stores	7000	$10½	10	10	
Microsyst	4815	275	255	260	+ 5
Micrsys w	100	120	120	120	
Midcon	1100	75	75	75	
Midrim	1000	13	13	13	
Minda	23700	30	27	30	+2½
MLW Wor	z60	$15	14⅞	14⅞	
Moffat A	100	400	400	400	
Molson A	3210	$15	14⅜	14¾	+ ¼
Molson B	550	$14	13¾	13¾	— ¼
Mtl Trust	500	$10½	10½	10½	+ ¼
Moore	2120	$41½	41	41	— ¼
Mt Wright	2000	24	22	22	— 2
Multi-Mi	2500	38	38	38	
Murphy	400	$5½	5½	5½	
Nabrs Dlg	1000	$19	17⅞	19	+ 1
NaChrs f	9085	$7¾	7½	7⅝	
Nat Pete	3000	23	20	23	+2½
Nat Sea A	500	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Nat Trust	1150	$14⅞	14½	14½	
N B Cook	100	180	180	180	—20
NBU Mine	1200	305	305	305	
Neonex	2000	130	125	125	— 3
New Ath	6000	22	21	22	+ 1
NB Tel	500	$11⅜	11½	11⅜	+ ¼
NB Tel A p	100	$15	15	15	— ¼
New Cal	2000	15	15	15	
N Dimens	1000	16	16	16	
N Goldvue	2000	9	9	9	
N Kel	28400	30	29	30	+ 3
N Provid D	900	15	15	15	—2½
N Que Ragl	300	280	280	280	
N Sen	21500	26	25	25	
N Yok Oil	1025	41	41	41	+ 1
Nfld LP	5650	$10¾	10½	10½	
Nfld Tel A	100	$15	15	15	+ ½
Nia Wire B	z50	$11⅞	11¾	11¾	
Nick Rim	1500	7½	7½	7½	
Noma Ind	100	$5	5	5	+25
Nor Acme	6000	14½	14½	14½	+ ½
Noran A	12106	$32	31	31	— 1
Norbaska	1000	13	13	13	
Normick P	100	185	185	185	+10
NC Oils	1200	370	370	370	— 5
Nor Ctl G	1955	$8⅜	8¾	8⅞	— ⅛
Nor Ctl B p	460	$18	18	18	
Nor Ct 270 p	z50	$25½	25½	25½	
Nor Ct 150 p	200	$16¾	16¾	16¾	
Nor Elect	200	$19½	19½	19½	
Northgat	3300	385	385	385	
Northld	3000	9	9	9	
NW Util p	z30	$41	40	40	
Nowsco W	1000	$6½	6½	6½	
NRD Min	2000	30	27	27	+ 3
NSI Mark	500	100	100	100	— 9
Nlma	13300	100	90	100	+10
Numac	700	$11⅜	11¼	11¼	— ½
Nu-Wst A	722	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Obrien	2500	53	48	51	+ 7
Ocidl P	20200	$13⅜	12⅛	13⅜	+1⅜
Oceanus I	500	45	45	45	
Ocelot Ind	3210	400	360	400	+30
Oil Patch	500	175	175	175	
Orchan	100	390	390	390	
Orlando R	250	$7¾	7¾	7¾	— ¾
OSF Ind	150	380	380	380	— 5
Oshawa A	1530	425	420	425	+ 5
Osisko	z200	17	17	17	
Pac Coper	7000	60	47	60	+15
Pac Pete	660	$18½	18½	18½	
Pmour	47110	$11⅜	10⅝	11⅜	+ ¾
PanCdn P	748	$8⅝	8⅜	8⅝	— ⅛
Pan Centr	1016	110	100	110	+20
Pango Gld	200	135	135	135	
P Ocean	17218	$7⅞	7⅜	7⅜	— ½
Patino N V	553	$17	16¾	17	+ 1
Paulin	100	305	305	305	
Peel Elder	120	$10½	10½	10½	
Pembin A	900	235	235	235	— 5
P Dept S	2500	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Pjewl A	26000	$5¼	5¼	5¼	+50
Petrofina	z3	$17½	17½	17½	
Petrol	2500	120	120	120	
Peyto Oils	2800	315	300	300	—10
Photo Eng	100	$18¾	18¾	18¾	+ ⅜
Pick Crow	8423	48	45	45	— 2
Pine Point	785	$31⅛	31	31	
Place G	500	23	23	23	
Placer	410	$16	16	16	+ ¼
Pow Corp	4700	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅜
Prado Exp	100	130	130	130	+ 9
Precamb	1000	60	60	60	
Preston	330	$11½	11⅛	11⅛	— ⅞
Price Co	540	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Pure Silv	1000	175	165	165	
Pursides	3800	130	120	125	+ 8
QCI Ind A	z300	75	75	75	
Qasar Pet	800	220	215	215	— 5
Q Mattgmi	8100	41	37	41	+ 5
Q Sturg	37530	$6⅜	6	6½	+ ½
Quenswer	700	170	170	170	— 5
Ram	9300	210	205	210	+10
Ranger	2050	$20	19½	19¾	— ⅜

Microsystèmes : les naufragés suivent les instructions du capitaine . . .

par Michel Nadeau

Lors d'une assemblée générale extraordinaire de la compagnie Mycrosystèmes tenue hier à Montréal, un vote majoritaire des quelque cent actionnaires présents a ratifié deux décisions du conseil d'administration en vue d'accroitre de huit à trente millions le nombre d'actions de cette filiale à 68.5% de Northern Electric et de vendre à une autre filiale de Northern, l'immeuble principal de la compagnie à Ottawa pour une somme de $8.5 millions.

Les propositions ont été adoptées dans un climat plutôt tendu mais non orageux comme on aurait pu s'y attendre suite au profond mécontentement exprimé par les actionnaires minoritaires au cours de la dernière assemblée annuelle en mai dernier.

Aucune question n'a été soulevée et c'est sans mot dire que les naufragés ont suivi les instructions du capitaine de quitter le navire frappé par une dette de $21.4 millions.

Le président de Microsystèmes M. John C. Lobb avait prévenu les actionnaires minoritaires (Northern Electric n'a pas voulu voter, étant impliqué dans la transaction de l'immeuble) qu'un refus signifierait "la fin des activités de l'entreprise et la cession des biens aux créanciers".

Tel qu'annoncé antérieurement, les actionnaires de Microsystèmes pourront, suite à ce vote positif, échanger sept de leurs titres (qui se transigent à $2.55) pour une action de Northern Electric (cotée à $19.25). Cette offre représente une perte assez importante pour bon nombre d'actionnaires qui avaient acheté au prix de $10 les actions de Microsystèmes lors d'une émission de titres privilégiés de la compagnie Bell Canada en 1970. Aucun dividende n'a été payé durant les cinq années d'opération de la compagnie.

Par ailleurs, la direction de Northern Electric offrira aux détenteurs de droits de souscription — qui se transigent présentement à $1.20 — l'opportunité d'acquérir une action de Northern Electric en retour de quinze de leurs titres.

M. Lobb a déclaré que l'augmentation du capital était devenue nécessaire pour effectuer l'acquisition "d'une entreprise rentable qui permettrait la diversification de la production et qui serait pour la compagnie une source de revenus tout en facilitant au niveau fiscal le report de pertes subies"..

Sans mentionner l'entreprise en question, l'avis de convocation mentionne que "des pourparlers ont été engagés concernant l'acquisition éventuelle d'une certaine division de Northern Electric."

Pour ce qui est de la vente de l'immeuble de la compagnie et de 160,000 actions d'une firme américaine, Monolithic Memories pour une somme totale de $9.64 millions à Northern Electric et à sa filiale Recherches Bell-Northern, M. Lobb a affirmé que cette transaction était impérative afin de permettre la réduction d'éléments du passif. Les frais d'intérêts sur la dette atteindront cette année $1.3 million et la compagnie fait face à des réclamations de $16 millions au niveau du court terme.

"Les fonds ainsi obtenus nous permettront de poursuivre nos activités, a précisé le pdg de l'entreprise qui possède encore des biens d'équipement d'une valeur nette de $10 millions sans compter une usine de montage à Penang, en Malaisie occidentale.

"Ni la société-mère, Northern Electric, ni le gouvernement fédéral n'ont consenti à ajouter des fonds additionnels, nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. La compagnie est devenue à toutes fins pratiques insolvable. Elle n'est plus en mesure d'obtenir des crédits en faisant appel aux instruments ordinaires de financement en raison de son faible potentiel de ventes et ses résultats constamment déficitaires."

Tout au long de son exposé, M. Lobb a rappelé les efforts de la direction de l'entreprise pour redresser la situation qui n'a cessé de s'aggraver depuis la fondation de Microsystèmes en 1970. A la fin de l'an dernier, après avoir accumulée des pertes de l'ordre de $28 millions, la compagnie connut un changement au niveau de l'administration avec le remplacement de M. Olaf Wolff par M. H. Lloyd Webster au poste d'administrateur et de président. A partir de ce moment, Northern Electric a suivi de plus près les activités de sa filiale qui avait joui jusqu'alors d'une certaine autonomie.

Malgré une réduction de 25% du personnel et une compression des frais, l'hémorragie devait se poursuivre et les neuf premiers mois de 1974 ont vu le déficit prendre des proportions spectaculaires en grimpant à $7.7 millions, le double de l'an dernier pour la même période.

De l'avis de M. Lobb, les déboires de Microsystèmes proviennent "de la faiblesse du marché pour les semi-conducteurs et de la concurrence très forte qu'elle devait soutenir."

"La demande mondiale pour notre type de produits a fléchi rapidement et on n'anticipe aucune croissance dans ce secteur à l'échelle internationale pour 1975. Les effets de cette mévente ont été ressentis le plus vivement aux Etats-Unis où quelques-unes des entreprises les plus prospères ont réduit leur activité et effectuent des mises a pied énormes depuis quelques mois."

A l'issu de l'assemblée, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour étudier les mesures à prendre suite à l'approbation de leurs décisions par les actionnaires.

. . . lors d'une assemblée générale des plus calmes

"Dans le temps, on ne pouvait espérer de meilleur placement: Microsystèmes faisait partie du groupe Bell Canada et s'engageait dans un secteur d'avenir, celui des circuits pour ordinateurs"

Au fond de la salle de ball du Chateau Champlain, MM. W.A. Auclair, Denis Desjardins et Léo Messier, trois hommes à la retraite, parlent entre eux en prenant le café qu'on leur offre à l'issue de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Microsystemes, une filiale à 68.5% de Northern Electric, elle-même contrôlée à 90.1% par Bell Canada.

Avec un certain dépit, M. Auclair lache: "En 1970, j'ai acheté 1,400 actions de Microsystèmes à l'intérieur d'une offre d'actions privilégiées de Bell Canada. On payait $47 pour Bell Canada et $10 pour Microsystèmes. Ainsi vendues, on était certain que les deux valeurs étaient aussi fiables l'une que l'autre".

Pourtant, M. Auclair recevra prochainement une offre d'échange d'action qui donnera à chacune de ses actions de Microsystèmes l'équivalent de $2.60. Et ceci, sans avoir touché aucun dividende durant cinq ans.

— Pourquoi n'avoir rien dit?
— A la dernière assemblée annuelle, je me suis levé pour demander des explications et on m'a promis une amélioration de la situation. Comme résultats, on annonce des pertes de $7 millions. Que voulez-vous faire? Et puis, je n'ai pas l'instruction et les connaissances pour parler aux gens de la Northern et de la Bell. Aussi, j'en prends mon parti et j'espère que les actions de Northern qu'on va nous donner vaudront encore quelque chose dans cinq ans..."

Et M. Desjardins perplexe d'ajouter à voix basse "Il y a quelqu'un, je suis certain qui doit faire de l'argent dans tout cela. Entre $10. et $2.50, il y a une différence qui doit être allée quelque part?"

La prime rate continue de baisser et l'or de monter

La First National City Bank a annoncé à nouveau hier une réduction de son taux d'intérêt privilégié prime rate de 10 3-4 à 10 1-2 p.c.

Il s'agit là de la sixième réduction consécutive d'un quart de point annoncée en six semaines par la banque newyorkaise qui continue à montrer la voie à l'ensemble des établissements commerciaux américains.

Cette baisse continue du taux d'intérêt accordé par les banques commerciales à leurs meilleurs clients reflète la baisse générale des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis.

Certains experts prévoient d'ores et déjà que le taux d'intérêt privilégié des banques commerciales sera de l'ordre de 9 p.c. à la fin de l'année.

Les dernières statistiques hebdomadaires publiées jeudi soir par la Réserve fédérale font état, cependant, d'une reprise des demandes de prêts de la part des entreprises, ainsi que d'une stagnation de la masse monétaire argent en circulation plus dépôts à vus dans les banques américaine aux environs de $280 milliards.

D'autre part, sur le marché de Londres, le cours de l'or a gagné hier $6.26 pour terminer au niveau record de $184.50 l'once-et les courtiers estiment que le cours du métal jaune va encore monter.

Le précédent record avait été enregistré en février dernier, avec $184 l'once.

Le volume des transactions n'est jamais indiqué à Londres.

Le cours de l'or était tombé au début du mois de juillet à $132 l'once. Selon les observateurs, la nouvelle hausse du métal est due aux inquiétudes provoquées par les problèmes économiques mondiaux, et en particulier par l'inflation qui amoindrit la valeur des monnaies.

Des taux augmentés pour les courtiers torontois

TORONTO (PC) — La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario vient de donner son accord à une hausse provisoire des taux réclamés par les courtiers torontois qui font face présentement à une augmentation marquée de leurs coûts d'opération en dépit d'un marché stagnant.

Selon la décision rendue publique hier, la CVMO autorise la Bourse de Toronto et les courtiers de la Ville Reine à accroître de 10% leurs honoraires dans le cas de commandes d'un montant égal ou supérieur à $5,000.

La hausse devrait entrer en vigueur au plus tard le 1er janvier et ne devrait pas se prolonger au delà du 31 juillet 1975.

On estime que cette surcharge rapportera quelque $25,000 dollars par jour aux courtiers si le virement actuel se maintient. Ceci représente une augmentation de 7% de leurs revenus.

"L'industrie des valeurs mobilières traverse présentement une crise financière sérieuse en raison de la diminution du volume et de la valeur des transactions. Cette augmentation nous paraissait le seul moyen de sortir le secteur d'un enlisement qui ne faisait qu'empirer" de préciser l'organisme régulateur.

Une maison: $40,000

TORONTO (PC) — Le prix moyen des immeubles vendus au Canada durant les neuf premiers mois de 1974 a été de 32 p.c. plus élevé que durant la même période l'an dernier, a annoncé l'Association canadienne pour l'immeuble.

Ce prix moyen est de $40,999, au regard de $31,094 pour les trois premiers trimestres de 1973.

L'Ontario a le prix moyen le plus élevé, $46,899. Viennent ensuite la Colombie-Britannique, avec $42,595, l'Alberta, avec $36,817, le Québec, avec $32,600, les provinces atlantiques réunies, $30,111, le Manitoba, $26,928 et la Saskatchewan, $24,685.

La majorité des immeubles vendus ont été des habitations.

Soyez le premier du quartier à être capable d'en faire le tour... en courant!

PARTICIPACTION

Le mouvement canadien du bien-être physique.

En forme... la seule vraie façon de vivre.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

PRENEZ AVIS que la compagnie BOULANGERIE ROCHELEAU LIMITEE s'adressera au Ministre des institutions financières, compagnies et coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 21 octobre 1974

Me André Gauthier, avocat

CANADA
PROVONCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que JULIEN BUJOLD 365 rue Doucet, Rimouski, P.Q. permis no: 23474-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc. en vertu de toutes les clauses de Brazeau Transport Inc. permis 6793-V, laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, SUITE. 700 Montréal.

SIGNE: BENOIT GROLEAU
Procureur au requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que REAL BORDELEAU, Matagami, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à tirer les remorques de Brazeau Transport Inc., en vertu de toutes les clauses du permis 6793-V appartenant à Brazeau Transport Inc., laquelle compagnie fait une demande de permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

SIGNE: BENOIT GROLEAU
Procureur du requérant

PAQUETTE PAQUETTE
PERREAULT & RIVET
AVOCATS — BARRISTERS

ASSOCIATION PROVINCIALE DES PROPRIETAIRES DE CAMIONS CITERNES COURS

Partie — Requérante

Les pétroles Damas Inc.	18887-V
Provincial Oil Carriers Co. Ltd.	10934-V
Geo. A. Hall Cartage Co. Ltd.	870-V
Piette Transport Inc.	14416-V
A. Scotto Cartage Ltd.	10313-V
Metro Liquid Carriers	17645-V
Richelieu Milk Tankers Inc.	17396-V
Montreal Oil Carriers Inc.	17438-V
Pennsylvania Gazoline Company Ltd.	8491-V
J.M.E. Transport Inc.	17546-V

AUGMENTATION pour le transport de produits pétrolifères par camion-citerne de 8½% sur les tarifs actuels.

Selon échelles tarifaires déposées au dossier.

Cet avis remplace l'avis publié les 2, 4 et 5 novembre 1974.

Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la première publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES OU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No: 500-12-045850-744

GISELE BELANGER, ménagère, domiciliée et résidant au 1045 Place White à Laprairie, district de Montréal;

Requérante

C

FIDELE PAQUIN, domicile inconnu,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé FIDELE PAQUIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Hubert, le 4 novembre 1974

Me W. Lefebvre
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500 12-046211-748

JEANNINE LABELLE, épouse judiciairement séparée de corps de Fernand Laporte, résidant et domiciliée au 2279, rue Louis Veuillot, dans les ville et district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

FERNAND LAPORTE, d'adresse inconnue,

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) FERNAND LAPORTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 1er novembre 1974

(S) SELIM NAGUIB
REGISTRAIRE

Mes Hargreaves, Monette, Trudel, Leduc
5125, rue du Trianon, suite 230
Montréal

AVIS est par les présentes donné que ISRAEL BIRENCWAJG demeurant au 1432, Chemin Webb, dans la Cité de Chomedey, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de EDDY ISRAEL BIREN et le nom de son épouse Freda Esther, résidant à la même adresse, en celui de BIREN les dits noms servant pour toutes fins légales.

MONTREAL, 7 novembre 1974

MENDELSOHN ROSENTZVEIGH SHACTER TAVIS SHAYNE & LEVITT
PROCUREURS DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No: 500-12-042964-746

CHARLES MENARD, cuisinier, époux séparé de biens de Dame Gilberte Delorme, domicilié et résidant au 29 Langevin à Chambly, district de Montréal;

Requérant

C

GILBERTE DELORME, d'adresse inconnue,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée GILBERTE DELORME est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

St-Hubert, le 4 novembre 1974

Me W. Lefebvre
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 500-05-015-293-747

DAME ALINE BERTRAND, épouse commune en biens de PAUL MEUNIER alias PIERRE BECHARD, domiciliée en la municipalité Les Cèdres, Co. Soulanges, district de Beauharnois,

Demanderesse

vs

PAUL MEUNIER alias PIERRE BECHARD, domicilié en les cité et district de Montréal,

Défendeur

et

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC,

Mis-en-cause

IL EST ENJOINT à PAUL MEUNIER alias PIERRE BECHARD à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, ce 6 novembre 1974.

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Dagenais, Lalande & Coutu
Edifice G.L., suite 500
3, Place Laval
Chomedey, Laval, P. Québec
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-046649-749

GABRIELLE LEVESQUE, ménagère, épouse contractuellement séparée de biens de René Grenier, résidant et domiciliée au 13,810 rue Forsyth, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal,

Requérante

-vs-

RENE GRENIER, d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RENE GRENIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 1er novembre 1974

(S) SELIM NAGUIB
REGISTRAIRE-ADJOINT

Mes Hargreaves, Monette, Trudel, Leduc
5125, rue du Trianon, suite 230
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 500-12-045-518-747

MARY ANN CAROLINE SKAWENNATI DELARONDE, résidant et domiciliée à Caughnawaga, district de Montréal

Requérante

contre

MICHAEL ANGUS DIABO, d'occupation, d'adresse et de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé Michael Angus Diabo est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite de vous.

MONTREAL, 24 octobre 1974

Wilfrid Lefebvre
Registraire-Adjoint

FRUMKIN, FELDMAN & GLAZMAN,
Place du Canada,
Suite 995,
Montréal, Québec.
Avocats de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 500 12-046 690-743

ROLAND THERRIEN, préposé aux malades, résidant et domicilié au 830 rue De Bienville, en les cité et district de Montréal.

Requérant (e)

-vs-

DIANE TARDIF, d'adresse inconnue

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) DIANE TARDIF, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 4 novembre 1974

(S) WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE-ADJOINT

ME RAYMONDE POIRIER
800 est, De Maisonneuve
8ième Etage.
Montréal H2L 4M7
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-046-159-749

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

DAME HUGUETTE LEBLANC, épouse commune en biens de CLAUDE ROY, résidant et domiciliée au 8313 24ième Avenue, app. 1, St-Michel, Montréal, district de Montréal,

requérante

vs

CLAUDE ROY, de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CLAUDE ROY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susidts, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 29 octobre 1974

(SIGNE) SELIM NAGUIB
REGISTRAIRE ADJOINT

Me Marion Thibault
6507 de Châteaubriand,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 12-046-354-746

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

DAME MARIE DI MALO, maîtresse de maison épouse séparée de biens de Bernard Ducharme, domiciliée et résidant au 7396, rue Des Erables, app. 2, à Montréal district de Montréal

Requérante

-vs-

BERNARD DUCHARME, adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé BERNARD DUCHARME est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 4 novembre 1974

(S) ME W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE adj.

ME PAULE LAFONTAINE
6507, rue de Châteaubriand
Montréal, H2S 2N6
tel. 279-7224

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

No: 12-046094-748

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

DAME VIVIANE BONNEAU, épouse commune en biens de ROSAIRE MORIN, résidant et domiciliée au 8674 boul. St-Michel, Montréal, district de Montréal,

requérante

vs

ROSAIRE MORIN, de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, ROSAIRE MORIN, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante jours, à compter de la date de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 octobre 1974

(SIGNE) WILFRID LEFEBVRE
Registraire

Me MARION THIBAULT,
6507 rue de Châteaubriand,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

PRENEZ AVIS que Gilles Gravel, 23 rue Principale, à Boisbriand, district de St-Jérôme, faisant affaires sous la raison sociale de F.G. Transport Enr., demande à la Commission des Transports du Québec, au bénéfice de F.G. Transport Enr., un permis spécial haulaway, afin de pouvoir tirer les remorques de la Compagnie METRO LIQUID CARRIERS LTEE., permis 17645-V, selon toutes les clauses sans restriction du permis que détient la compagnie Metro Liquid Carriers Ltée, laquelle demande un permis de courtier en transport réciproque.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposé à la Commission des Transports, au 800 est Boul. Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

DEVEAU & LAVOIE, avocats.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 500-12-046369-744

MADELEINE DAGENAIS, épouse commune en biens de Roger Ouellette, résidant et domiciliée au 8749 A, rue Ney, dans la cité de St-Léonard, dans le district de Montréal,

Requérante

-vs-

ROGER OUELLETTE, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROGER OUELLETTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 1er novembre 1974

(S) SELIM NAGUIB
REGISTRAIRE-ADJOINT

Mes Hargreaves, Monette, Trudel, Leduc
5125, rue du Trianon, suite 230
Montréal

AVIS DE REQUETE POUR CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que Eugene Anthony Zinay, Executif, résidant et domicilié 383 Clarke Avenue, cité de Westmount, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, afin d'obtenir un décrêt lui permettant de changer de nom de famille en celui de Eugene Anthony Zinay, ledit changement de nom devra également concerner son épouse, née Teresa Claire Grimard, ainsi que ses enfants mineurs, Martha Ann et Louise, tous des mêmes lieux, à toutes fins que de droit.

Montréal, ce 7 novembre, 1974
Donald Kujan, Procureur du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO: 500-12-045679-747

DAME MARIE-JOSÉE POUBLON, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.

Requérante

-vs-

RONALD NUTTIN, présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé RONALD NUTTIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 5 novembre 1974.

ME WILFRID LEFEBVRE
Régistraire, adjoint

Mes ROBILLARD & BOIVIN
50 Place Crémazie ouest
suite 422
Montréal, Qué.
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE 02-011 777 740

VILLE DE MONTREAL, corps politique dûment constitué ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 275 est rue Notre-Dame, cité et district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

JOHN GERONTAKOS, autrefois domicilié et résidant au 14,362 boulevard Gouin, app. 1, dans les ville et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

IL EST ENJOINT A JOHN GERONTAKOS, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, ce 5 novembre 1974.

Me THERESE CROMP, avocate,
Mes COTE, PELOQUIN & BOUCHARD, avocats,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal H2Y 1C6. Québec.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

RÉGION DU QUÉBEC (MONTRÉAL)
APPEL D'OFFRES
74-267P

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées à l'Administrateur régional des finances et de l'administration, Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy (5e étage) Montréal (Québec) H3A 1K3, et portant la mention: SOUMISSION POUR:

ST-LAURENT (QUEBEC)
LES GRANDS ETABLISSEMENTS POSTAUX (G.E.P.)
CENTRE PRINCIPAL D'ACHEMINEMENT (C.P.A.)
INSTALLATION DE CAISSONS — LOT NO M-0230

seront reçues jusqu'à 15h00 (heure de Montréal), LE 28 NOVEMBRE 1974.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du devis et autres documents de soumission ou se les procurer SUR DEPOT DE $100.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, au Ministère des Travaux publics du Canada, Bureau des soumissions (283-6553, 6554 et 6656), 625, avenue du Président-Kennedy, **5e étage,** Montréal (Québec) H3A 1K3 et peuvent les consulter à:

— L'Association de la Construction, 522, rue King, Sherbrooke (Québec);
— L'Association de la Construction, 4970 Place de la Savane, Suite 200, Montréal (Québec);
— Toronto Construction Association, 1, avenue Spark, Willowdale (Ontario);
— Kingston Builders Exchange, 65, rue Clarence, Kingston (Ontario)
— Quinte Construction Association, 162, rue Front, Belleville (Ontario);
— Ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy, 5e étage, Montréal (Québec);
— Ministère des Travaux publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec (Québec);
— Ministère des Travaux publics du Canada, 25 est, avenue Saint-Clair, Toronto (Ontario);
— Ministère des Travaux publics, Région de la Capitale, Plaza Lord Elgin, 66, rue Slater, Suite 108, Ottawa (Ontario) K1P 5H1

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le Ministère n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional
des finances et de l'administration

Montréal (Québec)

Un projet de loi visant à équilibrer les intérêts des actionnaires et directeurs

par Fay LaRivière

OTTAWA (PC) — Les Communes ont adopté en seconde lecture hier un projet de loi sur les sociétés refondant les dispositions antérieures et visant à "équilibrer les intérêts des actionnaires, des créanciers, de la direction, et du public," selon M. Norm Cafik, secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet.

Le projet de loi ne vise que 23,000 sociétés régies par le gouvernement fédéral mais on estime que ces sociétés assurent au moins 40 pour cent du chiffre d'affaires des entreprises canadiennes.

En simplifiant beaucoup les lois existantes et en créant un cadre législatif unique pour les sociétés commerciales, ce projet de loi "permettra, selon M. Cafik, d'encourager les investisseurs canadiens à faire confiance aux entreprises canadiennes... contribuera à créer le capital nécessaire au développement du pays et facilitera la participation des Canadiens à ce développement et au contrôle de son orientation et de son rythme."

Le projet de loi vient d'être soumis au Comité permanent de la justice et des questions juridiques avant l'adoption finale en troisième lecture. La réforme remonte aux travaux d'un comité d'étude formé en 1966 et chargé de préparer un rapport sur le droit fédéral des sociétés.

Plusieurs dispositions du projet de loi rapprochent le droit fédéral du droit ontarien et, aussi, du droit américain, anglais et européen.

Le projet de loi s'applique à toutes les sociétés commerciales à chartes fédérales, autres que les intermédiaires financiers.

Comme la loi ontarienne de 1970 sur les sociétés commerciales, le projet de loi abandonne le régime des lettres patentes ou régime discrétionnaire et adopte un régime d'enregistrement, impliquant que l'incorporation est un droit.

Il stipule qu'une société a la capacité, les droits, pouvoirs et privilèges d'une personne physique, s'alignant ainsi sur la conception européenne.

Ceci ne veut pas dire que les actionnaires ne pourront pas contraindre la direction d'une société par l'établissement d'objectifs exprès dans les statuts, mais que le tiers faisant affaire avec cette société a le droit de présumer que celle-ci a la capacité de conclure tout contrat voulu et que ses administrateurs et dirigeants ont le pouvoir d'agir en son nom.

En effet, a dit M. Cafik, "les clauses décrivant les objets et pouvoirs sont devenues impuissantes à protéger les investisseurs et ne tendent qu'à être un piège pour le créancier ou l'actionnaire imprudent, évoquées dans la plupart des cas uniquement pour permettre à une société de se soustraire à une obligation".

Le projet de loi vise également à éliminer ce que M. Cafik a qualifié de "chinoiseries techniques" en matière de financement des sociétés regroupant les "bribes" accumulées de "façon peu cohérente" au cours des ans et "tellement incomplètes qu'elles sèment la confusion".

Ainsi, le projet de loi interdit l'émission d'actions soumises à une évaluation, d'actions à valeur au pair et de titres au porteur, évite toute mention de concepts comme le surplus d'apport ou l'excédent de capital et permet à une société d'acheter ses propres actions en fonction de "normes de solvabilité assez strictes".

Le projet de loi institutionnalise les charges du conseil d'administration en ce qui concerne la direction des affaires et des opérations d'une société, mais augmente les pouvoirs des actionnaires, afin qu'ils puissent exercer un contrôle sur la direction de la société. Ainsi, les actionnaires ont le droit de proposer des règlements, de soumettre des propositions d'ordre général aux réunions des actionnaires, de destituer des administrateurs par résolution ordinaire, de voter des modifications fondamentales et même d'exiger de la société qu'elle rachète leurs actions lorsqu'ils sont en désaccord avec une modification importante.

D'autre part, la majorité des administrateurs d'une société devra se composer de Canadiens.

Dans sa version originale, le projet de loi stipulait en outre que pour les sociétés d'appartenance étrangère, ces administrateurs canadiens devaient être "extérieurs" à l'entreprise, c'est-à-dire non des employés de la société.

Cette disposition a été abandonnée, certains ayant souligné au gouvernement "deux grandes failles de la disposition," a dit M. Cafik.

Les sociétés désirant maintenir le contrôle pouvaient nommer des "hommes de paille" ou encore diriger la société par un "comité de gestion", à l'arrière du conseil d'administration.

Enfin, le projet de loi stipule que les dispositions relatives au contenu des états financiers seront présentées sous forme de règlements plus facilement mis à jour qu'une loi et renforce, d'autre part, le rôle du vérificateur en tant que personne nommée par les actionnaires, responsable devant eux comme devant la direction.

Le Conseil du Patronat demande à Québec de reviser la fiscalité des entreprises

par Michel Guénard

A la suite des nombreuses récriminations du mouvement syndical en vue d'indexer les salaires "mangés par l'inflation", c'est maintenant au tour du mouvement patronal d'emboîter le pas et de demander que le système d'imposition des corporations soit expurgé de ses éléments inflationnistes en période de haute conjoncture.

Hier, au cours d'une rencontre de deux heures tenue dans les bureaux parlementaires du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, le Conseil du patronat du Québec a fait valoir que les méthodes comptables actuellement utilisées par les percepteurs de l'Etat pèchent par omission et ce faisant ne tiennent nullement compte de l'érosion inflationniste qui gruge les revenus des entreprises et gonfle artificiellement le niveau des profits affichés.

A un ministre fort attentif aux propos qu'il tenait, M. Charles Perrault, président de la confédération patronale, a décrit à large trait les "trois facettes" d'une même mécanique fiscale qui pénalisent les entreprises industrielles lorsque celles-ci font face à des hausses de prix dépassant largement les seuils acceptables.

C'est ainsi, qu'aux yeux de M. Perrault, la trésorerie québécoise devrait se montrer alerte et diagnostiquer que:

● la méthode selon laquelle les inventaires vendus sont évalués dans les livres de la compagnie au prix d'achat et par ordre d'acquisition (le système fiscal FIFO) entraîne une "entrée" de profits inhabituels qui ne sont qu'un leurre puisqu'il faudra bien refaire ces mêmes inventaires avec des marchandises gonflées cette fois de l'écart inflationniste.

● les clauses afférentes aux provisions comptables pour amortissement entraînent que les entreprises accumulent les dollars "usés" par l'érosion inflationniste, dollars qui seront très insuffisants lorsque la compagnie débloquera ces fonds pour renouveler la machinerie et l'outillage.

● les profits de l'entreprise distribués sous forme de dividendes sont taxés une première fois au titre de l'impôt sur le revenu des corporations et une deuxième fois au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers qui touchent ces mêmes dividendes.

Rappelons qu'à la différence de l'impôt sur le revenu des particuliers qui suit une échelle progressive, l'impôt sur le profit des compagnies demeure à un niveau constant, 12% dans le cas du Québec. Le mécanisme de l'indexation des tranches d'imposition, valable dans le cas des particuliers, n'aurait, de dire le CPQ, aucun effet sur la fiscalité des corporations.

Ainsi, le ministère québécois du Revenu avait glané quelque $184 millions d'impôts corporatifs en 1972 alors que les prévisions gouvernementales portaient ce chiffre à $305 millions pour l'exercice fiscal 1973-74 ce qui représente une hausse de revenu assez substantielle de plus de 60% en deux ans.

Comme en témoignent les cours particulièrement moroses des sociétés cotées en bourse, la situation des entreprises, de dire le CPQ, est loin d'être confortable particulièrement en regard du coussin de liquidité des firmes. Une comptabilité "plus réaliste" permettrait de décrire une situation industrielle malheureusement masquée par des pratiques comptables désuettes.

Afin de couper court à cette "surévaluation des bénéfices" par le jeu du roulement des inventaires et la mise en caisse de sommes insuffisantes au poste de l'amortissement, le Conseil du patronat du Québec suggère trois correctifs à M. Garneau.

En premier lieu, le CPQ souhaiterait que le gouvernement examine le bien-fondé d'une réévaluation de la technique comptable en regard du calcul des inventaires (l'organisme patronal y va d'une suggestion pertinente à ce sujet). En deuxième lieu, les patrons demandent que les entreprises soient "autorisées à remplacer les prix historiques (i.e. ceux qui s'enregistrent au fur et à mesure que le stock de capital s'accumule) par les prix courants pour calculer leurs déductions pour amortissement.

Finalement, de faire remarquer la confédération patronale, il faut considérer que le gros de l'impôt corporatif prend le chemin d'Ottawa. Aussi, suggère le CPQ, le gouvernement du Québec devrait, à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité, réclamer une homogénéisation des méthodes comptables aux deux paliers de gouvernement.

En formulant ces recommandations, le C.P.Q. se dit cependant bien conscient de certaines des critiques qu'elles pourraient susciter, dont deux qui reviennent fréquemment.

● L'inflation bénéficie à l'entreprise dont le passif comporte un pourcentage élevé d'endettement. Si la remarque vaut en effet pour l'entreprise, elle vaut également pour le particulier et encore plus pour le gouvernement. L'entreprise est cependant la seule à payer un impôt substantiel sur le profit découlant de cette dévaluation de son endettement, et une réévaluation de son endettement qui se traduirait par une hausse de l'intérêt sur la dette aurait pour effet de restreindre encore davantage l'ampleur de ses profits et donc de ses impôts.

● La méthode FIFO, si elle pénalise l'entreprise en période de hausse des prix, la favorise par contre en période de ralentissement lorsque les prix baissent. La remarque ne vaut cependant que dans la mesure où les prix sont appelés à baisser dans les prochaines années. L'avantage fiscal que peuvent en retirer les entreprises risque également d'être marginal dans la mesure où la méthode FIFO peut avoir pour principal résultat un déficit plus grand en période de ralentissement. Aussi tant que les entreprises ne recevront pas un impôt négatif sur leurs pertes, le fait d'accuser des pertes plus lourdes grâce à la méthode FIFO en période de fléchissement ne leur sera que d'un maigre confort.

Les exportations canadiennes de produits énergétiques ont presque doublé en valeur

OTTAWA (PC) — Malgré une légère baisse quantitative, les exportations canadiennes de produits énergétiques ont presque doublé en valeur au cours des sept premiers mois de 1974, suite à l'inflation, passant de $1.416 milliard pour la même période en 1973, à $2.298 milliards.

Il en est de même pour la valeur des importations d'énergie qui ont augmenté de $664 millions à $1.783 milliard.

L'excédant commercial dont bénéficie le Canada a donc plus que doublé pour se chiffrer par $1.144 milliard, selon Statistique Canada.

Le pétrole brut vient en tête du commerce énergétique représentant en valeur 68 pour cent des exportations, et 84 pour cent des importations en 1974.

Les Etats-Unis représentent le plus important client du Canada pour les produits énergétiques, avec 92 pour cent du total des exportations, soit principalement le pétrole brut, le gaz naturel et les produits connexes.

Quoique les quantités de pétrole brut et de mazout livrées aux Etats-Unis aient diminué respectivement de quelque 49 et 257 millions de barils, comparativement à la même période en 1973, la valeur des exportations canadiennes n'en a pas moins augmenté de $1.296 milliard à $2.697 milliards.

Le charbon a été le principal produit d'importation en provenance des Etats-Unis, pour la période étudiée, et la valeur des livraisons s'est accru pratiquement du double, pour atteindre $174 millions.

Le Canada a par ailleurs exporté principalement du charbon aux pays autres que les Etats-Unis au cours de la période étudiée: les expéditions au Japon ont diminué de 7.8 à 6.6 millions de tonnes, mais leur valeur s'accroissait de $100 à $119 millions.

C'est le pétrole brut qui continue à occuper la première place des produits énergétiques importés au pays, avec 175 millions de barils évalués à $1,469 au cours de sept premiers mois de 1974.

C'est l'Amérique du Sud, particulièrement le Venezuela, qui constitue toujours la principale source d'approvisionnement en pétrole pour l'est du Canada, alors qu'elle fournissait quelque 47.6 pour cent des livraisons, au regard de 46.9 pour cent en 1973.

Les quantités de pétrole brut importées du Moyen-Orient occupent pour leur part 44.4 pour cent du marché, au regard de 40.3 pour cent en 1973, en raison particulièrement de la hausse des importations en provenance de l'Iran et du Koweit.

Quant aux importations en provenance d'Afrique, leur part diminuait de 12.8 à huit pour cent, suite à une baisse des livraisons nigériennes.

Le prix moyen du pétrole brut exporté du Canada a triplé en 1974 passant de $3.37 à $10.10 le baril, en raison notamment de l'imposition d'une taxe à l'exportation destinée à subventionner la consommation de pétrole importé dans l'est du pays.

A la suite d'une entente fédérale-provinciale, intervenue le 27 mars dernier, le prix du pétrole brut canadien a été augmenté de $4.00 à $6.50 le baril à la tête du puits.

Quant au pétrole importé, le prix du baril au point de livraison est passé à $8.40 en 1974, au regard de $2.80 en 1973.

Les avoirs des banques étrangères franchissent le cap du milliard

Au cours de 1973 et durant les sept premiers mois de 1974, les filiales canadiennes de banques étrangères ont réussi à quadrupler leurs avoirs et engagements qui sont passés de $260 millions à plus d'un milliard; intéressées particulièrement dans le financement à court terme aux entreprises, ces institutions ont vu leur nombre grimper de 12 à 35 au cours de ces dix-neuf mois.

Ces données sont tirées de la revue mensuelle de la Banque du Canada qui publiera régulièrement des données sur les institutions financières canadiennes affiliées à des banques étrangères: ces entreprises effectuent des opérations identiques sous bien des rapports à celles des banques à charte: financement de fonds de roulement, investissements en outillage, opérations immobilières et dépenses de construction.

Malheureusement, l'enquête ne tient pas compte du nombre considérable de bureaux représentant au Canada des banques étrangères; ces derniers n'ont pas d'avoirs au pays et se contentent seulement de repérer des clients intéressants pour leur banque.

Financé principalement par l'émission de papiers à court terme, l'actif de ces institutions financières se ventile ainsi: crédit-bail ($130 millions), prêts immobiliers ($108 millions), prêts divers aux entreprises ($646 millions dont $420 avec échéance de moins d'un an).

L'ascension spectaculaire des banques étrangères au Canada a fait l'objet de vives critiques de la part du milieu banquier lors de la récente Conférence canadienne sur la banque. On espère que la revision de la Loi des banques en 1977 obligera ces institutions à se plier aux mêmes contraintes que leurs soeurs autochtones.



Au Centre de Recherche Industrielle du Québec, ça bourdonne d'activité économique.

Tout est mis en oeuvre afin de favoriser l'innovation technologique et d'encourager l'utilisation des procédés industriels les plus modernes dans l'entreprise québécoise. Le CRIQ met à votre disposition divers services indispensables à l'entreprise d'aujourd'hui. Sous les auspices du MIC, le CRIQ fournit sur demande l'information technique et industrielle requise, ainsi que des estimations de travaux de recherche. En plus de réaliser à contrat certaines recherches provenant d'entreprises, le CRIQ accélère le développement de nouveaux produits ou brevets pour en faire bénéficier certaines entreprises québécoises déjà existantes, ou pour créer des entreprises nouvelles.

Au Centre de Recherche Industrielle du Québec, la recherche vise d'abord à accentuer le développement technologique des entreprises québécoises. C'est pour cette raison qu'on dit que ça y bourdonne d'activité économique.

PARTICIPONS À l'activité économique

m.i.c

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE